



3 1761 07830774 1



BINDING LIST SEP 15 1922.

5047

HISTOIRE
DE
SAINT BERNARD
ET DE SON SIÈCLE.

Tout exemplaire non revêtu de ma signature, sera réputé contrefait.

Aug. Laton.



S^t. BERNARD

Abbé de Clairveaux.

B5186
Yn
Fv

11

HISTOIRE

DE

SAINT BERNARD

ET DE SON SIÈCLE,

PAR

AUGUSTE NEANDER,

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN,

ET CONSEILLER ECCLÉSIASTIQUE DE LA RÉGENCE,

Traduite de l'allemand

Au gmentée d'une introduction, de notes historiques et critiques,

PAR TH. VIAL.



PARIS

CHEZ DUFOUR ET C^e, ÉDITEURS,

12, RUE DES SAINTS-PÈRES.

VATON, LIBRAIRE,
46, rue du Bac.

SAPIA, LIBRAIRE,
12, rue du Doyenné.

1842.



116276
14/6/11

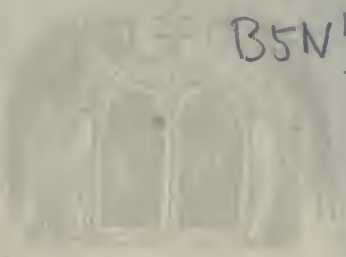
Boles
R.



BX

4700

B5N4314



7
6
5
4
3
2
1

U.S. POSTAGE
FIRST CLASS
COLUMBUS, OHIO

INTRODUCTION.

Parvenu aux extrémités de la carrière, prêt à divorcer avec le monde et à franchir la ligne qui sépare les passions bouillantes des inspirations de la raison, l'homme sent le besoin de se recueillir, et de modifier la fougue de ses idées. Dégagé, à cette époque de sa vie, de la sève surabondante qui troublait ses jours de virilité, plus calme, plus imbu des préceptes de la vraie philosophie, qui n'est autre chose qu'une morale forte et sincère, que la foi que l'humanité a en elle-même, il regrette d'avoir éparpillé ses jours dans une vie tout extérieure, et de quitter la terre sans emporter sa lampe pleine d'huile, c'est-à-dire, selon les belles paroles de Pierre le Vénérable, sans avoir sa conscience remplie du témoignage d'une sainte vie (1). Il regrette de n'avoir pas trouvé un instant pour interroger et pour étudier son propre cœur. Ainsi des sociétés. Pourquoi s'étonner dès lors

(1) Lettre à Héloïse.

que notre époque, toute haletante encore des attouchements impurs d'une fausse philosophie, qui s'agite au milieu de nous avec ce mélange incohérent de doute et de négation qu'elle emprunta aux écoles d'Ionie, d'Italie et d'Élée (1), s'effraye du naufrage universel des institutions, et qu'elle tente un mouvement d'arrêt? Elle n'ignore pas que si les théories que ressuscita la philosophie du dix-huitième siècle furent de mise au temps des Zeutippe, des Zeuxis, des Ménodote, des Hérodote, des Sextus l'Empirique, il en fut fait bonne justice il y a bientôt quinze siècles. Saint Augustin, le célèbre évêque d'Hippone, fit alors ce que doit faire aujourd'hui la raison publique. Car, disons-le, l'humanité, désabusée de bien des chimères, lasse d'être le jouet d'ambitions qui se produisirent sous toutes les formes, qui arborèrent toutes les bannières, est suffisamment avertie de renseigner sa raison aux sources du vrai, et d'y acquérir la conscience de ce qu'elle vaut. Elle est suffisamment avertie de chercher dans une étude approfondie des choses, et non des mots, les

(1) On ne saurait nier que le panthéisme purement matérialiste des philosophes du dernier siècle ne fût une réminiscence de l'école de Leucippe et de Démocrite.

causes du mal qui la tourmente, et la route la plus sûre pour y échapper, pendant le court trajet qu'elle fait du berceau à la tombe.

La société moderne, éclairée par les terribles leçons de la Providence, nous paraît donc, comme l'homme déjà mûr, déjà sur le déclin, désireuse de se recueillir, et de remonter à l'enfance des âges pour y puiser d'utiles leçons. Le goût qu'elle manifeste pour les études historiques ne doit-il pas être attribué, dès lors, au désir d'arrêter le mal qui la ronge, et de tracer, à sa raison et à son cœur, une route moins tortueuse que celle suivie jusqu'à présent? Nous le croyons; en effet, si l'expérience du passé est indispensable pour apprécier le présent, pour pressentir l'avenir, l'histoire seule peut montrer au navigateur engagé sur l'océan des questions humanitaires, les récifs et les écueils de la vaste mer où il s'élève et s'abîme tour à tour. Ceux qui considèrent le triomphe de la raison sur la foi comme le critérium de notre civilisation moderne, ceux qui refusent de comprendre que la religion seule peut mettre un terme au désordre matériel et moral qui agit sur la société, parce que, seule, elle nous apprend à supporter le fardeau des

distinctions sociales, ceux-là ne partageront pas notre avis. Ignorant le milieu dans lequel ils vivent, ils ne sentiront pas la nécessité de rappeler au XIX^e siècle, la vie de saint Bernard, de ce simple moine qui coopéra si activement à l'élevation de l'Église. Après avoir laborieusement travaillé à la destruction de l'institution chrétienne, dont ils n'ont connu la grandeur qu'à l'impuissance de leurs coups, qu'à la petitesse du monument qu'ils ont tenté d'y substituer, la reproduction de l'histoire de saint Bernard, qui en dit tant en faveur de cette institution, qui la met si vivement en lumière, doit avoir pour eux peu d'attraits.

Ils ne sentent pas que l'individualisme d'un siècle mercantile comme l'est le nôtre, ne peut que dessécher toute idée grande et généreuse, ne peut que répandre, sous les dehors d'une factice abondance, misère, vices et pauvreté. Ils feignent de ne pas savoir que les théories qu'ils professent ne peuvent que remplir les âmes de cet incessant dégoût de la vie terrestre qui nous domine aujourd'hui. C'est dès lors un devoir de leur donner en exemple une vie de charité, d'amour et d'abnégation, comme le fut celle de saint Bernard. Car le péril serait extrême si l'on

ne rentrait en soi-même; si un concours de circonstances heureuses ne venait restituer le secret perdu de l'harmonie sociale. Si un retour à la foi, éteinte longtemps dans tous les cœurs, ne venait mettre un terme au désordre qui nous menace, ne venait arrêter les idées dissolvantes de notre société moderne, veuve d'organisation de hiérarchie et de discipline, ne devrions-nous pas craindre de voir l'excès de la civilisation nous replonger dans la barbarie où les abus du système féodal précipitèrent le moyen âge? Quoi de plus vrai, en effet, à notre époque, que ce tableau, que Pierre Damien traçait, au onzième siècle, des temps qui suivirent le règne de Charlemagne : « Le monde se précipite violemment dans l'abîme
« de tous les vices; et plus il approche de sa fin,
« plus il voit grossir la masse énorme de ses crimes.—Un mauvais esprit précipite avec fureur
« le genre humain dans un abîme de forfaits, et
« répand de tous côtés les haines et les jalousies,
« sources de divisions. L'affreux homicide pé-
« nètre partout, et semble parcourir le monde
« pour le réduire à une affreuse stérilité (1). »

(1) Petri Damiani Epist. lib. IV, epist. 9, ad Oldericum episcopum Firmanum, p. 51.

Aujourd'hui, toutes les barrières ont été abaissées, il a été donné cours à tous les appétits, et cependant l'indigence du cœur est plus profonde qu'elle ne le fut jamais. On n'a satisfait à aucun des besoins de la société moderne, et, dans nos temps de tempêtes, les passions désespérées ne trouvent nulle part un refuge ; que disons-nous ? elles ne le trouvent que dans leur désespoir ! La raison de ce désordre ne serait-elle pas que le rationalisme qui vit au milieu de nous, s'appuyant sur des croyances vagues et hypothétiques, et qui ne peuvent, dès lors, nous donner aucune certitude sur les choses divines, est impuissant à fonder une religion pratique ? Il manque essentiellement des ressorts nécessaires à la moralité, et sous ses bannières, comme le prouvent les lois de Minos, de Lycurgue et de tous les sages de la Grèce, on ne parvient que par des moyens de contrainte au but que l'Église se propose par la charité. Car il est certain que la seule croyance philosophique est insuffisante pour assurer à la vertu la victoire dans le combat qu'elle a à soutenir contre les séductions de la volupté, de l'avarice et de l'ambition. Si les choses étaient telles, on n'aurait pas tenu compte des enseignements du

passé. S'éclairant au flambeau de l'erreur, on aurait continué à rejeter le bon grain avec l'ivraie, mode de procéder qui nous ramènerait indubitablement, si on n'y prenait garde, aux laborieuses secousses sociales du moyen âge, à la négation des vérités les plus pures, des principes les plus saints, à la négation de la famille, et de l'hérédité. C'est donc le cas de dire les luttes terribles du moyen âge, l'intervention bienfaisante de l'Église, de ses hommes d'élite, dans l'horrible chaos de cette époque. C'est le cas de parler surtout de la papauté qui, malgré certains écarts, plus du fait des hommes que du fait de l'institution, a toujours indiqué la véritable route à suivre, en proclamant que l'autorité morale, et non pas la force matérielle, devait être la clef de voûte de l'édifice social.

Saint Bernard ayant été l'un de ceux qui tracèrent la route à la papauté, ayant été un rempart inexpugnable pour la maison de Dieu, ayant travaillé avec une ardeur intrépide à réunir sous l'obéissance de celle-là et à ramener dans le sein de l'unité catholique, les rois et les princes, les personnes du monde, les religieux et le clergé (1), et étant, pour le siècle où il

(1) Innocent II. Rescrit donné à Lyon, le 13 des calen-

vécut, solidaire d'un grand nombre des actes du saint-siège, qu'on nous permette, pour rendre justice à l'institution, de citer, en passant, l'opinion de MM. Ancillon et Coquerel, écrivains protestants, qui ne saurait être suspecte dans la matière :

« Dans le moyen âge, dit M. Ancillon, où
 « il n'y avait point d'ordre social, la papauté
 « sauva peut-être l'Europe d'une entière bar-
 « barie. Elle créa des rapports entre les na-
 « tions les plus éloignées; elle fut un centre
 « commun, un point de ralliement pour les
 « États isolés; ce fut un tribunal suprême,
 « élevé au milieu de l'anarchie universelle, et
 « dont les arrêts furent quelquefois aussi res-
 « pectables que respectés : elle prévint et ar-
 « rêta le despotisme des empereurs, remplaça
 « le défaut d'équilibre, et diminua les incon-
 « vénients du régime féodal (1). »

« Le pouvoir papal, en disposant des cou-
 « ronnes, empêchait le despotisme de devenir

des de mars 1131, qui accorde à saint Bernard et à l'ordre de Cîteaux de très-grands privilèges, pour les services multipliés rendus au saint-siège.

(1) Ancillon, Tableau des révolutions du système politique de l'Europe, tome I, Introduction, p. 133 et 157.

« atroce ; aussi, dans ce temps de ténèbres ,
« ne voyons-nous aucun exemple de tyrannie
« comparable à celle de Domitien à Rome. Un
« Tibère était impossible ; Rome l'eût écrasé.
« Les grands despotismes arrivent quand les
« rois se persuadent qu'il n'y a rien au-dessus
« d'eux : c'est alors que l'ivresse d'un pouvoir
« illimité enfante les plus atroces forfaits (1). »

Mais revenons à notre sujet. Il serait certes téméraire de prétendre, sur la manifestation de légers symptômes, que le mal produit par une fausse philosophie soit arrivé au paroxysme ; que la cause morbifique qui a agi sur notre société ayant exercé ses plus grands ravages, les hommes préparent une ère nouvelle. Non ! une grande époque messiaïque ne viendra pas rappeler encore les vertus pures, les aspirations divines des premiers temps de l'Église ou de la société chrétienne. Mais, puisque souvent l'esprit d'un siècle se révèle dans les études auxquelles il se livre, qu'on nous permette de croire que le dix-neuvième siècle tend à répudier les principes délétères qui ont bercé son enfance. Terrassant l'erreur, le mensonge et l'égoïsme, il commence à aspirer à la charité, l'amour de

(1) Coquerel, Essai sur l'histoire du christianisme, p. 75.

l'homme pour ses semblables, sentiment sublime que le christianisme enseigna dans les retraites les plus profondes, aux applaudissements de l'univers étonné, dont il lui procura la conquête. Il aspire à ce sentiment, qui se pose comme l'adversaire de l'égoïsme, ou de l'amour du moi qui voudrait renfermer dans des mains avarés, pour le refuser à la terre, tout le bonheur du genre humain; il aspire à la charité, qui a fait dire avec tant d'éloquence à saint Paul :

« Mes frères, quand je parlerais le langage
« de tous les hommes, et des anges même, si
« je n'avais pas la charité, je ne serais que
« comme un airain sonore et une cymbale re-
« tentissante. Quand j'aurais le don de la pro-
« phétie, que je pénétrerais tous les mystères,
« et que j'aurais une parfaite science de toutes
« choses; quand j'aurais toute la foi possible,
« une foi capable de transporter les montagnes,
« si je n'avais pas la charité, je ne serais rien.
« Et quand j'aurais distribué tout mon bien
« aux pauvres, et que j'aurais livré mon corps
« pour être brûlé, si je n'avais pas la charité,
« tout cela ne me servirait de rien. »

Telles sont les aspirations de notre époque,

parce que, semblable au voyageur égaré dans les déserts brûlants de l'Arabie, elle s'est effrayée, en descendant en elle-même, en jetant les yeux autour d'elle, de la stérilité qu'elle rencontre, de l'absence de toute végétation morale. Si elle commence donc à comprendre qu'un scepticisme sec, qu'une philosophie pleine de doute et d'erreurs ne peuvent amener que la dépravation et la ruine de la société, elle sait déjà, alors, que la main puissante du christianisme peut seule, en répandant ses principes vivifiants, soutenir l'édifice qui croule de toutes parts, parce que le christianisme seul subjugué aussi bien le cœur que la raison. Dans ce cas, quel exemple est meilleur à suivre que celui que donne saint Bernard, quelle lecture est plus agréable que celle qui nous retrace l'histoire de sa vie? Car, on le sait, il domina en partie le douzième siècle, auquel il donna l'impulsion religieuse; ce fut un de ses grands hommes, parce que *celui qui aura fait et enseigné le bien sera appelé grand* (1).

L'Église a fourni, dans tous les temps, des hommes d'élite, des hommes qui firent fleu-

(1) Saint Matthieu, chap. V, v. 19.

rir les sciences sacrées et profanes, et dont elle citera toujours avec orgueil les hautes vertus évangéliques. Tous ne furent cependant pas appelés, comme saint Bernard, à jouer, sur la scène du monde religieux et civil, un rôle exceptionnel, parce que tous ne furent pas, comme lui, *une muraille placée devant la maison du Seigneur, des sentinelles avancées de Sion, pour bâtir et pour abattre, pour planter et pour arracher*. M. Néander a donc bien choisi son sujet, a donc été admirablement inspiré, quand il s'est déterminé à écrire sa vie. Il a compris la vive lumière que cette physionomie sublime doit refléter sur une époque déjà remarquable sous plus d'un rapport, comme il le dit lui-même dans sa préface. Il a saisi la grandeur de celui qui, consacré dès sa naissance au Seigneur par une mère toute chrétienne, avait été désigné prophétiquement, comme un gardien très-fidèle de la maison du Seigneur, devant aboyer hautement contre les ennemis de la foi, et guérir, avec sa langue médicale, les plaies d'un grand nombre d'âmes (1).

Étonnant spectacle! il ne manqua point à

(1) Guill. Vita et res. Gest., lib. I, cap. 1.

son prophète, quand son temps fut venu! Convaincu de sa vocation, rempli de l'esprit de Dieu, ce simple moine éleva sans crainte la voix, pour rappeler les successeurs de saint Pierre, et les dépositaires des sceptres temporels, à une appréciation rigoureuse de leurs devoirs. Prêchant constamment la morale la plus sublime et la plus pure, il chercha à ranimer, au douzième siècle, les traditions des anciens solitaires de la Thésbaïde ou de la haute Égypte, et à inspirer le goût de la vie cénobitique à la société de son époque, qu'étouffaient les cadres étroits de la féodalité. Car la vie cénobitique, institution déjà affaiblie par son passage de l'Orient en Occident, avait singulièrement été altérée depuis saint Pacôme, saint Antoine, saint Hilarion, saint Basile, et surtout depuis saint Benoît, qui avait posé sur le mont Cassin le berceau de l'ordre immense qui devait jeter tant d'éclat (1). Le cloître avait vu s'élever dans son sein de graves abus. La

(1) Ce fut vers le commencement du sixième siècle que naquit l'ordre célèbre des bénédictins, dont les religieux fournirent aux sciences historiques tant de précieuses collections, qui resteront comme des monuments impérissables d'un travail consciencieux.

simonie, cette plaie de l'Église que Grégoire VII avait combattue avec la fermeté des grands caractères (1), qu'Innocent III devait poursuivre avec une force de volonté supérieure, avait brisé tous les ressorts de l'institution chrétienne. La simonie, qui apparaît toute vivace au milieu de nous, dans l'égoïsme et la rapacité de notre société moderne, avait effacé les dernières traces de la vie si parfaite des premiers chrétiens. L'ambition, les richesses accumulées depuis des siècles par les anciens ordres religieux, avaient enlevé à ceux-ci leur physionomie première, les avaient fait dévier de la route tracée aux premiers membres de l'Église. Saint Bernard poursuivit la réforme de ces abus, soit en stimulant le zèle des chefs de la chrétienté, soit

(1) « De 1049 à 1071, cinq synodes lancèrent des anathèmes contre ce crime; il fut proscrit, condamné, anathématisé par les papes. Hildebrand en était le plus mortel ennemi; Pierre Damien ne savait quels termes employer pour exprimer toute l'horreur qu'il lui inspirait. Les conciles avaient prononcé la déposition contre ceux qui s'en rendaient coupables. On les appelait des loups ravisants tournant autour du troupeau de Jésus-Christ qu'ils cherchaient à dévorer. » J. Voigt, Hist. du pape Grégoire VII, t. I, p. 260.

en s'élevant avec véhémence contre les *jours légers et oisifs* (1) des clunistes, qui s'étaient le plus écartés de la règle. Cette poursuite fut, si je ne me trompe, la première lutte sérieuse qu'il eut à soutenir contre Cluny, cet ordre qui, plein des pompes et des splendeurs terrestres, répandues avec profusion sur lui par les papes, les empereurs et les rois, voyait avec une certaine jalousie la prospérité naissante de Cîteaux et des moines blancs. Elle provoqua l'admirable réponse publiée sous le titre d'apologie, cet écrit qui renferme une critique si mordante et si incisive des relâchements du monastère bourguignon, et qu'il adressa à Guillaume de Saint-Thierry. Après s'y être élevé contre l'intempérance des moines, s'y être plaint que l'ordre ne ressemble plus à la Jérusalem céleste, il raille le luxe des vêtements, et s'écrie, avec une amère dérision : « On recherche pour se vêtir, non pas ce qu'il y a de plus utile, mais ce qu'on trouve de plus fin; non ce qui est propre à préserver du froid, mais ce qui excite l'orgueil; non pas enfin, selon la règle bénédictine, ce qu'on peut acheter au meilleur

(1) Dies fabulando otiosos.

marché, mais ce qu'on peut montrer avec plus de grâce, que dis-je? avec plus de vanité! » Plus d'une conversion fut due à cet écrit; son succès aurait été grand, s'il n'eût eu pour résultat que de provoquer, comme on le prétend, celle de l'illustre Suger, dont l'abbaye était plutôt une succursale du Louvre qu'une maison de prières (1).

Saint Bernard devait avoir plus d'un historien, parce que sa vie, si pleine, si abondante, fournit un cadre immense. Au commencement du dix-huitième siècle, M. Villefore avait entrepris de débrouiller les faits de cette existence, jetés, jusque-là, épars et incohérents dans trois livres, par Guillaume de Saint-Thierry, Bernard, abbé de Bonneaux (2) et Geoffroy, auteurs contemporains, et de les rattacher à l'histoire générale. Sa manière de faire, plus logique, plus attrayante que ne l'est celle de ses devanciers, laisse cependant, ce nous semble, quelque chose à désirer. Les longues luttes de saint

(1) Hist. de Cît., vol. III, ch. ix.

(2) Et non pas Arnault de Chartres, abbé de Bonneval, comme l'ont cru Trithème, Sixte de Sienne, les théologiens de Cologne, qui ont fait imprimer la bibliothèque des Pères, et le cardinal Bellarmin.

Bernard contre l'hérésie n'ont pas été soumises à d'assez minutieuses investigations, à des études assez laborieusement digérées. Où placer cependant, si ce n'est là, le point culminant dans la vie de l'homme dont nous nous occupons ? Ne s'inspira-t-il pas dans ces luttes ? ne faut-il pas y chercher la source des attaques sans nombre auxquelles il fut en butte de son vivant, et que quelques écrivains passionnés renouvelèrent après sa mort ? Cette page est d'un haut intérêt ; elle révèle les besoins du douzième siècle et ses tendances. Restreindre l'histoire sur ce point, présentait un grave inconvénient, celui de priver le lecteur des pièces d'une procédure portée en quelque sorte devant lui, partant, des moyens d'appréciation. M. Néander a senti l'inconvénient qu'offrait une semblable manière de procéder, aussi a-t-il abordé cette partie de son sujet avec autant de bonheur que de perspicacité et de franchise. Quelle que soit donc l'opinion à laquelle on appartienne, quelle que soit donc l'autorité religieuse devant laquelle on s'incline, on lira son livre avec autant de plaisir que de fruit.

Renouant la chaîne des temps, il nous a conduit des doctrines de Basilide, Valentin,

Berdesane, Cerdon et Manès, à celles d'Abailard et d'Arnaud de Bresse, ce moine fougueux qui révolta la puissance séculière contre l'autorité des papes et de l'Église, et qui voulut rétablir, dans la capitale du christianisme, les lois de la domination païenne (1). Y aurait-il témérité à prétendre qu'en plaçant la question sur ce terrain, il nous a montré l'affinité des doctrines de ces divers chefs de secte avec la grande réformation religieuse et politique qui se produisit, avec tant d'éclat, au seizième siècle? Y aurait-il exagération à dire que cette réformation, qui, selon Hume, a seule fait marcher l'Angleterre d'un progrès à un autre, qui, selon Lingard, n'a pu arrêter son développement, ne fut que le corollaire des longues luttes de l'hérésie? D'après ce que nous avons vu, nous ne le pensons pas.

L'auteur a divisé son livre en trois époques, comprenant la vie domestique et monastique, politique et scientifique, et enfin la vie apostolique du saint. Toutes offrent de l'intérêt; cependant, par les motifs que nous venons d'énoncer, nous aimons à nous arrêter princi-

(1) De Villefore, préface.

palement à la seconde. Saillante, pleine de vie et de mouvement, elle a, avec notre époque, plus d'un trait d'analogie, et renferme les plus hauts enseignements. Elle raconte, de 1140 à 1145, les débats contre les hérétiques, et elle vit enfanter le livre de la *Considération*, ouvrage conçu et mûri, sans doute, pendant le schisme que fit naître à Rome l'ambition du pape Anaclel. Nous savons la part que saint Bernard prit, lors de ce schisme, aux affaires publiques; son vaste esprit d'observation dut lui faire comprendre alors, plus fortement que jamais, que, pour triompher des ennemis de Sion, il fallait dire avec l'apôtre : *Que votre argent périsse avec vous* (1) ! il dut comprendre que la richesse des églises, déviation des principes de Jésus-Christ, était une charge matérielle qui écrasait l'esprit. Instituées pour prêcher l'Évangile, pour cultiver l'esprit et le cœur des hommes, les églises n'auraient pas dû perdre de vue qu'elles ne pouvaient gagner à aspirer à la possession foncière ou à la position de princes de l'Empire. En effet, la conséquence immédiate de cette position n'était-elle point d'obliger les évêques,

(1) Act. VIII, v. 20.

comme possesseurs de fiefs soumis au droit de régale, à des corvées, au service personnel de l'arrière-ban(1)? Jouissant des bénéfices de l'Empire, ils devaient naturellement en supporter les charges. Et n'avons-nous pas vu, dans toutes les pages de l'histoire, que cette position de princes de l'Empire rendit souvent les chefs d'abbaye l'objet de la convoitise des seigneurs séculiers, qu'elle força les cloîtres et les couvents à chercher un abri contre la persécution, chez des seigneurs laïques qui leur enlevaient alors la meilleure partie de leurs possessions, les écrasaient de garnisons, et faisaient peser un joug de fer sur leurs vassaux (2)?

Causes funestes à la considération de l'Église, et qui contribuèrent à la saper jusque dans ses fondements! Comment, aussi, l'évêque et l'abbé, tenus d'assister à des diètes nombreuses, de soutenir, les armes à la main, les contestations de l'Empire, de séjourner à

(1) Les seigneurs ecclésiastiques marchaient dans toutes les grandes occasions; voyez notre traduction de l'Histoire d'Innocent III, par Hurter. Tom. II, p. 641.

(2) Consultez Hüllmann, Geschichte des Ursprunges der Deutschen Stände. — Gerohus von Meigensperg, de *Ædificiis Dei*.

la cour, d'administrer leurs vastes domaines; comment, disons-nous, pouvaient-ils remplir convenablement leurs devoirs apostoliques? Comment la voix chargée de faire entendre des paroles de paix et d'amour, pouvait-elle être écoutée avec respect et recueillement, lorsqu'on savait qu'elle commandait, sur le champ de bataille, l'effusion du sang et le carnage? Tels n'avaient certes pas été les enseignements de saint Pierre, ce premier chef visible de l'Église. Et cependant, la soif des richesses, cette fille aînée de l'égoïsme, qui, aux jours de décadence comme aux jours de réédification des sociétés, étend une mainmise sur tous les principes, applique le droit d'épave à tout ce qui flatte sa cupidité, la soif des richesses avait produit ces résultats. Avant saint Bernard, Léon IX, comme le témoignent les écrits de Pierre Damien (1), Grégoire VII, comme l'indiquent les aveux de Donnitzo (2), avaient senti les germes de décomposition que la cupidité répandait dans le sein de l'Église. Il n'est donc pas étonnant que,

(1) Damiani Epist. ad Henricum archiep. Ravennat, apud Baron. Tom. XVII, p. 23.

(2) Vita Mathild. I, 15.

lorsque l'exaltation d'Eugène III enleva ce moine à l'obscurité de Clairvaux, pour l'élever, du consentement unanime des cardinaux, sur le siège de saint Pierre, il n'est pas étonnant, disons-nous, que saint Bernard crût le moment venu de tracer à son élève, devenu son père *en prenant le nom d'Eugène* (1), le livre de la *Considération*, ouvrage sublime, qui, pour parler le langage d'un biographe moderne, se place, avec le pape, au centre même de l'édifice catholique, et lui fait envisager, sous tous les points de vue, le plan immense de l'Église et ses vastes dimensions (2).

Ce monument littéraire, où la pensée est si abondante, où les enseignements se pressent, était un besoin de l'époque. L'Église demandait à être régénérée. L'idée chrétienne, éclairant la science par la foi, et le rationalisme, expliquant la foi par des arguments humains, formaient, on le sait, au douzième siècle, deux écoles distinctes. La scolastique, dont on ne saurait méconnaître les services éminents, tendait, en faisant de

(1) Epist. CCXXXVIII.

(2) L'abbé Théodore Ratisbonne, Histoire de saint Bernard. Tom. II, p. 66.

la logique selon Aristote, à se soustraire, par des déductions subtiles, à l'autorité de l'Église. Encouragée par l'éclat de ses docteurs, à la tête desquels nous voyons figurer Abailard, et par les tendances de l'autorité séculière à affaiblir le pouvoir spirituel, elle poussa l'exaltation de la raison à ses dernières limites, et fit surgir les erreurs les plus funestes, tant à l'Église qu'à l'institution sociale. Tout fut menacé alors, car la politique se mêlait aux croyances religieuses, et les novateurs, conséquents dans leurs principes d'insurrection, voulaient, comme le prouvent suffisamment les terribles catastrophes qui eurent lieu dans le midi de la France, au treizième siècle (1), secouer, en une seule fois, le joug de l'autorité temporelle et de l'autorité religieuse. Les déclamations fougueuses de Pierre de Bruis, du moine Henri, d'Arnaud de Bresse, de Jean de Leyden, la prise de Munster, en disent assez sur ce point, et prouvent que les disciples d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, plus audacieux que leurs maîtres, voulaient pousser la méthode à ses dernières limites. La chrétienté s'émeut, saint Ber-

(1) La lutte des Albigeois.

nard crut la religion en péril, *les hommes empoisonnés du venin de l'erreur* (1), et il dut prêcher la réforme de l'Église, et être ce qu'il fut ; l'adversaire des continuateurs de doctrines déjà condamnées, sous la présidence de Constantin, par le concile de Nicée, en la personne d'Arius (2), par celui de Constantinople, en Manès (3), par celui d'Éphèse, en Nestorius (4), et enfin par celui de Chalcédoine, en Eutichès, Dioscore, et leurs adhérents (5).

La croisade dont saint Bernard fut l'ardent promoteur, mais qu'il ne prêcha pas avec la parole inculte et véhémence de Pierre l'Ermite, nous le présente sous le même jour, nous le fait

(1) Ep. CXCIV.

(2) Le 25 août 325, sous le pontificat de saint Sylvestre. Les décrets et les canons de ce concile, auquel Sylvestre n'assista pas, et où Eusèbe de Nicomédie et ses partisans soutinrent l'erreur arienne, furent confirmés dans le troisième concile de Rome. Concil. Calc. Euseb. lib. III, de vita Constant. c. 14.

(3) En 381.

(4) En 431.

(5) En 451. Ce concile, tenu sous Marcien, anathématisa les erreurs d'Eutichès et de Dioscore, approuvées, du consentement de l'empereur Théodose le Jeune, dans le concile appelé le *brigandage d'Éphèse*, où la loi orthodoxe avait été proscrite.

voir mù par les mêmes idées que celles qui le portèrent à s'élever contre l'hérésie. Celle-là laissait aussi à résoudre une question immense. S'il se souvient, dans cette circonstance, que c'était de l'Église d'Orient que toutes les joies de nos âmes étaient découlées, que c'était elle qui avait versé sur nos lèvres le lait de la foi, et qui nous avait abreuvés des dogmes du saint Évangile (1), il nous montre cependant aussi l'homme politique dans ce grand acte. Il ne s'agissait pas seulement, en effet, dans cette grande émigration, de l'enthousiasme de quelques guerriers pour la conservation de la ville de Salem, où les descendants de Sem, de Cham et de Japhet étaient venus, tour à tour, mêler leurs cendres à celles des fils de Lamech. Il ne s'agissait pas uniquement d'enlever au culte des gentils la terre illustrée par la venue du Créateur, sanctifiée par ses paroles, consacrée par sa passion, rachetée par sa mort, et ennoblie par sa tombe; il s'agissait de repousser l'Orient prêt à envahir l'Occident, de délivrer le monde chrétien du torrent impétueux dont la race turque le me-

(1) Second discours prononcé par Urbain II, en faveur de la croisade, au concile de Clermont. Guill. de Malmesbury. De Reb. Ang. liv. IV, ch. 2.

naçait chaque jour. Ne nous élevons donc pas, avec une grande partie de ses contemporains, contre cet acte conservatoire, ne blâmons pas l'activité qu'il déploya. En présence de tant de maux et de dangers qui menaçaient l'Europe, il ne put exiler son âme ardente dans une profonde retraite; il se crut obligé, infatigable athlète de la foi, de lancer Louis le Jeune sur l'islamisme, et de lui procurer, par là, l'occasion de calmer les tourments d'une conscience troublée par le triste souvenir de l'incendie et du pillage de Vitry. Dans ce péril extrême, il s'adresse non-seulement à la noblesse française, mais il écrit encore, dans les termes suivants, aux peuples chrétiens de la Germanie :

« Voici, mes frères, un temps favorable, un
« temps de grâce et de salut. — Le monde
« chrétien est dans le trouble, la terre est ef-
« frayée, car le Dieu du ciel a commencé à
« perdre le pays où il s'était rendu visible, où
« il avait conversé avec les hommes pendant
« plus de trente ans; un pays qu'il avait illustré
« par ses miracles, consacré par son sang, vi-
« vifié par les prémices de la résurrection. Et
« maintenant cette terre de la promesse est

« saccagée à cause de nos péchés, par un peu-
« ple sacrilège et ennemi de la croix. Bientôt,
« hélas ! si l'on ne résiste vigoureusement à sa
« fureur, la cité sainte sera renversée, et les
« monuments sacrés de notre rédemption, et
« les lieux où ruissela le sang de l'agneau sans
« tache, seront livrés à la profanation et au
« scandale ! »

Notre but est rempli. L'ouvrage que nous avons traduit étant purement historique, nous pourrions nous abstenir d'insister sur les qualités oratoires de saint Bernard, qualités que le lecteur appréciera, du reste, dans un grand nombre de fragments que contient l'ouvrage. Mais nous avons lu quelque part que ce moine avait une éloquence outrée, et pleine d'un enthousiasme qui paraîtrait ridicule à une nation policée (1). Nous avons dû appeler, en terminant, d'un semblable jugement, qui nous paraît injuste, et en poursuivre la réforme : qu'il nous suffise de citer au hasard, pour cela, quelques passages de ces homélies tendres et affectueuses que le saint adressait parfois aux moines de Clairvaux.

(1) E. Lavigne, Précis philosophique de l'histoire de l'Église, page 132.

« O homme! dit-il dans une de ces
« homélie, que crains-tu? Pourquoi trem-
« bler à la face du Seigneur qui approche?
« Il vient, non pour juger, mais pour sauver
« la terre. Jadis un serviteur infidèle t'a per-
« suadé d'enlever furtivement le diadème royal
« pour en ceindre ta tête; surpris dans ton
« larcin, comment n'aurais-tu pas tremblé?
« Comment ne pas éviter la face du Seigneur?
« Peut-être portait-il déjà le glaive flamboyant.
« Maintenant tu vis dans l'exil, et tu trempes
« des sueurs de ton visage le pain qui te nour-
« rit. Et voici qu'une voix a été entendue sur
« la terre, annonçant la venue du maître du
« monde. Où iras-tu pour éviter le souffle de
« son esprit? Où fuiras-tu pour ne pas ren-
« contrer son visage? Garde-toi de fuir, garde-
« toi de trembler. Il ne vient pas armé, il ne
« cherche pas pour punir, mais pour délivrer,
« et pour que tu ne dises pas encore une fois :
« *J'ai entendu ta voix et je me suis caché.* »

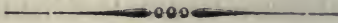
Certes, rien de rude, rien d'outré dans ces sentiments exprimés avec autant de naturel que de goût et de vérité. On trouve l'éloquence abondante et facile (1) qui est propre

(1) Sponte fluens eloquium. Guill. de Tyr, liv. I, ch. 2.

à saint Bernard, qui est son caractère distinctif, dans tous les monuments oratoires qu'il nous a légués, et dont s'enorgueillirait, certes, une nation policée. Si le plaisir que nous a procuré l'étude de sa vie, la lecture de ses œuvres, de ses lettres si riches d'images et de raison, avait dû surprendre et égarer notre cœur, avait dû nous faire découvrir, à travers un prisme, des beautés qui n'existent réellement pas, ce jugement d'un écrivain qui, dans la question, nous semble devoir faire autorité, parce que ses travaux sont sérieux et sévères, ne nous autoriserait-il pas à persévérer dans le nôtre? « Les beautés comme les défauts que nous
« rencontrons dans les monuments que saint
« Bernard nous a laissés, attestent plutôt la
« culture excessive de l'esprit que les écarts
« d'une imagination barbare. Le rhéteur paraît
« quelquefois à côté de l'orateur, mais il ne l'ef-
« face pas, parce que la vérité du sentiment,
« la grandeur des idées et la vigueur logique
« subsistent sous la recherche de l'expression.
« Pour le langage, il suit l'école de saint Augus-
« tin plutôt que celle de Cicéron. Il cherche
« ses effets non-seulement dans le contraste des
« idées, mais encore dans le rapport des sons

« qui redouble le choc des antithèses.—Comme
« je n'ai pas trouvé une inconséquence dans
« ses doctrines, une souillure morale dans ses
« actes, une tache de sang dans sa vie politi-
« que, je n'hésite pas à voir en lui l'expression
« la plus élevée du véritable esprit chrétien, et
« la plus pure lumière d'un siècle auquel n'ont
« manqué ni les grands talents ni les grands
« caractères (1). »

(1) E. Gérusez, *Essai d'histoire littéraire*, p. 64 et 66.



PRÉFACE DE L'AUTEUR.

La méthode que j'ai suivie pour la composition de l'Histoire de l'empereur Julien souriant à mes goûts, et me paraissant la plus naturelle, je l'ai appliquée à la monographie historique que je publie actuellement. Dans ce dernier ouvrage, plus étendu que le premier, j'ai rattaché les faits aux principaux actes de la vie de saint Bernard, qui fut en contact avec tous les hommes remarquables de son époque; j'ai pensé, en effet, que la narration des rapports existant entre les hommes révèle au mieux la vie particulière de chacun d'eux. L'histoire de l'empereur Julien n'était, à proprement parler, qu'un fragment. Il fut publié, en quelque sorte, à cet état de fragment par la force des circonstances.

L'époque à laquelle vécut saint Bernard est si remarquable, si significative, qu'il convenait de s'en occuper avec quelque détail. Le but que je me suis proposé répond à celui qui a inspiré mes autres travaux; se décelant lui-même, il est superflu de l'indiquer, et je l'aurai atteint si l'histoire de saint Bernard fait sur le lecteur autant d'impression qu'en fit sur moi-même l'étude de l'époque à laquelle il appartient. J'ai recueilli, dans les notes, des portraits, des ju-

gements, des extraits que quelques personnes ne jugeront peut-être pas en rapport convenable avec l'ensemble. M'étant abandonné à mes penchants, j'ai réuni tout ce qui a fait impression sur moi, et désire que ce tout produise sur le lecteur l'effet d'un tableau. Les qualités particulières d'un homme et d'une époque se reflètent souvent de la manière la plus vive dans de simples linéaments; c'est pour ce motif que j'ai recueilli ces matériaux. Je crois avoir rendu service aux lecteurs qui n'ont ni le goût ni le loisir de se livrer à une étude approfondie des sources, en citant fréquemment des passages originaux. Personne ne me blâmera, du reste, de m'être arrêté au sujet que j'ai choisi; et si des hommes au jugement sûr, qui apercevront facilement des défauts dans l'histoire de saint Bernard, ont à décider jusqu'à quel point j'ai atteint mon but, j'attends avec confiance leur critique et profonde et sévère.

HISTOIRE

DE

SAINT BERNARD

ET DE SON SIÈCLE.

LIVRE PREMIER.

1091 à 1130.

Saint Bernard naquit, en 1091, au château de Fontaines, situé non loin de Dijon. Tescelin, son père, issu d'une ancienne famille de Bourgogne, ayant passé une grande partie de sa vie dans les camps, n'avait pu s'occuper de l'éducation de son fils. D'ailleurs, à cette époque, les femmes élevaient en silence leurs enfants, leur inculquaient les premiers principes de religion, et les disposaient puissamment à la vie monastique. Les enfants n'entraient dans le monde qu'à la mort de leur mère; plus tard, venaient-ils à le fuir, c'était pour revenir à leurs premières impressions (1). Aleth de Montbar, mère de notre saint, femme pieuse et d'une foi vive, éleva son fils suivant les mœurs du temps.

(1) Eadmer, *vit. Anselm.* init.— Quand je ne cite pas un auteur je puise généralement mes renseignements chez Mabillon.

Point d'intermédiaire, alors, entre la vie orageuse et dissolue de la haute société et celle du cloître : ce dernier genre de vie devait donc rendre ceux qui l'adoptaient, l'objet d'un très-grand respect. Ce qui prouve combien la vie monastique fut en honneur au douzième siècle, c'est l'admission de princes et de rois puissants dans des communautés religieuses (*fratres adscripti*), pour participer aux prières des moines et en recueillir les fruits. Et, ne voyons-nous pas qu'eux-mêmes se revêtent, avant leur mort, de l'habit de moine. D'ailleurs, passer de la vie du monde à la vie monastique, était considéré, alors, comme un second baptême (1).

Si l'hypocrisie, plutôt qu'une vraie conversion, fit entrer, au moyen âge, certains hommes dans les cloîtres, il faut, toutefois, reconnaître que l'institution fut salutaire ; qu'elle contribua à l'amélioration d'autres hommes, entraînés étourdiment, jusque-là, par leurs passions, et qu'elle amena chez eux un changement de vie (2).

(1) Notre saint s'exprime ainsi à ce sujet : « Unde monastica disciplina meruerit hanc prærogativam, ut secundum baptismam nuncupetur? — Arbitror ob perfectam mundi abrenuntiationem ac singularem excellentiam vitæ spiritualis, quæ præminens universis vitæ humanæ generibus hujus modi conversatio professores et amatores suos angelis similes, dissimiles hominibus facit, et quomodo in baptisate, ita et in sancti hujus secunda quadam regeneratione propositi de tenebris æque non unius originalis, sed multorum actualium delictorum in lumen virtutis evadimus. »]

(2) Les cloîtres devinrent, souvent, pour des criminels, des maisons

Les idées du temps déterminèrent donc la pieuse Aleth à consacrer ses enfants à Dieu dès leur nais-

de discipline. On les empêchait par leur entrée dans ces saints refuges, de nuire non-seulement à la société, mais, par une surveillance et des exhortations constantes, on les faisait encore rentrer en eux-mêmes. A cette époque, de vénérables moines obtenaient, facilement, qu'on leur abandonnât des criminels condamnés à mort, et ils les envoyaient dans les cloîtres. A ce sujet j'anticiperai sur les événements, et je citerai un épisode de la vie de saint Bernard. Se rendant près du comte Thibaut de Champagne, il rencontra un criminel qu'on conduisait au supplice; il se saisit de la corde qui servait à le lier, et se présenta, ainsi, devant le comte qui venait au-devant de lui avec de grandes démonstrations de respect. « Que songez-vous, respectable père, lui dit celui-ci, à sauver un homme qui est déjà un vrai démon? » Mais l'abbé de Clairvaux répondit : « Je n'ai pas l'intention de laisser un si grand criminel impuni. Vous vous proposez de lui faire éprouver, momentanément, la peine de mort; moi, je le crucifierai pendant de longues années et le forcerai à vivre dans un châtement continu. » Le comte de Champagne ne sut que répondre. Notre saint s'étant donc dépouillé de son costume, en revêtit ce criminel, et le reçut dans son couvent, où il vécut encore trente ans (a).

La vie monastique amenait de meilleurs résultats que les pèlerinages à Jérusalem ou ailleurs, ceux-ci n'étant que des actes extérieurs. L'abbé de Clairvaux avait du moins cette opinion, comme l'établit la lettre qu'il écrivit, en 1129, à Alexandre, évêque de Lincoln : « Philippe, votre chanoine, y est-il dit, partait pour aller à Jérusalem, mais il a bien abrégé son chemin; il est arrivé, en peu de temps, au terme de son voyage; en peu de jours, il a fait cette immense traversée, et une heureuse navigation l'a fait aborder, sans danger, au port qu'il désirait; c'est-à-dire, le port du salut après lequel il soupirait. Pour parler avec le Psalmiste, ses pieds sont déjà affermis dans l'enceinte de Jérusalem; celui dont il avait ouï dire qu'il était dans Ephrata (b), il l'a trouvé et adoré dans les champs

(a) Herbert, de Miraculis, lib. II, cap. 15, ap. Massillon opp. Bernard, tom. II, p. 1219.

(b) Ps. CXXI.

sance, et à les vouer à la vie monastique. Une vision qu'elle eut lors de la naissance de Bernard, son troisième fils, vint l'affermir dans cette résolution. Pendant ce songe, elle s'était imaginé qu'elle était enceinte d'un petit chien dont elle entendait les aboiements. Contristée et troublée par ce songe, elle demanda conseil à un moine, qui lui prédit qu'elle mettrait au monde un fils qui défendrait un jour l'Église avec zèle et énergie. Fuyant le faste, contrairement aux usages des femmes de sa condition, ses jours s'écoulèrent, tranquilles et solitaires, dans la société de quelques moines. Peu d'années avant sa mort, sa maison avait

d'une forêt où ses pieds se sont fixés. — La cité dont je parle, n'est pas cette Jérusalem terrestre dont parle saint Paul, laquelle est voisine du mont Sinaï, en Arabie, et qui est esclave avec ses enfants ; c'est la Jérusalem d'en haut, qui est libre et qui est notre mère. Cette Jérusalem, je déclare que c'est Clairvaux (a). »

Pierre le Vénérable s'exprime dans le même sens au sujet d'un laïque, qui, pour se rendre à Jérusalem, s'était fait relever des vœux qu'il avait prononcés à Cluny : « Il est plus méritoire, écrit-il, de servir Dieu durant sa vie dans l'état d'humilité et d'indigence, que de faire avec faste et éclat le voyage de Jérusalem. Si visiter Jérusalem, où marcha autrefois le Seigneur, est chose méritoire, il vaut mieux, toutefois, travailler à son salut pour être admis en sa présence (b). » Il est, cependant, des cas où de zélés promoteurs de la vie monastique en détournent des hommes utiles à la société. Norbert, fondateur des Prémontrés, dissuada Thibaut de Champagne d'entrer dans cet ordre, parce que, dans la position où il se trouvait, il pouvait rendre service à la société en protégeant les indigents et les opprimés (c).

(a) Ep. LXIV.

(b) Ep. XV.

(c) Vie de saint Norbert par un Prémontré de son époque, in actis SS. Junii, t. I.

pris un aspect de plus en plus monastique, car elle s'adonnait aux jeûnes, aux prières, et faisait de nombreuses aumônes. Telle fut la société dans laquelle se passa la jeunesse de saint Bernard. Sa mère, qui, d'après sa vision, le destinait à l'état ecclésiastique, lui fit faire ses premières études à l'école de la cathédrale de Châtillon-sur-Seine. Il répondit à ses espérances, fit des progrès rapides et se passionna, avec toute la fougue de son caractère, pour la solitude et la vie contemplative. Ayant perdu, jeune encore, cette mère qui avait veillé avec tant de sollicitude sur son éducation, ses amis mirent cette circonstance à profit. Ils cherchèrent à l'attirer dans leur société, à éteindre chez lui le goût du cloître, par les plaisirs du monde. Toutefois les plaisirs et les aventures chevaleresques furent sans attrait pour le fils d'Aleth, qui, d'après son caractère et son éducation première, persévéra dans sa conduite. Ses amis durent donc recourir à d'autres moyens de séduction.

Sorties de la barbarie qui caractérise le dixième siècle, les nations se passionnaient alors pour la littérature et la philosophie. Cet enthousiasme se manifestait surtout en France, et sa jeunesse, autrefois livrée au métier des armes, s'adonnait avec zèle à la dialectique. Les compagnons de saint Bernard cherchèrent à mettre à profit ses dispositions pour l'étude, afin de le soustraire à la solitude du cloître. Leurs efforts obtinrent quelques

résultats. Cependant ses premières impressions restaient; il se souvenait de ses conversations avec sa mère, il se rappelait les plans qu'elle avait conçus, et son imagination active se la représentait lui reprochant avec colère une vie dissipée, qui répondait si mal à ses espérances. S'étant un jour rendu auprès de ses frères, dans le camp de l'armée bourguignonne, qui assiégeait le château de Grançay, des idées de cette nature vinrent s'emparer de lui, et l'image de sa mère irritée remplit son âme de crainte. Décidé à embrasser la vie du cloître, il entra dans une église qui se trouvait près de la route, et, élevant ses vœux vers Dieu, il le pria de le fortifier dans sa sainte résolution. Mais il ne se détermina pas seulement à exécuter en personne le pieux projet qu'il avait conçu : il chercha à faire partager ses convictions à ses amis et à ses parents. Entraînés par ses exhortations, quelques-uns d'entre eux suivirent son exemple. L'un de ses oncles, nommé Gauldry, guerrier renommé, seigneur riche en terres, et propriétaire du château de Tuilly, proche Autun, fut le premier à partager ses convictions; puis vinrent ses jeunes frères, à l'exception du second, nommé Gérard. Ce dernier, brave chevalier, respecté et chéri pour sa bonté et son courage, considéra la résolution prise par son frère comme étant intempestive, et il repoussa ses exhortations. Saint Bernard montra, déjà, dans cette circonstance

cette confiance ardente qui lui fut naturelle, et qui, dans la suite, devait lui faire exécuter de si grandes choses. « Je n'ignore pas, lui dit-il, que le malheur seul te ramènera à d'autres sentiments. » Puis, étendant la main vers lui, il continua : « Bientôt un temps viendra, où, ayant le côté percé d'un coup de lance, tu ouvriras ton cœur aux conseils salutaires que tu dédaignes maintenant. » Plus tard, Gérard fut effectivement blessé d'un coup de lance et fait prisonnier. Quand il obtint sa liberté, il se fit moine. C'est ainsi que de fortes impressions agissent sur des hommes égarés dans le tourbillon du monde, les font rentrer en eux-mêmes, et leur font adopter un genre de vie diamétralement opposé à celui qu'ils avaient eu jusqu'alors (1).

Quand Bernard se réunit, pour la première fois, à ceux qui avaient adopté ses plans, il se rendit avec eux dans une église où le prêtre lisait, justement, l'extrait suivant de l'épître de l'apôtre Paul aux Philip-

(1) Cette observation peut s'appliquer au vénérable Norbert, très-consideré à la cour de l'Empereur et de l'archevêque de Cologne, où, comme prêtre séculier, il passait sa vie au milieu des plaisirs. Étant allé à la chasse avec ses serviteurs, il fut surpris par un terrible orage, eut son cheval tué sous lui par la foudre, et resta étendu à terre, sans connaissance, pendant une heure. Sauvé par la divine providence, il fut saisi de terreur en songeant à sa vie passée; il prêcha la réforme des mœurs de son époque, se retira, en 1120, dans le vallon solitaire de Prémontré, qu'il reçut de saint Bernard, et y fonda l'ordre des chanoines réguliers de ce nom.

piens (1) : « Dieu est fidèle, et celui qui a commencé la bonne œuvre, l'achèvera et la rendra parfaite jusqu'au jour de Jésus-Christ. » Ces paroles retentirent dans le cœur de notre saint comme une voix céleste qui l'engageait, ainsi que ses amis, à la persévérance. Elles l'inspirèrent : aussi, après un discours éloquent, déterminat-il encore diverses autres personnes à abandonner le monde. Quelques-unes d'entre elles étant mariées, il prit, plus tard, des mesures pour qu'un couvent de nonnes fût érigé pour leurs femmes, à Juilly, dans le diocèse de Langres, couvent qui acquit bientôt de grandes richesses et une grande considération (2).

Saint Bernard vécut pendant six mois, en communauté avec ses compagnons, dans une maison de Châtillon. Il voulait leur donner le temps de mettre ordre à leurs affaires, et accroître le nombre de ses adhérents. En Bourgogne, celui qui avait l'intention de se faire moine, tenait cette résolution secrète jusqu'à l'accomplissement des vœux. Chacun n'étant pas dans des conditions favorables pour renoncer aux jouissances du monde, et cette renonciation n'étant, souvent, chez quelques personnes, que le fruit d'une

(1) Chap. I, l. 6.

(2) Ce monastère, appelé Billette, et où se retirèrent les femmes des compagnons de saint Bernard, et Herbeline, sa sœur, est considéré, par les historiens, comme étant la première maison des religieuses de l'ordre de Cîteaux. (T. V.)

disposition passagère, cette discrétion était nécessaire pour que ces personnes ne fussent pas détournées de leur premier projet. La résolution prise par les compagnons de saint Bernard eut d'autant plus de retentissement, que, parmi tous ces hommes, jeunes et vieux, qui se déterminèrent à renoncer à leurs biens, aux honneurs et à leur famille, aucun ne manifesta de l'hésitation pendant le long espace qui s'écoula entre la conception du projet et sa mise à exécution. L'éloquence et l'énergie d'un jeune homme de vingt-trois ans avaient amené ce résultat. Craignant, cependant, les séductions du monde sur quelques-uns de ses compagnons, il se hâta de leur couper toute retraite. Quand il s'éloigna, avec ses frères, de la maison paternelle, Guy, l'aîné, dit au plus jeune, nommé Nivard, enfant qui s'amusait dans la rue : « Tout notre héritage t'appartient. » A quoi celui-ci répondit, avec une naïveté enfantine : « A vous donc le ciel, et à moi la terre : ce partage est trop inégal ! »

Bernard et ses amis ne firent pas choix d'un couvent riche et célèbre, comme l'était celui de Cluny, dont les abbés jouissaient de grands honneurs auprès des papes et des rois. Ils jetèrent les yeux sur un couvent pauvre, ne comptant que peu de membres par suite de la sévérité de la vie ascétique qu'on y menait. C'était Cîteaux (*Cistercium*), fondé, en 1098, dans un aride désert de l'évêché de Châlons-sur-Saône, par

Robert, gentilhomme champenois et premier abbé de Molême (1). La dissolution qu'il avait remarquée dans un grand nombre de couvents, avait déterminé celui-ci à s'y fixer avec vingt et un religieux de son ordre, pour suivre, à la lettre, la règle austère des bénédictins. Étienne Hardingue, d'origine anglaise et second successeur de Robert, se trouvait à la tête de ce couvent, quand Bernard y entra, en 1113, suivi de plus de trente compagnons. Déjà, lors d'un premier séjour dans ce couvent, il avait produit un étonnement général par sa facilité à se concentrer et à dominer ses sens. Plus tard, sous l'impression de ces lieux sauvages, il écrivit à Henri de Murdach, professeur distingué de théologie spéculative, une lettre dans laquelle on remarque le passage suivant : « Ah ! croyez-en mon expérience, vous trouverez dans nos forêts, quelque chose de plus rare que dans les livres ; les arbres et les rochers vous donneront des enseignements supérieurs à ceux des

(1) Il paraît que l'austérité des serviteurs de Dieu, retirés à Cîteaux, en 1107, sous Étienne, pour réformer l'ordre de Saint-Benoît qui perdait de sa pureté primitive, était telle, qu'elle leur donnait peu d'espoir d'avoir des successeurs. La joie y fut donc grande lors de l'arrivée de Bernard, et Hortius dit, à cette occasion, que cette maison semblait avoir reçu, en ce jour, cette réponse du Saint-Esprit : « Ré-
« jouis-toi, stérile, fais éclater ta joie et tes cris, toi qui n'enfantais
« point, car, celle qui est abandonnée aura beaucoup plus d'en-
« fants que celle qui a un mari, et tu verras les enfants de tes en-
« fants dans la suite de plusieurs âges. » (Th. Vial.)

maîtres les plus habiles (1). » Quand il travaillait aux champs, son esprit planait, en toute liberté, au-dessus des choses terrestres, et, dans la suite, il répéta souvent que c'était dans les forêts et dans les champs, par la contemplation intérieure et par la prière, qu'il était parvenu à interpréter les passages de l'Écriture, et à obtenir la connaissance des choses divines. Il disait qu'il n'avait eu d'autres maîtres que les hêtres et les chênes.

Sa réputation attira à Cîteaux un grand nombre de nouveaux religieux. Le cloître ne fut donc bientôt plus assez étendu pour les contenir tous, ce qui détermina le saint abbé à fonder deux autres couvents, dont des donations pieuses firent les frais. La célèbre abbaye de Clairvaux (*Claravallis*), qui contribua si puissamment à la considération et à l'extension de l'ordre de Cîteaux, fut fondée peu de temps après. Le chevalier Hugues de Champagne (2), que sa piété avait déjà conduit au saint sépulcre, et qui était ensuite entré

(1) Ep. 106.

(2) Il ne faut pas confondre ce seigneur avec Hugues des Payens, qui vécut à la même époque que lui, et qui fut le premier grand maître de l'ordre des templiers. Déjà, avant la constitution de cet ordre, Hugues de Champagne, pour exécuter un vœu, avait voulu rompre son mariage et se rendre à Jérusalem pour combattre les infidèles. Ives de Chartres l'engagea à peser cette résolution, qui pouvait, selon lui, paraître louable aux hommes, mais que Dieu envisagerait, peut-être, sous un autre aspect. En effet, il s'agissait de savoir s'il était permis à Hugues de contracter, de son propre mouvement, un vœu qu'il ne pouvait exécuter qu'en violant la loi établie par Dieu. Il ne pouvait user de l'autorisation qui lui avait été donnée, à cet égard, par son épouse qu'autant

dans l'ordre des templiers, avait fait don, à cet usage, à l'abbé Hardingue, d'une vallée inculte et sauvage, couverte de ronces et d'épines, et située dans l'évêché de Langres. Repaire de brigands, qui répandaient la terreur dans le pays, elle avait été nommée vallée d'Absinthe (*vallis Absinthialis*); puis, après leur destruction, Clairvaux (*Claravallis*). On serait tenté de croire, avec les historiens anciens, que ce lieu fut ainsi appelé, pour avoir été transformé en un cloître, mais il résulte de l'acte de donation, rapporté par Chifflet (1), qu'avant cette donation il était déjà connu sous ce nom.

Bernard n'était moine que depuis environ trois ans, quand il fut nommé, en 1115, abbé de Clairvaux. Il n'avait, alors, que vingt-cinq ans, et son excessive maigreur lui donnait plutôt l'aspect d'un mort que d'un vivant. Accompagné d'un cistercien vigoureux, nommé Elbodon, il se présenta devant le célèbre dialecticien Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne, pour se faire ordonner abbé, l'évêché de Langres, à qui cette ordination appartenait, étant vacant. Il était vêtu si pauvrement, et il était si défait par les austérités, qu'il

qu'elle émanerait de sa libre volonté. — Ivo Carnot, ép. 45. — Saint Bernard adressa, en 1125, à ce même Hugues, une lettre dans laquelle il le félicitait de s'être fait, de comte qu'il était, soldat de l'ordre des templiers, et de s'être voué à la pratique de la pauvreté religieuse.

(1) *Bernardi genus illustre assertum*, p. 672.

inspira généralement du mépris aux religieux et autres gens de la suite de l'évêque. Mais celui-ci reconnut et apprécia son mérite; il devint son ami et son admirateur le plus chaud, car il vit bien que ce corps épuisé renfermait, sous cet humble extérieur, une âme vivace. Il étendit sa renommée auprès des autres évêques.

Livré, à Clairvaux, à une vie purement ascétique, la santé de saint Bernard, déjà très-mauvaise, se délabra complètement. Guillaume de Champeaux, qui redoutait, pour lui, les conséquences de ce genre de vie, se fit, alors, autoriser par le chapitre cistercien à le surveiller pendant un an. Il fit bâtir pour lui une habitation en dehors du cloître, et saint Bernard, forcé de s'abstenir, pendant un an, de toute participation aux affaires, fut confié aux soins d'un homme qui s'acquittait assez mal de sa mission. Mais, dès que le saint abbé vit arriver le terme du repos qui lui avait été imposé, dès qu'il fut rentré dans l'exercice de ses fonctions, il reprit son premier genre de vie, et édifia, de nouveau, le cloître par son exemple. Des hommes appartenant, pour la plupart, à la haute société, et qui avaient, autrefois, joué un rôle brillant, attirèrent donc en peu d'années, par un travail pénible et une abnégation ascétique, la prospérité et la richesse sur Clairvaux et ses environs. Cette richesse des cloîtres était, on le reconnaîtra, nécessaire aux nations, car les moines savaient en faire usage et

nous voyons qu'au temps de grandes disettes, ils nourrissaient des centaines de malheureux. Une famine s'étant fait sentir en Bourgogne, des indigents se transportèrent, en grand nombre, à Clairvaux. Le supérieur, n'entrevoiant pas la possibilité de les nourrir tous, en choisit deux mille, qu'il reconnut au moyen d'un signe particulier (*accepit sub signaculo*), et il s'engagea à leur remettre à tous les mêmes secours : quant aux autres, il leur fit des aumônes moins considérables. Il enseigna aussi à son ami le comte Thibaut, à faire avec sagesse ses aumônes, afin, dit-il, que, portant toujours de nouveaux fruits, elles puissent se renouveler sans cesse (1).

L'un des contemporains de saint Bernard, qui écrivit l'histoire de sa vie, nous retrace, de la manière la plus exacte, l'impression que faisaient sur les hommes, Clairvaux et sa règle : « C'était, dit-il, un lieu désert, entouré de forêts sombres et de montagnes. En descendant la montagne, l'on voyait chacun travailler dans cette vallée, car les hommes qui l'habitaient ne restaient jamais oisifs. Vers le milieu du jour, on y trouvait la tranquillité de la nuit, inter-

(1) V. Joh. Eremit, *vit. Bernard.*, lib. II, n° 6. Apud Mabil., t. II.— L'abbaye de Prémontré, fondée par Norbert, se chargea, en son absence, pendant une disette, de l'entretien de cinq cents pauvres, et, dans une circonstance analogue, le vénérable évêque Hugues de Grenoble vendit tous les vases précieux de son église pour nourrir les malheureux. Du reste, le clergé travaillait particulièrement à inculquer les sentiments de bienfaisance.

rompue, seulement, par le bruit des travailleurs et le chant des louanges adressées à Dieu. Ce calme inspirait un respect tel aux laïques qui passaient près de là, qu'ils craignaient de parler de choses autres que de choses saintes. »

Cependant, les grandes austérités auxquelles se livrait saint Bernard, avaient fini par l'affaiblir à un tel point, qu'il se vit, de nouveau, dans la nécessité de relâcher de sa sévérité. Ne pouvant suivre rigoureusement la règle, il se retirait du couvent quand sa présence n'y était point absolument nécessaire, et occupait alors une habitation particulière. Plus tard, il se plaignit d'avoir soustrait son corps au service qu'il devait à ses frères; de l'avoir affaibli et usé dans la chaleur inconsidérée de la jeunesse. Et cependant, il faisait une si grande impression sur ceux qui le voyaient et qui l'entendaient parler, que l'historiographe de sa vie rapporte que les Allemands, qui ne comprenaient pas son langage, étaient touchés jusqu'aux larmes quand ils l'écoutaient (1). Il n'avait donc pas à regretter cette faiblesse de corps, qui contribuait si puissamment à fortifier l'action de son esprit (2). Cette supériorité d'esprit, sous une

(1) Peut-être saint Bernard prêchait-il en langue franque, qui était alors comprise par les peuples des bords du Rhin et par ceux d'une partie de l'Allemagne. C'est du moins l'opinion de Wilken. Voyez *Geschichte der Kreuzzuge*, lib. III, cap. 10. (T. V.)

(2) Nous ferons remarquer, comme preuve de son activité, que,

chétive enveloppe, put faire croire à ceux qui le virent et l'entendirent parler dans des circonstances remarquables, que Dieu lui avait donné la force de dompter les lois de la nature. Cette idée, déjà généralement répandue de son vivant, et qu'il partageait, inspira, peut-être, à ce saint, cette confiance ardente qui lui présageait des miracles pour l'accomplissement de ses désirs. Cependant, il vivait moins éloigné du monde que par le passé, sa solitude devenait moins rigoureuse, car la vénération générale attirait, déjà, auprès de lui des personnes de toutes conditions. Une vie active lui était nécessaire; mais, comme, par sa position, il ne pouvait s'y abandonner, il cherchait à agir par ses discours, sur les individus avec lesquels il était en rapport, prenait une part très-vive à toutes les grandes affaires, et parlait à chacun son langage.

Pendant cette première période de sa vie, il établit des relations continues, tant en France qu'à l'étranger, avec les chefs des États et de l'Église: déjà il était consulté dans les grandes et les petites affaires. Nous voyons qu'il s'éleva, avec sévérité, contre les désordres, les abus et les vices qui affligeaient l'Église; qu'il exhorta, avec une énergique dignité, quel-

lors de sa mort, il existait en France, en Espagne, en Hollande, en Angleterre, en Savoie, en Irlande, en Allemagne, en Hongrie et en Suède, plus de cent soixante couvents issus de Clairvaux. Ces diverses fondations religieuses le mirent naturellement en rapport avec des princes, des ecclésiastiques distingués et des laïques de ces contrées.

ques personnes à se conformer, dans leur genre de vie, à ce que commandait la religion; qu'il travailla à agrandir l'ordre auquel il appartenait, à accroître la considération dont il jouissait; qu'il intercédâ auprès des grands en faveur des opprimés et des malheureux; qu'il défendit contre des rois l'indépendance de l'Église, et blâma librement les papes quand ils compromirent les intérêts de celle-ci.

Cette grande activité extérieure ne troubla, toutefois, pas sa vie intérieure, qui fut toute contemplative. Pour en donner un exemple, je citerai le passage suivant de la lettre qu'il adressa (1125) à Guignes, prieur de la grande Chartreuse : « La charité est une loi parfaite, parce qu'elle ne se réserve rien, qu'elle ne s'approprie rien, et qu'elle rapporte tout à Dieu. Hé! pourrait-il y avoir la moindre souillure dans les choses qui sont toutes à Dieu? Oui, la loi du Seigneur qui est sans tache, c'est cette admirable charité qui s'oublie entièrement pour ne s'occuper que des autres. Nous l'appelons loi du Seigneur, soit parce qu'elle est la vie même de Dieu, soit parce que Dieu seul peut nous la donner. Et, ne soyez pas étonné que j'ose dire que Dieu vit de cette loi; car la charité n'est-elle pas la vie de Dieu? N'est-il pas lui-même charité? N'est-ce pas la charité qui conserve en Dieu cette ineffable unité, dans cette incompréhensible Trinité des personnes, et n'est-elle pas le lien éternel qui les unit? Et, qu'on n'aille pas se figurer ici, que je prenne la charité pour une simple

qualité ou une chose accidentelle. S'il en était ainsi, je dirais qu'il y a en Dieu quelque chose qui n'est pas Dieu; ce qui serait un horrible blasphème. J'entends donc ici par charité, l'essence même de Dieu, fondée sur ces paroles si connues de saint Jean : « Dieu est charité. »

« L'esclave et le mercenaire se font une loi à eux-mêmes; mais, qu'elle est différente de celle du Seigneur! Le premier se fait sa loi en n'aimant pas Dieu, et le second en aimant quelque chose de plus que Dieu. Mais, leurs lois, bien que contraires à celles du Seigneur, lui sont néanmoins sujettes; car s'ils ont pu se faire une loi particulière, il leur a été impossible de la soustraire à l'ordre immuable que la loi de Dieu a établi. Or, cette loi qu'ils se sont faite, ils l'ont faite au moment même où ils ont préféré leur volonté particulière à la volonté générale et éternelle de Dieu. — Pour punir ces prévaricateurs, la charité leur fait sentir d'une manière accablante, que, tout opposés qu'ils sont à Dieu, ils n'ont pas cessé de dépendre de lui, puisqu'ils n'ont pu et ne pourront jamais échapper à la justice de sa loi; qu'ils ne goûtent et ne goûteront ni les douceurs de ses lumières, ni les plaisirs de sa paix, ni les avantages de sa gloire (1). »

Si la grande activité extérieure de saint Bernard ne lui permit pas d'atteindre à cette contemplation pro-

(1) Ep. XI.

fonde et absolue que nous rencontrons chez d'autres mystiques, qui se développent tranquillement en eux-mêmes, il chercha cependant, il faut le reconnaître, à faire partager aux autres, par ses discours et par ses écrits, les impressions qu'il éprouvait. La tendance pratique et la sensibilité étaient dominantes chez lui, mais, d'après la rhétorique de l'époque, elles dégénéraient souvent en affectation.

Au douzième siècle, l'administration de la justice était, en quelque sorte, livrée à l'arbitraire des grands. Un vassal du comte Thibaut de Champagne fut, d'après ce principe, exilé sans enquête préalable, et pour une faute dont il prétendait pouvoir se justifier. Ses biens avaient été confisqués; lui-même, sans moyens d'existence et sans asile, errait à l'aventure, après avoir abandonné sa femme et ses enfants, plongés dans la misère. Ceux-ci s'adressèrent à saint Bernard, le prièrent d'intervenir en faveur de ce malheureux, et de faire en sorte qu'il fût écouté par le comte. Saisi de pitié, le saint chargea d'abord les deux abbés les plus considérés de son ordre, de parler de cette affaire au comte, qui vénérail l'Église. N'ayant pu obtenir, par leur intermédiaire, ce qu'il désirait, il écrivit, lui-même, à Thibaut: « Si je vous eusse demandé de
« l'or, de l'argent ou des choses de même nature, je
« l'eusse obtenu; car, sans avoir fait de démarches, j'ai
« été comblé des bienfaits de votre libéralité. Et pour
« quoi donc serais-je indigne d'obtenir la faveur

« que je vous demande, non dans l'intérêt de ma
 « cause, mais pour la gloire de Dieu ; non pour
 « moi, mais bien plutôt pour vous-même? — Dieu a
 « dit en effet: *Le temps viendra où je jugerai les justices*
 « *mêmes* (1). Or, s'il doit juger les justices, combien
 « plus rigoureusement ne jugera-t-il pas les injustices
 « des hommes! Tremblez en songeant à cet oracle :
 « *Vous serez mesuré avec la mesure dont vous vous*
 « *serez servi pour mesurer les autres* (2). Ignorez-vous
 « donc qu'il est infiniment plus facile à Dieu de vous
 « priver de l'héritage céleste, qu'à vous, de dépouiller
 « Humbert de ses terres et de ses biens? Je sais que,
 « dans des causes où le crime est tellement manifeste
 « que la compassion ne puisse s'exercer qu'au détri-
 « ment de la justice, vous devez, malgré vous, et en
 « tremblant, user d'une juste vengeance; mais, lors-
 « qu'un criminel n'est point convaincu du crime
 « qu'on lui impute, lorsqu'il a des moyens de justifi-
 « cation, vous devez l'écouter et vous réjouir qu'il
 « puisse fournir à votre clémence, une occasion de
 « se signaler sans blesser la justice. »

Cette lettre fit impression sur le comte, qui, après avoir examiné de nouveau l'affaire, déclara Humbert innocent et fit rapporter la sentence rendue contre lui. Toutefois des ennemis puissants, et qui avaient profité de la confiscation, empêchèrent l'effet de cette réha-

(1) Ps. LXXIV.

(2) Matth. VII, 2.

bilitation. L'abbé de Clairvaux se vit donc, de nouveau, dans la nécessité d'écrire plus énergiquement à Thibaut. « Je crains, en vérité, de vous déplaire, lui mande-t-il, mais, ne dois-je pas craindre davantage d'irriter Dieu, en n'osant pas vous écrire en faveur d'un malheureux? Je ne puis refuser ma compassion à une veuve, veuve du vivant de son mari, et à de pauvres enfants, orphelins du vivant de leur père. — Je vous conjure d'empêcher que l'impie ne se prévale de l'affliction et de la perte du pauvre, et d'ordonner, ainsi que vous avez eu la bonté de le promettre au seigneur Norbert et à moi-même, qu'on restitue, incessamment, à la femme et aux enfants de Humbert, les biens dont le malheur qui l'a frappé l'a privé lui même (1). »

Le même Thibaut de Champagne, dont il est question ici, avait cherché à faire cesser, dans ses États, les duels juridiques, sources de grands malheurs et d'un arbitraire scandaleux. Mais, pour extirper cet usage barbare, il avait fait appliquer des punitions inhumaines à ceux qui violaient les ordonnances rendues sur la matière. Un particulier ayant succombé dans un combat singulier, il lui avait fait crever les yeux; les gens attachés à son service lui avaient enlevé, en outre, tous ses biens. Saint Bernard agit aussi en sa faveur. « Il est juste et

(1) Ep. XXXIX.

charitable, écrivit-il au comte, de laisser à ce malheureux de quoi entretenir sa triste et misérable existence. Du reste, il serait inique qu'on enlevât ses possessions à ses enfants, et qu'ils portassent la peine de la faute de leur père (1). »

Quoique le saint eût de grandes obligations au comte Thibaut, qu'il eût beaucoup à attendre de sa bienveillance, il ne se relâcha point en sa faveur de ses principes, et il lui refusa tout service en opposition avec eux. Sous le pontificat d'Eugène, auprès duquel l'intercession de saint Bernard était toute-puissante, ce prince l'avait prié de faire obtenir à son fils Guillaume, une dignité ecclésiastique; il refusa, et l'avertit que les dignités et les charges de l'Église ne devaient être accordées qu'aux personnes en état de remplir dignement leurs devoirs, et non point à des enfants auxquels elles ne pourraient être conférées sans une injustice criante.

Chez quelques hommes, les idées spirituelles se confondent, sous certaines formes, avec les idées temporelles, mélange qui produit, en eux, une lutte constante. Dans cet état, si l'homme n'est pas constamment en garde contre lui-même, s'il se fatigue de la lutte, un

(1) Ep. XXXVII-XXXVIII. Ces lettres, qui du reste ne paraissent pas être les premières qui aient été écrites pour cet objet, bien qu'on n'en trouve pas d'antérieures dans Mabillon, sont de 1128. Les écrivains de l'époque donnent les plus grandes louanges à Thibaut, qui mourut en odeur de sainteté, en 1152, et fut enterré à Lagny-sur-Marne, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. (Th. V.)

élément étranger se développe, de plus en plus, en lui, étouffe le naturel, et change à tel point son être, que ce qui devrait être le moyen, devient le but, que ce qui devrait être l'auxiliaire devient la partie dirigeante. Cette marche est constante, car la nature humaine est invariable; il en résulte que les institutions humaines se transforment et s'épurent en s'élevant progressivement à travers une corruption qui est permanente. Quand les institutions de l'Église, sortie de l'état de servitude où elle était précédemment plongée, commencèrent à se répandre dans le monde, elles se confondirent donc, de plus en plus, avec l'élément dominant, aussi les moyens mis à la disposition de ses serviteurs pour agir extérieurement sur les hommes, furent-ils considérés par un grand nombre d'entre eux, comme étant le but. Cependant n'oublions pas qu'aux premiers temps de la barbarie du moyen âge, la corruption vint particulièrement des princes, habitués à une domination absolue sur tout ce qui se trouvait dans leurs domaines. Ceux-ci s'emparaient des biens des églises, que les premiers fondateurs avaient en grande partie acquis par leur abnégation et leurs sueurs, et ils donnaient à leurs favoris, ou vendaient aux plus offrants les hautes charges ecclésiastiques. Les personnes qui obtenaient de la sorte des dignités spirituelles, les considéraient donc comme objet de produit, et elles étaient soumises à l'influence des princes, dont elles devenaient forcément les créatures. Ce fut un

malheur né de la force brutale de l'époque. Il inspira à des hommes énergiques, placés à la tête de l'Église (tel Grégoire VII, qui, si la vie du cloître avait fait taire en lui quelques-uns des sentiments les plus doux de l'humanité, était tout au moins incapable d'un bas égoïsme), la pensée d'affranchir les emplois ecclésiastiques de toute influence temporelle, même dans les questions de forme, et de faire de l'Église, un corps indépendant placé sous un chef particulier. Mais, dans cette circonstance, des résultats ne pouvaient être obtenus que par des luttes, car, les chefs de l'Église étaient des hommes d'autant plus exposés à la corruption qu'ils étaient haut placés.

Pendant longtemps les règlements et les ordonnances rendus à l'effet de ramener le clergé à sa véritable destination furent sans résultat. Les causes qui autrefois engendraient la corruption, faisaient annuler, en partie, les mesures salutaires, ou s'opposaient à leur véritable application. Telle était la situation du clergé, qui aurait dû être étroitement uni aux évêques. Plus tard, quand, en masse, il se rendit indépendant de ceux-ci, chacun conserva par-devers soi, sans se préoccuper de l'évêque, la portion des revenus ecclésiastiques affectée à sa charge.

Bon nombre de laïques de distinction se mirent en possession de prébendes, qu'ils rendirent souvent héréditaires dans leurs familles. Incapables de remplir les fonctions qui leur étaient confiées, ils ne son-

geaient qu'à leurs intérêts, et chargeaient des ecclésiastiques nomades, d'exécuter, à leur place, les cérémonies extérieures du service divin. La rudesse des mœurs, la paresse et le luxe, vices dominants alors dans les classes élevées, s'emparèrent du clergé, et les papes eurent beau rendre un grand nombre d'ordonnances synodales contre la simonie, le luxe, la dissipation et la vie mondaine des clercs, l'égoïsme sut toujours s'y soustraire. Ce mal devait surtout soulever les hommes pieux qui voyaient la plus sainte vocation devenir un moyen scandaleux de lucre, et qui voyaient l'administration de l'Église, livrée à des mains incapables, compromettre un grand nombre d'âmes. Un vif enthousiasme s'empara donc d'eux à l'idée de rendre l'Église indépendante, c'est du moins ce qui résulte des écrits de Gérard de Reichersberg.

« Pourquoi, dit-il (1), celui qui aura acheté un évêché
 « quelques centaines de marcs d'argent, ne vendrait-il
 « pas, pour réparer les pertes qu'il a pu faire, toutes
 « les dignités ecclésiastiques qui en relèvent? Et pour-
 « quoi les abbés et les prévôts, qui auront été ainsi
 « installés, ne mettraient-ils pas tout en vente, et la
 « permission d'enterrer, et la place où l'inhumation
 « aura lieu? » Jean de Salisbery (2) nous signale aussi

(1) De statu Ecclesiæ sub Gregorio VII nonnullisque sequentibus pontific. Ed. Gretzer. Ingolstad, 1611, c. 10.

(2) Policratico, I, VII, c. 17, 19.

les nombreux moyens mis en usage par les nobles et les riches, pour s'emparer des dignités ecclésiastiques; il nous montre la ruse et la bassesse des religieux, eux-mêmes, pour échapper aux ordonnances rendues contre la simonie, et il cite, dans ce genre, un singulier exemple de fourberie. « Plusieurs religieux convinrent, écrit-il, de remettre une certaine somme au cardinal Robert, pour obtenir un évêché devenu vacant. Le scandaleux contrat ayant été dressé authentiquement, il ne s'agissait plus que de faire procéder, pour la forme, à l'élection, aussi chaque acquéreur se croyait-il, déjà, paisible propriétaire de la charge. Cependant, le collège électoral réuni, le chancelier publia les conventions arrêtées avec chaque aspirant, et demanda l'avis des évêques. Tous les concurrents, convaincus de simonie, furent déclarés indignes d'obtenir l'évêché, et un pauvre moine fut régulièrement appelé à le diriger. Toutefois, malgré la vigueur avec laquelle les papes s'opposèrent, depuis Grégoire VII, à l'influence des princes dans la nomination aux charges ecclésiastiques, ils ne purent limiter l'autorité despotique de ceux-ci, parce que leurs favoris leur répétaient sans cesse qu'ils n'étaient point assujettis aux lois, et que leur volonté en tenait lieu (1). »

(1) Voyez Joh. Salisb. I, VII, cap. 20. Il met en parallèle les principes despotiques des princes et les principes de l'Église. Comme on

Cette corruption du clergé, résultat d'une corruption déjà ancienne, mais qui paraît plus choquante à l'époque dont nous parlons, fit naître chez des hommes de bien un vif désir de ramener l'Église à sa destination spirituelle. Saint Bernard était de ce nombre; mais, connaissant l'espèce humaine, il n'afficha point, pour la réforme, le zèle turbulent de Gérard de Reichesberg (1). Il se borna à punir, sans acception

soutenait que les lois d'état devaient être exécutées avant toutes les autres, il répondit : « Ces lois n'étreignent que les faibles, et ne font qu'amollir les forts. » Il était donc nécessaire qu'il s'élevât une autorité qui pût maintenir le droit contre l'arbitraire, abaisser les grands et permettre aux faibles et aux opprimés d'espérer un appui.

(1) Gérard s'éleva, avec force, contre les prêtres irréguliers, qu'il nommait *Hippocentauros*, parce qu'ils unissaient la vie mondaine des laïques au caractère religieux. Il pensait qu'il serait impossible de remédier au mal qui rongait l'Église, aussi longtemps que le peuple serait convaincu qu'il était permis à ces prêtres irréguliers d'exécuter les mystères du sacerdoce, de convertir le pain et le vin, et de remettre les péchés. Bien que le genre de vie de ces prêtres fût peu respectable, ils inspiraient au peuple une certaine crainte; il les considérait comme étant les médiateurs entre les hommes et Dieu; et cette croyance était pernicieuse pour la religion et la morale, car elle tendait à accréditer, de plus en plus, l'opinion qu'il fallait chercher en dehors de l'homme des moyens de réconciliation avec Dieu, moyens indépendants du sentiment intérieur. Les hommes pieux, reconnaissant l'abus de cette opinion, cherchèrent à désabuser le peuple; mais, en travaillant dans ce but, ils se mirent en opposition avec le dogme catholique de l'efficacité des sacrements. Gérard voulait que tous les sacrements administrés par ces prêtres nomades fussent déclarés inefficaces, afin de leur enlever toute considération, et de les empêcher de tromper les hommes par de prétendus miracles, comme le faisaient les magiciens au temps de Pharaon. Dans la dédicace de l'épître qu'il adressa à saint

de personnes, les crimes et les méfaits, et chercha, par ses exhortations et ses exemples à déterminer quelques hommes d'une condition élevée à changer de conduite

Bernard sur la simonie (ap. Mariene et Durand, *Thes. nov. anecdot.*, t. V, p. 1459), nous trouvons le passage suivant : « Vos inter diversas et adversas mundi partes ita vos medios soletis exhibere, ut neque affirmantes neque infirmantes prænotatum sensum adjuvetis, ob hoc forsân, quia vos cum Helia declinando insidias Jezabelis in spelunca silentii super hac quæstione vultis latere, captata vobis ac vestris quadam securitate, quam non possetis habere, si quemadmodum de peccato ac justitia mundum arguitis, ita quoque de judicio eum velletis arguere, astruendo scilicet quod princeps hujus mundi non solum in se ipso, sed etiam in quibusdam membris suis, jam judicatus est. Quod cum ita vel sit, vel vobis esse videatur, gaudemus quidem de vestra securitate, gaudemus vobis omnes homines esse amicos, etiam ipsos christianæ religionis inimicos, dummodo vos constat, eorum pravitatibus inimicari, quantumlibet vos sentiatis ab eis amari. Sed multum per omnem modum nos illi exhilarant, qui cum Helia non solum latitare, sed et cum eodem solent in hoc se manifestare, ut sacrificia falsorum prophetarum annihilent et eosdem spiritus gladio jugulent. »

Géraut, cet homme estimable qui soutint ses principes avec tant de zèle et de fermeté, s'attira l'animadversion de son évêque, lorsqu'il dirigeait l'école d'Augsbourg. Plus tard, il fit des sorties véhémentes contre l'empereur Henri V, qu'il considérait comme étant un ennemi de l'Église. Il réconcilia aussison évêque avec le pape Calixte II; puis, mécontent de la vie mondaine que menaient les religieux de son diocèse, il renonça au revenu de ses prébendes, et prit une condition obscure dans le monastère de Reitenbach en Bavière. L'évêque Chuno le plaça, plus tard, à la tête du presbytère de Cham : la vivacité avec laquelle il combattit le parti de l'empereur Conrad, excommunié par le pape, lui attira de nouvelles persécutions, qui le forcèrent à abandonner cette charge. Ayant attiré l'attention d'Innocent II par son zèle à soutenir la hiérarchie, ce dernier le manda à Rome, pour l'utiliser, sans doute, dans la question du schisme qui divisait l'Église. Ce pontife le recommanda à l'archevêque Conrad de

et à embrasser la vie spirituelle. L'archevêque Henri de Sens, très-consideré parmi les prélats français, courtisan ecclésiastique flattant les inclinations des princes, lui fournit bientôt une occasion. Subjugué par les exhortations de quelques pieux évêques, il avait résolu de changer de conduite, et avait choisi pour guide et conseil, le pieux évêque Godefroi de Chartres, homme de désintéressement, de modération et d'expérience. Saint Bernard ayant appris cette conversion, témoigna à l'archevêque la douleur que lui avait causée son ancien genre de vie, sa joie de le voir revenir à d'autres sentiments. Il lui rappela les devoirs attachés à sa charge, lui montra les crimes et les abus dont gémissait l'Église, et lui expliqua, à cette occasion, le but et la cause de son *traité sur les mœurs et les devoirs des évêques* (1).

D'abord il lui traça le tableau du véritable ecclésiastique, qui, remplissant dignement les fonctions sacrées du sacerdoce, devenait le modèle de sa communauté, en exécutant avec soin les devoirs importants de sa charge. « Dans ces conjonctures pénibles et affligeantes, lui dit-il, j'ai rappelé à ma mémoire ces paroles du Psalmiste : Ceux qui descendent

Salzbourg, qui, partageant les opinions de Gérard, ne souffrait point dans son vaste diocèse de prêtres mercenaires, et qui le nomma prévôt du couvent de Reichersberg, où il mourut à l'âge de soixante-seize ans. (V. Chronic. Reichersp. collect. et evulgat. per Christoph. Gewold.)

(1) In opp. Bernard. Ed. Mabillon, A. I, p. 468.

« sur mer dans les navires, et qui travaillent au mi-
« lieu des grandes eaux, montent tantôt jusqu'au
« ciel, descendent tantôt jusqu'au fond des abîmes.
« Aussi leur âme tombe-t-elle en défaillance à la vue
« des maux effroyables dont ils sont menacés; ils
« sont troublés et agités, comme un homme qui est
« ivre, et leur sagesse les abandonne totalement (1).

« Or, les réflexions que m'inspiraient ces paroles
« de l'esprit saint, n'étaient pas celles qu'on fait or-
« dinairement sur un tel sujet. Hélas! me disais-je,
« si la vie est pour les hommes une tentation conti-
« nue (2), à quels effrayants dangers n'est pas ex-
« posée la vie d'un évêque, lui qui est nécessairement
« responsable des tentations des autres! Et de bonne
« foi, convient-il que le pasteur s'abandonne, comme
« la brute, aux caprices du corps, s'attache aux choses
« les plus méprisables, et affectionne la terre, au
« lieu d'élever son esprit vers le ciel, sa véritable
« patrie? » Plus loin, rappelant que la charité et
l'humilité sont les ornements sous lesquels un évê-
que doit se présenter devant son siècle, il continue :
« Semblable à un bon médiateur, il présentera à
« Dieu les prières et les saintes résolutions de la com-
« munauté, et rapportera à cette dernière les bénédic-
« tions et les grâces qu'il aura obtenues. Il in-

(1) Ps. CVI.

(2) Job, VII.

« tercédera auprès de l'Être suprême pour les pé-
« cheurs, et il les punira de leurs fautes. Aux hommes
« sans reconnaissance, il rappellera les bienfaits et la
« miséricorde de Dieu. Il menacera le contempteur
« de la Divinité, de la justice sévère du Tout-Puis-
« sant. Cependant il joindra ses efforts aux siens,
« pour apaiser son courroux, et il lui rappellera, tan-
« tôt la fragilité humaine, tantôt l'immensité de
« l'amour divin du père. Pontife fidèle, il contem-
« plera, avec les yeux candides de la colombe,
« tout le bien qu'il aura opéré. Soit que, par ses
« mains, Dieu fasse abondamment passer aux
« hommes ses bienfaits et ses faveurs, soit que les
« hommes se servent de son ministère pour offrir à
« Dieu leurs vœux et leurs hommages, il ne conservera
« rien pour lui; il ne verra que l'intérêt de ses ouailles
« et la gloire de Dieu. Au lieu de cacher et d'enfourir
« le talent qui lui est confié, il s'empressera de le
« remettre aux banquiers, afin qu'il profite, non
« point à lui, mais à son maître. Les renards ont
« leur tanière, les oiseaux leur nid, Judas avait sa
« bourse, mais lui ne possédera rien. Semblable à la
« divine Marie, il n'aura pas même une place dans
« l'hôtellerie; comme Jésus-Christ son modèle, il
« n'aura pas un endroit pour reposer sa tête (1). »

(1) Cette lettre, la XLII^e, est de 1128; elle renferme un cour

Après avoir donné ce modèle du prêtre et du religieux, saint Bernard signale les erreurs et les abus qu'il convient de combattre : « Ce n'est point, écrit-il, « par le faste des vêtements, la magnificence des équipages, et des harnais, qu'on honore son ministère. » Il reproche ensuite, avec feu, aux ecclésiastiques d'enlever au pauvre ce qu'ils dissipent en luxe inutile. « Ceux qui sont nus et affamés, dit-il dans le même « traité, se plaignent et s'écrient : Ce que vous dissipez avec tant de faste et d'éclat nous appartient, « car nous aussi nous sommes les enfants de Dieu ; « comme vous, nous avons été rachetés par le sang « de Jésus-Christ. — Si votre naissance illustre, votre « âge, vos connaissances, la considération qu'attire « sur vous la dignité épiscopale, engendraient l'orgueil, est-il dit au 7^e paragraphe, la conscience « de la charge pesante que vous avez à remplir devrait vous pénétrer d'humilité et de crainte. Mais « les hommes élevés ne jugent pas ainsi les dignités ; autrement ils se presseraient moins de les « obtenir. Aujourd'hui on n'envisage que la gloire « attachée aux dignités, et non les peines et les fatigues qu'elles procurent : d'où il résulte que, plus « d'un ecclésiastique rougit de se trouver dans les der-

complet de morale, différents genres d'instructions, et elle est divisée en neuf paragraphes. Elle a été placée, par Mabillon, au nombre des traités de saint Bernard. (Th. V.)

« niers rangs du clergé, et se croit déshonoré de ne
« pas occuper des places éminentes.

« Des écoliers, des imberbes, sont élevés à des
« dignités ecclésiastiques, en considération de leur
« famille. Des enfants, qui se réjouissent d'avoir
« échappé à la fêrule du maître, passent à des sièges
« élevés et président des assemblées ecclésiastiques.
« — Mais il est plus effrayant encore de voir que
« dans le clergé, des personnes de tout âge et de
« toute condition, des hommes instruits et des igno-
« rants courent après les dignités. Cette conduite
« ne surprend point chez ceux qui manquent d'ex-
« périence, car, voyant les autres ecclésiastiques
« chargés d'un fardeau qu'ils ont tant désiré, ne
« pas gémir sous son poids, mais souhaiter une
« charge plus lourde et plus pesante, ils ne crai-
« gnent point les dangers auxquels ils vont s'expo-
« ser. Ont-ils obtenu un doyenné, une prévôté, un
« archidiaconat, ou d'autres charges de même na-
« ture, ils ne sont pas satisfaits. Pourvu d'un évêché,
« on aspire à un archevêché; l'a-t-on obtenu, on
« songe déjà à une position plus élevée. On cherche
« à se mettre bien en cour à Rome, où l'on fait des
« voyages pénibles et coûteux: par de riches pré-
« sents, on s'y fait des amis et des fauteurs de
« ses intrigues. D'autres réunissent avec peine des
« titres et des privilèges, pour étendre les limites
« de leur diocèse. En vérité, si nous n'en étions té-

« moins, pourrions-nous croire à une ambition si
 « détestable et si cruelle ? Grand Dieu ! bientôt on
 « verra , dans ces temps malheureux , l'accomplisse-
 « ment de ces paroles du prophète : *Ils ont éventré*
 « *les femmes enceintes de Galaad, afin d'étendre les*
 « *limites de leur empire* (1). »

Une feinte humilité était, à cette époque, un moyen mis en usage par les moines, qui avaient déjà acheté leur charge au poids de l'or, pour se mettre en odeur de sainteté auprès du peuple (2). Saint Bernard s'exprime donc ainsi au sujet de cette humilité, qui était un objet de pure étiquette. « En vérité, lorsqu'on
 « vous élevait au siège épiscopal, vous répandiez des
 « larmes, vous montriez la plus vive répugnance,
 « vous vous plaigniez de ce qu'on vous faisait violence,
 « vous vous prétendiez malheureux, indignes et in-
 « capables de vous charger d'un aussi saint ministère.
 « Pourquoi êtes-vous maintenant sans frayeur et sans
 « crainte ? pourquoi voulez-vous maintenant embras-
 « ser des choses plus grandes et plus difficiles ? pour-
 « quoi, non contents de conduire le troupeau qui vous
 « a été confié, voulez-vous diriger celui qui ne vous ap-
 « partient pas ? » Il n'épargne non plus les religieux de son ordre, met en relief leur humilité hypocrite, et il s'élève contre les abbés qui achètent de leur évêque,

(1) Isaïe, V.

(2) Voir à ce sujet Joh. Salisb. policrat. I, VII, c. 8. — Abaelard, sermo de Joanne Baptista, p. 964.

aux frais de leurs couvents, l'exemption de certains privilèges, et qui payent à Rome l'autorisation de porter la mitre, l'anneau et les sandales, insignes de l'épiscopat. Ces reproches qu'il adresse à des cisterciens, prouve combien promptement, à cette époque, un ordre religieux prenait de développement : en effet, il n'y avait pas encore quinze ans que notre saint était entré à Cîteaux (1).

(1) On ne saurait nier que la simonie fut, pendant le dixième et le onzième siècle, une source féconde de maux pour l'Église, et qu'elle contribua, particulièrement, à assombrir son histoire. Toutefois, l'écrivain qui se livrera sans préventions systématiques à une étude approfondie du régime de l'époque, conviendra que, si l'Église compta alors dans son sein tant d'enfants égarés, il faut l'attribuer, en grande partie, au manque d'une organisation vigoureuse, à l'absence de toute unité, de tout principe de propriété, à l'incertitude des limites du pouvoir temporel et spirituel. Les rois de France conféraient les grands bénéfices, ce qu'on nommait droit d'investiture; les empereurs usaient du même privilège. Comment, dès lors, rendre l'Église solidaire de la corruption d'un grand nombre de ses membres? Les moyens d'action, la distribution des récompenses, étaient-ils aux mains du pasteur chargé de la direction du troupeau? Non certes! L'autorité temporelle disposait de la majeure partie des bénéfices, entretenait des ferments de trouble dans son sein, s'opposait à son organisation régulière, au paisible accomplissement de sa mission moralisatrice, et elle amenait, par de mauvais choix, ces scandales qui tournent contre l'institution, quand on néglige d'en rechercher les causes. Nous ne voulons point absoudre certains pontifes du reproche d'ambition qui leur a été souvent adressé; mais reconnaissons, pour être justes envers tous, que les désordres et la corruption qui se produisirent d'une manière si alarmante pour la société, au milieu de l'individualisme féodal, justifient les Grégoire VI et VII, les Innocent III et les Gélase II, d'avoir travaillé aussi activement qu'ils l'ont fait, à enlever à la

Cependant les exhortations de l'abbé de Clairvaux ayant ramené un grand nombre d'ecclésiastiques à de meilleurs sentiments, il se vit obligé de les soutenir de toute sa puissance et de toute son autorité, quand ils furent persécutés pour cette conversion. Car la réforme que prêchaient ces ecclésiastiques, les entraînait souvent dans de vives querelles avec les prêtres séculiers qui ne partageaient pas leurs penchants, et qui n'étaient pas animés des mêmes sentiments qu'eux. D'autres fois, ils avaient à lutter contre des princes,

puissance temporelle toute intervention dans les affaires de l'Église. L'égoïsme avait tout corrodé, tout perverti, l'honneur était lettre morte, ces grands hommes ne devaient-ils donc pas croire que, dans cet affreux désordre, une autorité suprême, planant au-dessus des intérêts des peuples et des rois, pouvait seule arrêter la miséricorde de Dieu prête à se lasser ? Du reste, voici comment s'exprime saint Anselme, dans son deuxième discours, sur la simonie cette lèpre toute vivace encore, quoique sous d'autres formes, dans notre civilisation moderne : « Quand
 « ils espèrent obtenir du prince la dignité épiscopale, les clercs mépri-
 « sent leurs évêques et abandonnent l'église. Les uns répandent beaucoup
 « d'argent parmi les courtisans pour acheter leurs recommandations; les
 « autres font de grandes dépenses pour servir à la cour pendant plus
 « de dix années, et souffrent avec patience le froid et le chaud, la pluie
 « et les autres incommodités du voyage. Ils souhaitent la mort à celui
 « dont ils briguent la place, et sont jaloux de ceux dont ils craignent
 « d'être supplantés. Quelquefois le mauvais choix va jusqu'à donner
 « la dignité épiscopale à des serfs et à des débauchés, parce qu'on
 « sait bien que de telles gens, étant en place, n'oseront reprendre les
 « péchés des grands qui les y ont élevés. Ces faux pasteurs ne songent
 « qu'à s'engraisser aux dépens du troupeau dont ils négligent absolu-
 ment le salut, et ils quittent leurs églises pour suivre les empereurs, etc. »
 Th. Vial.)

parce que ceux-ci craignaient de rencontrer dans des évêques soumis à une vie austère, de chauds et énergiques défenseurs de la liberté et de l'indépendance de l'Église, et qu'ils préféraient la vie relâchée et mondaine d'une partie du clergé qui leur permettait facilement d'arriver au but qu'ils se proposaient.

La conversion de l'archevêque Henri de Sens, dont il vient d'être parlé, ayant attiré la persécution sur ce prélat, l'abbé de Clairvaux déploya, en sa faveur, ce zèle énergique qu'il montra si souvent pour ses amis. Il agit de même à l'égard de l'archevêque Étienne de Paris, qui s'était retiré de la cour, et avait renoncé à la dignité de chancelier. En 1127, Louis VI, roi de France, ayant enlevé à cet archevêque et à ses religieux une partie de leurs propriétés, il prit fait et cause pour eux, écrivit au roi, au nom de la communauté cistercienne à laquelle il était affilié (*frater adscriptus*), et il le menaça de s'adresser au pape en faveur de l'évêque, qui avait réclamé le secours de pauvres religieux. Cependant il lui offrit au préalable sa médiation, pour le réconcilier avec l'évêque, ou plutôt avec Dieu même. A cette occasion, un grand nombre d'évêques s'étaient prosternés, en sa présence, aux pieds du roi, qui était demeuré inébranlable (1). Saint

(1) Ne semblerait-il pas que Louis le Gros repoussa durement la requête présentée par saint Bernard, Hugues de Pontigny et autres religieux ; que la persécution devint plus violente ? Les lettres adressées à ce

Bernard lui reprocha amèrement, le lendemain, d'avoir méprisé les ministres de Dieu, et lui adressa la menace suivante :

« Votre opiniâtreté amènera la mort de Philippe, « votre premier-né. La nuit dernière, j'ai eu un songe ; « je vous voyais, vous et votre plus jeune fils Louis, « vous prosterner aux pieds des évêques que vous aviez « dédaignés la veille. Je conclus de là que la mort « de votre fils Philippe était proche, que vous seriez, « sous peu, dans la nécessité de demander à l'Église, « que vous opprimez maintenant, de mettre votre fils « Louis à la place de ce dernier. » En 1130, environ trois ans après cette prédiction, le prince Philippe mourut des suites d'une chute de cheval, et le roi fit sacrer

sujet, en 1128, au pape Honorius, en faveur de Henri, archevêque de Sens, sont pleines d'amertume, et peignent le monarque français comme étant un ennemi de l'Église. « C'est un nouvel Hérode, est-il dit dans l'une de ces lettres, à qui l'enfance de Jésus-Christ n'est pas à la vérité suspecte, mais à qui sa gloire et son triomphe, dans l'Église, sont des choses odieuses. »

Ces imputations sont exagérées. Louis le Gros, déjà habitué au trône lorsqu'il y monta à l'âge de vingt-huit ans, dut à l'éducation qu'il avait reçue au monastère de Saint-Denis, une piété solide dont il donna de nombreuses preuves. Zélé pour la conservation des biens et des privilèges ecclésiastiques, n'avait-il d'ailleurs pas intérêt à maintenir la prépondérance du clergé, pour que les seigneurs laïques ne devinssent pas trop puissants ? L'éducation qu'il fit donner à Louis le Jeune, son successeur, et ces paroles qu'il lui adressa avant sa mort : « Mon fils, souvenez-vous que la royauté est une charge dont vous rendrez un compte rigoureux à celui qui dispose des sceptres et des couronnes, » témoignent d'un esprit éminemment religieux. Il serait injuste de le représenter, avec saint Bernard, comme étant un persécuteur de l'Église. (Th. Vial.)

son second fils, Louis le Jeune, afin qu'il fût reconnu pour son successeur. Cet événement fut regardé, alors, comme étant l'accomplissement de la prophétie du saint, car l'on avait oublié le temps qui s'était écoulé entre cette prophétie et la mort du jeune prince.

Les évêques, dont les représentations avaient été vaines, se décidèrent à employer, contre Louis, les mesures les plus sévères de la discipline ecclésiastique. L'archevêque de Paris lança d'abord, sur son diocèse, un interdit que les évêques convinrent d'étendre à tout le royaume. La cessation du service divin, le triste aspect des églises fermées, pour la plupart, et dépouillées de leurs ornements, la privation, pendant la vie et après la mort, des grâces de l'Église, faisaient, à cette époque, une impression terrible sur l'esprit des peuples et des rois. Si ces derniers étaient trop dérégés pour être eux-mêmes accessibles à ces impressions, ou si leur naturel les portait à mépriser l'effet magique de semblables mesures, ils avaient, cependant, à redouter, dans ces cas, les soulèvements d'un peuple effrayé et irrité. Louis, malgré son caractère rude et hautain, craignait Dieu et l'Église, comme c'était chose générale alors; aussi revint-il sur ses pas. Mais un intérêt autre que celui de l'Église dirigeait la cour de Rome; aussi le roi parvint-il, sous l'autorité du pape, à faire lever l'interdit. Les évêques qui avaient espéré que le roi se départirait de ses prétentions, eu-

rent donc à subir de nouveau son arrogance, car, au moment où il promettait de restituer les biens confisqués, une lettre de Rome lui annonçait la levée de l'interdit. Rassuré sur ce point, il conserva les biens qu'il avait enlevés à l'Église, et il en ravit d'autres aux évêques. Saint Bernard se plaignit (1128) au pape, tant en son nom qu'en celui d'Étienne et de Hugues de Pontigny. « Témoins de ce qui
« se passe, écrivit-il, nous pouvons vous assurer que
« le roi persécute les évêques. Il les traite ainsi,
« moins parce qu'ils sont évêques, que parce qu'ils ont
« du zèle pour la justice, pour la gloire de la reli-
« gion et pour le maintien de ses usages sacrés. —
« Ceux-là même que le roi comblait d'honneurs, dont
« il estimait la fidélité, et qu'il honorait de son ami-
« tié lorsqu'ils étaient dans le siècle, et avant qu'ils
« fussent entrés dans le clergé, sont précisément ceux
« qu'il persécute aujourd'hui, parce qu'ils soutiennent,
« par leur conduite, l'honneur du sacerdoce, et qu'ils
« font respecter la dignité de leur ministère. »

Les représentations de saint Bernard firent probablement effet, car le pape embrassa le parti de l'archevêque Étienne. Cependant la cour pontificale voyait avec déplaisir le zèle réformateur du saint, et les cardinaux romains éprouvaient un sentiment d'envie de ce qu'un moine dirigeait les princes, les évêques, et même les légats du pape. Haimeric, chancelier du saint-siège, lui conseilla donc, comme étant son ami, de

ne pas s'occuper autant des affaires du monde, parce que cela ne convenait pas à un moine. Il se justifia de ce reproche, et il dit à ce propos, avec tout le respect dû à l'autorité apostolique, de dures vérités. « J'a-
« voue franchement, écrivit-il à Haimeric (1130), que
« j'ai assisté à ces assemblées ; mais j'y ai été appelé,
« on m'y a comme traîné. Si cette démarche a été
« désagréable à mes amis, m'a-t-elle été agréable à
« moi-même ? J'aurais dû ne jamais m'immiscer dans
« ces affaires ; je n'aurais pas eu alors la douleur ex-
« trême de voir une violente tyrannie vexer l'Église
« du consentement même du saint-siège, comme si la
« tyrannie d'un monarque puissant n'eût déjà pas été
« assez grande. — Sachez, illustre Haimeric, que je suis
« très-content de ce que vous n'approuviez pas mon
« intervention dans ces sortes d'affaires : vous avez
« bien raison, et vous me donnez, par là, une bonne
« preuve de votre amitié pleine de bienveillance.
« Oh ! continuez, s'il vous plaît, et faites en sorte que,
« puisque vous le croyez et que vous le jugez ainsi,
« je ne me trouve plus dans ces affaires embarras-
« santes. Vous remplirez les devoirs de l'amitié, et me
« ferez exécuter ceux de ma profession ; vous ferez
« deux heureux, vous et moi. Et en arrangeant les
« choses selon l'ordre, ne me fournirez-vous pas les
« moyens de travailler à mon salut ? Commandez aux
« grenouilles embarrassantes et criardes de ne point
« sortir de leur retraite, de se contenter de leur ma-

« rais, afin qu'on ne les entende plus dans les con-
« ciles et qu'on ne les rencontre plus dans les palais
« des grands. Mais, dit-il en terminant, si nous
« nous cachons, si nous nous taisons, réduirez-vous
« les églises au silence? Elles continueront à faire
« entendre leurs plaintes et leurs murmures, si la
« cour de Rome continue à suivre dans le jugement
« des absents, la volonté de ceux qui sont présents. »

Que cette déclaration fût sérieuse ou non, toujours est-il qu'un homme aussi actif que saint Bernard, aussi apte à traiter toutes les affaires de l'Église et à agir sur les hommes de son époque, ne pouvait ainsi renoncer à toute participation dans les relations ecclésiastiques. Les papes l'eussent, d'ailleurs, bientôt tiré de son inaction : car voulaient-ils réussir dans quelque grande entreprise, soutenir leur autorité et l'indépendance de l'Église, ils n'avaient pas d'organe plus énergique que lui pour agir sur les peuples et sur les rois.

Des idées guerrières, un esprit entreprenant et farouche, ou bien une vie ascétique très-rigoureuse, étaient les caractères saillants de l'époque ; aussi voyons-nous souvent des hommes passer de la vie dissolue des camps à celle du cloître. Pendant les croisades, l'enthousiasme religieux s'était confondu avec les idées guerrières, et ceux qui prenaient part à ces dernières guerres, si différentes des autres, se distinguaient par un genre de vie particulier. Ces hommes,

pour lesquels c'était une pensée entraînant que celle de consacrer, par un vœu solennel, leur vie à la guerre sainte, avaient donc songé à former des ordres militaires, et ils avaient appliqué à ces institutions les règles des associations monastiques. En 1118, neuf croisés, de noble extraction, avaient résolu de consacrer leur vie à la sûreté des routes que devaient suivre les pèlerins. Comme religieux réguliers, ils avaient fait, devant le patriarche de Jérusalem, vœux de chasteté, d'obéissance à l'Église, de pauvreté, et ils avaient été nommés templiers (1), parce qu'ils occupaient une église chrétienne située sur l'emplacement où l'on prétendait que se trouvait, autrefois, le temple de Salomon. Unis depuis environ dix ans, ils n'avaient point de règle ; leur réputation ne s'était pas encore répandue au loin ; leur nombre ne s'était pas accru. Il était réservé au concile réuni à Troyes, en l'année 1128, sous la présidence du légat du pape Matthieu d'Albe, afin de s'occuper de plusieurs affaires de l'Église, d'appeler l'éclat sur cet ordre et de lui donner une grande force. Les prélats français les plus distingués assistaient à ce concile, et le chef de la communauté cistercienne, déjà parvenu à un haut degré de considération, devait s'y trouver, ayant reçu, à cet effet, une invitation particulière du légat. Se rappelant, sans doute, les avis venus de Rome, il annonça qu'une maladie

(1) Milites Tem

récentel'avait totalement épuisé, et ses amis ayant persisté à ne pas admettre ses excuses, il leur fit remarquer qu'ils l'entraînaient dans des affaires peu en rapport avec la vie monastique: «O mon Dieu! s'écria-t-il
« à ce propos, combien vous vous êtes trompé dans
« le jugement que vous avez porté de moi. Vous avez
« entrepris de faire de moi un moine, vous avez
« voulu me cacher dans votre tente pendant ces
« temps d'orage, et, cependant, je suis nécessaire au
« monde, et, cependant, les évêques ne peuvent ter-
« miner sans moi leurs négociations!» Mais le légat n'accueillit point ses excuses, et l'obligea à participer aux négociations.

Saint Bernard travailla à élaborer la constitution donnée à l'ordre des templiers dans le concile de Troyes, bien que la règle que nous connaissons porte, évidemment, le cachet d'une origine postérieure. Il contribua puissamment, à dater de cette époque, à la considération et à la prompte extension de cet ordre militaire. Hugues des Payens, son premier grand maître, n'ayant pu entraîner les chevaliers par son exemple, l'invita instamment, dans la suite, à aider à ce résultat par ses paroles, qui devaient produire, il n'en doutait pas, un grand effet. Entrant dans ces vues, notre saint écrivit donc, sur la prière itérative de Hugues, son *Éloge de la nouvelle milice des chevaliers du Temple*. Il définit le caractère de cet ordre, qui, à cette époque, attira une si grande faveur aux

chevaliers (1) : « Un nouveau genre de guerre, « inouï pour tous les temps, un combat infatigable « et d'une double nature, combat contre la chair et

(1) L'ordre des templiers obtint du reste, à cette époque, les éloges d'autres écrivains. Nos lecteurs nous sauront sans doute gré de mettre sous leurs yeux la vingt-sixième lettre de Pierre le Vénéral, adressée à Everard, grand maître de cet ordre. Elle établit l'opinion du siècle sur cette institution. Nous empruntons cette traduction à M. P. Lorain, auteur d'un savant essai historique sur l'abbaye de Cluny.

« J'ai toujours respecté, toujours-chéri d'une affection singulière et personnelle, entre tous les ordres religieux, vous et la sacrée milice du Temple que Dieu vous a confiée; je le sais bien moi-même, le témoin d'en haut qui lit dans ma conscience ne l'ignore pas; plusieurs de vos chevaliers le savent aussi, et vous-même, je n'en doute pas, vous devez l'avoir appris. Dès la naissance de votre institution que j'ai vue commencer, je vous ai voué ces sentiments, et j'ai vu tout à la fois avec joie et avec admiration, que les rayons brillants d'un nouvel astre avaient illuminé le monde. Et qui donc, parmi tous ceux qui ont quelque espoir de salut éternel, ne se réjouirait, ne tressaillirait en Dieu, son Sauveur, jusqu'au fond des entrailles, de voir la milice du roi éternel, les bataillons du Dieu des armées, sortir comme d'un camp céleste, pour marcher à de nouveaux combats, et se réunir de toutes les parties de l'univers pour vaincre le démon, prince du monde, et subjuguier les ennemis de la croix du Christ? Qui ne se réjouirait et ne triompherait de vous voir aller à un double combat, armés, pour l'un, de vos vertus contre les intelligences de l'enfer; et, pour l'autre, des forces de votre corps contre des ennemis corporels? Dans le premier, vous vous êtes revêtus de toutes les qualités des saints moines et des ermites; dans le second, vous êtes allés au delà du but de tous les religieux. Car, s'ils travaillent pour Dieu en châtiant leur corps, en le réduisant en servitude, ils sont cependant physiquement à l'abri des tempêtes du monde, et surtout des tumultes de la guerre. Mais vous, vous surpassez en austérité et en pratiques pieuses le religieux le plus intrépide, et, en même temps, vous ne cessez de combattre contre les camps infernaux, je veux dire, contre les bataillons des Sar-

« contre le sang, combat contre les mauvais esprits,
 « combat qui émerveillera tous ceux qui verront ainsi
 « l'homme extérieur et intérieur se préparer, en même

rasins que le grand ennemi du salut arme, au grand jour ; contre le Christ. Vous êtes moines par vos vertus, et soldats par vos actions ; moines par vos exercices spirituels, soldats par vos œuvres corporelles. Vous avez exposé votre vie pour vos frères et offert vos corps à la mort ; vous avez répandu un sang qui n'avait jamais été ainsi répandu, et tous les jours vous êtes prêts à le verser pour Dieu dans de saintes guerres. Vous êtes vraiment arrivés à ce point élevé et principal de la charité dont parle le Sauveur : « Il ne peut y avoir de charité plus grande que d'exposer sa vie pour ceux qu'on aime. » Voilà pourquoi, je le répète, je vous ai toujours chéris, respectés, vénérés. Je l'ai fait ainsi jusqu'à ce jour, et je le ferai, avec la grâce de Dieu, tant qu'il restera un souffle dans mes narines. Celui qui aime, a toujours l'espérance d'être aimé de celui qu'il chérit ; j'ai donc espoir et confiance d'être aussi aimé de vous, et que vous écouterez avec bienveillance ce que j'ai à vous demander.

« Un noble guerrier, le seigneur Humbert de Beaujeu, revenu dernièrement du pays d'outre-mer, est rentré dans nos contrées, où il a été accueilli avec une joie et des transports universels. J'étais absent alors, conduit ailleurs par des affaires. A mon retour, j'ai vu l'immense réjouissance causée par son arrivée, et si je ne l'avais vue moi-même, j'aurais eu de la peine à m'en rendre compte et à l'apprécier. Les clercs se réjouissaient, les moines se félicitaient, les paysans applaudissaient ; et toutes les églises qui nous entourent semblaient ne former qu'un seul chœur pour faire retentir un cantique nouveau. On entendait, au contraire, se plaindre les ravisseurs, les persécuteurs des églises, des moines, des pauvres, des veuves, des orphelins, les pilleurs et les oppresseurs de cette multitude sans force et sans crédit qui ne peut se défendre elle-même ; ils n'osaient point dire tout haut, mais ils murmuraient au fond de leurs mauvais cœurs, que désormais toute voie allait être fermée à leurs brigandages. Car telle est la situation, vous le savez je crois, du territoire voisin de Cluny, que, privé de roi, de duc ou de prince qui le défende, il est dans le plus vif

« temps, à les combattre avec le glaive. » Partant, il excite au plus haut point le zèle des chevaliers : « Ils vivent, combattent et triomphent, dit-il, pour la

contentement dès qu'il pense avoir trouvé quelque espoir de repos. Et comme il a confiance d'avoir trouvé sérieusement tout cela dans Humbert, sa joie éclate, et il ne peut dissimuler ses joyeuses espérances. Depuis qu'il est arrivé, Humbert a bien montré qu'on ne comptait pas en vain sur lui, lorsqu'il a tellement réduit le vicomte de Mâcon, qui cherche à dévorer nos terres le matin, le soir et la nuit, qu'on pourrait à bon droit lui appliquer ces paroles de Job : « J'écrasais les mâchoires de l'homme injuste et j'arrachais sa proie de ses dents. » En peu de temps, c'est-à-dire, depuis son retour, Humbert a fait aussi justice de beaucoup d'autres déprédateurs d'en deçà et d'au delà la Loire. Votre Cluny attend le même service d'Humbert, dont les conseils et les secours lui sont plus indispensables qu'à aucun monastère et à aucune église de ce pays. Je vous prie donc, et, comme votre intime ami, je vous conseille, si quelque plainte s'élève contre son retour au milieu de nous, de lui permettre de rester séparé quelque temps de votre pieuse milice, et de l'abandonner lui-même au jugement de sa propre conscience. C'est un homme sage et discret ; je crois que vous gagnerez plus auprès de lui par la tolérance que par des contestations irritantes ; je connais, je crois, son cœur, et dans son entretien intime, j'ai bien découvert qu'il craint Dieu, et qu'il sacrifierait tous les biens du monde au salut de son âme. Laissez-le donc quelque temps à ce malheureux pays, qui en a besoin plus que je ne puis le dire, et permettez-nous du moins de nous féliciter en pensant à l'aide puissante qu'il nous donne. Et d'ailleurs, c'est le devoir de votre profession militaire de défendre l'Église de Dieu contre ceux qui la ravagent, et c'est pour cela que vous avez pris les armes. Vous justifiez littéralement les paroles du prophète : « Vous vous élevez comme un mur pour la maison d'Israël, et vous vous opposez à ses ennemis. » Mais, direz-vous, c'est contre les païens, et non contre les chrétiens, que nous nous sommes armés. Et qui devez-vous combattre, vous et vos frères, avec plus de vigueur, du mécréant qui ne connaît pas Dieu, ou du chrétien qui le confesse de bouche et le combat en réalité ?

« plus grande gloire de Jésus-Christ, et leur mort
« est encore plus glorieuse que leur vie, car ils meu-

Qui doit-on le plus poursuivre, celui qui ignore et qui blasphème, ou celui qui combat le Dieu qu'il reconnaît ? Ne combattent-ils pas Dieu, ne persécutent-ils pas le Seigneur, ceux qui, sans acception de personnes, de rangs, de dignités, et partout où ils osent et le peuvent, pillent, blessent, frappent, et souvent même tuent l'Église de Dieu et le peuple racheté de son sang ? Croyez-moi, vos conseils, je dirai plus, vos épées ne doivent pas moins protéger le chrétien souffrant de la part des chrétiens une injuste violence, que le chrétien subissant un traitement pareil d'une main païenne. Rendez-vous donc, je vous en prie, à mes conseils et à mes sollicitations, et donnez-nous, selon la mesure que je vous ai proposée, un homme courageux, sur lequel repose presque entière notre espérance de repos. Éprouvez si mon avis n'est pas à la fois profitable à vous et à nous ; et, je ne parlerais point ainsi si je le croyais, le moins du monde, contraire au service de Dieu. Je me flatte, et je le désire, de pouvoir m'entretenir avec vous avant que vous quittiez les Gaules ; et alors j'achèverai mieux de vive voix, que je ne le puis faire par écrit, ce qui me reste à dire sur cette grave affaire. »

Ce témoignage de Pierre le Vénérable met en relief les espérances que l'on fondait alors sur la milice du Temple. Cependant, vanité des choses d'ici-bas, environ un demi-siècle plus tard, Joseph de Salisbury commençait à s'étonner que le pape Adrien, après avoir supprimé bien des abus, laissât exister cette milice, car, dans diverses contrées, elle s'était déjà emparée des biens du clergé. La richesse, l'esprit d'envahissement de cet ordre inquiétèrent aussi Philippe le Bel, qui voyait diminuer son ascendant dans la chrétienté ; ce motif, plutôt que le reniement du Christ, avoué par un grand nombre de templiers dans la douleur des tortures, mais renié par Jacques Molay, amena sa destruction en 1311 (la décision du concile général de Vienne ne fut prise qu'en mai 1312), après une procédure qui embrassa l'Europe entière, et jeta peu de jour sur l'affaire. Le maître d'outre-mer et le maître de Normandie furent brûlés en 1314, selon le continuateur de Guillaume de Nangis, dans une petite île de la Seine, située entre le Jardin royal et l'église des Frères-Ermites de Saint-Augustin. (Th. Vial.)

« rent martyrs pour le Rédempteur.— D'autres guer-
« res ont pour motif les passions et l'injustice; le vain-
« queur succombe, lui-même, intérieurement sous
« le mal; il est meurtrier, et la peine des meurtriers
« l'attend; il meurt dans le sentiment du meurtre, et
« une mort éternelle lui est réservée. Il n'en est pas
« ainsi, il est vrai, quand on est armé par la nécessité
« de la défense, et cependant, dans ce cas particulier,
« la victoire n'est non plus un bonheur. » Puis il ex-
« pose ses autres vues, et il insiste pour que les infidèles
« ne soient pas tués, s'il est possible de s'opposer par
« d'autres moyens à ce qu'ils tourmentent et oppriment
« les fidèles. Comparant le genre de vie des guerriers
« ordinaires à celui des chevaliers du temple, il dit :
« Vous couvrez vos coursiers de soie, vous peignez
« vos lances, vos écus et vos selles, vous garnissez vos
« rênes et vos éperons d'or, d'argent et de pierres
« précieuses; mais ce ne sont pas là les insignes de la
« guerre; c'est ainsi que se parent les femmes. Vous
« savez que trois choses sont nécessaires au guerrier,
« l'agilité, le courage et la prudence. Vous savez qu'il
« faut qu'il soit léger et prompt dans la marche, im-
« pétueux dans l'attaque, et cependant vous laissez
« pousser vos cheveux comme le font les femmes, de
« sorte qu'ils gênent votre vue; et cependant vous
« embarrassez vos pas dans de longs et larges vête-
« ments, et vous enterrez vos douces et blanches mains
« dans de larges manches qui voltigent autour de vous.»

Parlant ensuite des templiers, il continue : « Ceux-là
« abhorrent les dés, les échecs, et ne chassent point
« au faucon. Ils détestent la magie et la comédie, folies
« inventées par la vanité et le préjugé. Ils se rasent la
« tête, car, d'après la décision des apôtres, il est hon-
« teux de laisser croître ses cheveux. Ils ne se parent
« point, ils ne se lavent point, leur aspect est rude,
« leur chevelure est en désordre, ils sont constam-
« ment couverts de poussière et brûlés par le soleil. »

Ce que Bernard dit des templiers caractérise son siècle. Des hommes abandonnés jusque-là aux passions, sont saisis de l'enthousiasme qu'il sait leur communiquer, et ils s'empressent d'entrer dans cet ordre, afin d'expier leurs péchés par une alliance qu'ils considèrent comme étant sainte. Ce changement de vie contribua, sans doute, à améliorer certains hommes. « Et, ajoute-t-il, en parlant des templiers, la
« pensée la plus agréable, l'effet le plus salutaire, c'est
« qu'on ne trouve guère, dans cette foule qui se pré-
« cipite vers eux, que des criminels, des impies, des
« voleurs, des profanateurs des choses saintes, des
« parjures, des adultères et des meurtriers, dont le
« départ offre un double avantage. En effet, leur
« éloignement réjouit autant leurs proches, que leur
« arrivée cause de satisfaction à ceux auxquels ils
« viennent en aide. »

Pour mettre en relief la part active que l'abbé de Clairvaux prit aux affaires en général, et le rôle qu'il

joua , faisons connaître ses rapports avec Pierre le Vénérable, ce chef des clunistes qui, après lui, jouissait de la plus haute considération. L'ordre de Cluny, né d'une réforme monastique, avait tendu d'abord à ramener dans les cloîtres la rigueur de la règle de Saint-Benoît qu'il suivait à la lettre. Les nouveaux cloîtres se firent donc remarquer, au début, par la vie ascétique et la piété de leurs membres; aussi jouirent-ils d'un grand renom, et obtinrent-ils de riches présents. Des hommes respectables, dont quelques-uns avaient été les conseillers de papes et de rois, et avaient participé aux affaires les plus graves de leur époque, avaient dirigé cet ordre. Ces hommes, ayant consacré leurs richesses à des actes de bienfaisance, lui avaient attiré l'affection et le respect général. Cependant, voyant croître ses richesses et sa considération, Cluny se relâcha de sa sévérité première. Les cloîtres, richement ornés, devinrent le siège de la science et des arts, mais, en même temps, de la dissolution et de la débauche. Cette dissolution se manifesta, surtout à Cluny, quand (1109) un noble et beau jeune homme, Pontius de Melgueil, en fut élu abbé. Il dissipa les biens du cloître; les désordres et les abus qui s'y introduisirent alors portèrent un grand préjudice à sa considération. Les choses devinrent même tellement graves, que des plaintes arrivèrent jusqu'aux oreilles du pape Callixte II. Il blâma Pontius, qui courut à Rome se démettre, entre ses mains,

de ses fonctions abbatiales. Poursuivi, sans doute, par les remords, cet abbé entreprit un pèlerinage à Jérusalem. Mais, revenu d'Orient après deux ans d'absence, l'ambition s'empara de nouveau de lui ; il regretta sa première démarche, et chercha à se replacer de force à la tête de son monastère. Pendant son absence, Pierre-Maurice, surnommé, depuis, le Vénérable, issu d'une famille considérable d'Auvergne, avait été nommé abbé de Cluny (1122). Formé à l'école de son époque, il était orateur, théologien et poète ; il connaissait l'ancienne littérature romaine, et était très-versé dans les sciences. Cet homme tolérant, dont la vie fut irréprochable, s'était concilié tous les cœurs. Toutefois, le caractère de Pontius convenait mieux à un grand nombre de moines, car si la douceur de Pierre était grande, ses principes de religion et de morale étaient plus sévères que ceux de son prédécesseur. Pontius eut donc de nombreux adhérents. Ayant pénétré à Cluny en l'absence de Pierre, il s'empara des richesses du cloître, de superbes ornements d'église, de crucifix de prix, d'encadrements d'or servant aux reliques. Le produit de toutes ces valeurs contribua à grossir son parti. Cette conduite livra l'ordre à la plus grande perturbation, mais enfin Honorius II vint mettre un terme à la lutte, en réintégrant (1125) l'abbé Pierre dans sa dignité (1).

(1) Filleul de Pascal II, Pontius se montra d'abord digne des fonctions qui lui furent confiées. Il favorisa les études et les sciences, dé-

Cependant les troubles que nous venons de signaler avaient eu des conséquences fâcheuses, et ils avaient singulièrement nui à la considération des clunistes. Vers ce temps, l'ordre de Cîteaux, placé sous

fendit avec succès les privilèges de son monastère, en faveur duquel il obtint de nombreuses concessions. Gélase II, fuyant les persécutions des Frangipani, trouva près de lui un refuge. Plus tard il assista, en qualité de député des églises d'Allemagne, à la célèbre réunion de Tibur, où l'élection de Callixte II, successeur du pape fugitif, fut solennellement reconnue. Callixte, voulant sans doute reconnaître, avant son départ pour Rome, les services qui lui avaient été rendus par Pontius, se dépouilla de son anneau, le passa à son doigt, et déclara que désormais l'abbé de Cluny remplirait, toujours et partout, les fonctions de cardinal romain. Mais, ambitieux du titre d'*abbé des abbés*, qu'il disputa au supérieur du Mont-Cassin, Pontius succomba dans la lutte. Ses prodigalités et son luxe ayant ensuite fait éclater la discorde entre lui et ses frères, il dut se réfugier au milieu de l'armée des croisés ; appuyé de quelques bandits, il revint vers le monastère bourguignon, dont il brisa les portes, dont il livra, pendant trois mois, les environs aux horreurs de la guerre et du carnage. Cette conduite détermina Honorius à envoyer son légat, Pierre Damien, le frapper, lui et ses adhérents, d'un terrible anathème. Déclaré schismatique, sacrilège et envahisseur, pour avoir répondu à l'envoyé du saint-siège qu'*il ne devait obéissance qu'à saint Pierre, et que nul mortel ne pouvait lui appliquer des peines spirituelles*, ce chef d'ordre, singulière destinée des grandeurs d'ici-bas, fut renfermé dans les *Sept-Salles*, à Rome, où, triste captif, il succomba (1126) sous cette fièvre pestilentielle nommée *mal romain*, sans que le repentir eût touché son cœur. Inhumé d'abord, comme un pauvre, dans l'église Saint-André, à Rome, les dépouilles mortelles de Pontius, qui dirigea pendant quatorze ans l'abbaye de Cluny, y furent transportées plus tard, et déposées dans la grande basilique. Son tombeau, sur lequel on avait figuré un homme ayant les pieds liés, une main coupée et tenant de l'autre une crosse brisée, devait apprendre à la postérité qu'il était mort sous le poids de l'excommunication. (Th. Vial.)

la direction de saint Bernard, prenait de l'extension. Les bernardins différant des premiers par la grande sévérité de leur vie ascétique et par l'observation littérale de la règle de Saint-Benoît, obtenaient faveur. Leurs cloîtres et leurs églises, image de la misère et de l'humilité, étaient simples et sans ornements, et ils contrastaient d'une manière frappante avec les cloîtres et les églises de Cluny, resplendissants et de luxe et d'art. L'esprit qui animait les deux ordres les mit bientôt en opposition, et ces ordres étant venus à s'étendre, maintes collisions s'élevèrent entre eux. Les religieux qui, pour échapper au bruit et aux maux de la société, s'étaient retirés dans le silence du cloître, pour vivre en esprit, prouvèrent, en cette circonstance, que les lieux et le genre de vie extérieur ne changent point les hommes. La basse vanité, la jalousie s'agitèrent autour d'eux comme elles s'agitaient dans ce monde dont ils s'étaient retirés. Elles s'y montraient plus hideuses encore, car la scène était étroite, et d'autres passions qui tiennent à la constitution de la société et font diversion à bien des maux, étaient inconnues dans le cloître.

Les cisterciens s'étaient distingués des autres moines, même par leur costume. Au lieu du vêtement noir, partout en usage, ils en avaient adopté un blanc.

Cependant les chefs des deux ordres, Bernard de Clairvaux et Pierre le Vénérable, avaient l'âme trop

élevée, étaient trop imbus de l'essence de la religion, pour se laisser dominer par les passions qui divisaient leurs surbordonnés ou pour concevoir de l'inimitié l'un contre l'autre, parce qu'ils différaient d'opinion sur des questions de forme. L'intérêt de leurs ordres respectifs venait-il parfois les diviser, Pierre, toujours gracieux et affectueux, faisait les premières démarches, et les rapports de bonne amitié se rétablissaient bientôt sur leurs anciennes bases. Ces deux hommes s'estimaient et s'aimaient, car le chef des clunistes se réjouissait de la considération générale dont jouissait Bernard, et dans les circonstances décisives, ils agissaient toujours en commun. Afin d'accélérer la juste appréciation des nuances qui pouvaient diviser les deux ordres, ils avaient retracé l'analogie existant entre eux, et publié plusieurs écrits pour découvrir ce qui manquait à chacun.

Peu après les bouleversements introduits à Cluny par Pontius, Guillaume, abbé de l'ordre, avait prié saint Bernard de défendre les cisterciens du reproche de calomnier les religieux de Cluny, et il l'avait engagé à déclarer, avec franchise, les abus qu'il avait remarqués parmi ces derniers. Le saint publia donc l'apologie adressée à l'abbé Guillaume (1). Dans cet écrit, il partit de ce point de vue juste et vraiment chrétien, que les membres de l'Église étant unis par l'esprit de

(1) *Apologia ad Guilielmum abbatem.*

l'amour, les divers besoins et les diverses positions sociales autorisaient diverses formes et divers genres de vie dans l'Église, sans que de là on pût inférer qu'il y eût scission. Il ne considéra non plus la vie ascétique comme chose méritoire par soi et pour soi, mais il l'envisagea comme étant un moyen de guérir les maladies des hommes, qui, étant différentes, réclamaient un traitement différent. « Bien que nous ne soyons qu'un
 « membre de l'ordre, dit-il, nous sommes cependant
 « uni à tous les membres par l'amour, et nous partici-
 « pons, conséquemment, en tout au bien ; cette parti-
 « cipation est même plus certaine pour nous, que pour
 « les membres qui travaillent, car il peut arriver qu'un
 « de ces membres exécute infructueusement une œu-
 « vre extérieure (s'il ne l'exécute pas, veut-il dire
 « dans le vrai sentiment de l'amour), tandis qu'on ne
 « saurait se tromper en aimant le bien. » Partant, il condamne le pharisaïsme (1) des cisterciens, qui considèrent avec un orgueilleux dédain les clunistes, parce qu'ils n'observent pas certains préceptes extérieurs de la règle bénédictine : « Souvenez-vous de la loi de
 « Dieu, dit-il, elle ne saurait être en contradiction
 « avec la règle de Saint-Benoît. Le royaume de Dieu

(1) En effet, la secte juive des Pharisiens, l'une des plus nombreuses et des plus puissantes de la Judée, affectait de se séparer des masses et affichait une sainteté hypocrite exclusive. Elle exaltait l'austérité de ses principes, et purifiait ses vases et ses meubles dès qu'un étranger, moins saint, moins parfait qu'elle, y avait touché. Th. V.)

est en nous, ne signifie pas, extérieurement, dans les vêtements et dans la nourriture du corps, mais bien dans la vertu de l'homme intérieur. — Celui qui ne porte pas l'habit de moine n'est pas considéré comme tel; et pourquoi n'en serait-il pas de même de la piété et de l'humilité, qui sont, à vrai dire, le vêtement de l'esprit? L'humilité, couverte de fourrures, n'est-elle pas préférable à la vanité sous le froc d'un moine? Il ne faut pas négliger les pratiques extérieures que prescrit la règle, mais la piété intérieure est aussi essentielle; sans elle tout le reste ne vaut rien.» Ayant ainsi blâmé l'orgueil des religieux de son ordre, il s'élève contre les claustristes et la plupart des autres moines, dont il désapprouve le luxe, la dissipation, la mollesse et la vanité. Il prétend que leurs abbés leur donnent de mauvais exemples; qu'il en a vu un possédant soixante chevaux, et suivi d'autres abbés qu'on aurait pris plutôt pour des princes que pour des pasteurs. Ces considérations l'amènent à parler contre la pompe et la richesse artistique qui règnent dans les cloîtres et dans les églises de l'ordre de Cîteaux. Ce qu'il dit à ce sujet est remarquable. Il pense que l'Église n'a pas besoin d'un moyen spirituel visible pour opérer sur l'esprit des hommes, et il considère les diverses formes du culte extérieur comme étant un moyen d'instruction pour les hommes incultes soumis encore à l'emprise extérieure des sens. Sa définition, si elle n'est pas

toujours claire, fait cependant connaître la distinction qu'il établit entre les moines et le restant de l'Église. Voici comment il s'exprime : « Je passe sous silence
« l'élévation extraordinaire des rétheurs, les riches
« ornements et les tableaux recherchés qui attirent les
« regards des fidèles, qui les troublent dans leur dévo-
« tion, et nous ramènent, sous divers rapports, aux
« cérémonies du culte des Juifs. — N'est-il pas dit :
« *Qu'est-il besoin d'or dans le sanctuaire* (1) ? Et moi
« je dis : Parlez, indigents, si vous avez d'autres misères,
« que ferez-vous avec de l'or auprès des saints ? — Les
« évêques et les moines ne suivent pas la même route.
« Nous n'ignorons pas que ceux-ci, débiteurs des sots
« et des sages, excitent la dévotion du peuple, livré à
« ses sens, par des ornements visibles, ne pouvant
« arriver à ce résultat par des moyens spirituels. Nous
« qui nous sommes déjà éloignés du monde, nous qui,
« par amour pour Jésus-Christ, avons abandonné tout
« ce qu'il offre de précieux et de beau, nous qui,
« pour obtenir Jésus-Christ, avons considéré comme
« vain tout ce qui flatte les sens, quelle piété excite-
« rions-nous par ces moyens ? La vue des choses
« précieuses, mais vaines, pousse plutôt les hommes
« aux donations qu'à la prière. Les reliques couvertes
« d'or nourrissent les yeux et font ouvrir les coffres
« forts. On montre le plus beau portrait d'un saint,

(1) Perse, Sat. II, v. 69.

et on lui attribue d'autant plus de sainteté qu'il est mieux peint ; les hommes qui courent l'embrasser, s'étonnent plus de la beauté de l'œuvre qu'ils ne vénèrent le saint. »

Pierre le Vénérable prouva sa modération et sa douceur toutes chrétiennes, dans le jugement qu'il porta des deux ordres, dont il cherchait à arrêter la jalousie en ramenant l'esprit de l'amour de Dieu. Dans une lettre où il exhorte l'abbé de Clairvaux à agir dans ce sens, il établit qu'à toutes les époques il y a eu divergence entre des Églises, quant aux pratiques extérieures, sans que pour cela l'amour réciproque ait cessé. Il prouve que ces divergences n'ayant rien de contraire à la foi et à l'amour, il ne fallait point s'attacher aux pratiques des différents ordres, parce que, par des routes différentes, ils marchaient au même but, la vie éternelle. Il reconnaît, à la vérité, que les moines de Cîteaux et de Cluny, tout en suivant la règle de Saint-Benoît, diffèrent dans son application et s'écartent de son esprit, mais il déclare, en même temps, qu'on doit tout rapporter à l'intention, l'amour étant la cause déterminante, et devant servir à fixer l'interprétation à donner à la loi. Comme preuve, il cite cette sentence du Sauveur : *Quand l'œil est clair, le corps est lumineux* ; et ces belles et énergiques paroles de saint Augustin : *Habe caritatem fac quicquid vis*.

Il exprima les mêmes principes dans une autre

lettre adressée à saint Bernard, pour combattre les reproches que les cisterciens adressaient à son ordre (1). Pour le justifier de s'être écarté de la règle bénédictine, il cita l'exemple d'un grand nombre de conciles et de papes qui, dans des circonstances données, avaient, d'après les besoins de l'époque, modifié et changé les anciennes lois de l'Église. Se demandant ensuite si une considération et une sainteté plus grande les auraient autorisés à agir ainsi, il répond : « L'ordre auquel j'appartiens
« compte aussi dans son sein des hommes qui fu-
« rent honorés comme saints par l'Église ; mais, dans
« l'espèce, il n'est pas question de sainteté, il s'agit de
« considération, et, sous ce dernier rapport, les abbés
« de Cluny ont autant de poids aux yeux des mem-
« bres de leur ordre, que les papes aux yeux de l'É-
« glise, que les évêques aux yeux de leurs diocésains.
« Cependant, ni la considération, ni la sainteté ne
« justifient les modifications apportées à la règle de
« Saint-Benoît, car la considération et la sainteté de
« ceux qui suivent ne doivent point être en contradic-
« tion avec la considération et la sainteté de ceux qui
« précèdent. Les premiers changements étaient né-
« cessaires, ou bien ils auraient été mauvais. Une
« échelle était donc nécessaire pour juger ces change-
« ments, et pour harmoniser les révélations anciennes

¹ (1) Epp. Petri Cluniæ, I, 28.

et nouvelles faites par Dieu, et les lois de l'Église qui, quoique conformes quant à l'esprit, différaient quant à la lettre. Cette échelle, c'est la charité. Libre dans son action, elle agit, suivant les besoins et les circonstances, pour le salut des hommes; elle peut donc donner des lois et les changer. Les législateurs de l'Église et les papes ne sont que les secrétaires de la charité, car la charité, c'est l'esprit saint. Si ses lois varient, il ne s'opère en elle aucun changement; elle reste toujours égale à elle-même. Les cisterciens sont donc les violateurs de la règle de Saint-Benoît; ils manquent à la charité, selon l'esprit de cette règle, quand ils persévèrent dans les choses extérieures qui auraient dû changer d'après les diverses positions des hommes, et qui n'ont pu être maintenues qu'à leur préjudice. » (On aurait dû nommer esprit les décisions des conciles, si ceux-ci eussent été animés de l'esprit d'une Église se développant progressivement. Alors ces conciles n'auraient pas été exposés à confondre le mobile et l'immobile, la forme et la révélation divine, et obligés d'ensevelir l'esprit sous la lettre). Faisons encore remarquer, dans ces lettres, quelques accusations, remarquables, pour l'époque, dirigées contre l'ordre de Cluny, afin de voir comment Pierre le Vénérable les combat.

Les moines, disait-on, devraient présenter l'image de la communauté apostolique, ne point avoir de pro-

priétés, vivre du travail de leurs mains; ils devraient ne point avoir de paroisses, ne point recevoir de dîmes, de prémices, comme le font les clunistes, car ces dîmes, ces prémices ne sont données aux religieux que pour servir les Églises. Pierre répond : « Qui, plus que les moines, est autorisé à recevoir
 « les offrandes des fidèles? Ceux-ci prient Dieu pour
 « les pécheurs, tandis que d'autres religieux, aspirant
 « aux biens temporels, négligent totalement le spiri-
 « tuel et le salut des âmes. »

Un reproche plus grave encore était adressé aux clunistes, c'était celui d'accepter, sans distinction, des châteaux, des villes, des paysans, des esclaves, des filles, des péages, et de défendre, par tous les moyens, ces possessions contre ceux qui les attaquaient. « Les
 « moines, objecte Pierre, font un meilleur emploi
 « des biens, traitent avec plus de douceur les paysans,
 « que ne le feraient les maîtres séculiers. On n'ignore
 « pas comment ceux-ci exercent leur autorité sur leurs
 « serfs; non satisfaits du service ordinaire et légalement
 « dû, ils revendiquent, sans miséricorde, les biens et
 « les personnes, les personnes et les biens. Outre la
 « perception de la taxe légale, ils les pillent trois
 « ou quatre fois l'an, plus souvent, s'il leur plaît. Ils
 « les écrasent de corvées, de charges lourdes et insup-
 « portables, ce qui oblige les gens de la campagne
 « à quitter leur pays et à se réfugier à l'étranger.
 « Mais, chose plus affreuse, ils ne craignent pas de

« mettre en vente, pour de l'argent, dans l'espoir
 « d'un vil lucre, ces hommes que le Christ a rachetés
 « au prix précieux de son sang ! Les moines, au con-
 « traire, s'ils ont des possessions, n'exigent que les
 « services légaux et les choses nécessaires à leur en-
 « tretien ; ils n'oppressent pas leurs colons, ils ne
 « réclament pas d'eux des dons. S'ils les voient néces-
 « siteux, ils les entretiennent ; ils ne les traitent point
 « en esclaves, mais en frères et en sœurs. » Cette ré-
 ponse peut être vraie en ce qui touche les clunistes, qui,
 la plupart du temps, furent dirigés par des hommes
 prudents et pieux ; elle n'est pas exacte pour tous les
 moines. Abélard s'éleva avec amertume, on le sait, con-
 tre la masse des moines qui mettaient tout en œuvre
 pour étendre leurs possessions, et qui opprimaient
 plus leurs sujets que ne le faisaient les seigneurs sé-
 culiers (1).

« J'éprouve depuis longtemps une vive douleur,
 « écrivit, une autre fois, Pierre le Vénérable à saint
 « Bernard (2). Je vois des hommes qui jusqu'à pré-
 « sent ont souffert de la soif et de la faim, qui sont
 « nus, qui travaillent de leurs mains, et suivent presque
 « en tous points les préceptes du grand saint Paul,
 « faire les choses les plus pénibles, et négliger ce qui
 « est facile. Vous êtes du nombre de ces hommes,

(1) Sermo de Joanne Baptista, p. 952.

(2) Ep. VII, 14.

« car vous observez le commandement difficile de
« Jésus-Christ, vous jeûnez, vous veillez, vous fatiguez,
« vous travaillez, et vous refusez de faire les choses
« faciles que vous aimez. » Il l'invite ensuite, dans le
cas où les cisterciens ne voudraient pas renoncer aux
usages et aux coutumes qui causent la désunion, à
permettre tout au moins que les clunistes soient reçus
dans leurs couvents, afin qu'une fréquentation constan-
te rétablisse entre eux la charité. Il lui annonce,
à cette occasion, que depuis quinze ans il a déjà
accordé une semblable permission pour tous les
couvents de son ordre, à l'exception de celui de
Cluny; qu'il est prêt à étendre cette permission à
ce dernier monastère, si saint Bernard accède à sa
demande.

Voici, du reste, comment il termine la lettre re-
marquable qui traite de la querelle des cisterciens et
des clunistes :

« Ce qui m'a porté à vous écrire, je vous l'ai dé-
« claré, plus haut, du fond de ma conscience; c'est la
« seule charité. Je me suis efforcé de la réchauffer
« entre nous, autant que cela a pu dépendre de nous
« deux, de ranimer notre attachement accoutumé,
« et de le rendre plus grand encore. C'est vous que
« la suprême Providence a choisi pour être la pure et
« forte colonne sur laquelle repose l'édifice monasti-
« que; c'est vous que Dieu a fait briller de nos jours
« comme un astre éclatant, pour servir, par vos pa-

« roles et vos exemples, de brillant flambeau aux
« moines et à toute l'Église latine. C'est à vous de
« donner tout ce que vous pourrez à l'accomplisse-
« ment de cette œuvre divine, et de ne pas souffrir
« plus longtemps de fatales dissidences entre les plus
« renommées congrégations du même ordre et du
« même nom. J'ai toujours tâché de maintenir la
« bonne harmonie entre mes frères et les vôtres, et,
« s'il était possible, de confondre tous les cœurs
« dans une charité parfaite. En public, en particu-
« lier, dans nos grandes assemblées conventuelles, je
« n'ai cessé de travailler à ce but, et à effacer cette
« rouille de jalousie et d'animosité qui ronge secrè-
« tement nos entrailles. Joignez vos efforts aux
« miens, avec toute la grâce que Dieu a mise en
« vous pour cultiver le champ commun; et, si nul
« de nos contemporains n'y a plus que vous jeté de
« bonnes semences, que nul aussi n'ait employé plus
« de soin et plus de zèle à y déraciner les plantes fu-
« nestes. Par votre éloquence sublime et enflammée
« que l'esprit de Dieu inspire, chassez de leurs cœurs,
« pour ne pas parler plus sévèrement, cette jalousie
« puérile; de leurs langues, ces sourds murmures;
« et, en dépit d'eux-mêmes, remplacez ces faiblesses,
« au fond de leurs âmes, par une affection frater-
« nelle. Que la variété des couleurs et la diversité des
« usages ne séparent plus, désormais, votre troupeau
« du nôtre, et qu'une charité universelle, émanée de
6.

« l'unité suprême, réforme ce qui est corrompu,
 « rassemble ce qui est brisé, réunisse ce qui est di-
 « visé. Ne convient-il pas que ceux qui ont le même
 « Dieu, la même foi, le même baptême, que la
 « même Église renferme et qu'attend la même vie
 « éternelle et bienheureuse, n'aient aussi, suivant
 « l'Écriture, qu'un seul cœur et qu'une seule
 « âme (1) ? »

(1) Quelle grâce ! quelle simplicité ! quels sentiments ! Et ce sont de semblables hommes que l'école rationaliste ou les novateurs (*doctores novi*) traitaient déjà, au onzième siècle, de docteurs surannés (a) ! Je regrette presque de ne pas mettre en entier sous les yeux du lecteur, cette lettre, empreinte, tout à la fois, d'une charité si pure, d'une raillerie si fine, et surtout d'une raison si calme, en présence des attaques souvent amères et passionnées de l'abbé de Clairvaux, dans la lutte cistercienne.

Du reste, l'illustre évêque d'Auvergne et saint Bernard étaient faits pour se comprendre. Si la réception à Cluny, de Robert, ce jeune cousin de saint Bernard, cet enfant de ses plus vives affections, qu'il réclama, dans une lettre touchante, au ciel et à la terre, fut une première pomme de discorde entre ces deux chefs d'ordre ; si elle poussa celui-ci à reprocher aux clunistes de dérober des moines à tous les couvents (b) ; si les austérités d'une institution récente portèrent les cisterciens, d'ailleurs jaloux des richesses de Cluny, à s'élever contre les *moines noirs* ; si enfin l'affranchissement de certaines redevances que les cisterciens devaient à Cluny excita la verve de Pierre, la correspondance de ces deux grandes célébrités du douzième siècle témoigne suffisamment de l'amitié et du respect qu'ils nourrissaient l'un pour l'autre. (Th. Vial.)

(a) Voyez Duboulay, *Histoire de l'Université de Paris*.

(b) Callixte II, élu pape à Cluny, dota ce monastère de nombreux privilèges, et de celui, notamment, de recevoir les moines des autres ordres. Les clunistes usaient donc d'un droit.

LIVRE II.

De 1130 à 1145.

L'élection d'un pape donnait souvent lieu à Rome aux plus grands désordres, car cette ville, où régnaient la misère et la dissolution, renfermait dans son sein une population turbulente et divisée d'intérêts; elle servait depuis longtemps de théâtre à l'esprit de parti, à l'ambition et à l'intrigue. Lors de l'élection d'Honorius II, le dernier pape élu, un schisme aurait éclaté, si le cardinal Buccapeçu, déjà élevé à la dignité papale, n'eût fait preuve d'une abnégation très-rare à Rome, et n'eût, en abdiquant, rétabli la tranquillité. Le cardinal-évêque, Lambert d'Ostie, qui occupa le siège de saint Pierre, sous le nom d'Honorius II, n'avait donc pas été canoniquement élu; il avait dû son élévation à la famille puissante des Frangipani, dont les cabales violentes exerçaient, depuis longues années, une grande influence sur les élections (1). Dans cet état des choses, la mort d'Honorius devait

(1) Léon Frangipani, désirant élever Lambert d'Ostie à la papauté, chercha surtout à empêcher une réunion de cardinaux. Il travailla à

amener de nouvelles luttes entre les partis. Il est vrai que les cardinaux s'étaient entendus à l'avance pour empêcher les troubles, et qu'ils étaient convenus de ne point violer les règles tracées par l'Église en matière d'élection. Ils devaient se réunir dans l'église de Saint-Marc, pour que cette élection fût unanime (1); mais, la lutte commencée, cette convention solennelle ne put être exécutée.

Le parti des cardinaux voulait mettre sur le trône pontifical le fils d'un riche usurier juif, qui, ayant embrassé la religion catholique, avait pris le nom de Léon, parce qu'il avait pris fait et cause pour

ce qu'une réunion générale n'eût lieu que trois jours après la mort du pape, et, usant de ruse, il recommanda aux chapelains de simples cardinaux de mettre sous la cape, à l'insu de leur maître, le pluvial, costume dans lequel ils étaient proclamés pape. Il procédait ainsi pour faire concevoir des espérances à chacun et diviser l'élection. (Vit. Honor. papæ, ex ms. Pandulphi Pisani ap. Muratori Script. rer. italic., t. III, p. 421.)

(1) Il semblerait résulter de cet exposé, que la réunion dans l'église de Saint-Marc fut arrêtée pour le cas particulier; il n'en est pas ainsi. « Honorius, peu avant sa mort, s'était retiré dans le monastère « de Saint-André, » dit M. de Villefore, d'après Baron, dans sa Vie de saint Bernard. « *Depuis longtemps, par une espèce de loi établie* « *et une coutume reçue, on ne faisait l'élection des souverains pon-* « *tifes que dans l'église de Saint-Marc; mais les cardinaux qui suivi-* « *rent Honorius dans sa retraite, et qui composaient la plus nom-* « *breuse et la plus saine partie du sacré collège, crurent devoir se* « *précautionner contre les inconvénients de l'élection précédente. De* « *crainte donc que le peuple romain ne troublât celle qu'ils avaient à* « *faire, ils ne voulurent s'assembler à Saint-Marc, et publier la mort* « *du pape, qu'après en avoir fait un autre.* » (Th. Vial.)

Léon IX, qui l'avait baptisé. Celui-ci qui était cardinal, et qui était connu sous le nom de Pierre de Léon, aspirait depuis longtemps à la dignité pontificale, car son père avait rendu des services à l'Église romaine. Il était actif, sa famille puissante, ses connaissances littéraires étendues, et il jouissait déjà d'une grande considération. Son parti devait donc d'autant plus compter sur son élévation, que, par ses richesses et l'influence de sa nombreuse famille, il s'était fait des amis puissants parmi les grands et parmi le peuple(1).

(1) Je prends, dans cette circonstance, les renseignements fournis par l'abbé Suger, *in Vita Ludovici Grossi, ap. du Chesne, Script. franc.*, p. 317, et la *Chron. Mauriniac., ibid.*, p. 376. Le premier dit : « Ecclesiæ romanæ majores ac sapientiores ad removendum ecclesiæ tumultum consensisse apud S. Marcum et non nisi Romano more celebrem fieri electionem. » Puis, en parlant des amis d'Innocent : « Qui assiduitate et familiaritate propiores apostolico fuerant. »

La *Chronique* est encore plus explicite : « Cardinales qui cum cancellario ibi aderant et Honorio infirmanti assederant—timore tumultuantium Romanorum illuc convenire non audentes, ut Petrum quendam, qui seculariter ad papatum videbatur aspirare, spe sua frustrarent—antequam publicaretur domini papæ decessus, etc. » Il résulte de ce que dit Arnulph Sagiens, *de Schiomete ap. Muratori*, t. III, p. 428, qu'on dut accélérer l'élection d'Innocent pour exclure Pierre de Léon. Consultez aussi la lettre du cardinal Pierre de Porto, personnage placé à la tête du parti d'Anaclet : « Neglecto ordine, contempto canone, spreto etiam ipso a vobis condito anathemate, me inconsulto priore vestro cum essetis novitii et paucissime, etc. » Ap. Baron, *Annal.* ad a. 1130, n° VIII.—Les meilleurs renseignements sur Pierre de Léon et sa famille se trouvent *in Chron. Mauriniac.*, I, c. Il avait étudié à l'université de Paris; lors de son retour à Rome, il avait été reçu moine de Cluny. Callixte II l'avait élevé au cardinalat, et l'avait envoyé en France comme légat. Il était sans doute en grande considé-

Toutefois, les Frangipani et les cardinaux qui avaient le plus approché le pape défunt, et à la tête desquels se trouvait le cardinal-chancelier Haimeric, auquel les affaires les plus importantes de l'Église et du royaume avaient été confiées, détestaient Pierre de Léon; ils lui opposaient le cardinal Grégoire, homme distingué dans les lettres et que recommandaient des mœurs irréprochables.

D'après la convention arrêtée, le parti d'Innocent se serait vu débordé par ses nombreux et puissants adversaires dans une élection régulière. Pour mieux tromper ceux-ci, il fut donc convenu d'accueillir la proposition faite, sauf à en prévenir les effets. Immédiatement après la mort d'Honorius, tenue à dessein secrète, les adhérents des Frangipani et du cardinal

ration, car le célèbre abbé Pierre de Vendôme lui dédia un écrit sur les investitures. On ne saurait accueillir sans défiance le portrait que fait de lui son ennemi passionné, Arnulph Sagiens. Les partisans d'Innocent rapportent que Pierre de Léon pillait l'église, qu'il fit fondre les vases précieux, et en employa la valeur à corrompre ou à faire des cadeaux; saint Bernard parle de cette particularité dans sa lettre aux Romains, comme d'un fait généralement connu. Toutefois, Pierre de Porto dit positivement dans la lettre citée : « Deprædationem illam et crudelitatem, quam prætenditis non videmus. » L'accusation n'a pas été répétée sans quelque fondement, car Pierre de Léon mit en usage des moyens illicites pour arriver à la dignité pontificale, et l'élection d'Innocent, il faut en convenir, quoique non canonique dans la forme, était plus convenable et plus légitime que la sienne. Les adversaires de Pierre de Léon ne pouvant rien articuler contre sa personne, furent obligés d'attaquer les chefs de son parti.

s'étaient réunis, pendant la nuit, dans un lieu écarté, et avaient nommé pape Grégoire, qui prit le nom d'Innocent II (1); ils prétendirent ensuite que, de son vivant, Honorius leur avait recommandé ce choix. L'autre parti ayant appris cette élection, faite à son insu et contrairement aux conventions, l'avait déclarée radicalement nulle, et s'était réuni dans l'église de Saint-Marc pour élire Pierre de Léon, connu sous le nom d'Anaclet II.

D'après les usages de l'époque, les deux papes, qui avaient mis tout en œuvre pour se placer à la tête de la chrétienté, devaient paraître n'accepter que par contrainte un poids aussi grand que l'était celui de diriger l'Église. Innocent résista donc en pleurant en larmes; il rejeta deux fois l'habit pontifical dont on voulait le couvrir malgré lui, et représenta à l'assemblée qu'il était indigne d'occuper le saint-siège. Menacé d'excommunication, il n'accepta la dignité pontificale, que parce qu'on lui fit remarquer que son élection pouvait seule sauver l'Église de la servitude et du bouleversement dont elle était menacée, si Pierre de Léon triomphait. Anaclet se plaignit aussi, dans des lettres qu'il adressa aux princes et au clergé, d'avoir été contraint, pour obéir à la volonté de Dieu, d'accepter un fardeau au-dessus de ses forces. « Nous avons jugé à propos,

(1) Cette élection se fit, d'après Suger, dans le monastère de Saint-André, où s'était retiré Honorius. (Th. V.)

« écrivit-il à Lothaire, de saluer par nos lettres votre
« illustre sagesse, et de renouveler, par de vrais
« témoignages d'affection, notre union mutuelle.
« Plus nous souhaitons de resserrer avec vous les
« nœuds d'une tendre amitié, plus nous avons soin
« de vous informer, par ce bref, de l'état de l'Église
« romaine et de tout ce qui s'est passé. Après la
« mort du pape Honorius, de sainte mémoire, nos
« frères, les cardinaux-prêtres et diacres avec tout
« le clergé de Rome, et du consentement des prin-
« cipaux habitants de la ville, m'ont élu d'après les
« vœux et aux acclamations du peuple, et suivant
« les termes des saints canons. Leur inclination
« n'a consulté ni ma résistance ni mon indignité
« pour une telle place. Après cette élection, notre
« cher frère, Pierre, évêque de Porto, m'a consacré
« solennellement souverain pontife, devant l'autel
« de Saint-Pierre, en la présence des évêques de
« divers pays qui s'y trouvèrent et de tout le peuple
« romain. Cependant quelques-uns de nos frères,
« mais en petit nombre, peu instruits des usages qui
« se doivent observer pour le lieu et pour le temps,
« et séduits par les caresses artificieuses de quelques
« perfides, ont tâché d'élever un autre autel, d'intro-
« duire l'anathème de Jéricho dans le sanctuaire du
« Seigneur, et de forger dans les ténèbres l'idole de
« Phégor avec les pierreries des femmes insensées.
« Mais le Dieu tout-puissant, qui dissipa le conseil

« d'Architophel, a détruit leurs mauvais desseins
« d'une façon miraculeuse; s'enfuyant une nuit de la
« maison de Léon de Frangipani, sur le crédit du-
« quel ils paraissaient le plus s'appuyer, ils ont passé
« le Tibre et sont allés s'enfermer dans je ne sais quel
« endroit, où ils ont tout le loisir de sentir et de
« pleurer la honte de leur présomption.

« Tout le clergé de Rome nous est uni par un
« attachement inviolable. Le préfet de la ville, la
« noblesse et le peuple nous ont juré la fidélité ac-
« coutumée; d'ailleurs nous exerçons librement, au
« dedans et au dehors de la ville, toutes les fonc-
« tions de notre ministère. Avec la grâce du Seigneur,
« nous avons fait des cardinaux et sacré des évê-
« ques. Aussi nous prions votre excellence de sou-
« tenir les intérêts de l'Église romaine avec votre vi-
« gilance ordinaire, et de nous donner des preuves
« éclatantes de votre attachement. Si vous en usez
« de la sorte, nous et l'Église romaine nous conti-
« nuerons de vous être obligés.

« Au reste, vous ne devez pas vous laisser ébranler
« par les impostures affreuses d'un Haimeric, autre-
« fois chancelier, mais qui n'est qu'un voleur fameux,
« qu'un esclave de la simonie; ni par celles de Jean de
« Chrème, homme diffamé, incirconcis et vrai Nico-
« laïte. Que les vains discours et les mensonges em-
« poisonnés de ceux qui, semblables à Caïn, fuient
« la présence de Dieu, ne fassent pas de brèche au

« mur de votre foi ; ils sont maudits sur la terre , et
 « portent sur leur front impudent le signe de leur
 « parricide (1). »

A Rome, d'affreux soulèvements furent la conséquence du schisme. Innocent chercha dans le château fortifié des Frangipani, un refuge contre ses nombreux et puissants adversaires. Mais bientôt, ne s'y croyant même plus en sûreté, et espérant triompher plus facilement, en abandonnant ses adversaires à leur propre mouvement, il songea à se retirer en France où résidaient les évêques les plus considérés et les plus liés avec les chefs de son parti, et où des papes, chassés de leur siège, avaient déjà souvent trouvé un refuge. Y ayant envoyé des nonces pour faire connaître son élection et ses résultats, il implora la protection de Louis VI, et se mit en route, accompagné de tous les cardinaux de son parti (2). Le roi de France laissa aux évêques de son royaume, qui se réunirent, à cet effet, à Étampes (1130), à décider laquelle des deux élections devait être considérée comme étant légitime. L'abbé

(1) Nous avons cru devoir intercaler ici cette lettre ; c'est une pièce au procès, qui dit mieux que de longs commentaires la position respective des partis. On trouve, dans Baron, plusieurs lettres d'Analet ; elles prouvent que le talent n'a manqué à aucune époque, et que les hommes de parti ont toujours su se présenter sous un jour admirable à ceux dont ils ont eu à capter les suffrages. (Th. Vial.)

(2) La chronique du monastère de Maurinac, où Innocent s'arrêta quelques jours lors de son voyage de Chartres à Liège, fournit les renseignements les plus certains sur ce voyage.

de Clairvaux, dont l'opinion était prépondérante, fut invité, par le roi et par les évêques, à se rendre à cette réunion. L'élection d'Innocent, quoique contraire sous quelques points aux canons, ne devait inspirer aucun scrupule. A cette époque, en effet, les élections n'étaient pas toujours canoniques, et, au cas particulier, il s'agissait plutôt d'examiner le mérite des personnes que la validité de l'élection (1). Saint Bernard inclinait pour Innocent, qui avait des mœurs plus recommandables qu'Anaclet; puis il détestait l'orgueil plein d'artifice de ce dernier. Il parla donc avec son éloquence ordinaire en faveur d'Innocent, que l'assemblée, déjà favorablement disposée, reconnut unanimement pour pape légitime. Bien qu'Anaclet, qui avait été moine de Cluny, se fût particulièrement adressé aux clunistes comme à des frères, Pierre le Vénérable donna sa voix à Innocent. Lors de l'arrivée de celui-ci, il envoya au-devant de lui une escorte d'honneur, composée de soixante chevaux; elle était chargée de conduire le pontife ainsi que sa suite à Cluny, où il s'arrêta onze jours (2). Cette réception le mit en grande con-

(1) Suger dit, au sujet du concile réuni à Étampes, que le roi avait fait porter l'information, magis de persona quam de electione (a). (Fit enim sæpe ut Romanorum tumultuantium quibuscunque molestiis ecclesiæ electio minus ordinariæ fieri valeat.)

(2) Orderic Vital, *Hist. eccles.*, ap. du Chesne, *Script. norman.*

(a) Cependant, dans sa CXXV^e lettre, adressée aux évêques d'Aquitaine, pour soutenir l'élection d'Innocent, saint Bernard raisonne plus en droit qu'en équité. (Th. V.)

sidération près des Églises d'Occident. Le roi de France envoya à Cluny une députation, à la tête de laquelle se trouvait l'abbé Suger, afin de complimenter Innocent, et lui-même, accompagné de sa famille, il vint à sa rencontre jusqu'au couvent de Saint-Benoît-sur-Loire. Suivant les usages du temps, il se prosterna à ses pieds et lui promit obéissance.

Sur ces entrefaites, saint Bernard s'était rendu en Normandie, pour engager Henri, roi d'Angleterre, à reconnaître Innocent. Les évêques de ce pays ayant inspiré à leur maître des scrupules sur la légitimité de son élection, il n'était pas favorablement disposé à son égard. Le saint abbé, éprouvant des difficultés à lever ces mêmes scrupules, dit au roi : « Vous craignez de charger votre conscience
« d'un péché en obéissant à Innocent ; ne vous préoc-
« cupez que des autres péchés dont vous aurez à
« vous justifier devant Dieu : pour moi, je prends la
« responsabilité de celui-ci. » Ces paroles tranquilli-

Pierre le Vénérable dit lui-même, au sujet de ce pape, I, II, ep. II :
« Inter studia partium, inter divisiones cordium, exerto semper gladio quantum personæ vel officii mei qualitas patiebatur, semper persisti, nec illum unquam a sanguine etiam carissimorum, cum necesse fuit, prohibui. Quoscunque mihi et Cluniacensi ecclesiæ qualibet amicitia junctos reges et principes, nobiles et ignobiles cognovi, hos majestatis vestræ pedibus subdere per me ipsum sive per alios loquendo, scribendo, mandando, terrendo, mulcendo pro posse non distuli. — Sit ubicunque, lui écrit-il, I, I, ep. I, habitatio vestra, manebit ubique vobiscum obedientia et devotio nostra, quoniam et secundum poetam : Vejós habitante Camillo illic Roma fuit.

sèrent le roi. Nous empruntons cette narration à un biographe qui exalte saint Bernard. Il est probable que les intérêts politiques et les représentations des amis de Pierre de Léon avaient plus énergiquement agi sur l'esprit du roi que ses scrupules religieux. L'évêque Gérard d'Angoulême, partisan d'Anaclet, prétendait, et ses raisons n'étaient pas sans fondement, que celui-ci et son parti avaient, par leurs fortunes particulières et les revenus de la papauté, de quoi s'entretenir. Il soutenait que si le roi embrassait la cause d'Innocent, celui-ci tomberait à sa charge et à celle du royaume; qu'il serait honteux que le parti adverse triomphât. Il lui répétait que rien n'était plus insupportable que d'être condamné à écouter un pauvre Romain (1). Nous ignorons les raisons mises en avant par saint Bernard; toujours est-il qu'il fit changer de sentiment au roi, et le gagna à la cause d'Innocent. Il conduisit Henri à Chartres, auprès du pape, où ce prince assura le saint-père de son respect.

Lothaire, duc de Saxe, et Conrad, de la maison de Suabe, que les papes détestaient, se disputaient alors la couronne impériale. Le pape défunt avait reconnu le premier pour Empereur et excommunié Conrad. Innocent et Anaclet, qui se considéraient tous deux comme étant papes légitimes, avaient cru

(1) Arnulph Sagiens.--Orderic Vital rapporte, à l'année 1130, que le pape traversa la France avec sa suite, et qu'il fut une grande charge pour le clergé français.

devoir maintenir la décision de leur prédécesseur; ils avaient proclamé Lothaire Empereur, et, comme défenseur de l'Église, ils avaient sollicité sa protection. La lettre que les seigneurs romains adressèrent à Lothaire est remarquable; on y trouve le germe des troubles qui suivirent; elle respire l'orgueil de cette ville qui se croyait toujours destinée à dominer le monde. « Si vous voulez être notre prince et celui de notre clergé, lui mandent-ils; si vous désirez la gloire de l'empire romain, conformez-vous aux lois romaines et ne blessez pas nos bourgeois et le sénat romain. Jusqu'à présent nous ne vous avons pas chéri de cœur (Conrad avait trouvé protection en Italie), nous n'avons pas pris part à l'élévation de votre gloire et de votre souveraineté. Cependant, ayant appris l'affection que le pape porte à votre personne, nous avons embrassé votre cause, et nous désirons à l'avenir glorifier votre majesté, en lui rendant les honneurs qui lui sont dus(1).»

Mais les évêques les plus considérables de l'Allemagne s'étant déjà déclarés pour Innocent, l'Empereur n'eut point égard aux lettres d'Anaclet, et des Romains. Il envoya une députation à celui-ci, le reconnut pour pape légitime, et le pria de venir, lui-même, en Allemagne. Sur cette invitation, Innocent se mit en route, accompagné de saint Ber-

(1) Cette lettre se trouve dans Baron, *Annal.*, ad a. 1130, n. 25.

nard qui, par son éloquence et son activité, lui était d'un grand secours. Lothaire et le pape se rencontrèrent à Liège (1131). L'empereur, escorté d'un grand nombre de seigneurs ecclésiastiques et séculiers, alla à la rencontre d'Innocent, jusque sur la route où se trouvait la cathédrale. L'ayant aperçu, il descendit de cheval et traversa le cortège pour se rendre auprès du vicaire de Jésus-Christ, qu'il conduisit à l'église tenant d'une main la bride de son cheval, de l'autre le bâton pastoral. Après cet hommage, d'usage alors, le pape lui demanda sa protection, qu'il se montra très-disposé à lui accorder : mais, à cette occasion, il lui rappela que l'Empire avait déjà fait des sacrifices considérables pour l'Église, et il insista fortement pour que la question incertaine des investitures (1), qui avait déjà soulevé tant de contestations entre l'Empire et l'Église, eût une solution.

(1) Elles furent introduites dans l'Église, en 1102, par saint Henri, dit le Boiteux, empereur d'Allemagne. A la mort d'un évêque, on en informait l'Empereur, qui confirmait l'élection de son successeur en lui donnant l'anneau et le bâton pastoral. Là se trouve l'histoire de la longue lutte de Grégoire VII, domptant, en la personne de Henri IV, l'orgueil impérial. M. Voigt, dans son histoire animée de ce pontife, traduite par M. l'abbé Jager, nous a montré la source des maux que cette immixtion du pouvoir temporel dans les affaires spirituelles répandit, pendant une longue période, sur l'Empire et sur l'Église. Innocent II avait besoin de la protection de Lothaire dans la position critique où il se trouvait placé, il fut néanmoins inflexible sur ce chapitre. Consultez la chronique d'Othon de Freisingen, I, vii, chap. XVIII, et Baron, années 1132, 1133 et 1134. (Th. Vial.)

Les prélats romains furent saisis de stupeur à cette demande de Lothaire, car ils redoutaient déjà des dangers plus grands que ceux dont ils avaient été menacés à Rome. Saint Bernard, faisant allusion à cette demande de l'Empereur, écrivit dans la suite au pape Innocent (1133) : « Ah ! à Liège un souverain irascible et colère faisait briller, sur votre tête, un glaive cruel et menaçant : en fûtes-vous épouvanté ; vous laissâtes-vous abattre par les menaces, et cédâtes-vous aux importunités (1) ? » L'abbé de Clairvaux fit sentir à l'Empereur l'injustice de ses prétentions, et il le détermina enfin à s'en départir. Puis les deux souverains se séparèrent, en se donnant des preuves d'une amitié mutuelle, et Lothaire promit au pape de le conduire à Rome, l'année suivante, accompagné d'une escorte armée.

Si Innocent avait été salué pape par les évêques et les abbés les plus influents, le parti d'Anaclet comptait, cependant, dans certaines contrées des évêques puissants. De pénibles bouleversements surgirent donc dans plusieurs églises et dans plusieurs couvents. Rome offrait le spectacle de deux papes ; ailleurs, c'étaient deux évêques ou deux abbés, tuant pour le compte d'Anaclet ou pour celui d'Innocent, et se poursuivant d'une haine peu chrétienne. Dans cette lutte, l'abbé Reinbaud de Liège se distingua néanmoins par sa modération.

(1) Ep. CL.

Une circulaire (rotulus) avait annoncé aux abbés et aux religieux la mort de l'abbé Hervais, et les avait invités, suivant les usages de l'époque, à prier pour son âme. Les partisans d'Anaclet et d'Innocent profitèrent de cette circonstance pour s'adresser des invectives, et pour déclarer qu'ils ne pouvaient prier en commun. Reinbaud témoigna son mécontentement à ceux qui avaient rédigé la circulaire, et il s'éleva contre ceux qui, par leur précipitation, avaient occasionné le schisme, en n'appréciant pas avec calme, les raisons qui militaient en faveur de l'un ou de l'autre candidat (1).

Le schisme avait surtout répandu des germes de perturbation en Aquitaine, où l'évêque Gérard d'Angoulême, ancien légat du pape, mécontent d'Innocent qui lui avait refusé la dignité de légat, défendait avec zèle la cause d'Anaclet. Dans de telles conjonctures, l'abbé de Clairvaux crut devoir exhorter (1132) les évêques de Limoges, de Poitiers, de Périgueux et de Saintes, à être inébranlables dans l'adversité; et, faisant allusion à Gérard, il leur écrivit : « Le
« nouveau Diotrèphes qui aime à tenir le premier
« rang parmi vous, ne vous reconnaît pas et ne veut

(1) Orderic Vital dit, à l'année 1130 : « In hujus modi schismate anathema formidandum est, quod difficulter præcaveri potest, dum unus alium summopere oppugnat contrariumque sibi cum fautoribus feraliter anathematizat, sic nimirum quisque ad id quod agere appetit, sed impossibilitate præpeditus ad effectum perducere nequit, sua saltem imprecatione Deum contra æmulum suum expetit. »

« pas reconnaître celui qu'au nom du Seigneur toute
« l'Église reconnaît et respecte. Je n'en suis pas sur-
« pris, car, dans un âge avancé, son ardente ambi-
« tion le pousse encore à courir après un titre
« fastueux. Si je l'accuse donc d'être insatiable d'hon-
« neurs, je ne le fais que d'après des preuves irrécu-
« sables ; je ne le juge que d'après ses propres paroles.
« Je n'ignore pas que, dernièrement, il a écrit au
« chancelier de Rome pour lui demander, avec plus
« de bassesse qu'il n'affecte d'humilité, qu'on l'hono-
« rât du titre de légat, et qu'on lui confiât les fonc-
« tions de cette charge importante (1). »

Dans le principe, ce même évêque Gérard avait voulu maintenir la neutralité des princes et des évêques. Il avait publié une circulaire dans laquelle, blâmant la précipitation de ceux qui s'étaient déclarés pour Innocent, il présentait de telle sorte les deux élections, que celle d'Anaclet apparaissait sous le jour le plus favorable. Il était aussi parvenu à gagner à la cause de ce dernier, le comte Guillaume de Poitou, qui nourrissait une haine profonde contre plusieurs évêques, appartenant au parti d'Innocent, dont il convoitait les charges. Saint Bernard avait cherché à atténuer l'effet des exhortations de Gérard, et, dans ce but, il avait écrit aux évêques

(1) Ep. CXXVI. — Du reste, longtemps avant ce schisme, Pierre de Vendôme, I, 1, ep. 21, se plaignait de la corruption, de l'orgueil et de l'ambition de ce même Gérard.

d'Aquitaine et aux seigneurs voisins de cette province.

Le parti d'Anaclet avait offert de soumettre la solution des difficultés soulevées par la double élection à un concile général. Innocent, se considérant comme étant le pape légitime, avait refusé cette offre; « car, disait-il, cette question, déjà résolue par l'Église, ne comporte pas d'autre examen. » Il avait raison (1).

(1) Ce refus peut avoir donné occasion à Orderic Vital (a), peu au courant des affaires qui se traitaient en Normandie et en Italie, de rapporter, à l'année 1133, que Lothaire avait lui-même invité Pierre à renoncer au titre de pape, sinon à soumettre son élection à la décision du concile, ce à quoi ce dernier aurait consenti; qu'Innocent aurait refusé, parce qu'il avait été précédemment en pleine possession de ce qui constituait la dignité pontificale; que ce refus ayant mécontenté l'Empereur, il se serait déterminé à laisser Pierre de Léon à la tête du saint-siège, et à sortir de Rome. Des renseignements postérieurs et dignes de foi contredisent ce récit, et établissent que si l'Empereur se retira après sa première entrée à Rome, on doit l'attribuer à la faiblesse des moyens dont il disposait et à la situation politique de l'Allemagne. La meilleure réfutation se trouve d'ailleurs dans une lettre de l'Empereur, qui expose lui-même ainsi la marche des affaires: « Quand je me suis d'abord rendu à Rome, Pierre de Léon a envoyé au-devant de moi un grand nombre d'ambassadeurs qui se sont plaints qu'on le traitât hostilement quand il était disposé à soumettre la difficulté à un examen. Le parti d'Innocent a objecté qu'il n'y avait plus lieu d'examiner une décision rendue par l'Église réunie. Toutefois, Innocent, sur les déclarations itératives de Pierre de Léon, s'est départi de ses prétentions, et a déclaré qu'il était disposé à nous abandonner ses possessions; ayant alors reconnu que Pierre usait de ruse et voulait temporiser, nous l'avons considéré, ainsi que le prince, comme étant un ennemi. » *Mansi, Act. concil.*, p. 483.

(a) L'un des historiens les plus distingués de cette époque, et moine de l'ordre de Cluny. (Th. V.)

Les deux papes et leurs adhérents étant résolus à soutenir chacun leurs prétentions, un concile n'aurait fait qu'aigrir les esprits, traîner la décision en longueur et occasionner de plus graves scandales que ceux déjà produits. On aurait vu se renouveler, dans ce cas, les scènes qui eurent lieu lors du schisme qui se manifesta à la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e. La réponse de l'abbé de Clairvaux à la proposition d'un concile général, prouve que son coup d'œil était sûr; qu'il avait bien apprécié les événements. « Ils
 « demandent, écrivit-il, un jugement qu'ils auraient
 « dû réclamer dès le principe; espèrent-ils, si vous
 « refusez cette proposition intempestive, vous faire
 « passer pour des hommes justes (1)? Ou bien agis-
 « sent-ils ainsi pour que si vous la refusez, ils aient
 « le temps d'ourdir de nouvelles trames? Or, déses-
 « pérez-vous de la justice et de la bonté de la
 « cause que vous soutenez? Craindriez-vous que,
 « quelle que fût l'issue de cette affaire, le mal ne de-
 « vînt plus grand et plus funeste? Sans avoir égard
 « à ce qui a été fait, disent-ils, nous demandons à
 « être entendus; nous sommes prêts à nous présen-
 « ter devant le tribunal qu'on désignera. Mais dans
 « cette proposition, il n'y a que ruse, malice et ar-
 « tifice. — Admettons que Dieu révoque la sentence

(1) *Ut... justi vos videamini*, est-il dit dans le texte. C'est sans doute par ironie que saint Bernard s'exprime ainsi. (Th. Vial.)

« qu'il a prononcée, qu'il réunisse les chrétiens de
« tous les pays du monde, et que, par impossible,
« il permette qu'on juge encore ce qui a déjà été jugé;
« quels seront ici les juges qui pourront être choisis?
« Or, je vous le demande, ce nombre infini de per-
« sonnes réunies avec tant de peines, au lieu de
« donner la paix au christianisme, ne lui suscitera-
« t-il pas plus tôt de nouveaux troubles? Puis, entre
« quelles mains Pierre de Léon consentirait-il à re-
« mettre la ville de Rome qu'il a si longtemps désirée
« avec passion, qu'il n'a pu posséder qu'après tant
« de dépenses et de travaux, dans laquelle il règne
« avec tant de faste et d'orgueil, et qu'il redoute si
« fort de perdre? Car, reconnaissez-le, ce serait inu-
« tilement que l'univers s'assemblerait et le jugerait,
« s'il demeurerait maître de Rome. Voudriez-vous que
« son concurrent, qu'il a chassé de la ville, essayât
« d'y rentrer par la force des armes? Trouvez-vous
« une loi ou un canon qui lui en fassent une obliga-
« tion? »

Innocent, après avoir quitté Liège et après avoir parcouru une grande partie de la France, vint (1131) présider à Reims un concile où le haut et le bas clergé, ainsi que la noblesse, se rendirent en foule. A cette époque, Louis VI était plongé dans le deuil, car il avait perdu son fils Philippe, des suites d'une chute de cheval. Innocent pria le roi d'assister au concile, et il y sacra et couronna Louis le Jeune, son

second fils ; cette cérémonie ajouta à la solennité de cette réunion. Saint Bernard ne quitta point le pape, il assista aux délibérations des cardinaux, et il reçut les réclamations des opprimés qui venaient implorer la protection d'Innocent. Le concile de Reims s'était en partie assemblé pour achever l'organisation de l'Église et pour aviser au moyen de faire cesser des abus maintenus malgré des ordonnances synodales. Le pape chargea donc le saint abbé d'exposer à l'assemblée les imperfections dont gémissait l'Église, et d'expliquer la vraie destination de l'état ecclésiastique (1).

Il est vraiment beau de voir les papes, quoiqu'ils aient été chassés de leur royaume et luttant pour le reconquérir, veiller à l'état moral et religieux des nations. Dans tous les conciles tenus par Innocent pendant son voyage, ce pontife rendit des ordonnances contre les abus qui pesaient sur l'Église et sur la société. Il en rendit particulièrement contre les *clerici conductores*.

(1) Mabillon fait remarquer, avec raison, que le sermon qui nous a été conservé n'est pas de l'abbé de Clairvaux. Ce qui le prouve, c'est que celui qui l'a publié a fait connaître par une lettre insérée comme préface dans *Paez. Codex. diplom.*, qu'il n'avait pu retenir tout ce que saint Bernard avait dit en sa présence il y avait quinze ans ; qu'il ne se souvenait que des conclusions, et qu'il avait dû se servir des passages tirés des autres écrits de ce saint pour composer ce sermon. *Mansi. A. c.*, t. XXI, p. 467. Si ce n'est pas par suite d'une erreur typographique que Mansi, l. c., nomme Eugène au lieu d'Innocent, si celui-ci est réellement cité par Paez, ce que je ne puis vérifier, le sermon dont il est question a dû être prononcé à Reims, sous le pontificat d'Eugène III.

ticii, la simonie, contre les moyens mis en usage par des personnes incapables pour se mettre en possession des dignités ecclésiastiques, contre le luxe des ecclésiastiques, et contre les tournois (celui qui y perdait la vie devait être privé de la sépulture de l'Église). Les incendiaires furent aussi l'objet de son attention. Il prit des dispositions pour la sûreté des commerçants, des paysans, des voyageurs, des étrangers, pour la consécration de la trêve de Dieu (1), opposée si salutairement à cette époque au droit du plus fort. Ces voyages, que les papes se virent souvent dans la nécessité de faire à la suite des troubles qui agitaient Rome, furent salutaires aux nations. Ils connurent ainsi l'état dans lequel se trouvaient et l'Église et les peuples, et par leur présence ils donnaient plus de poids aux ordonnances qu'ils rendaient. En effet, les assemblées synodales étaient visitées par des évêques distingués et par des ecclésiastiques de divers pays, qui promulguaient ces ordonnances à leur retour (2).

Dans le discours qu'il prononça devant le concile, Bernard se laissa aller à un pieux zèle, et s'éleva contre la corruption du clergé. Bien des dignitaires pré-

(1) *Treuga Dei*.

(2) Orderic Vital dit du concile de Latran, tenu en 1139 : « *Apostolica decreta passim per regna divulgata sunt, sed nihil, ut manifeste patet oppressis et opem desiderantibus profuerunt, quoniam a principibus et optimatibus regnorum et subjectis plebibus parvipensa sunt.* »

sents durent être saisis de honte et blessés en consultant leur conscience. Le concile s'étant séparé, Innocent s'achemina vers l'Italie où il devait retrouver Lothaire, qui lui avait promis de le conduire à Rome, avec une armée, afin de recevoir de lui, en cette ville, la couronne impériale. Lothaire se rendit effectivement en Italie (1133); mais il n'était accompagné que de peu de troupes, car sa position était critique en Allemagne, où Conrad conservait un parti puissant (1). Ayant accompagné le pape jusqu'à Rome, il y pénétra de vive force et s'y fit couronner; n'ayant cependant pas à sa disposition des forces assez considérables, il n'osa chasser les partisans d'Anaclet des quartiers nombreux qu'ils occupaient, ni des

(1) En effet, les Hohenstauffen n'étaient ni soumis ni réconciliés, quand Lothaire se rendit pour la première fois en Italie, accompagné de quinze cents cavaliers, laissant son gendre soutenir sa cause en Allemagne. Plus tard, les ravages auxquels la Bavière et la Souabe étaient exposées les émut; ils renoncèrent alors à la couronne. Frédéric et Conrad ayant reconnu l'autorité de Lothaire, il put se présenter une seconde fois en Italie (1136), et passer les Alpes avec une armée formidable. Si, pendant cette seconde expédition, il parvint à enlever à Roger, qui soutenait Anaclet, la majeure partie de ses conquêtes, il lui fut toutefois impossible de rien consolider pour l'avenir, car les Allemands et Henri de Bavière demandaient avec instance à quitter l'Italie et à retourner dans leurs foyers. C'est pendant la retraite que Lothaire mourut à Breitenwang, le 3 décembre 1137. Il restait donc beaucoup à faire à saint Bernard pour affermir l'autorité d'Innocent en Italie. Voyez *Sæltl, Geschichte der Deutschen*, d'après Otto Fris., VII, 18, 19 et 20; Baron, *ad ann.* 1133; *Annal. Hildesheim.* (Th. Vial.)

places fortes dont ils étaient les maîtres. Rome resta donc aux mains des deux partis.

Ce qui prouve que lors de cette première expédition de l'Empereur, saint Bernard accompagnait déjà le pape, c'est qu'il écrivit à cette époque à Henri, roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquérant, pour lui demander des secours. Dans sa lettre nous remarquons le passage suivant : « Nous sommes aux
« portes de Rome et prêts à y entrer. La justice, vous
« ne l'ignorez pas, est pour nous, mais elle a peu
« d'appâts pour les soldats romains. Dieu sans doute
« est notre défenseur, et nous avons une armée ca-
« pable de faire trembler nos ennemis ; mais nous
« manquons des choses nécessaires pour la faire sub-
« sister (1). » La position dans laquelle se trouvait Lothaire, la faiblesse du corps d'armée dont il disposait et avec lequel il n'osait attaquer les adhérents d'Anaclet, soutenus d'ailleurs par le roi normand, Roger de Sicile, et par le parti de Conrad, le forcèrent à quitter l'Italie (2). Innocent, trop faible dès lors pour se soutenir à Rome, voulut éviter l'effusion du sang, et s'éloigna de nouveau. Il se réfugia à Pise, république qui lui avait toujours été dévouée, où il avait déjà trouvé un refuge ; elle était assez puissante pour le protéger : c'était d'ailleurs

(1) Ep. CXXXVIII.

(2) Voyez surtout Ott. Frising, I, VII, c. 17. — Ländulph junior, *Hist. Mediolan.*, c. 38. Ap. Muratori, *Script. Ital.* VII.

la position la plus avantageuse pour établir des communications avec la France et l'Allemagne.

Saint Bernard qui avait suivi Innocent et l'Empereur dans leur expédition, avait fait de tous côtés des démarches actives en faveur du pape. De retour en France, il écrivit aux Pisans pour les fortifier dans leur fidélité : « Dieu se hâte de récompenser votre zèle, et ce que vous avez fait pour l'Église au temps de la persécution ; de toutes les villes de l'univers, il choisit Pise pour en faire une nouvelle Rome. Ce choix n'est dû, ni au hasard, ni à la politique ; il est dû à la Providence, à Dieu, qui a dit lui-même à Innocent, son ministre : Établissez votre résidence à Pise, car je veux bénir ce peuple, je veux rendre les citoyens de cette ville aussi intrépides que le tyran de Sicile est violent (1). Ne soyez donc pas intimidés par ses menaces, attirés par ses présents, circonvenus par ses ruses et ses artifices. O Pise, quelle ville n'enviera point ton bonheur ! Conserve avec soin le dépôt qui t'est confié, et rends au père commun des chrétiens le respect qui lui est dû. »

(1) Il fait allusion ici à Roger, petit-fils de Tancrède de Hauteville, qui, après s'être fait donner l'investiture de la Pouille, de la Calabre, de Naples, et après avoir réduit Robert, comte de Capoue, à se reconnaître son vassal, s'était fait conférer le titre de roi de Sicile, par Anaclet dont il avait épousé la sœur, et dont il avait chaudement embrassé le parti. Avidé de conquêtes, ce guerrier marcha en 1146 contre Constantinople, alla ensuite exercer son humeur guerrière en Afrique, et mourut en 1154, à l'âge de cinquante-huit ans. (Th. Vial.)

Des ecclésiastiques de distinction étant venus de différents pays rejoindre le pape à Pise, celui-ci se décida à y tenir (1134) un second concile, plus nombreux que ne l'avait été celui de Reims. Il voulait, en agissant ainsi, consolider la considération dont il jouissait, et mettre un terme, par de nouvelles ordonnances synodales, aux désordres des églises de certains pays. En effet, les ordonnances rendues étaient difficilement exécutées, parce qu'elles froissaient un grand nombre d'hommes; il y avait urgence à ce que les papes leur donnassent une certaine force, en en rappelant fréquemment l'existence dans les conciles qu'ils présidaient.

Mécontent d'Innocent, nous ignorons pour quel motif, Louis VI s'était opposé à ce que les prélats de son royaume se rendissent à Pise; saint Bernard lui écrit pour l'engager à lever cette défense: « Pourquoi, « disait-il, Votre Majesté se fâche-t-elle contre l'élu de « Dieu, contre celui qu'elle a choisi pour être un nou-
« veau Samuel à l'égard de son fils? Pourquoi s'indigne-
« t-elle, non point contre des étrangers, mais contre
« les siens? Toutefois il ne faut point s'en étonner,
« car il est dit dans l'Écriture: *La colère de l'homme*
« *n'accomplit point la justice de Dieu.* » Mais Votre
« Majesté ne s'aperçoit pas des dangers que court sa
« grandeur, sa gloire et son salut. — Si les mesures
« rigoureuses prises par le saint-siège à son égard lui
« ont donné des sujets de plaintes, les députés qu'elle

« enverra au concile y travailleront plus efficacement
« à faire révoquer, ou à faire tempérer ce qui a pu
« l'offenser et lui déplaire; moi-même, je ferai tous
« mes efforts à cet effet. (1) » Cette demande ayant été
couronnée de succès, l'abbé de Clairvaux prit la part
la plus active aux actes du concile. Il resta quelque
temps en Italie, après sa clôture, et contribua puis-
samment à y fonder l'autorité du pape et à y établir
la paix fortement troublée par le schisme.

Jusqu'à-là le parti d'Anaclet avait trouvé un puis-
sant appui à Milan. Les Milanais, fiers de l'ancienne
autorité dont jouissait leur église, qui se vantait de
suivre la règle de saint Ambroise, avaient moins dé-
pendu de l'Église romaine que les autres nations.
Jaloux de leurs antiques privilèges, des discordes
intestines avaient souvent affligé leur Église. An-
selme de Pusterla, leur archevêque, n'avait osé, lors
de son élection, prêter, selon l'usage, le serment
d'obéissance au pape Honorius, ni recevoir de sa
main le pallium, insigne de l'autorité épiscopale.
En hostilité avec ce pape, pour ce motif, les Mila-
nais virent encore une autre circonstance aggraver
l'éloignement qu'ils éprouvaient pour le saint-siège.
Conrad s'étant présenté en Italie, pour faire valoir
ses prétentions à la couronne impériale, avait été
reçu avec joie par eux, malgré l'excommunication

(1) Ep. CCLIV.

qui pesait sur lui, et Anselme, n'osant les contrarier, l'avait couronné empereur. Le pape avait donc excommunié Anselme, dans un concile auquel assistaient les évêques de Milan. Ces derniers s'étaient séparés dès lors de leur métropolitain, et une guerre entre Milan et les républiques avoisinantes avait été le résultat de cet ordre de choses.

Nous avons retracé la situation des partis, quand éclata le schisme à la mort du pape Honorius. Anselme et les Milanais, partisans de l'Empereur, se déclarèrent pour Anaclet. Cependant la lutte entreprise avec les États voisins ayant été funeste, et Anselme n'ayant pu conserver l'affection générale, une grande partie du peuple et du clergé de Milan fut amenée, par les démarches actives de saint Bernard en Italie à se réconcilier avec Innocent. Des Milanais de haute et de basse condition avaient été saisis de respect à la vue du saint abbé, s'étaient pris d'enthousiasme pour la vie ascétique des cisterciens. Ceux d'entre eux qui s'étaient présentés en costume de moine avaient été honorés par le peuple et étaient parvenus à disposer les esprits en faveur d'Innocent. Ceci résulte surtout d'une harangue prononcée, à cette époque, à Milan. Les magistrats de cette ville avaient indiqué jour pour terminer le différend survenu entre l'archevêque et son clergé; un grand nombre d'hommes, couverts de misérables vêtements de laine, et

remarquables par leur tonsure, s'étaient portés au lieu désigné (1). Quand Anselme vit que ces hommes faisaient sur le peuple l'impression d'anges venus du ciel, il dit : « Tous ceux ici présents, en froc gris et blanc (costume des cisterciens), sont des hérétiques. » Cependant l'autorité des cisterciens sur le peuple était trop grande pour qu'Anselme tentât de leur résister. Dès ce moment les Milanais ne le considérant plus comme étant leur archevêque, remirent l'administration de sa charge à Ribauld, évêque voisin.

Saint Bernard se rendait, vers cette époque, à un concile tenu à Pise. Les Milanais l'invitèrent à se présenter dans leurs murs, à les réconcilier avec le pape et Lothaire, et à rétablir la paix dans ces contrées. Il leur exprima, à ce sujet, le désir qu'ils fussent heureux par leur retour dans le sein de l'Église, et s'excusa de ne pouvoir se rendre immédiatement auprès d'eux, ayant à assister au concile : mais, dans ce même concile, il se posa comme médiateur entre Milan, le pape et l'Empereur. Ribauld et plusieurs ecclésiastiques milanais y représentèrent l'Église de cette république, et prêtèrent, au nom de la métropole, serment d'obéissance au pape. Cependant ces ecclésiastiques craignaient que cette prestation d'obéissance les exposât, au retour, au ressen-

(1) *Plures pure induiti lanæa rudi et inculta, et rasi insolita rasura.*

timent des Milanais, si fiers de l'indépendance de leur Église. Personne n'ayant été jugé plus capable d'apaiser les esprits que saint Bernard, on lui adjoignit, d'après le désir exprimé par les représentants milanais, plusieurs prélats distingués (1). Un écrivain contemporain de l'abbé de Clairvaux nous fait connaître l'effet étonnant qu'il produisit à Milan (2). « Sur un signe qu'il fit, dit-il, tous les ornements « d'église, qui déplaisaient au saint, furent renfer-
« més dans des armoires; des hommes et des femmes
« prirent le cilice et des vêtements de laine com-
« mune; l'eau fut changée en vin; des démons fu-
« rent chassés; des malades furent guéris; l'abbé déta-
« cha les liens des prisonniers faits par les Milanais,
« et leur donna la liberté. Et faisant prêter serment
« aux Milanais, en sa présence, il fortifia ce grand
« peuple dans son amour pour Lothaire, et dans son
« obéissance au pape. » Le bruit des miracles opérés
par saint Bernard se répandit bientôt dans les pays
circonvoisins; des malades accouraient de toute part
pour être guéris, ou pour le voir, aussi ne pouvait-il
se soustraire à la curiosité de la foule. Quand il se
montrait en public, le peuple se pressait sur son
passage et enlevait des morceaux ou des poils de

(1) Ce furent Gui, évêque de Pise; Matthieu, évêque d'Albano, et Geoffroi, évêque de Chartres. Voir Ernard, *Vie de saint Bernard*, I, II. (Th. Vial.)

(2) Landulph junior.

son vêtement qu'il conservait comme des reliques.

Le peuple de Milan désirant ardemment ce saint homme pour archevêque, se rendit en procession solennelle à l'église qu'il habitait, et le pria de devenir son pasteur. Mais il n'ambitionnait pas une haute dignité, il préférait diriger, comme moine, les papes, les princes et les évêques (1). « Demain, leur répondit-il, je monterai à cheval : si ma monture me porte hors de la ville, je n'accepterai pas la dignité que vous me proposez ; si elle ne me conduit pas hors de vos murs, je l'accepterai. » Il quitta Milan et se rendit à Pavie et à Crémone, républiques en guerre avec les Milanais. Il se proposait d'amener la paix entre ces villes, de donner la liberté aux prisonniers milanais, et de les renvoyer dans leur patrie. Il obtint des Pavésans ce qu'il désirait ; mais les Crémoniens s'étant montrés intraitables, il retourna à Milan pour achever l'œuvre commencée. Les habitants avaient élu Ribauld archevêque, et Bernard avait fait confirmer cette élection par le pape. Cependant, jaloux des anciens privilèges dont jouissait leur Église, ils s'étaient opposés à ce que Ribauld reçût lui-même le pallium des mains du pape, ce qui, après le départ

(1) La majeure partie des maladies guéries par saint Bernard étaient des maladies nerveuses, des frénésies (qu'on considérait à cette époque comme étant l'œuvre des démons) et des fièvres. — Ce saint refusa plusieurs archevêchés, en outre de celui de Milan ; il refusa aussi les évêchés de Gênes, de Langres, de Châlons-sur-Saône et de Reims.

de saint Bernard, les mit de nouveau en hostilité avec le saint-siège. Ayant appris ce qui s'était passé, il les engagea à la soumission, et leur rappela la bonté avec laquelle ils avaient été traités par Innocent. « Convenez, leur écrivit-il (1135), que le saint-siège « a eu beaucoup de complaisance pour vous : mais « cette complaisance n'affaiblit pas son pouvoir ; n'abusez donc pas de ses bontés, si vous ne voulez « ressentir sa puissance. — Peut-être se trouvera-t-il « au milieu de vous quelques personnes qui diront : « Nous ne voulons rendre à l'Église romaine que « l'honneur et la soumission que nous lui devons. « D'accord ; mais faites ce que vous dites ; si vous « agissez de la sorte, vous aurez une soumission sans « bornes. Par une prérogative spéciale, le siège apostolique a reçu une plénitude de puissance sur toutes « les Églises de l'univers. Qui lui résiste, résiste à « l'ordre de Dieu. S'il le juge nécessaire, il peut « créer de nouveaux évêchés, donner à ceux qui « existent les droits de prééminence, ou les leur ôter ; « il peut ériger un évêché en métropole et réduire « une métropole en simple évêché ; dans tout l'univers, « il a la puissance de citer à son tribunal les ecclésiastiques, quels que soient leur rang et leur dignité, « et cela autant de fois qu'il le juge nécessaire (1). » Cependant saint Bernard avait, d'un autre côté,

(1) Ep. CXXXI.

exhorté le pape à ne point sévir contre l'archevêque, comme il en avait l'intention. Il avait justifié Ribauld, entraîné sans doute contre sa volonté par les Milanais, et il avait engagé le saint-père à prendre en considération la position difficile de ce prélat ; il l'avait engagé à ménager un édifice nouvellement construit, une terre nouvellement défrichée, un peuple nouvellement conquis ; c'était, selon lui, le moyen de ne pas effacer le souvenir des bontés dont il avait comblé les habitants de Milan (1).

Ayant contribué, pendant environ un an, à maintenir dans les divers États de l'Italie, livrés à la discorde, la paix et l'unité de l'Église, il revint en France en 1135. La nouvelle de son arrivée le précéda ; les pâtres et les paysans se portaient en foule à sa rencontre quand il traversait les Alpes, et ces hommes retournaient avec joie dans leurs demeures grossières, quand ils avaient reçu sa bénédiction. Mais l'abbé de Clairvaux ne put se livrer longtemps, avec les moines de son ordre, au silence de la vie contemplative. Bientôt il eut à combattre en France pour la cause d'Innocent, comme il avait combattu précédemment en Italie. Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, ayant été enrôlé par l'évêque Gérard d'Angoulême, sous les drapeaux d'Anaclet, avait profité du schisme pour enlever à des évêques respectables qu'il détestait, parce qu'ils

(1) Ep. CCCXIII.

refusaient de satisfaire ses penchans, les charges qu'ils occupaient. Il donnait ces charges à des hommes incapables appartenant aux premières familles du pays, et cherchait ainsi à les gagner à la cause de l'antipape. Cette manière de procéder menaçait l'Église; elle pouvait avoir les conséquences les plus funestes. Déjà, Pierre le Vénérable avait vainement tenté de détacher Guillaume de la cause d'Anaclet(1). Le pieux évêque de Chartres, qui avait été nommé par Innocent son légat en Aquitaine, se rendit dans le même but près de Guillaume (1135). Il mit tout en œuvre pour faire cesser le schisme dans cette province; et sachant l'empire qu'il exerçait sur les hommes, il se fit accompagner par saint Bernard dans ce voyage. Ils déterminèrent facilement le prince, laïque endurci

(1) Pierre s'étant rendu en Aquitaine pour terminer le différend, écrivit au moine Pierre, son ami, ces admirables paroles, qui caractérisent l'homme : « Vellem certe secundum Esaiam meipsum
 « abscondere a facie formidinis Domini, et quærere mihi locum
 « non solum spiritualement, sed etiam corporalem. Sed si non detur
 « vel quousque detur, æmulemus eum, qui inter populorum frequentias
 « et regales epulas et auratos parietes dicebat : Ecce elongavi fu-
 « riens et mansi in solitudine, v. 54. Et velut intra septa montium,
 « sic intra arcana cordium nobis solitudines ædificemus, ubi a veris
 « mundi contemptoribus vera tantum eremus invenitur, ubi nullus
 « externus admittitur, ubi mundanorum tumultuum turbo fragorque
 « sopitur, ubi sine ullo corporeæ vocis sono in sibilo auræ tenuis vox
 « Dei loquentis auditur. Ad hanc solitudinem dum sumus in hoc cor-
 « pore et peregrinamus a Domino in medio quoque turbarum positi
 « assidue recurramus et quod in extremis orbis finibus quæreremus,
 « in nobis metipsis (nam et regnum Dei intra nos est) inveniamus. »
Petri Cluniac., I, 11. Ep. 22.

ne comprenant rien aux affaires de l'Église, à reconnaître Innocent, car peu lui importait qui occupait le siège pontifical. Toutefois, il ne voulut point réintégrer dans leurs dignités les évêques destitués, parce qu'ils l'avaient mortellement blessé ; il avait du reste juré de ne point se réconcilier avec eux.

Après de longues et infructueuses négociations, saint Bernard désespérait déjà d'amener Guillaume à d'autres sentiments. S'étant un jour rendu à l'église pour y célébrer la messe, il vit à la porte le comte, qui, excommunié comme schismatique, n'osait assister au service divin. Ayant béni le pain, et ayant donné sa bénédiction à la foule, saint Bernard sortit de l'église, le visage enflammé, les yeux étincelants et menaçants. Il portait sur la patène le pain consacré ; allant droit à Guillaume, il lui fit entendre ces paroles menaçantes : « Déjà réunis dans
« deux conférences, les serviteurs de Dieu vous ont
« adressé leurs prières, et vous les avez méprisées ;
« voici votre Dieu et votre juge ; voici celui que vous
« poursuivez. A sa voix chacun s'incline au ciel et sur
« la terre ; osez-vous le mépriser comme vous avez
« méprisé ses serviteurs ? » Les assistants, versant des larmes abondantes, attendaient le résultat de cette interpellation. Ils pensaient que le ciel manifesterait ses intentions par un miracle ; et le saint paraissait compter sur un pareil résultat. Guillaume, tremblant de tous ses membres, tomba à terre comme frappé

d'épilepsie. Quand ses soldats le relevèrent, il ne pouvait se tenir sur ses jambes; il semblait avoir perdu la parole et la raison. Alors le serviteur de Dieu, allant à lui, l'invita à se relever, et lui annonça la volonté du Tout-Puissant : « Voici l'évêque
« de Poitiers, lui dit-il, que vous avez chassé de son
« église; réconciliez-vous avec lui, et donnez-lui le
« baiser de paix, comme gage d'une nouvelle union.
« Ramenez-le, vous-même, dans son église, et rendez-
« lui autant d'honneurs que vous lui avez prodigué
« d'injures. Rappelez à l'union de l'Église ceux qui en
« ont été séparés par le schisme, et soyez soumis au
« pontife que Dieu a élevé sur la chaire de Saint-
« Pierre. » Guillaume n'osa répondre; mais allant aussitôt au-devant de l'évêque, il lui donna le baiser de paix, et le remit en possession de son évêché, à la satisfaction générale. De cette époque, ses rapports devinrent plus amicaux avec saint Bernard, qui l'invita à ne plus s'abandonner à des entreprises impies et à ne plus troubler la paix de l'Église (1). Guillaume, saisi de remords, fit un pèlerinage, pour se conformer à l'usage suivi alors. L'esprit dégagé désormais d'affaires, l'ardent mis-

(1) Ce même Guillaume fut le dernier rejeton de l'ancienne maison de Poitou. Il se convertit sincèrement et suivit saint Bernard à Clairvaux, où il passa quelque temps. S'étant rendu en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il y mourut en 1137. Voyez, à son sujet, l'*Histoire des comtes de Poitou* par Jean Besly. (Th. Vial.)

sionnaire revint à Clairvaux, où il se retira dans un petit bosquet solitaire, pour se livrer à ses méditations. Bientôt les affaires d'Italie vinrent l'arracher à cette vie contemplative.

Innocent, persécuté par les armées victorieuses du roi normand Roger, avait de nouveau demandé des secours à Lothaire. Saint Bernard avait, de son côté, invité l'Empereur à se rendre en Italie avec une force imposante, et il lui avait écrit en ces termes :
« Vous êtes venu à Rome pour y recevoir la couronne
« impériale; vous y êtes arrivé avec peu de troupes,
« pour mieux faire connaître votre grandeur d'âme
« et la vivacité de votre foi. Si, avec une si faible ar-
« mée, vous avez pu faire trembler les peuples et les
« enchaîner, de quelle épouvante ne seront pas frap-
« pés vos ennemis, lorsqu'ils vous verront déployer
« contre eux toute la force de votre bras puissant
« et terrible! La bonté de la cause que vous soutenez
« doit vous remplir d'un saint courage. Comme pro-
« tecteur de l'Église, vous êtes obligé de la mettre à
« l'abri des fureurs du schisme; comme César, vous
« devez arracher la Sicile des mains d'un usurpa-
« teur (1); car il est flétrissant pour la dignité impé-
« riale qu'un autre que l'Empereur en soit le souve-

(1) Cette épithète d'usurpateur ne peut être appliquée à Roger pour la Sicile, puisqu'il en avait hérité de Roger son père, qui l'ayant conquise en 1068, en était demeuré paisible possesseur. Il n'était donc véritablement usurpateur que de la Pouille, de la Calabre et de Naples, provinces dont il avait contraint le pape Honorius II à lui donner l'investiture. (Th. Vial.)

« rain (1). » Nous doutons que le pape ait partagé cette dernière opinion. Quoi qu'il en soit, saint Bernard contribua puissamment à mettre Lothaire à même de réunir une armée nombreuse pour marcher contre les Normands : il lui fit obtenir la paix en Allemagne, et, lors d'une diète tenue à Bamberg, il le réconcilia avec Conrad et Frédéric de Souabe, qui le reconnurent pour Empereur.

Lothaire, appuyé par les princes allemands, put donc pénétrer en Italie (1136) avec une armée plus considérable que celle qui l'avait accompagné précédemment ; partout il fut vainqueur. L'année suivante, le pape, accompagné de l'Empereur, faisait son entrée à Rome : toutefois il fut encore obligé de partager cette résidence avec son rival. Lors de la première expédition contre Rome, le parti d'Anaclet était puissant ; la considération dont jouissait saint Bernard, ses démarches, son éloquence, avaient alors été utiles à Innocent. Dans la conjoncture présente, ce pontife s'en souvint, et espérant que son intervention amènerait des résultats meilleurs que ceux déjà obtenus, il l'appela une troisième fois en Italie. Dès que le saint abbé fut arrivé à Rome, il s'enquit de la disposition des esprits, de l'état dans lequel se trouvaient les partisans d'Anaclet. Il espérait, au moyen des négociations, rétablir la paix sans effusion de sang, et les renseigne-

(1) Ep. CXXXIX.

ments qu'il obtint le raffermirent dans ces espérances. Les partisans d'Anaclet n'avaient, en effet, aucune confiance en eux-mêmes; la plupart d'entre eux, espérant la paix en se réconciliant avec Innocent, n'étaient arrêtés que par des scrupules, soit politiques, soit moraux. Ceux qui avaient été élevés par l'antipape à de hautes dignités, craignaient de les perdre s'ils l'abandonnaient. Ses parents, appréhendaient de passer pour parjures, ou se croyaient liés par leurs serments. Saint Bernard, pour lever les scrupules apparents de ces différentes personnes, promit d'agir auprès du pape; il combattit les scrupules qui étaient réels. Les raisons qu'il mettait en avant n'avaient de valeur que pour ceux qui considéraient l'Église sous le même point de vue que lui, et elles ne pouvaient calmer que ceux qui, désirant se tromper eux-mêmes, avançaient souvent des sophismes. Il déclara donc aux schismatiques « que les ligues impies étaient des crimes et des sacrilèges; que c'était folie de croire qu'une chose mauvaise et illégitime pût devenir juste et légitime parce qu'on avait juré devant Dieu de la soutenir. » Par ses discours, il détacha plusieurs personnes du parti d'Anaclet; il entra aussi en négociation avec le roi Roger, son protecteur le plus puissant, contre lequel Lothaire marchait à la tête de ses troupes.

Les deux armées étaient déjà en présence, et saint Bernard, encore dans le camp de Roger, cher-

chait infructueusement à le détourner de livrer bataille. Cependant ayant été défait par les troupes impériales, le roi de Sicile se montra disposé à entrer en accommodement. Il déclara qu'il approfondirait la division qui régnait dans l'Église, et qu'il prendrait fait et cause pour celui des élus qui produirait en sa faveur les meilleures raisons. Des cardinaux appartenant aux deux partis eurent donc à s'expliquer en sa présence. Saint Bernard soutint la cause d'Innocent; le cardinal Pierre de Pise, dialecticien distingué, très-versé dans le droit canon, lui fut opposé par l'antipape. Roger, entouré de sa cour, entendit, à Salerne, les députés de l'un et de l'autre parti.

Pierre ayant cherché à prouver que l'élection de son maître était canonique, et ayant appuyé ses paroles de preuves nombreuses tirées des lois civiles et religieuses, saint Bernard lui répondit : « Je con-
« nais votre esprit et votre science. Que ne sont-ils
« employés à la défense d'une meilleure cause, et
« dans des circonstances plus légitimes ! Dans ce cas,
« nulle éloquence ne saurait résister à la vôtre. Quant
« à nous, grossier et rustique, plus accoutumé à la
« charrue et au labourage qu'aux harangues, nous
« garderions le silence, dont nous faisons profession,
« si nous n'avions à défendre la foi. Mais nous devons
« parler, car Pierre de Léon, favorisé par ce prince
« (Roger), déchire et met en pièces la robe de Jésus-

« Christ, que ni les Juifs ni les païens n'osèrent
« rompre au temps de la passion. Il n'y a qu'une foi,
« qu'un Seigneur, qu'un baptême; et, pour remonter
« aux siècles les plus reculés, il n'y eut qu'une arche
« au temps du déluge. Huit personnes, qui s'y étaient
« retirées, échappèrent à cette ruine universelle;
« ceux qui étaient restés dehors, moururent miséra-
« blement. Personne n'ignore que cette arche est
« une figure de l'Église : toutefois on en a fait une
« autre depuis peu. Puisqu'il y en a eu deux, il faut
« nécessairement que l'une des deux soit fausse et
« qu'elle soit abîmée. Si l'arche que Pierre gouverne
« est celle de Dieu, celle que gouverne Innocent
« doit périr. L'Église d'Orient périra donc, tout l'Oc-
« cident périra, la France périra, l'Allemagne périra,
« l'Espagne périra, et les royaumes des nations les
« plus barbares périront tous. Les ordres des camal-
« dules, des chartreux, de Cluny, de Grandmont,
« de Cîteaux, de Prémontré, et un nombre infini
« d'autres compagnies de serviteurs et de servantes
« de Dieu, seront enveloppés dans ce naufrage. Les
« évêques, les abbés, tous les autres princes de l'É-
« glise, seront précipités dans ce même gouffre. Et
« sera-t-il dit qu'entre tous les princes du monde, le
« seul Roger soit entré dans l'arche de Pierre; que
« tous les autres seront perdus; que lui seul échappera
« à cette désolation générale? A Dieu ne plaise que
« la religion périsse dans tout l'univers, et que l'am-

« bition de Pierre obtienne seule le royaume du ciel, « auquel les ambitieux n'ont point de part! » Ayant ainsi parlé, l'orateur saisit avec confiance la main de Pierre de Pise qu'il fit lever; puis il se leva lui-même, s'empara de sa personne, et lui donna de salutaires avis. Nous ignorons si l'éloquence de l'abbé de Clairvaux fit impression sur Pierre de Pise, ou, ce qui est plus probable, si ce dernier agit par des motifs d'intérêt personnel (1) : toujours est-il qu'il se rendit à ses raisons, l'accompagna à Rome, et se réconcilia avec Innocent. Roger ne suivit pas cet exemple. S'étant emparé de plusieurs provinces appartenant au patrimoine de Saint-Pierre, il espérait en être plus facilement mis en possession, s'il faisait difficulté de reconnaître Innocent.

Saint Bernard resta à Rome jusqu'à la fin du schisme, arrivé enfin (1138) par la mort d'Anaclet. Il est vrai que lors de cet événement, les adhérents de l'antipape élurent un nouveau chef sous le nom de Victor III. Toutefois leur intention n'était pas de persister dans le schisme; ils voulaient traîner les négociations en longueur pour obtenir des conditions plus favorables. En effet, le successeur de Pierre de Léon se rendit de nuit près du saint abbé, qui l'amena aux pieds du souverain pon-

(1) Sur les instances de saint Bernard il conserva son rang et ses dignités ecclésiastiques.

tife, après l'avoir dépouillé des insignes de sa dignité. L'unité de l'Église était donc rétablie, et cet événement remplissait Rome de joie. L'abbé de Clairvaux fut considéré comme ayant amené cette paix, et il fut proclamé, dès lors, le père de la patrie. L'œuvre achevée, il se hâta de regagner le cloître, car il n'avait pas l'habitude de participer aux réjouissances de la foule.

Citons encore quelques traits de sa vie, et montrons, dans les luttes qu'il soutint contre les rois et les papes, combien était vif son amour de la justice et de la discipline ecclésiastique; combien était robuste son amitié. Le comte Thibaut de Champagne son ami, dont les mœurs et le caractère différaient essentiellement de ceux de l'orgueilleux Louis VII, était, à l'époque dont nous parlons, en mésintelligence avec le roi de France, qui songeait à rendre son autorité illimitée. Un fait isolé convertit bientôt cette mésintelligence en une hostilité violente. En 1142, un schisme, chose commune alors, avait éclaté dans l'église de Bourges. Louis favorisait l'un des partis; l'autre parti, appuyant l'élection d'un évêque (1) qui était parent du chancelier Haimeric, était soutenu par ce dernier. Mais le roi détestait le candidat que la cour pontificale voulait élever à la dignité archiépiscopale; aussi avait-il juré qu'il ne serait jamais mis en pos-

(1) Pierre de la Châtre, élu archevêque à la mort d'Albéric. (Th. Vial.)

cession de l'évêché, car, à cette époque, les princes avaient l'habitude de se lier par de semblables serments. L'allié d'Haimeric s'était rendu à Rome, où il avait fait confirmer son élection par le pape, qui n'avait nul égard à l'opposition du roi. «Pendant que le roi est encore un adolescent, disait ce dernier, il faut l'élever et le lier de telle sorte qu'il ne s'habitue point à trancher dans des causes de cette nature.» Louis, mécontent, avait refusé l'entrée de son royaume à l'évêque. Thibaut l'ayant alors reçu dans ses domaines, la plupart des églises furent amenées à le reconnaître comme archevêque; ce fut le motif de la guerre qui éclata entre le comte et le roi.

Vers le même temps, Raoul, comte de Vermandois et allié du roi de France, fut sans doute amené par suite de cette rupture à se séparer de sa femme, nièce de Thibaut, et à épouser Pétronille, belle-sœur de Louis (1). Il rencontra des évêques assez faibles, assez oublieux de leurs devoirs, pour dissoudre, sans motifs, une union légitime, et pour l'unir à Pétronille. Raoul s'étant fait par ses largesses et ses alliés les défenseurs près le saint-siège, saint Bernard écrivit (1142) au pape, pour se plaindre de ce que la violation des lois les plus saintes était favorisée par

(1) Raoul, dégoûté de son épouse Gerbète, chercha à faire casser son mariage sous prétexte de proche parenté. Son frère Simon, évêque de Tournay, Barthélemy, évêque de Laon, et Pierre, évêque de Sens, prononcèrent le divorce. (Th. Vial.)

ceux qui en étaient les gardiens : « Je lis dans le saint
 « évangile, manda-t-il à Innocent, *que l'homme se*
 « *garde bien de séparer ce que Dieu a joint si étroi-*
 « *tement* (1). Cependant des gens sont assez audacieux
 « pour violer cette défense, pour séparer des per-
 « sonnes que Dieu avait unies. O douleur ! On dé-
 « chire la robe du divin Sauveur, et ce sont ceux
 « chargés de la conserver intacte qui la déchirent
 « ainsi ! Ceux qui violent votre sainte loi ne sont pas
 « vos ennemis, ne sont point étrangers à votre sanc-
 « tuaire ; ils tiennent la place des apôtres à qui vous
 « avez dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commande-*
 « *ments* (2). Ferait-on un crime à Thibaut de ce qu'il
 « chérit l'équité, de ce qu'il hait l'iniquité ? Mais non,
 « on lui fait un crime de ce que, conformément aux
 « ordres de Votre Sainteté, il a donné l'hospitalité à
 « l'archevêque de Bourges (3). »

Prenant sans doute en considération les plaintes que renfermait cette lettre, le pape ordonna à son légat de lancer un interdit sur les domaines du comte Raoul. Louis fut amené par là à exercer une vengeance d'autant plus cruelle contre Thibaut, dont les possessions furent ravagées. Ami des moines, il était un mauvais guerrier, et la plupart de ses vassaux l'abandonnèrent. Sa piété le laissa donc sans

(1) Matth. XIX.

(2) Jean, XIV.

(3) Ep. CCXVI.

secours contre ses ennemis. Il devint un sujet de risée, et l'on se prit à dire qu'il n'avait que des moines et des béats pour soldats et défenseurs. Dans cette conjoncture difficile, Thibaut dut transiger avec son ennemi. Par l'une des clauses du traité qu'il fit avec lui, il s'engagea, sous serment, à obtenir du pape la levée de l'excommunication frappant le comte Raoul et ses domaines. Les conseillers ecclésiastiques de Thibaut l'avaient engagé à prêter ce serment en toute sûreté de conscience, prétendant que le pape pouvait absoudre momentanément le comte, et renouveler, peu de temps après, l'excommunication. Ce fut saint Bernard qui porta cette cause devant le saint-siège, et il parvint à ses fins; l'absolution fut donnée à Raoul, et Thibaut eut pour quelque temps la paix (1).

Mécontent de la résistance de Louis, Innocent avait étendu l'interdit à toute la France, et il avait agi en cette circonstance avec plus de sévérité que ne l'avait désiré l'abbé de Clairvaux (2). Cette mesure fut pour le clergé

(1) Voyez, au sujet de la guerre que Louis fit au comte de Champagne, Guil. a Nangis Chronic., t. III; d'Achery Spicileg.; Robert a monte, ad ann. 1142 et 1143; Pierre le Vénérable, I, IV, ep. III; Otto Fris., I, VII, cap. 21.

(2) Pour l'époque, avec ses croyances, un interdit était un véritable fléau. M. Hurter nous en fait connaître les terribles effets, dans le sombre tableau qu'il trace de l'état de la France en 1200. Le divorce de Philippe-Auguste avait alors motivé un interdit rigoureux, qui laissait le

de France un motif de désordres graves. Les évêques, pour échapper aux persécutions les plus rigoureuses, furent obligés de désobéir au pape. Saint Bernard, qui avait momentanément fait obtenir la paix à son ami, le comte Thibaut, désirait la procurer au royaume de France; il s'adressa, à cet effet, au pape (1143).

« Combien le schisme est grand dans l'Église! lui
« écrivit-il; combien il faut qu'on le déteste! combien
« il est urgent qu'on prenne toute sorte de mesures
« pour l'en délivrer! Le châtimement effrayant de ceux que
« la terre précipite tout vivants dans les enfers, nous
« le fait assez connaître. On ne saurait excuser le roi
« de France d'avoir fait un serment illicite, et d'avoir
« voulu opiniâtrément le tenir; son opiniâtreté tient
« moins toutefois à sa volonté qu'à la honte de le ré-
« voquer. Vous ne l'ignorez pas, les Français croient
« qu'il est déshonorant de violer un serment, même
« inconsidéré. Je suis loin de vouloir justifier Louis; ce
« que je désire, c'est de vous fléchir. Voyez, je vous
« en prie, si l'emportement, l'inexpérience et la haute
« position de ce monarque ne méritent pas quelque
« indulgence. — Au reste, cette grâce, le roi lui-
« même la demande avec humilité; toute l'Église de
« France, cruellement affligée, la réclame avec une
« vive instance. Hélas! si elle est refusée, il ne nous
« reste plus qu'à tendre les mains vers la mort, à

royaume totalement privé des moyens de grâce divine. Voyez notre traduction de l'Histoire d'Innocent III, t. I, p. 393. (Th. Vial.)

« languir et à sécher de frayeur à la vue des maux
« affreux qui nous menacent (1). »

Saint Bernard n'obtint pas la levée de l'interdit, mais le pape montra des dispositions plus favorables. Cependant, la médiation du saint abbé étant restée sans résultats, il dénonça lui-même le jeune roi au pape; car, quand il s'agissait des lois les plus saintes, nulle considération ne l'aurait fait s'écarter de ses devoirs. Raoul n'ayant pas repris son épouse légitime, Innocent l'excommunia de nouveau et lança interdit sur ses possessions, comme saint Bernard en avait témoigné le désir. Louis, pour éviter de nouvelles guerres, pria ce dernier de faire lever la sentence papale; mais il reçut cette réponse: « Vous
« vous plaignez du nouvel anathème dont le souve-
« rain pontife est sur le point de frapper le comte
« Raoul, et vous désirez que j'en arrête les effets, car
« vous prévoyez des maux incalculables s'il a lieu. Je
« vous avoue franchement que je ne sais quel moyen
« prendre pour empêcher le saint-siège de lancer
« cette sentence redoutable, et qu'encore que j'en
« trouvasse un, je ne conçois pas que je pusse rai-
« sonnablement m'en servir. — Cessez, sire, de ré-
« sister si audacieusement et si souvent au roi des

(1) Ep. CCXIX. Cette lettre n'est point adressée à Innocent, mais aux trois évêques de la cour romaine: Albéric, évêque d'Ostie; Étienne, évêque de Palestrine; Igmare, évêque de Frascati; et à Gérard, chancelier du saint-siège. (Th. Vial.)

« rois, de faire la guerre à celui qui est votre souve-
 « rain, qui est terrible aux rois mêmes, et qui est
 « assez fort pour renverser de leur trône les monar-
 « ques les plus puissants (1). »

Irrité de cette réponse, le jeune roi considéra comme nul le traité de paix conclu avec Thibaut par la médiation de saint Bernard. Il avait raison; il n'avait pu vouloir, en effet, que la levée de l'excommunication fût une absolution momentanée et toute de forme. Cependant Thibaut n'avait obtenu la paix qu'au moyen de promesses ambiguës. Louis fit de nouveau sentir sa vengeance aux évêques attachés au comte et au saint-siège; il s'opposa à ce que les évêchés vacants fussent occupés, autorisa ses soldats à s'emparer de leurs revenus, et mit les provinces de son ennemi à feu et à sang. L'abbé de Clairvaux fit au roi les plus vifs reproches. Il invita son conseil ecclésiastique, composé de l'abbé Suger et de Joslain, évêque de Soissons, à mettre un frein à cet arbitraire, s'il ne voulait qu'on imputât tout le mal, non point au roi, mais à ses conseillers, que l'âge et une longue expérience avaient dû former à la sagesse (2). Il s'adressa

(1) Ep. CCXX.

(2) Il est sans doute question ici de la lettre portant le n° CCXXII. Par cette lettre, saint Bernard reproche à Joslain et à Suger de n'avoir point empêché le roi de se livrer à des entreprises injustes contre le comte Thibaut, malgré la foi du traité conclu entre les deux parties. Cette lettre est de 1140; elle précède donc de beaucoup celle que nous allons citer sous le n° CCXXI, et que le saint adressa en 1142 à Louis. (Th. Vial.)

de nouveau au pape, et écrivit à Louis lui-même :
 « Vous renoncez bien vite et bien légèrement aux con-
 « seils sages et salutaires qu'on vous avait donnés et
 « que vous aviez adoptés. Poussé par je ne sais quels
 « conseils sataniques, vous renouvez des maux et des
 « ravages qui ne sont pas encore réparés. — Quel
 « autre qu'un démon furieux a pu, en effet, vous
 « porter à accumuler incendies sur incendies, meur-
 « tres sur meurtres (1)? Les cris perçants des pauvres,
 « les gémissements douloureux des prisonniers et le
 « sang des morts, demandent vengeance au père des
 « orphelins et au juge des veuves. Ah! le démon, cet
 « ancien ennemi du genre humain, ne se plaît qu'au
 « milieu de ses victimes sanguinaires; car, comme le
 « dit le Sauveur, *le diable a été homicide dès le com-*
 « *mencement* (2). »

Il était vraiment heureux qu'à cette époque il se trouvât des hommes placés au-dessus de ces âmes vénales que dominant la crainte ou l'espoir des récompenses temporelles, qu'il se trouvât des hommes qui eussent assez de courage et de force pour opposer

(1) Il veut parler de l'embrasement de Vitry-sur-Marne, où Louis, pour se venger du comte de Champagne, fit périr dans les flammes treize cents personnes qui s'étaient réfugiées dans l'église, et écrasa la ville par sa prépondérance royale. Son royaume entier ayant pour ce fait été frappé d'un interdit foudroyant, il trouva en Pierre le Vénérable un puissant intercesseur qui le réconcilia avec la cour de Rome. Voyez Mézeray, *Histoire ecclésiastique*. (Th. Vial.)

(2) Jean VIII.

la loi divine à ceux qui, emportés par leurs passions, se croyaient placés au-dessus d'elle. Toutefois le saint abbé ne parvint pas à rétablir en France, du vivant d'Innocent, la paix civile et religieuse.

Dans maintes circonstances, des hommes jouissant d'une haute considération et participant aux affaires, quoique vivant éloignés de la société, cherchèrent, comme l'avait fait saint Bernard, à opposer une barrière aux passions et à la violence. Ce fut l'intrusion des familles nobles dans les charges ecclésiastiques qui produisit, surtout au moyen âge, des résultats funestes pour l'Église. Les nobles cherchaient à obtenir l'archidiaconat, puis, se rendant indépendants des évêques, ils abusaient de leur position pour se livrer à des exactions de toute espèce. Deux hommes de mérite, l'un appartenant au clergé de Paris, l'autre à celui d'Orléans, maître Thomas de Saint-Victor (1) et l'archidiacre Archambaud, ayant été assassinés par les parents

(1) Étienne, évêque de Paris, s'était rendu à Celles pour corriger des abus introduits dans une communauté religieuse. Thomas, abbé de Saint-Victor de Paris, l'abbé de Saint-Magloire, le sous-prieur de Saint-Martin, l'accompagnaient. A leur retour, ils furent attaqués, près de Gournay, par les neveux de Thibaut, archidiacre de Paris, et par les vassaux du sieur de Gournay, qui massacrèrent indignement Thomas entre les bras de son évêque. Ce meurtre, commis le 20 août 1133, provoqua une réunion d'évêques qui, dans un concile tenu à Jouarre, frappèrent d'excommunication tous les coupables. Saint Bernard, de retour d'Allemagne, ayant appris que l'archidiacre de Paris s'était rendu à Rome pour se justifier, écrivit au pape la lettre dont il est question. Voyez Orderic Vital, *Hist. ecclésiastique*, l. XIII. (Th. Vial.)

de nobles pour s'être élevés contre de semblables exactions, saint Bernard écrivit au pape et aux évêques : La bête féroce et cruelle qui a dévoré Joseph (1133), s'est, dit-on, réfugiée auprès de vous pour y trouver un asile. Quoi ! ce meurtrier, errant et vagabond, cet assassin sacrilège, agité par une crainte excessive, prétend se mettre à l'abri des coups qui le menacent, précisément dans le lieu où il sera le plus exposé ! — Mais, dira peut-être cet infâme, est-ce moi qui ai tué Thomas ? — Non, lui répondrai-je, ce n'est pas toi, misérable ; ce sont tes gens qui l'ont assassiné pour toi. Or, je vous le demande, s'il reste impuni le scélérat qui a été la cause, le premier moteur, et, comme tout le monde le soupçonne, le sollicitateur et l'ordonnateur d'une action si noire ; si, dis-je, il reste impuni, ainsi qu'il se le promet, de quel déluge de maux cette impunité n'inondera-t-elle pas l'Église ! Ou il faudra refuser pour les dignités ecclésiastiques, tous ceux qui sont nobles et puissants selon le siècle, ou il faudra donner aux ecclésiastiques une entière liberté de faire servir leurs saintes fonctions à toutes sortes de crimes. Les plus zélés oseront-ils se hasarder à arrêter le cours des désordres ? Ne seront-ils pas exposés à être égorgés et maltraités comme des coupables (1) ? »

Ému par ces représentations, par celles de même nature que lui adressèrent des hommes de poids, In-

(1) Ep. CLIX.

nocent ordonna qu'à l'avenir les dignités ecclésiastiques ne seraient plus données à prix d'argent, qu'elles ne seraient plus arrachées à la peur. Il admit en principe qu'elles seraient la récompense de services rendus; qu'on en priverait tous ceux qui les obtiendraient par d'autres moyens. De semblables ordonnances furent souvent renouvelées, mais malheureusement leur effet ne fut jamais général.

Saint Bernard, habitué à s'élever contre tout ce qui lui paraissait blâmable, n'épargna pas même le pape quand celui-ci voulut faire tourner à son profit la suprématie qu'il exerçait sur l'Église. Alberon, archevêque de Trèves, s'étant plaint de ce que la protection que les jeunes évêques, ses suffragants, obtenaient à la cour de Rome, rendait vaine la dignité de métropolitain, il prit l'affaire à cœur et écrivit à Innocent (1136) : « Les plaintes de l'archevêque de Trèves sont communes à bien d'autres « prélat; je vous déclare que tous les pasteurs de ces « provinces, qui ont le plus de zèle et d'ardeur pour « le salut des peuples, n'ont qu'une voix pour dire et « pour répéter qu'il n'y a plus de justice dans l'Église, « que ses chefs sont inutiles, que l'autorité des évêques « est foulée aux pieds, qu'on leur ôte les moyens de « venger la gloire de Dieu qu'on outrage de toute « part, et qu'ils n'ont pas même dans leur diocèse « respectif le pouvoir de reprendre et de corriger « leurs ouailles. »

LUTTE DE SAINT BERNARD

CONTRE

PIERRE ABAILARD ET ARNAUD DE BRESCE.

Les idées qui se manifestèrent à l'époque où vécut saint Bernard, prouvent qu'une vie nouvelle s'était révélée aux hommes. Les institutions de Charlemagne s'étaient englouties, en grande partie, dans l'affreuse tempête des neuvième et dixième siècles. Les facultés spirituelles s'étaient assoupies dans un long sommeil, puis arrivait un réveil qui devait se faire sentir d'une manière d'autant plus forte, que l'impulsion n'était pas isolée, mais le résultat d'un travail intérieur opéré chez toutes les nations. Quelques hommes d'élite, tels qu'un Gerbais, semblent n'être parvenus à inspirer des tendances scientifiques à leurs concitoyens que vers la fin du dixième siècle. Encore les premiers mouvements eurent-ils lieu en silence, car il ne fallait alors qu'une légère secousse pour imprimer une nouvelle vie à l'esprit humain. Chez d'autres peuples et dans d'autres temps, le libre arbitre s'était d'abord révélé dans les recherches de la nature, parce que ces recherches frappent plus directement les sens des hommes. Par ce motif, la spéculation, émanant de la loi naturelle et s'appliquant à toutes choses, avait eu des tendances à l'athéisme chez les Grecs. Mais le christianisme donnant au douzième

siècle l'impulsion à l'organisation sociale, les recherches furent dirigées vers la vie intérieure. En effet, les enseignements du christianisme portaient les hommes à se connaître d'abord eux-mêmes et à scruter les profondeurs de leur cœur. Les écrits de saint Augustin, le plus profond des anciens Pères de l'Église, renfermant des germes nombreux de spéculation, exercèrent une grande influence sur la théologie et la philosophie de l'époque dont nous nous occupons. L'idée dominante dans sa théologie, et ceci (1) résulte de sa vie intérieure et extérieure, c'est que les vérités évangéliques ne ressemblent point aux autres connaissances humaines qu'on peut acquérir par les recherches continues de l'esprit, et sans qu'il soit besoin d'une disposition morale intérieure. Il pensait que l'homme devait commencer par accepter les vérités évangéliques comme étant un remède de l'âme, et cela jusqu'à ce que son cœur, purifié et amélioré par la foi, pût s'élever à l'évidence intuitive. La nouvelle philosophie chrétienne qui s'était produite au onzième siècle, avait aussi admis ce principe, car Anselme de Cantorbéry, son premier promoteur, était animé de l'esprit de saint Augustin. Cependant l'esprit humain

(1) Les principes de foi de saint Augustin pour arriver à la science sont développés dans l'épître qu'il adressa à un certain Consentius. Celui-ci, qu'il avait convaincu de quelques erreurs, l'avait prié de résoudre des difficultés que soulevait la doctrine de la sainte Trinité. Voyez Aug., ep. CCXXII, ed. Bas.

peut s'égarer sur cette route; il peut faire descendre jusqu'à lui la Divinité immobile et la mettre au niveau des choses humaines; ou, par l'idée particulière qu'il se fait de l'organisation individuelle, et par les réflexions qu'il applique en conséquence à la Divinité, il peut confondre le mobile, inhérent à la constitution humaine, avec l'immobile qui s'élève au-dessus des conceptions humaines. Déjà au temps de saint Augustin, et à plus forte raison à l'époque où vivait Anselme, on ne pouvait plus remonter, sans préventions, à l'origine éthérée du christianisme, base historiquement divine de tous les dogmes. On concevait alors le christianisme anthropomorphosé selon les traditions humaines. Il est vrai qu'en attribuant ainsi des qualités humaines à la Divinité, on n'altéra pas le caractère essentiel du christianisme; on restreignit seulement par là les idées de certains hommes qui le considèrent, désormais, comme un édifice de l'opinion, ce qui engendra une polémique mesquine. En effet, ce qui inspirait la foi et rendait les croyants heureux, ce n'était point ce qu'il y avait d'humain dans cet édifice. Sous le voile dogmatique dont il s'était enveloppé, le christianisme avait formé le cœur et l'esprit des hommes; et la Providence développant l'esprit humain avait su dégager l'idée primitive de ce qui y avait été ajouté dans le cours des temps. A ce point de vue qu'admet l'Église, les recherches de l'esprit, ou la spéculation, semblaient ne pouvoir être

en opposition avec le christianisme. Cependant il est permis de croire que la renaissance, en Italie, de l'étude de l'ancienne littérature romaine, étude poussée avec un grand zèle, jeta du doute sur la doctrine de l'Église (1).

En France, Bérenger (2), ne se renfermant pas dans les vérités reçues, fut amené, par les recherches hardies auxquelles on se livrait alors, à attaquer le dogme, dominant à son époque, de la transsubstantiation, que Lanfranc défendait avec les armes de la dialectique. Roscelin, expliquant le dogme de la sainte Trinité d'après son système philosophique, se mit aussi en opposition avec l'Église. Il soutint, comme le fit plus tard Abailard, que les païens et les Juifs défendant leur loi, les chrétiens devaient agir de même en ce qui touchait leur croyance(3). Ceux dont

(1) Rodolphe Glaber, I, 11, c. 12, ap. Bouquet, t. X, p. 23.

(2) Trésorier et écolâtre de Saint-Martin de Tours, puis archidiacre d'Angers. Il nia la transsubstantiation, et prétendit que le sacrement de l'Eucharistie ne contenait point le corps et le sang de Jésus-Christ, mais seulement sa figure. Bérenger fut condamné dans les conciles de Rome, de Verceil et de Paris, en 1050; il se rétracta au concile de Tours, et promit de professer désormais la foi de l'Église. Ayant recommencé à dogmatiser, on exigea de lui une nouvelle profession de foi, dans un concile tenu à Rome en 1059. Ses rechutes et ses rétractations nombreuses ont fait douter de la sincérité de sa conversion. Il mourut à Saint-Côme, près Tours, en 1088. Lanfranc archevêque de Cantorbéry, qui le combattit au concile de 1059, écrivit contre lui un livre intitulé : *Du Corps et du Sang du Seigneur*. (Th. Vial.)

(3) V. Anselm. Cantuariens. *De fide, trinitate et incarnatione Verbi* cap. 3, pag. 43, ed. Gerberon.

l'orthodoxie était rigoureuse, prirent pour ce motif la philosophie dogmatique en aversion. Deux partis se formèrent : l'un, inclinant vers une contemplation mystique, considérait le dogme comme étant une base de cette contemplation, et redoutait que les libres recherches de la spéculation ne vinsent à l'ébranler et à profaner les saints ; l'autre parti, sans vouloir attaquer le dogme par la spéculation, cherchait à le démontrer et à le résoudre d'après les principes de la raison et d'après ceux de son système philosophique. Saint Bernard fut, comme nous l'avons vu, le représentant et le principal orateur du premier parti.

Pierre Abailard, homme d'un esprit vaste et profond, avait alors émis des opinions philosophiques qui faisaient grand bruit. Il s'était fait remarquer, entre les philosophes, par ses recherches originales, mais ses polémiques lui avaient suscité un grand nombre d'ennemis (1). Ayant quitté la vie orageuse du monde, il s'était retiré dans le cloître de Saint-Denis, où il avait étendu ses recherches sur la théologie, et s'était abandonné aux inspirations d'une existence tourmentée. Il avait cherché à satisfaire la soif scientifique d'une jeunesse enthousiaste que sa

(1) Voyez, au sujet des controverses que soutint Abailard, ep. II, hist. calamitat., ou Boulay, t. II, *Hist. de l'Université de Paris*.— Les idées qui suivent sont puisées dans son introduction à l'étude de la théologie, ouvrage où il s'exprime avec plus d'énergie que dans celui qu'il écrivit sur la théologie chrétienne.

renommée attirait près de lui, et, portant les connaissances de la raison aux dernières limites, il avait cherché à démontrer les vérités du dogme révélé, et à les défendre contre ceux qui n'admettaient pas l'autorité de la Bible. Obligé de justifier de semblables tentatives aux yeux des théologiens de son époque, qui considéraient cet examen du dogme comme dangereux, il put d'autant plus facilement être poussé à vouloir démêler le rapport existant entre la foi et la raison, que souvent il voyait celle-ci confondue avec la crédulité ou la superstition. « Un grand nombre d'hommes, disait-il, ne pouvant expliquer le dogme d'une manière claire, se consolent de leur ignorance en estimant fort une foi ardente qui croit sans examen. S'il était défendu de rechercher les vérités de la foi d'après certains principes, il y aurait nécessité d'accepter sans distinction et le vrai et le faux. Celui qui vient à reconnaître la Divinité après un examen efficace, est alors pourvu d'une foi robuste. Si sa foi a quelque chose d'humain au début, ce qui lui enlève une partie de son mérite, ce début n'est cependant pas sans utilité, car lorsque l'homme a fait avec énergie les premiers pas, lorsqu'il a terrassé le doute, l'amour divin vient à son aide et lui accorde ce qui lui manquait, ce qu'il n'avait encore pu obtenir par ses recherches. Des miracles ont donné la foi à bien des infidèles. Des hommes légers croient facilement, mais leur foi est inconsistante. La science humaine,

considérée comme concession faite aux hommes, par Dieu, est un don céleste, et sous ce rapport elle a quelque chose de bon. Dieu, qui lui-même emploie les choses mauvaises pour arriver à de bons résultats, a sans doute destiné les dons salutaires de la science à un bon usage. Quand saint Paul s'élève donc contre la science des hommes, il ne parle que de l'abus. Il ne saurait la blâmer parce qu'on n'en a fait pas un bon usage. Il est vrai que la science humaine ne donne ni piété ni sainteté; qu'elle n'a aucun mérite aux yeux de Dieu, parce qu'on n'arrive à la piété et à la sainteté que par la foi et par la grâce. Mais par la science, l'esprit se prépare insensiblement à recevoir, après la conversion, les dons de la haute sagesse, car les hommes pieux sont arrivés à de meilleurs résultats dans la science divine, par leurs recherches que par la piété. Bien que, devant Dieu, saint Paul ne soit pas plus méritant que saint Pierre, saint Augustin que saint Martin, ceux-ci avaient obtenu après leur conversion un don de science plus étendu que ceux-là, car ils s'étaient distingués dans les sciences humaines avant leur conversion. »

Abailard était loin de penser que sa philosophie ôterait aux hommes le désir de s'instruire des choses divines. Les théologiens de son époque ayant soutenu, avec raison, que l'essence divine de la sainte Trinité ne pouvait être comprise en cette vie, parce que l'intelligence de ce mystère constituait la vie

éternelle, Abailard établit, pour se justifier, une distinction entre *credere* et *intelligere*, qui présentent un des degrés de l'existence, et *cognoscere*. Ce dernier état était, selon lui, la *science* par la *présence immédiate* qui constitue la vie éternelle. La foi, au contraire, était le sentiment de ce qui n'avait pas encore été révélé (1). Partant, il avait fait précéder son examen de la doctrine de la sainte Trinité, de l'explication qui suit : « Nous ne prétendons nullement enseigner la vérité sur ce point, car nous ne pensons point que ceci soit au pouvoir d'un mortel ; notre intention est d'exposer quelque chose de vraisemblable, et de conforme à la raison humaine, tout en ne nous mettant pas en opposition avec la foi. » Il reconnaît que l'essence divine et sa révélation sont placées bien au delà de l'intelligence de l'esprit humain ; que toutes les règles, toutes les catégories de la philosophie, ne peuvent convenir qu'à des êtres créés. Il pense que pour être exact, on ne doit nommer Dieu que *soi*, car on ne saurait lui donner un autre nom ; que peut-être il y a lieu de le nommer le seul véritable *soi* ; que considéré d'après la science humaine, il n'est rien, et que cependant, dans le sens exact, il est seul le Verbe. Il admet qu'il ne peut exister une science absolue des choses divines, parce que l'homme n'a pas un langage approprié à cet ordre d'idées ; parce que son langage n'est

(1) *Existimatio non apparentium.*

approprié qu'au monde créé, comme le prouve le Verbe. Celui-ci enseigne effectivement qu'il n'est relatif qu'au temps qui a commencé avec la création du monde.

Voyons la connexion qui existe entre l'opinion qui précède et celle qu'Abailard émet dans une autre circonstance pour justifier la science de la nature attaquée par les théologiens. Les paroles que Dieu adresse aux hommes dans la Bible, sont généralement symboliques. « On exprime souvent mieux l'idée de Dieu, dit-il, par la nature de ses créations que par les mots inventés. Cependant la connaissance de Dieu est intimement liée à celle de la raison. » Puis, plus loin : « Si nous considérons l'essence de la raison qui, par sa nature, s'étend sur tout ce qui est sensible, s'enquiert de tout ce que la pensée n'a pu atteindre, nous reconnaissons que plus une chose est sublime, plus elle est éloignée de la pensée; c'est un motif pour que les efforts de la raison se dirigent avec d'autant plus d'activité vers elle. L'homme étant, par la raison qui lui est propre, considéré comme fait à l'image de Dieu, sa pensée ne peut trouver un plaisir plus vif que celui de se diriger vers l'objet qu'il représente par elle (1). »

Examinant l'essence divine, Abailard s'occupe de la doctrine de la sainte Trinité, qu'il considère

(1) Introd., c. VII et X. Theolog. christ., I, III, pag. 1244.

comme la perfection la plus sublime, l'idée la plus satisfaisante et la plus grande, établissant l'idée de Dieu par la raison, bien que l'homme ignore cette dernière. Son exposition du dogme de la sainte Trinité n'est pas nouvelle ; c'est l'idée rationnelle, qui, depuis le concile de Nicée, se rencontre dans tous les exposés de ce dogme ; idée qui désigne les rapports de l'être, de la connaissance, de la volonté, de la puissance, de la sagesse et de l'amour de l'essence divine, réunis dans ce mystère. Le père incréé marque la toute-puissance divine, source de toutes choses. La sagesse suppose le pouvoir de l'action, par conséquent la toute-puissance. Le Tout-Puissant a de toute éternité conçu un plan dont sa toute-puissance a permis l'exécution ; il a donc produit la sagesse, qui est de toute éternité, car elle admet la toute-puissance (1). Il faut faire abstraction, dans l'espèce, de toute idée temporelle ; ne point songer, dans ce fait de la production éternelle, à une action successive. Il faut en outre considérer l'alliance absolue de la sagesse et de la toute-puissance, comme étant chose établie de toute éternité dans l'essence divine. Le Tout-Puissant qui, en vertu de sa toute-puissance, a la force de faire tout ce qu'il pense ; qui, en vertu de sa sagesse, ne juge les choses que comme elles doivent être jugées, ne veut, dans sa sagesse, que les choses re-

(1) Theolog. christ., p. 1326.

connues comme étant les meilleures. Cette pensée est exprimée par ce dogme : Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Cette procession du Saint-Esprit (1) désigne, de la manière la plus frappante, l'essence du Saint-Esprit, qui est, de nécessité absolue, l'amour divin uni à la connaissance de Dieu et de soi-même, car l'essence de l'amour y participe; car par l'amour on procède, pour ainsi dire, de soi-même. L'amour de Dieu est éternel dans son essence; mais les hommes, œuvres de cet amour qui se rapporte à eux, ne sont point indispensables d'après leur nature. Si Abailard eût poursuivi cette grande idée, s'il ne lui eût posé lui-même des limites, comme il le fit en bien d'autres circonstances, il serait tombé dans une grave hérésie. Il aurait soutenu que la création fondée dans l'essence divine, est céleste et éternelle; que l'action de l'amour saint qui constitue son essence, diffère de celle de l'amour temporel, et suppose une création opposée, soumise à une autre loi. Mais la connaissance profonde qu'Abailard avait de la *distinction*, lui avait fait reconnaître que cette création fondée dans l'essence divine, n'avait rien de contraire à l'élévation de l'essence divine au-dessus de la création; car, par leur nature, les créatures ont un commencement et sont dépendantes, bien que l'amour, principe et source de leur existence, soit une essence divine unie à

(1) Theol. christ., I, 1, c. 5.

Dieu. L'essence de l'esprit humain, image de la Divinité, consiste dans des tendances constantes pour communiquer à soi-même et répandre hors de soi ; ainsi, toute connaissance ou toute action humaine procède de telle sorte, que l'idée devient et plus claire et plus vive, à mesure que l'homme s'améliore.

Combien Abailard dut répandre d'erreurs parmi des hommes incapables de pensées profondes, en se livrant à un semblable exposé de principes généraux ! Combien il dut en répandre quand, entraîné par son libre arbitre, il s'abandonnait à des considérations plus élevées que celles qu'il pouvait suivre, puisqu'il était limité par les idées de l'Église et l'opposition de l'époque ! Combien ses erreurs durent être graves, quand, saisissant la doctrine du libre arbitre à sa naissance, il voulut l'appliquer à l'examen de l'essence divine ! Celui qui ne s'élève pas au-dessus de la question et de lieu et de temps, celui qui considère la position actuelle de l'homme comme étant celle primitive, arrive nécessairement à nier totalement une existence positive, complète et libre ; ou, changeant la nature des choses, il prend la *négation* pour l'*affirmation*, la *restriction* pour la *liberté*, l'*imparfait* pour le *parfait*. Ainsi, voyant que dans cette vie temporelle il a pris, ainsi que d'autres hommes, dans différentes circonstances, diverses directions, il infère de là que cette faculté de choisir entre diverses directions opposées est l'essence de la liberté, et il considère comme

un blasphémateur celui qui renverse cette idole; ou il s'aperçoit de la nullité de cette liberté d'action dont il semble jouir, envisage la précision individuelle de l'homme comme purement apparente, et nie dès lors l'existence de la liberté, parce qu'il est privé de la vision intuitive d'une liberté réelle, se constituant d'elle-même. Partant, il nie l'existence de l'union hypostatique, la substantialité du monde intellectuel, et devient matérialiste ou panthéiste.

Abailard démontra que la définition qu'on donnait du libre arbitre, pouvoir de faire ou de ne pas faire, ne pouvait s'appliquer qu'à des êtres vicieux; car, selon lui, plus l'homme s'éloignait du péché, plus il devenait enclin au bien; plus il était délivré de la servitude insupportable du péché, plus il acquérait de liberté dans le choix du bien. D'après la définition qu'il donna du libre arbitre, dans ses rapports avec Dieu et les hommes, il consistait à faire sans contrainte ce qu'inspirait la raison. La faculté de faire autre chose que ce qui est conforme à la nature de l'être, de faire autre chose que ce qui est le mieux, étant le résultat de la faiblesse humaine, ne devait point être attribuée à Dieu. Dans tous les temps Dieu opte pour ce qui est le mieux, et agit en conséquence. Abailard faisait donc remarquer, avec raison, que le pouvoir de Dieu ne se rapportait point au temps, qui est en dehors de lui; que, par sa nature, il ne pouvait opter que pour ce qui était le meilleur.

En effet, toutes les difficultés qui ont été soulevées résultent de la confusion que l'on a faite de ce qui est éternel et de ce qui est temporel en Dieu. « Mais, continue-t-il, cette nécessité de la nature de l'homme, qui est la bonté même, n'est point séparée de sa volonté, et ne doit pas être confondue avec la contrainte qui l'oblige à faire certaines choses malgré lui. L'homme doit donc être d'autant plus aimé et estimé pour sa nature, que sa bonté n'est pas accidentelle, mais qu'elle constitue son essence invariable. » Si Abailard eût été conséquent dans la poursuite de ce système, il serait forcément arrivé à cette conclusion : la raison n'est autre chose que l'oreille pour entendre la voix de la Divinité (ἐν τῷ λόγῳ ἡ ζωὴ ἦν, καὶ ἡ ζωὴ ἦν τὸ φῶς τῶν ἀνθρώπων) : la source de toute vérité religieuse, en l'homme, est de comprendre cette voix, de même que la source de toute erreur est de ne la pas comprendre, ou de la mal comprendre (τὸ φῶς ἐν τῇ σκοτίᾳ φαίνει, καὶ ἡ σκοτία αὐτὸ οὐ κατέλαβεν). La base de toute vraie philosophie et de toute vraie théologie serait donc de découvrir la cause de cette incompréhensibilité ou de ce malentendu, et de donner le moyen d'y remédier.

Ce docteur ayant dit que la doctrine de la Trinité était une vérité fondée sur la raison, avait cherché à prouver que les philosophes anciens le plus en renom et les plus considérés avaient exposé cette vérité dans leurs écrits, bien qu'à leur époque elle

fût encore voilée, parce que les hommes n'étaient pas assez avancés pour la saisir. Son idée dominante était que toute chose bonne, que toute vérité, dérivait d'une révélation divine, d'un esprit divin agissant partout. Il estimait les vertus précieuses des Grecs, surtout celles des philosophes, et, parmi ceux-ci, particulièrement celles des platoniciens, car la vérité résultant de la vie contemplative lui semblait être la vérité la plus sublime. Lecteur zélé de saint Augustin, il aurait dû établir une distinction plus tranchée qu'il ne l'a fait, entre la vertu présomptive des stoïciens et celle des platoniciens, qui se rapproche le plus de la vertu chrétienne. « La « vertu des païens, procédant de la nature divine « de l'homme, écrivit-il, ressemble surtout à celle des « chrétiens, en ce qu'elle est produite par le libre « amour, résultant de la bonté de la nature primitive « de l'homme, par l'horreur du mal, et non point par « la peur du châtement. Mais si l'on prétend que ces « conditions ne suffisent pas pour atteindre à la féli- « cité, parce qu'on aura fait le bien par amour pour « le bien, et non point par amour pour Dieu, nous « demanderons s'il est possible d'avoir une vertu, de « faire une bonne œuvre, si ce n'est par Dieu et pour « Dieu. Nous reconnaissons que les philosophes ont « considéré l'Être suprême comme étant tout aussi « bien le principe, c'est-à-dire la cause première et « agissante, que le but de tout bien. Donc tout le

« bien a été fait par amour pour celui dont il dé-
« rive. » Abailard pensait aussi que parfois Dieu avait
récompensé les vertus des païens en leur accord-
dant, comme à Vespasien, la faculté de faire des
merveilles. Il concluait de là que Dieu, dont la puis-
sance se révèle dans la vie de ces hommes, leur
avait communiqué un grand nombre de ses vertus,
et il en recherche les traces, parce qu'elles sont ca-
chées dans les enseignements des philosophes, sous
forme d'allégorie : « Car, disait-il, Dieu devait mon-
« trer, en leur accordant des faveurs particulières,
« que ceux qui vivent dans la continence, dédaignent
« le monde, et fuient les attraits qu'il offre, lui
« étaient plus chers que ceux qui, adonnés à leurs
« plaisirs, se précipitaient dans toutes les souillures
« terrestres. » Si ce philosophe eût pu être consé-
quent en soutenant cette thèse, il se serait écarté
du dogme sous plusieurs points, et serait arrivé à
l'idée d'une Église éternelle et invisible, non liée
par la question de temps, de lieu, et des signes ex-
térieurs : il serait arrivé à l'idée d'une Église émanant
du plan constant de la rédemption humaine, lien qui,
par le libre arbitre, attache d'une manière inexplica-
ble Dieu aux hommes. Il eût adopté l'idée professée
par Origène, Zuingle(1) et OEcolampade.

(1) Curé de Zurich, qui introduisit dans plusieurs cantons suisses le changement de religion, y recommanda la lecture des livres de Luther, et y fit abolir toutes les cérémonies de l'Église romaine. On a de

« Les philosophes, disait-il ailleurs, tiennent aux
 « chrétiens par leur genre de vie; il y a entre eux
 « affinité de nom, car nous nous nommons chré-
 « tiens à cause de la sagesse divine, qui est Jésus-
 « Christ; d'après la véritable signification du mot,
 « nous devrions être nommés philosophes, si nous
 « aimions vraiment le Christ. Nous leur ressemblons
 « par la liberté de l'amour, car ils sont élus non
 « point suivant la servilité judaïque, par la crainte
 « du châtement et par les espérances terrestres,
 « mais par leur désir constant de faire le bien. »
 Dans cette définition, Abailard est encore limité
 par la nécessité générale et absolue du baptême
 extérieur, cérémonie indispensable pour sauver les
 hommes de la damnation et de la perdition où ils
 sont tombés par le péché d'Adam (1). Il eut donc re-

lui un livre intitulé *De verâ et falsâ religione*, et plusieurs autres ouvrages. Cet hérésiarque d'accord avec Luther sur plusieurs points, différait cependant avec lui en beaucoup d'autres; il enseignait l'erreur des pélagiens sur la grâce, et donnait tout au libre arbitre; il soutenait aussi que le corps de Jésus-Christ n'était pas réellement dans l'Eucharistie, et qu'on ne recevait dans ce sacrement que le pain et le vin qu'il disait signifier et représenter le corps du Christ. O'Ecolampade, fameux théologien allemand, quitta le froc de religieux de Sainte-Brigitte pour embrasser ces opinions, et il se présenta pour les soutenir dans une assemblée générale de tous les cantons suisses, tenue à Bâle; il publia aussi, contre la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, un livre qui fit le plus grand bruit au seizième siècle. Zuingle fut tué dans la déroute de Cappel en 1531, et O'Ecolampade mourut, la même année, à Bâle, où il était ministre. (Th. Vial.)

(1) Abailard nomma toutefois hétérodoxe un docteur qui avait sou-

cours à un détour pour concilier son opinion avec ce dogme. « Les sacrements du Nouveau Testament, « écrivit-il, sont préférables à ceux de l'Ancien, qui « se rapportaient purement aux Juifs. A cette époque, « sans ce signe extérieur, des hommes auraient pu « être sanctifiés par l'esprit de Dieu, et mis en de- « meure de recevoir le salut éternel ; mais le bap- « tême est un sacrement général qui concerne le « genre humain ; aussi, depuis qu'il est institué, « n'est-il point sans lui de rémission. »

Abailard s'éleva souvent avec une noble indignation contre les ecclésiastiques indignes de son siècle, dont la vie scandaleuse était en opposition avec la sainte doctrine qu'ils étaient chargés d'enseigner ; contre les inclinations mondaines des moines, qui, destinés à vivre dans la contemplation de l'Éternel, auraient dû occuper le premier rang parmi les hommes. Pour humilier ses contemporains, il éleva les vertus des anciens, et mit en contraste la vie de ceux qui, descendant en eux-mêmes par la clarté céleste, se conformaient aux préceptes de la doctrine évangélique, et la vie des hommes qui, ayant reçu de Dieu les plus saints et les plus parfaits enseignements, auraient dû les suivre à la lettre. Ayant tracé le tableau des vertus des anciens qui se consacraient

tenu que ceux qui avaient vécu avant l'incarnation de Jésus-Christ sans croire à son incarnation future et à sa passion, avaient été rachetés et avaient obtenu le salut éternel (a).

(a) Theol. Christ., p. 1315.

au bien-être général, il écrivit : « Les abbés de notre
« temps devraient être saisis de honte, ils devraient
« changer de conduite, en voyant leurs frères se
« nourrir de mauvais légumes bouillis, eux qui dé-
« vorent en abondance les mets les plus succulents.
« Que ne prennent-ils exemple des païens? Que les
« princes chrétiens sachent que ces derniers défen-
« daient le droit avec le plus grand zèle (1). » Puis,
après avoir cité Diogène le Cynique, il continue :
« Que diront de lui les moines de notre époque qui
« avilissent la société et le Christ? Que diront-ils, eux,
« qui, pour donner un bon goût au vin, font des mé-
« langes de choix, se procurent des coupes précieuses
« et brillantes, et ne sont pas satisfaits de la cuisine
« ordinaire? Platon a exclu les poètes de sa républi-
« que; et que font les évêques? Aux jours des grandes
« solennités, qui devraient être consacrés à louer
« Dieu, ils attirent à leur table des comédiens, des
« danseurs, des chanteurs; ils restent jour et nuit en
« fête avec eux, et les récompensent par de riches
« cadeaux qu'ils prélèvent sur les bénéfices ecclésias-
« tiques; sur les offrandes faites aux pauvres (2). »
Voyant l'hypocrisie et la superstition appuyées par
de mauvais ecclésiastiques et de mauvais moines, il
dit ailleurs que la véritable piété, celle qui est surtout

(1) Theol. Christ., I, II, p. 1215.

(2) Id. p. 1219.

agréable à Dieu, ne consiste point dans des pratiques extérieures, mais dans la vie intérieure de l'homme. « Si nous recherchons avec soin la moralité de l'Évangile, lit-on dans ses écrits, nous reconnaissons qu'elle n'est autre chose que la réforme de la loi naturelle (1), suivie par les philosophes; car la loi mosaïque se fondait plus sur des exemples symboliques que moraux; elle était plutôt empreinte d'une justice extérieure qu'intérieure. L'Évangile au contraire fait un examen approfondi de la vertu et du vice; il apprécie tout, comme les philosophes, d'après le sentiment intérieur (2). » Dans son *Éthique*, il posa en principe, ce qui put être mal compris, ce qui fut mal compris par un grand nombre de ses contemporains, « que dans cette vie il ne s'agit point d'apprécier extérieurement, matériellement, de sorte à ce que cela tombe sous le sens des hommes, la moralité des actions; qu'il faut apprécier les

(1) *Reformatio legis naturalis.*

(2) *Theol. Christ.*, I, II, 1211. — V. *Scito te ipsum* ap. Paez, t. III, p. III, pag. 640. Constat opera quæ fieri convenit aut minime æque a bonis sicut a malis hominibus geris, quos intentio sola separat. Non quæ fiunt, sed quo animo fiant pensat Deus, nec in opere, sed in intentione meritum operantis consistit. Cette proposition choqua un grand nombre de personnes, qui protestèrent en s'appuyant sur le droit canon, cur gravior satisfactio pœnitentibus imponatur de operis effectu, quam de culpæ reatu. La réponse à cette objection le força de tracer une grande ligne de démarcation entre la justice divine et la justice humaine, soit que cette dernière fût spirituelle ou temporelle.

actions d'après le sentiment intérieur, source de la volonté manifeste pour Dieu ; que par l'action extérieure, le mérite ou le péché ne peuvent être changés aux yeux de Dieu. Le péché, selon lui, consiste à ne point faire par amour pour Dieu, ce que l'on croit devoir faire par amour pour lui ; à ne point vaincre, par suite de cet amour et par respect pour sa loi, les penchants et les désirs contraires à cette loi. En effet, Dieu est offensé, non point du dommage résultant de l'action intérieure, mais du mépris qu'on a pour sa personne. » Abailard se révolta, dans maintes autres circonstances, contre les abus et les préjugés qui opprimaient l'esprit du christianisme et nuisaient à la véritable religion, à la vraie morale ; ce fut le mécontentement qu'il éprouva qui le porta à persévérer dans son langage qui déplaisait à la masse. Il s'éleva aussi fortement contre les préjugés des hommes grossiers de son époque, qui, s'effrayant à leurs derniers moments des peines du purgatoire ou de l'enfer, partageaient avec des prêtres l'argent mal acquis, pour que de nombreuses messes assurassent le repos de leur âme, et leur fissent obtenir la rémission de leurs péchés (1). « Le repentir et la douleur

(1) Le tableau qu'il trace à ce sujet n'est point exagéré. Consultez à cet égard Henric. Huntind., *de contemptu mundi*, ap. d'Achery, t. III, p. 505. Il existait à cette époque des moines nomades qui, se revêtant des dehors de la piété, avaient su se faire vénérer des masses. Ils nuisirent beaucoup à la religion et à la morale ; car, pour de

« que nous cause le péché, disait-il, en blâmant ces
 « hommes, portent leurs fruits, quand ils sont moins
 « le résultat de la crainte que de l'amour de Dieu
 « dont nous connaissons la bonté et la miséricorde ;
 « notre contrition ne peut subsister avec le péché ;
 « l'amour divin qui excite notre douleur n'admet pas
 « le péché, et elle nous réconcilie de suite avec
 « Dieu. » Le théologien philosophe n'admettait pas
 que des évêques passionnés, inconsidérés, arbitraires,
 livrés à une vie toute mondaine, décidassent spiri-
 tuellement du bien-être ou du malheur des hommes.

On fondait alors la puissance épiscopale sur ces
 paroles du Christ : *Ceux auxquels vous pardonnerez
 leurs péchés seront absous; ceux auxquels vous ne les
 pardonnerez pas resteront dans le péché* (1). Abailard
 admettant que Jésus-Christ avait donné à ses disciples
 le pouvoir de faire remise des péchés, chercha tou-
 tefois à réfuter l'interprétation donnée à ces paroles
 par l'Église qui conféra ce même droit aux évêques
 comme successeurs des apôtres. Il soutint que ces
 paroles, ainsi que ces autres paroles adressées par
 le Christ à ses disciples : *Vous êtes la lumière de
 l'univers, le sel de la terre*, ne se rapportaient qu'aux
 apôtres, parce que le Seigneur n'avait pas donné à
 leurs successeurs des lumières et une sainteté égale

l'argent, ils absolvaient avec une grande facilité. V. Polierat. I, VII,
 cap. 21. *Abailard, sermo de Joanne Baptista*, p. 954.

(1) Jean, XX, 23.

à la leur ; il soutint que les évêques étaient sans pouvoir, quand ils agissaient et contrairement à la volonté de Dieu et contrairement à la justice divine ; partant il prétendit qu'une excommunication injuste ne pouvait produire aucun mal. Entraîné par une noble indignation, il adressa ces paroles aux évêques qui s'arrogeaient le droit de remettre les péchés : *Tu agis ainsi et je me tais ; tu penses que je serai comme toi, mais je veux te punir* (1). S'il se moqua de prétendus miracles dont on parlait à son époque, il ne faut pas inférer de là que, semblable aux philosophes, il avait horreur du merveilleux. Il était convaincu que la vraie foi devait produire des miracles ; mais cette foi sainte et robuste ne lui paraissait plus exister chez les hommes, et il détestait les sciences humaines au moyen desquelles on flattait la Divinité. Si quelques hommes vénérés se contentaient de la réputation de sainteté qu'ils avaient acquise, prétendant que l'Église n'avait plus le don des miracles parce que la foi était suffisamment établie partout, Abailard répondait pour les humilier : « Une foi morte et n'agissant pas d'une manière plus efficace que la vôtre équivaut à l'absence complète de toute foi. Assez de juifs, d'hérétiques et de païens restent encore à convertir ; mais personne ne méritera la grâce de cette conversion, car si quelqu'un voulait l'opérer, aujourd'hui, ce ne serait que pour satisfaire sa vanité. »

(1) Psaum. 50, v. 21.

De tels principes, un tel langage, devaient naturellement rencontrer à cette époque des contradicteurs. Ces principes eussent évidemment placé Abailard dans une opposition plus grande que celle où il se trouvait déjà avec le dogme de l'Église, s'il eût été conséquent en les poursuivant. Il ne le pouvait, car il était porté à se renfermer dans les limites du dogme qu'il n'avait nulle intention de combattre. Circonscrit, par le dogme, la dialectique des casuistes, l'esprit de son époque, la méthode et le langage philosophique qui alors commençaient à se dessiner, ses principes théologiques et philosophiques ne sont point en harmonie. Sa théologie donna donc lieu, comme on peut le reconnaître, à plus d'une erreur. Celui qui témoigna le premier sa surprise des principes exposés par Abailard dans l'introduction de sa théologie (1), répandue au loin par des disciples enthousiastes, n'était pas ennemi de toute théologie spéculative; c'était un homme qui avait lui-même fait, à Paris, des cours de théologie philosophique sur le mont Sainte-Genève où Abailard avait aussi enseigné; ce fut maître Gauthier de Mauritanie. Ce théologien approuvait l'introduction modérée des idées philosophiques dans l'enseignement de la théologie; il l'approuvait quand on ne dépassait pas les doctrines de l'Église; mais il fut choqué

(1) *Introductio in theologiam.*

des libertés qu'Abailard se permettait. La manière dont il le combattit lui fait infiniment honneur. Il ne le dénonça point à l'opinion, ne l'attaqua point avec les armes de la théologie. Il exposa les propositions attribuées à Abailard, lui montra sous quel point de vue elles lui semblaient en opposition avec le dogme de l'Église, et il le pria de lui faire savoir s'il avait mal saisi sa pensée, ou, dans le cas contraire, de le réfuter. Un échange de lettres lui paraissait le moyen le plus sûr pour s'entendre, « car, disait-il, par cet échange on peut se livrer à un examen paisible et consciencieux ; écrivant à une personne absente, on pèse avec soin les motifs qu'on fait valoir, et on n'est pas exposé aux passions qui naissent de la discussion et qui obscurcissent généralement l'esprit. »

Les philosophes, quand ils furent eux-mêmes dégagés de tout vain orgueil, eurent beaucoup de peine, à toutes les époques, à persuader à leurs disciples que leurs systèmes n'étaient que le fruit des efforts humains, de la réflexion humaine ; qu'ils n'avaient rien d'absolu. Ceux-ci, pleins de présomption, n'en soutenaient pas moins que ces systèmes comprenaient l'essence de toutes choses. Abailard en fit aussi l'expérience. Ses disciples prétendaient que leur maître avait éclairci, pour eux, tout ce que la science avait d'énigmatique ; qu'il leur avait donné sur la Divinité des notions parfaites, et qui ne laissaient rien à désirer. Mais Gauthier, tout en considérant les

investigations de l'esprit humain comme nuisibles à la religion, savait qu'on ne devait pas juger les philosophes sur le dire de leurs disciples : « Généralement les disciples s'écartent de la vraie doctrine de leur maître, écrivait-il à Abailard, soit parce qu'ils interprètent mal ses paroles, soit parce que soulevant dans leur orgueil quelques nouvelles propositions, ils les lui attribuent pour augmenter sa considération. » D'autres reproches adressés à Abailard trouvèrent sans doute leur source dans une fausse interprétation de sa pensée ; ainsi, quand l'on prétendit qu'il avait avancé que Dieu, d'après son essence, n'existait ni sur la terre ni ailleurs, que les anges et les âmes n'étaient nulle part, il ne faut pas perdre de vue qu'Abailard avait cherché à écarter l'idée de lieu et de temps en examinant l'essence divine, et qu'il était ainsi arrivé à soutenir que l'esprit n'a pas d'espace, que d'ailleurs les esprits ne sont nullement conformes à l'idée qu'on s'en fait dans le monde temporel. Pour ne point donner prise à l'orgueil dogmatique, l'auteur des lettres à Héloïse avait déclaré au commencement de l'introduction de sa théologie, qu'il prétendait moins enseigner la vérité elle-même, qu'exposer son opinion. D'après cette déclaration, Gauthier lui demanda quel était le fidèle qui, s'occupant de la foi chrétienne, expose son *opinion* et non la vérité ; il lui demanda si, en matière de vérité religieuse, il

ne se serait pas borné à exposer ses principes philosophiques touchant la religion.

La première persécution dont Abailard fut l'objet, ne fut pas le résultat d'un zèle vrai pour l'orthodoxie; elle doit être attribuée à des passions basses et personnelles. Albéric et Lotolf, professeurs à l'école de Reims, jaloux de sa réputation, agirent auprès de l'archevêque Raoul, de Reims, et auprès de Conon, légat du pape, pour que l'enseignement public lui fût interdit. Ils prétendaient, pour s'opposer à ce qu'il professât la philosophie, que les sciences mondaines séaient peu à un moine, et ils l'accusaient de ne pas suivre les règles de l'école dans son enseignement de la théologie, de n'avoir point étudié sous un des professeurs fameux. Ils attribuaient l'hétérodoxie de son enseignement à ce qu'il n'avait eu d'autre maître que lui-même. Cité devant l'assemblée synodale de Soissons (1121), où son livre devait être examiné, Abailard put s'assurer, en se rendant à ce concile, des dispositions du peuple, et prévoir le résultat de l'examen; partout, sur sa route, il fut abhorré comme hérétique. Il rencontra cependant à ce concile un homme d'une piété désintéressée, ce fut l'évêque Godefroi de Chartres; celui-ci prit sa défense et déclara aux prélats assemblés que s'ils condamnaient Abailard sans l'avoir entendu, fût-ce même avec raison, ils attireraient sur eux la haine des partisans nom-

breux que ce professeur avait dans tous les pays. Il soutint que la persécution donnerait du poids à l'opinion de ce philosophe et augmenterait ses adhérents. Il fut d'avis que les passages incriminés, et qui lui étaient attribués, fussent mis par écrit et qu'on entendît sa justification. Cette proposition ne fut point accueillie; les ennemis d'Abailard qui avaient monté les esprits contre lui, redoutaient la puissance de sa dialectique. Toutefois la cause ne devait pas se juger à Soissons; l'évêque de Chartres était parvenu à la faire renvoyer devant un synode plus considérable tenu à Paris, et Abailard fut autorisé à retourner dans son couvent. Mais ses ennemis devaient paralyser cette mesure. Ayant représenté aux prélats qu'un exemple serait salutaire, qu'il était nécessaire d'intimider, pour l'avenir, un grand nombre d'hommes d'une présomption égale à celle d'Abailard, il fut de nouveau cité devant le concile. L'évêque de Chartres lui représenta qu'il devait céder pour son repos; qu'une décision tumultueusement prise serait plus nuisible à ses ennemis qu'à lui-même; il jeta donc son livre au feu, et fut relégué dans un couvent; car, alors, on procédait ainsi à l'égard d'hérétiques condamnés à la pénitence.

Les prévisions de l'évêque de Chartres se réalisèrent. Abailard trouva des amis d'autant plus dévoués qu'il était injustement opprimé, et ses adver-

saires furent couverts de honte. Le légat du pape, rougissant d'avoir déferé à leurs désirs, permit à Abailard, peu de jours après le prononcé de la sentence rendue contre lui, de retourner dans le cloître qu'il habitait à Paris. Saint Bernard était resté étranger à ces différends soulevés par les passions individuelles. Les années suivantes, Abailard fut exposé à de nouvelles persécutions; il faut les attribuer à sa franchise, et aux dures vérités qu'il publia sur la vie mondaine des moines de son siècle. Ces persécutions ne lui laissant pas la tranquillité d'esprit nécessaire pour se livrer à des recherches philosophiques, et ayant obtenu la permission d'abandonner le cloître, il se retira dans la solitude. Il bâtit un ermitage en joncs dans les environs de Troyes (1123), et dédia au St-Esprit cet oratoire connu sous le nom de Paraclet (consolateur) (1). La pauvreté, le manque de tout ce qui était nécessaire à l'existence l'obligèrent à reprendre ses cours. Une jeunesse ardente quitta dès lors les châteaux et les palais pour entendre les savantes leçons de ce grand maître. Des hommes appartenant aux plus hautes positions sociales, et élevés dans la plus fastueuse mollesse, adoptèrent son genre de vie sévère et misérable, et furent enflammés par ses discours. Bientôt la contrée solitaire où Abailard avait

(1) Παράκλητος.

établi le Paraclet, fut couverte de cellules. La nombreuse jeunesse qui les habitait construisit une chapelle en pierre pour le maître, et contribua ainsi, par le travail de ses mains et par ses biens, au soulagement de celui qui donnait à son esprit une nourriture fortifiante. Ces résultats étaient dus au zèle de disciples qui avaient su inspirer en faveur d'Abailard un grand enthousiasme à la jeunesse de la France et de l'étranger. Mais comme ici-bas rien ne saurait être parfait, cet enthousiasme eut des conséquences funestes. Les choses appartenant plutôt au domaine des esprits réfléchis et livrés à l'adoration de Dieu, qu'à celui de la discussion, et dont il ne devait, par conséquent, être parlé qu'avec une sainte et paisible austérité, servirent journellement de texte aux disputes; la jeunesse voulait tout expliquer, même ce qui ne pouvait être désigné que par des mots. Les hommes qui désiraient, avant tout, que la foi reposât sur des bases solides, et qui craignaient de voir l'immense profané par une dialectique présomptueuse renfermant tout dans des mots et dans des idées, prirent l'éveil. Deux d'entre eux, et ce furent les plus vénérés de cette époque, s'unirent contre Abailard; ils lui furent plus nuisibles que ses autres ennemis qui avaient sans doute contribué à le rendre odieux à ces deux hommes. Un concile qui devait avoir lieu en France, vers cette époque, fit craindre à Abailard de nouvelles

attaques de la part de ses ennemis; pour les éviter, il accepta (1128) l'abbaye de Saint-Gildas de Ruys, en Bretagne. Là, cet homme, qui devait rencontrer toujours de nouvelles tempêtes, eut à combattre la licence de moines dégénérés, la férocité de la nation; il ne put donc songer à abandonner son esprit à toute son activité.

Alors saint Bernard avait aussi fait trêve aux luttes soulevées par Abailard; le schisme qui divisait l'Église l'occupait entièrement. Abailard établissait pendant qu'il se trouvait à Saint-Gildas des rapports avec les cardinaux les plus distingués de la cour pontificale qui résidaient en France; la supériorité de son esprit, son amour de la vérité, de la religion et des sciences, lui acquirent l'amitié des plus estimables d'entre eux. Quelques-uns devinrent ses disciples, et nous comptons parmi eux, maître Ives et Guy de Castellis. Ces relations ramenèrent chez lui le goût de l'enseignement; il introduisit de nouveau dans ses écrits et dans ses discours, des principes qui choquèrent son époque. Ces principes se remarquent surtout dans sa théologie chrétienne, ouvrage où l'on retrouve, sous une autre forme, les opinions exposées dans son introduction à l'étude de la théologie. Sa philosophie, propagée par ses écrits, et oralement par ses disciples enthousiastes, traversa les Alpes et les mers. Ce fut alors que saint Bernard, de retour à Clairvaux du dernier voyage qu'il avait fait à

Rome, commença à porter son investigation sur une philosophie qui lui parut pernicieuse pour le présent et l'avenir, et qui lui fit craindre la profanation des choses les plus saintes. Il semble qu'il exhorta d'abord Abailard, dans plusieurs conférences privées, à changer son système d'enseignement. Mais deux hommes d'un esprit et d'un caractère si différent devaient être prévenus l'un contre l'autre; au lieu de s'entendre, ils devaient se séparer de plus en plus. Saint Bernard saisissait donc toutes les occasions pour mettre les disciples d'Abailard en garde contre sa théologie; celui-ci, de son côté, n'était pas homme à reculer devant une polémique ou à laisser des accusations sans réponse. Son honneur, son amour pour la philosophie, ainsi rendus suspects, ne lui permirent pas de garder le silence, car il ne pensait pas s'être écarté de la doctrine de l'Église, qu'il considérait aussi comme étant sacrée.

Un synode nombreux ayant été convoqué (1140) à Sens, il déclara qu'il était prêt à entrer en conférence avec saint Bernard, en présence des prélats français les plus distingués, et à réfuter ses accusations. Il donna avis de ces dispositions à ses disciples qu'il invita à être témoins de sa victoire. L'abbé de Clairvaux n'était pas très-disposé à accepter ce défi; peut-être ne se croyait-il pas assez fort pour combattre le plus grand dialecticien de son époque, auquel nul philosophe n'avait pu encore résister.

Puis il était contre ses principes de faire de doctrines de foi l'objet de controverses ; selon lui, il suffisait de comparer les opinions d'Abailard avec la doctrine pure de l'Église, qui dominait toute contestation, pour juger celui-ci. Il refusa donc le défi qui lui était parvenu par l'intermédiaire de l'archevêque de Sens. Ce refus ayant augmenté la considération dont jouissait son adversaire, et les disciples de celui-ci s'étant montrés triomphants de ce que le célèbre abbé n'osait s'engager dans une dispute avec leur maître, saint Bernard ne put reculer. Voyons ce qu'il dit lui-même à ce sujet (1) : « Je me promettais le repos et la tranquillité, quand la fureur du lion aurait été apaisée et la paix rendue à l'Église (2) : l'Église jouit de cette paix si désirée, et j'en suis privé ; elle est tranquille et je ne le suis pas ! Hélas, j'ignorais que j'habitais une région de pleurs, que je demeurais sur une terre ingrate. Je ne pensais pas que je passais ma vie au milieu des ronces et des épines qui se succèdent les unes aux autres, qui renaissent et se multiplient à mesure qu'on s'applique à les couper et à les arracher. J'ai refusé nettement le défi d'Abailard, parce que je ne suis qu'un enfant, et que dès son enfance il s'est aguerri dans la controverse et l'argumentation ; parce que

(1) Ep. CLXXXIX.

(2) Il fait allusion au schisme soulevé par Pierre de Léon. (T. V.)

j'estime qu'il est de la dernière indignité de soumettre aux faibles lumières de la raison, l'immuable autorité de la foi fondée sur la vérité éternelle de Dieu. J'ai donc répondu à Abailard qu'on n'avait besoin que de ses écrits pour l'accuser; que d'ailleurs cette accusation n'était pas mon affaire, mais celle des évêques qui sont les juges de la doctrine qui doit être enseignée aux fidèles. Cette réponse, loin de lui imposer silence, n'a fait que l'exaspérer : il crie plus fort que jamais, fortifie son parti avec une nouvelle ardeur, rassemble ses sectateurs, et dit de moi, à ses disciples, des choses que je ne prends pas la peine de vous raconter. Cependant il a fait publier partout que, à un jour fixé, il me fera, à Sens, une réponse qui sera de nature à me contenter. Je n'ai pas fait la moindre attention à tous ces bruits qui ne font pas sur moi une forte impression. Enfin j'ai cédé, presque malgré moi, aux instances et aux conseils de mes amis; ils voyaient que tout le monde se préparait à cette conférence si orgueilleusement annoncée, comme à une espèce de spectacle; ils redoutaient que mon absence ne fût une occasion de scandale et de chute pour les faibles, un sujet d'orgueil et d'ostentation pour mon adversaire; ils redoutaient que l'erreur ne se fortifiât et ne se répandît de plus en plus, s'il ne se présentait personne pour la combattre et la réfuter. Je me rends donc au lieu et au jour désignés sans prépa-

ration et sans armes , parce que je suis plein de confiance en ces paroles de l'Évangile : *Ne vous préoccupez ni de la manière dont vous parlerez ni de ce que vous direz , car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même* (1) ; et en ces autres paroles : *Le Seigneur est pour moi , je ne craindrai donc point ce que l'homme pourra me faire* (2). »

Le concile fut très-nombreux ; le roi , les évêques et les abbés les plus distingués y assistaient. Le parti qui soutenait l'autorité de la philosophie , attendait avec impatience la décision. Un grand nombre de maîtres et de savants ecclésiastiques s'étaient rendus à Sens , de toutes les parties de la France. Cependant Abailard ne devait pas s'attendre à s'engager , avec saint Bernard , dans une discussion paisible , en présence du clergé français dont ce dernier était l'oracle. Celui-ci était d'ailleurs décidé à ne pas accepter la lutte. Il exposa au concile les passages des écrits d'Abailard qu'il avait réunis et qu'il déclara entachés d'hérésie ; puis il cita , pour les combattre , les écrits des anciens Pères de l'Église. Abailard fut invité à déclarer s'il reconnaissait , comme étant de lui , les passages incriminés ; il fut invité à les repousser ou à les défendre.

La direction donnée à la cause fit reconnaître à

(1) Matth. X.

(2) Ps. CXVII.

Abailard qu'on voulait son aveu pour le déclarer hérétique; il se tut donc, et le concile anathématisa les passages cités. Du reste, Othon de Frisingen (1) explique certainement d'une manière plus vraie que ne le fait l'auteur de la vie de saint Bernard (2), et les lettres de ce dernier, les motifs de l'appel qu'Abailard fit à Rome, dès le lendemain de cette décision, et avant qu'une condamnation eût été prononcée contre sa personne. Il n'admet pas qu'Abailard fût hors d'état de répondre aux arguments de l'abbé de Clairvaux, ou qu'il s'avouât vaincu à la lecture des passages des anciens Pères de l'Église; cet écrivain pense qu'il redoutait un soulèvement populaire (3). Dans tous les cas, Abailard n'ignorait pas que sa philosophie était goûtée à Rome, et que, dans ces sortes d'affaires, l'intimé était toujours favorisé par le saint-siège. D'après l'ancien droit canon, il eût été possible de présenter des moyens pour annuler l'appel et pour continuer, sans y avoir égard, la procédure contre Abailard. En effet, d'après les règles de ce droit, l'appel n'était point admissible quand le défendeur avait lui-même choisi ses juges (4). Cependant depuis Grégoire VII le droit canon avait

(1) De rebb. ger. F. 1, I, 1, c. 48.

(2) Vit. Bernard., I, III, c. 5.

(3) *Seditionem populi timens.*

(4) *Nos autem, licet appellatio ista minus canonica videretur, dit Bernard, sedi tamen apostolicæ deferentes, in personam hominis nullam volumus proferre sententiam.*

été totalement modifié; l'autorité ecclésiastique était entièrement aux mains du pape, et les décisions juridiques rendues par d'autres autorités n'avaient de valeur que celle qu'il lui plaisait de leur accorder (1). Sur la déclaration d'appel, les évêques suspendirent la procédure, et rendirent compte au saint-siège de la marche de l'affaire. Saint Bernard fut chargé d'écrire en leur nom la lettre suivante, où il exposa au pape et aux cardinaux les plus distingués les dangers qui menaçaient le dogme de l'Église, et où il

(1) Quand l'archidiacre Hildebrand revêtit, en 1073, la robe de pourpre, quand il se couvrit de la tiare et se plaça sur le siège de Saint-Pierre, les institutions de l'Allemagne menaçaient ruine; l'Espagne était en proie à l'anarchie; l'Angleterre, après avoir repoussé l'invasion des Normands, était livrée au désordre et au pillage; le sceptre de Constantinople passait de mains en mains, et le christianisme, privé d'institutions solides, était languissant dans les États du Nord. Comment s'étonner que, dans une semblable situation de l'Europe, Grégoire VII ait cherché à étendre la juridiction du siège apostolique, prononçant comme cour suprême? Nous ne pouvons admettre, cependant, qu'il fit table rase du droit ancien, que Rome évoquât, désormais, selon son bon plaisir, des affaires sur lesquelles un tribunal inférieur avait déjà prononcé. Ce qui le prouve, c'est qu'au cas particulier, on alléguait contre le concile de Sens le défaut d'autorité et de juridiction, car ni l'archevêque de Sens, ni celui de Reims, n'avaient pouvoir sur Abailard, qui relevait, comme abbé de Saint-Gildas, de l'archevêque de Tours, non présent à ce concile. Ces raisons sont légères; d'accord! Abailard, revenu depuis douze ans à l'oratoire du Paraclet, paraissait soumis à l'archevêque de Sens, et, en droit général, il devait subir la juridiction qu'il avait volontairement choisie. Mais il n'en subsiste pas moins que la décision du concile dut être attaquée par des moyens de droit pour être portée devant le saint-siège. (Th. Vial.)

les prévint contre Abailard. « Depuis longtemps en France, on entendait dans les villes, dans les bourgs et dans les villages, de simples écoliers dissenter non-seulement dans leurs écoles, mais encore dans les carrefours, sur le mystère de la sainte Trinité. Ce n'étaient pas des savants, des personnes respectables par leur âge, mais des enfants, des ignorants, ou plutôt des insensés, qui raisonnaient sur ce mystère redoutable, et qui débitaient mille rêveries absurdes contre la foi catholique et l'autorité des saints Pères. Des personnes sages et vertueuses les reprenaient vainement, et les exhortaient à renoncer à ces horribles extravagances. Ces malheureux, forts de l'autorité de leur docteur, Pierre Abailard, de son fameux ouvrage sur la *Théologie*, et de quelques autres de ses ouvrages, défendaient avec d'autant plus de hardiesse et d'insolence des erreurs qui faisaient tomber et périr tant d'âmes (1). »

L'abbé de Clairvaux fut sublime dans la cent quatre-vingt-dixième lettre qu'il adressa au pape au nom de l'archevêque de Reims. Cette lettre, qui porte le numéro onze parmi ses traités, fait connaître sa position particulière dans la polémique soulevée, et doit être

(1) Ep. CCCXXXVII^e. C'est sans doute par erreur que M. Néander indique cette lettre, écrite au nom des évêques de France, comme étant la CCCXXXVII^e. Cette lettre ne parle nullement des erreurs soulevées par Abailard, et n'a été adressée au pape Eugène qu'en 1145. Celle citée est la CCCXXXV^e. (Th. Vial.)

considérée comme l'une de ses meilleures productions. Dans cette lettre il envisage le système d'Abailard comme une espèce de rationalisme, et, attribuant toutes ses erreurs à sa doctrine de la foi, il l'attaque ainsi : « Il a la témérité de s'élever jusqu'au ciel, de sonder les secrets impénétrables de la Divinité, de vouloir nous rapporter d'en haut un langage ineffable que l'homme ne saurait parler. Il est prêt à rendre raison de tout, et combat tout aussi bien la raison que la foi. En effet, est-il rien de plus contraire à la raison que de vouloir s'élever, par elle, au delà des règles qu'elle prescrit ? est-il rien de plus contraire à la foi que de refuser de croire ce que la raison ne peut comprendre ? Nous voyons avec quel zèle Jésus-Christ blâme ses disciples de leur lenteur à croire à sa résurrection (1) ; dans quels termes pompeux Marie est louée d'avoir cru avant d'avoir examiné ; combien Zacharie fut sévèrement puni d'avoir voulu chercher dans la raison des motifs pour croire à la parole de Dieu (2). »

L'examen n'était pas, selon saint Bernard, le chemin de la foi ; il pensait, au contraire, que c'était un moyen de s'en écarter, parce que, dans le cas d'examen, l'homme veut mesurer d'après les connaissances humaines tout ce qui est placé au-dessus de ces connaissances. Il considérait la foi comme un acte

(1) Marc, XVI.

(2) Luc, I.

de la volonté qui, saisie par la grâce de Dieu, renonçait à elle-même, et se retirait dans un ordre d'idées plus élevées que celles qu'elle pouvait comprendre. Cependant, d'après Abailard, un *examen sincère* était l'état résultant d'une lutte avec soi-même, lutte par laquelle l'homme pouvait arriver en sécurité à la foi. Ces deux adversaires auraient donc pu s'éclairer mutuellement, s'ils eussent comparé le point de vue différent sous lequel ils avaient envisagé la question. La foi, selon l'adversaire du docteur philosophe, était le propre de cette vie, pendant laquelle l'homme, incorporé dans un ordre d'idées inférieures, ne pouvait que pressentir un monde supérieur, mais non le distinguer clairement; en effet, ce monde supérieur ne pouvait être clairement distingué qu'en soi-même, où rien ne le séparait plus de l'esprit. Ici-bas, l'homme n'obtenait tout au plus que quelques moments de contemplation, et c'était quand son esprit s'élevait au-dessus de lui-même par la grâce de Dieu. Il pensait que c'était par la prière, et non par la dissertation, qu'on arrivait à la découverte de Dieu. « Croire et contempler, disait-il, conduisent à la vérité; l'erreur n'est que dans l'opinion qui s'approprie à tort l'évidence de la contemplation, et applique à ce qui est incompréhensible, des réflexions appartenant au monde temporel. » Abailard s'adressant à l'intelligence de ses auditeurs, il l'accusait d'établir des degrés dans ce que la foi avait de plus sublime

et de plus saint dans la sainte Trinité, des modes dans l'essence divine, et des nombres dans l'éternité. Abailard, dans le passage où il établit la différence qui existe entre *croire* et *contempler*, ayant dit que la foi était une appréciation (1) de ce qui n'était pas encore apparu, saint Bernard prétendit qu'il faisait de la foi une simple opinion. « A Dieu ne plaise, écrivit-il, qu'Abailard nous communique ses affreux sentiments sur la foi et sur l'espérance. Non, nous n'avons aucun doute ni sur l'une ni sur l'autre; ce que nous croyons et ce que nous espérons est fondé sur la vérité suprême et infaillible; sur la révélation que Dieu nous en a faite, révélation démontrée par les miracles, vérifiée et confirmée par l'enfantement d'une vierge mère, scellée par le sang du Sauveur, et rendue inébranlable par la gloire et la résurrection de Jésus-Christ. D'après de telles autorités et de telles preuves, quel téméraire osera dire que la foi n'est qu'une simple opinion? Celui-là seul pourrait en être capable, qui n'aurait pas encore reçu le Saint-Esprit, qui ignorerait les vérités de l'Évangile, ou qui le rejeterait en le traitant de fable. » Saint Bernard s'en tint, en matière de foi, à la définition très-significative de l'apôtre saint Paul. « C'est, dit celui-ci, le fondement des choses que nous espérons, et la conviction de celles que nous ne voyons pas encore (2). »

(1) *Æstimatio*.

(2) Ep. ad Hebr. c. II, v. 1.

Dans sa théologie et dans sa morale, Abailard avait envisagé quelques doctrines de la religion comme émanant du centre d'une idée plus élevée ; mais, comme philosophe, il n'avait pas toujours songé au centre d'une contemplation mystique supérieure (contemplation sans laquelle nous ignorons, surtout, un Dieu individuel, une liberté attendue, une immortalité individuelle ; car mystique vient de *μύειν*, fermer les yeux au monde sensible et les ouvrir à une autre vie), seul point de vue duquel il convenait de considérer la doctrine du christianisme. Dans d'autres écrits, il avait traité en dialecticien quelques doctrines de l'Église, qu'il n'admettait pas dans le christianisme primitif, et il les avait isolées de l'ensemble où elles se trouvaient placées par l'Église de son époque. Dans son commentaire sur l'épître aux Romains, il avait aussi traité, selon la raison, le dogme de la rédemption, proposé certaines questions, et soulevé des difficultés qu'il avait résolues sans qu'il fût possible de juger ses convictions religieuses d'après ses dissertations. Il avait exposé le dogme de la rédemption d'une manière si charnelle, suivant la forme que lui donnait l'Église, qu'il semblait, selon lui, que Dieu avait passé avec le diable un contrat par lequel ce dernier était devenu maître du genre humain après la chute d'Adam ; que Dieu irrité avait absolument voulu le sacrifice d'un innocent pour se réconcilier avec

l'homme, comme si cet acte satisfaisant avait de nouveau privé Satan de sa puissance. Puis il avait soulevé des difficultés que cette exposition charnelle rendait faciles, et il les avait résolues en disant : « La pensée de Dieu devenu homme, les souffrances et la mort de Jésus-Christ, ont eu pour objet d'éclairer les hommes par sa sagesse et de les enflammer par son amour. »

Mais la lettre qu'Abailard écrivit à Héloïse, pour la rassurer au sujet de son hétérodoxie, prouve qu'il était très-éloigné de mettre en doute les dogmes essentiels de l'Église, et de vouloir les façonner à ses idées spéculatives. Selon toute apparence, il exprimait toute sa pensée lorsqu'il lui mandait : « La logique m'a rendu odieux au monde; on prise la pénétration de mon esprit, mais l'on me refuse la pureté de la foi; je ne veux point être philosophe, s'il me faut combattre l'apôtre Paul; je ne veux point être Aristote, s'il me faut rompre avec le Christ. Je ne connais pas d'autre nom pour arriver au salut, j'adore Jésus-Christ, qui est assis à la droite de Dieu, je l'embrasse avec les bras de la foi, parce qu'il agit divinement sur la chair. » Pour la rassurer tout à fait, il fait une profession de foi entière et termine ainsi : « Telle est la foi sur laquelle je m'appuie, dans laquelle je puise ma confiance; me reposant sur elle, je ne redoute pas les hurlements de Scylla ou de Charybde et les chants mortels des sirènes :

si une tempête venait m'assaillir, je ne serais pas ébranlé, car je m'appuie sur un rocher solide. »

Ce philosophe avait émis, ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'idée d'une liberté *positive*, à laquelle l'homme devait parvenir; il admettait une double condition de l'homme, la *servitude* dans le *mal*, et la *liberté* dans le *bien*; il pensait que l'homme, d'après l'état actuel de sa nature, était arrêté dans la libre pratique de sa liberté. Quand il exprimait de semblables pensées, disait-il autre chose que saint Bernard lorsqu'il assurait que l'homme était prisonnier de Satan, et qu'il ne pouvait être délivré que par le Rédempteur? Mais Abailard ne rattachait pas, dans sa dialectique, cette idée au dogme unique; saint Bernard, au contraire, n'était pas homme à l'exposer ainsi, car il observait à la lettre le dogme de l'Église. Cependant l'abbé de Clairvaux, entraîné par la vivacité de sa polémique, et confondant ce qui était extérieur avec ce qui était intérieur, ne put admettre que son adversaire eût la même idée que lui, et il alla jusqu'à lui refuser le sentiment chrétien. Il considérait Abailard comme étant amené, par le rationalisme, à mettre le Christ au niveau de l'homme ordinaire, qui, sans une opération divine et supérieure, peut déterminer au bien par le seul exemple de sa vie. « Vous ne sauriez rendre grâce, avec ceux qui sont délivrés, lui disait-il, car, vous-même, vous ne l'êtes pas; si vous eussiez été racheté, vous connaîtriez le

Rédempteur et vous ne nieriez point la rédemption.» Plus loin, parlant de lui, il s'écria : « Qui n'admira ce docteur dont la science est incompréhensible ? Il est doué d'une si grande pénétration, qu'il scrute et comprend tous les mystères du Seigneur; il les développe et les rend sensibles quand il le veut, et aux personnes qu'il lui plaît : bien plus, par ses fictions hardies, il explique, et rend aisé à comprendre, ce mystère impénétrable qui est demeuré caché à tous les siècles, et dont tout incirconcis ou tout profane peut désormais avoir une intelligence parfaite.»

Saint Bernard pensait toutefois que la morale unissait la nature primitive de l'homme; qu'il lui était donné de reconnaître ce que cette nature avait de bien; qu'une puissance supérieure était nécessaire pour faire triompher l'homme dont la nature primitive était en opposition avec la loi, et pour lui procurer la liberté dans le bien. Il disait donc : « De quelle utilité est-il que le Christ enseigne s'il ne nous a pas consolés ? L'instruction serait-elle vaine si l'amour du péché n'avait, au préalable, été anéanti en nous, pour nous soustraire à sa puissance ? — Dans le mystère adorable de notre rédemption, dit-il en terminant, je distingue trois choses principales : d'abord, un exemple de l'humilité qui a poussé Dieu à s'anéantir lui-même en prenant la forme et la nature d'un esclave (1); ensuite,

(1) Philip. II.

un excès de charité qui a rendu ce Dieu fait homme obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix (1) enfin, le secret même de notre rédemption, par laquelle le Fils de Dieu s'est soumis à la mort pour détruire l'empire du mal. L'humilité et la charité sans la rédemption ne nous serviraient pas plus que les couleurs pour faire un tableau dans le vide. Ce grand exemple d'humilité nous était nécessaire; rien n'est plus imposant, plus digne de notre respect et de notre reconnaissance, que cet exemple sublime de charité; mais sans la rédemption, ils n'ont ni fondement, ni consistance, ni efficacité. Je veux faire tous mes efforts pour imiter l'humilité de Jésus, humilié et anéanti; je souhaite ardemment d'aimer à mon tour, et de toutes mes forces, ce Dieu-homme qui m'a tant aimé, et qui s'est généreusement livré à la mort pour moi; mais je sens aussi qu'il est d'absolute nécessité que je mange le véritable agneau pascal, car Jésus-Christ même me déclare, comme il le fait à tous, que si je ne mange sa chair et que si je ne bois son sang, je n'aurai jamais la vie en moi (2). Suivre Jésus-Christ, aimer Jésus-Christ, manger sa chair et boire son sang, sont trois choses bien différentes. Suivre Jésus-Christ, c'est agir avec une salutaire sagesse; aimer et posséder Jésus-Christ,

(1) Philip. II.

(2) Jean, VI.

c'est goûter le plus doux des plaisirs ; mais manger sa chair et boire son sang , c'est jouir de la vraie vie et du bonheur essentiel. Or, je le demande , la joie qu'on peut goûter, les règles sages qu'on peut suivre , ont-elles rien de réel et de solide si la vie n'en est la base et le fondement ? »

La déclaration des erreurs reprochées à Abailard, l'exposé qu'en fit saint Bernard, suffirent pour prévenir contre celui-ci les orthodoxes zélés qui ne connaissaient pas sa philosophie, et qui, du reste, n'avaient nulle notion de cette science (1). Ses liaisons avec

(1) On assure, d'après un manuscrit trouvé dans la bibliothèque du Vatican, en 1688, que les propositions erronées d'Abailard, signalées par saint Bernard au pape Innocent II, étaient au nombre de quatorze. Nous croyons devoir reproduire, ci-après, ces propositions dont nous trouvons l'analyse dans une traduction des lettres du saint abbé. Nous engageons les personnes qui voudraient les connaître textuellement, à consulter les œuvres de saint Bernard, édit. de Mabillon, 1690, tom. II, opusc. 11.

1^{re} PROPOSITION. Il y a des degrés dans la sainte Trinité, car le Père est une puissance parfaite; le Fils, qui est la sagesse, est une certaine puissance; et le Saint-Esprit, qui est la bonté, n'est aucune puissance.

2^e. — Bien que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, il n'est pas de la substance du Père et du Fils.

3^e. — Dieu ne peut faire que les choses qui sont les meilleures à ses yeux; le démon n'a jamais eu aucun pouvoir sur le genre humain; par conséquent, le Fils de Dieu ne s'est pas incarné pour délivrer les hommes de la tyrannie de Satan, mais seulement pour les instruire par ses discours et par ses exemples; il n'a souffert et n'est mort que pour nous montrer son ardente charité.

4^e. — Jésus-Christ, Dieu et homme, n'est pas une des trois person-

Arnaud de Bresce, l'ennemi le plus dangereux de l'Église romaine, lui furent aussi très-préjudiciables; car, disciple d'Abailard, les principes de ce dernier semblaient indiquer où conduisait le système du maître. Les nombreux services que saint Bernard avait rendus pendant la scission papale l'avaient mis en grande considération à la cour pontificale; il était étroitement lié avec le cardinal Haimeric qui avait puissamment contribué à l'élévation d'Innocent, et qui, comme chancelier, avait la plus grande influence sur

nes de la sainte Trinité, mais seulement le verbe qui existe éternellement.

5^e. — Dieu ne donne pas plus de secours à celui qui se sauve avant qu'il corresponde à la grâce, qu'il n'en accorde à celui qui ne se sauve pas.

6^e. — Dieu ne doit point empêcher le mal.

7^e. — Dieu ne peut faire que ce qu'il a fait ou ce qu'il fera dans un temps réglé.

8^e. — Nous n'avons pas hérité du péché d'Adam, mais seulement de la peine qu'il a méritée par sa prévarication.

9^e. — Le Saint-Esprit est l'âme du monde.

10^e. — Dans le sacrement de l'Eucharistie, les saintes espèces demeurent suspendues en l'air.

11^e. — Les bonnes œuvres ne rendent pas l'homme meilleur, et les mauvaises ne le rendent pas plus méchant.

12^e. — Ceux qui crucifièrent le Sauveur par ignorance ne péchèrent point; au reste, la concupiscence, la délectation et l'ignorance, ne produisent aucun péché.

13^e. — Les apôtres seuls, mais non pas leurs successeurs, ont reçu le pouvoir de lier et de délier les pécheurs.

14^e. — La toute-puissance n'appartient proprement qu'à Dieu le Père. (Th. Vial.)

les affaires de l'Église; Abailard devait donc succomber en l'appel. Le pape condamna, comme entachés d'hérésie, les passages incriminés et toutes les doctrines pernicieuses de ce docteur, auquel le silence fut ordonné à tout jamais; ses adhérents furent aussi excommuniés. Par une lettre particulière adressée aux archevêques de Reims et de Sens, et à l'abbé de Clairvaux, lettre dont le contenu ne devait être publié qu'après une conférence avec les autres évêques français, le pape recommanda, à ceux-ci, de faire brûler tous les écrits d'Abailard, et de le faire enfermer, lui-même, dans le cloître qu'ils jugeraient convenable. Cette sentence était injuste. Abailard avait été condamné, sur le témoignage de son adversaire, sans avoir été entendu, sans qu'on eût examiné si les propositions produites étaient réellement dans ses écrits, si, dans leur ensemble, elles ne présentaient point un autre sens que celui qu'on leur prêtait, sans savoir, enfin, si Abailard ne les avait pas comprises autrement. Pour rendre cette sentence, on condamna ses doctrines pernicieuses en général, sans les désigner nominativement. L'autorité des papes était solidement établie à cette époque, autrement une semblable manière de procéder aurait pu soulever de longues disputes qui y eussent certainement porté atteinte. Elle n'eut d'autres résultats que de pousser les élèves enthousiastes d'Abailard à poursuivre, sans me-

sure, de leurs spirituelles satires, le concile qui avait condamné leur maître; ils n'épargnèrent non plus l'autorité romaine, car au moyen âge, où le caractère national commençait à se révéler parmi les peuples d'occident, les Français se faisaient déjà remarquer par leur esprit léger et badin (1).

Pierre Bérenger, de Poitiers, dirigea les plus mordantes satires contre les Pères du concile et contre saint Bernard. « Il n'est pas étonnant, di-
« sait-il à celui-ci, que ce que tu as écrit soit gé-
« néralement répété en chaire, puisqu'il est certain
« que les grands t'approuvent. Ta réputation de
« sainteté, tes services et tes miracles ayant depuis
« longtemps été publiés dans l'univers par la renom-
« mée, ils pensent que ta langue peut donner le
« beau temps, un air modéré, la fécondité à la
« terre. » Dans tous les cas, quelques-uns des re-
proches qu'il adressa à l'abbé de Clairvaux étaient fondés; tels ceux que sa polémique contre Abailard convenait peu à un chrétien et à un moine; que sa conduite ne répondait point à l'intention que lui prêtaient ses adhérents, de vouloir le convertir. Il semblerait qu'avant l'ouverture du concile, saint Bernard aurait exhorté le peuple, dans un sermon, à prier pour la conversion du philosophe. Ce serait donc

(1) Matth. Paris. *Hist. Angl. Maj.*, pag. 575, ed. Lond. I. *More Francorum jocose prolatum verbum levitatis.*

avec raison que Bérenger lui aurait dit à ce propos :
« Brave homme, si tu as la puissance de ramener Pierre
« à la foi irréprochable, pourquoi lui imprimes-tu, de-
« vant tout le peuple, le sceau de la malédiction éter-
« nelle? Le peuple prierait-il s'il ignorait pourquoi? Toi,
« homme de Dieu, qui as fait des miracles, toi qui étais
« assis avec Marie, aux pieds de Jésus-Christ, toi qui
« avais toutes ses paroles dans ton cœur, tu aurais dû
« allumer l'encens le plus pur, quand tu élevais tes
« prières vers le ciel pour que Pierre se convertît, et
« pour qu'il devînt tel que nul soupçon ne pût plus
« s'élever contre lui. »

Ce qu'il a dit au sujet des passages que l'on accusait Abailard de défendre est également fondé; en effet, il soutint qu'on n'avait fait nulle attention au sens qu'y avait attaché ce dernier, qu'on les avait tronqués, et qu'ainsi on lui avait prêté des doctrines auxquelles il n'avait jamais songé. Si Abailard avait soutenu, s'écria-t-il, que le Saint-Esprit était l'esprit du monde, ce qui n'avait jamais été dans sa pensée, il n'aurait avancé cette proposition que pour montrer que le mystère de la Trinité avait aussi été révélé aux platoniciens, que pour montrer que l'enseignement de ce mystère était compris, sous forme allégorique, dans leur dogme de l'esprit du monde. Ces paroles que Bérenger adressa à saint Bernard sont belles :
« Il est évident que Pierre est, comme toi, un chré-
« tien, qu'il sera avec toi un catholique, si tu le

« veux, qu'il le sera même si tu ne le veux pas, car « Dieu est pour tous les hommes. » Mais quand il prétendit que le zèle avec lequel saint Bernard s'élevait contre Abailard était le résultat d'une inimitié personnelle, il s'égara injustement. Les écrits de celui-ci établissent, en effet, suffisamment la nature de l'intérêt qui animait sa polémique. Les passions humaines ne restèrent point, à la vérité, étrangères à ces discussions, mais il est très-difficile au théologien comme au philosophe de séparer, dans sa polémique, la chose de l'individu. Plus loin, Bérenger ayant insinué que le pape avait craint saint Bernard, dit : « Celui qui redoute plus le jugement des hommes que « le jugement de Dieu, devient bientôt injuste. » Et il osa appliquer au pontife cette sentence du prophète : « Cet esprit faible n'a rien de sain depuis « la tête jusqu'aux pieds. »

Bérenger, fort jeune à l'époque où s'agitaient ces querelles, voulait défendre, dans un second livre, les propositions d'Abailard, condamnées comme hétérodoxes; plus tard il ne l'osa plus. L'indignation générale qu'il souleva contre lui par ses violentes sorties contre saint Bernard, le détermina à écrire pour sa justification que celui-ci était un saint homme (1).

(1) Pierre Bérenger, de Poitiers, était l'un des plus fougueux disciples d'Abailard. Il faut admettre qu'il alla trop loin, car, dans une lettre qu'il adressa, par la suite, à l'évêque de Mendes, il reconnut qu'il n'avait d'autres sentiments que ceux de l'abbé de Clairvaux;

« Mais, ajouta-t-il, n'est-il point un homme? Ne voyez-t-il pas, comme nous, sur cette vaste mer? Quel vin peut demeurer dans de la poix sans changer de goût? L'abbé s'adonne aux lettres, et moi aussi; il s'adonne à la théologie, et moi aussi; il s'adonne à la foi, et moi aussi; il s'adonne à la sainteté, ce que je n'ose faire. » Il prétendait, pour sa justification, qu'il s'agissait de discussions philosophiques; que, sur ce terrain, chacun pouvait blâmer son adversaire, si les motifs de blâme étaient fondés; que, du reste, il n'avait pas attaqué la vie contemplative de l'abbé de Clairvaux, mais bien ses écrits et ses doctrines philosophiques. Le chancelier Haimeric, ami de saint Bernard, et l'homme le plus influent de la cour de Rome, qui avait puissamment contribué à la condamnation d'Abailard, fut aussi en butte aux satires de Bérenger.

Après la digression que nous nous sommes permise pour faire connaître la manière dont Abailard était soutenu par ses adhérents, revenons à ce docteur. La paix avait été conclue entre lui et saint Bernard, avant que la sentence papale fût connue en France. Abailard s'étant mis en route pour Rome, était arrivé à Cluny, où Pierre le Vénérable l'avait réconcilié avec l'abbé de Clairvaux. Las des longues

que les dogmes qu'on attribuait à son maître, quoique orthodoxes, étaient susceptibles d'une mauvaise interprétation. (Th. Vial.)

et incessantes luttes qu'il avait eues à soutenir depuis le malheur qu'avait attiré sur lui une passion de jeunesse, il désirait un lieu de repos pour sa vieillesse; Pierre le lui offrit, s'applaudissant de pouvoir utiliser ses vastes connaissances pour l'instruction des moines qu'il dirigeait. Lui-même il écrivit en sa faveur au pape, dans les termes suivants : « Maître Pierre Abailard, « qui, comme je suis fondé à le croire, vous est très- « connu, a passé récemment par Cluny, venant de « France. Lui ayant demandé où il se rendait, il me « répondit : Je suis horriblement persécuté par cer- « taines gens qui me poursuivent du nom d'hérétique « que j'abhorre; j'ai appelé à la majesté apostolique, « et c'est dans son sein que je veux me réfugier. J'ai « approuvé sa résolution, et je l'ai encouragé à cher- « cher protection auprès du siège apostolique, parce « qu'il n'implorerait pas en vain une justice qui n'est « jamais refusée même à un étranger, et je lui ai « donné l'assurance qu'il y trouverait aussi de l'in- « dulgence. Pendant ce temps, l'abbé de Cîteaux « vint près de nous, et traita, tant avec notre per- « sonne qu'avec Abailard lui-même, de la réconci- « liation de celui-ci avec l'abbé de Clairvaux. J'ai con- « juré Pierre, dans le cas où il aurait écrit ou dit des « choses pouvant blesser des oreilles orthodoxes, de « les retrancher de ses discours et de ses écrits (1). Il

(1) Ce qui provoqua l'*Apologia seu confessio Abelardi*.

« partit , puis revint nous annoncer sa réconciliation
« avec l'abbé de Clairvaux. Il abandonna donc, d'a-
« près nos exhortations, ou plutôt par l'inspiration
« de l'esprit divin, le tumulte des écoles et des études,
« et vint chercher dans votre Cluny un dernier et
« perpétuel asile. Cette résolution nous paraissant
« convenir à son âge, à sa faiblesse et à sa piété, et
« pensant que sa science, qui vous est bien connue,
« pourrait être utile à un grand nombre de nos frères,
« nous avons acquiescé à ses désirs. Je vous prie
« donc, tout l'ordre de Cluny, qui est celui qui vous est
« le plus dévoué, vous prie, Abailard aussi vous prie
« en son nom propre, par nous, par les frères qui
« vous portent ces lettres, par ces lettres elles-mê-
« mes qu'il m'a fait vous écrire, de l'autoriser à ache-
« ver à Cluny le peu de jours qui lui restent peut-être
« encore. Vous aimez tout ce qui est bien, et vous
« l'avez aussi autrefois aimé; nous vous prions, par
« ce motif, de le couvrir de votre égide, et de ne point
« souffrir qu'il puisse être poursuivi ni inquiété par
« qui que ce puisse être, dans la demeure qu'il se
« réjouit d'avoir trouvée, comme le passereau se
« réjouit du nid où il se repose. »

Ce fut ainsi qu'Abailard trouva protection, chez Pierre, pendant les trois dernières années de sa vie qu'il consacra à la piété, à des études tranquilles, à exhorter et à instruire les moines dont il avait été nommé prieur. Ayant séjourné deux ans à Cluny,

Pierre l'envoya, pour remettre sa santé affaiblie, dans le cloître de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, où il termina sa carrière en 1143 (1) ; il s'y était livré en paix et avec piété, et autant que le lui avaient permis ses forces, à la recherche de la vérité (2).

Voici en quels termes l'abbé Pierre écrivait à Héloïse, au sujet d'Abailard : « Plût à Dieu que Cluny
« eût pu te posséder ! Plût à Dieu que tu fusses en-
« fermée dans notre douce captivité de Marcigny,
« avec les servantes du Seigneur qui aspirent à la li-
« berté céleste ! Mais Dieu, qui ne nous a point

(1) Il y a ici erreur. Abailard mourut le 21 avril 1142. Il fut inhumé au Paraclet, le 16 novembre suivant. Son corps avait été enlevé de Saint-Marcel, *furtim delatum*, ainsi que le constate l'acte d'absolution qu'Héloïse avait réclamé de Pierre le Vénérable pour le suspendre au tombeau de son maître, comme c'était alors l'usage. En 1701, madame de la Rochefoucauld, alors abbesse du Paraclet, fit réunir les cendres des deux époux ; transportées en 1800 au musée des Petits-Augustins, elles furent déposées en 1817 au cimetière du Père-Lachaise, où la multitude contemple encore aujourd'hui avec respect le sombre mausolée d'un couple dont elle ne connaît généralement que les amours et les malheurs. (Th. Vial.)

(2) Pierre le Vénérable faisait grand cas des sciences, ainsi qu'on peut le reconnaître par sa correspondance, deux cents de ses lettres environ ayant été conservées. En fait d'examen, il partait de ce principe : « Dieu, descendant jusqu'à la faiblesse humaine, s'est aussi bien célé dans ses apparitions humaines que dans ses paroles, pour former, par degré, les hommes à la connaissance de sa nature divine, ainsi qu'elle a été révélée ; il a planté assez de jalons pour les conduire à cette connaissance (a). »

(a) V. *Epist. c. eos qui dicunt Christum nunquam se in Evangelio aperte Deum dicisse*. *Bibl. Pat. Lugd.*, t. XXII, p. 970.

« fait cette grâce, nous a du moins accordé cette fa-
« veur à l'égard de celui qui a été à toi, de celui qu'il
« faut souvent et toujours nommer avec honneur, de
« celui qui fut le serviteur et le philosophe du Christ;
« il nous a accordé cette faveur à l'égard du docteur
« Pierre, que, dans les dernières années de sa vie, la
« volonté divine a envoyé à Cluny. Il n'est pas facile
« de tracer, en quelques lignes, sa sainteté, son hu-
« milité et son dévouement, dont le monastère entier
« peut hautement témoigner. Je ne me souviens pas
« d'avoir vu des manières et des habitudes plus hum-
« bles; je lui donnais, malgré lui, un rang distingué
« parmi nos frères; mais lui, il semblait le dernier de
« tous par l'extrême négligence de ses vêtements.
« Dans les processions, où tous les frères ont coutume
« de marcher devant moi, je voyais avec admiration
« un homme d'un si grand mérite et d'une si grande
« renommée, se mépriser et se négliger ainsi lui-
« même. Des religieux, et trop peut-être, recherchent
« encore la parure; lui, insouciant et modeste, se
« contentait du plus simple costume : il en était de
« même de ses aliments, de tout ce qui regardait le
« soin de sa personne. Et je ne parle pas seulement
« des choses superflues; il se refusait tout, à l'except-
« tion du nécessaire. Sa conduite et ses paroles étaient
« sévères pour lui comme pour les autres. Il lisait con-
« tinuellement, priait souvent, ne parlait jamais, à
« moins que des conférences particulières, ou que des

« discours sur les matières saintes le forçassent de par-
« ler. Quand il le pouvait, il offrait à Dieu le saint sacri-
« fice ; et lorsque, par mes lettres et mes efforts, je l'ai
« fait rentrer en grâce auprès du saint-siège, à peine
« pouvait-il encore se livrer aux choses divines. Son es-
« prit, ses discours, ses études révélaient constamment
« des choses divines, philosophiques ou scientifiques.»
Puis Pierre entretient Héloïse du dernier séjour
d'Abailard dans les environs de Châlons, et il con-
tinue : « Là, autant que sa santé le lui permettait, il
« reprit ses anciennes études ; il était toujours sur ses
« livres, et, comme on le dit aussi de Grégoire le
« Grand, il ne laissait passer aucun moment sans
« prier, lire, écrire ou dicter. Dans ces saints exer-
« cices, la mort, ce visiteur éternel, ne le surprit
« pas endormi, mais debout et préparé. Il emporta
« sa lampe pleine d'huile, c'est-à-dire, sa conscience
« remplie du témoignage d'une sainte vie. La ma-
« ladie le saisit, empira ; bientôt réduit à l'extrémité, il
« comprit qu'il allait payer sa dette à l'humanité. Alors,
« avec quelle sainteté, avec quelle dévotion, avec quelle
« ardeur catholique, ne fit-il pas d'abord sa confes-
« sion de foi, puis l'aveu de ses péchés ! Avec quelle
« profonde tendresse et avec quelle avidité de cœur ne
« reçut-il pas le saint viatique, le gage de la vie éter-
« nelle, le corps de notre Sauveur ! Tous les moines de
« Saint-Marcel peuvent attester avec quelle piété il
« recommanda lui-même son corps et son âme à Jésus.

« Ainsi finit le docteur Pierre; ainsi, celui qui était
« connu de l'univers, pour les merveilles de sa science
« et de son enseignement, a passé, comme j'en ai la
« ferme espérance, dans le sein de son divin Maître. »

Les ennemis d'Abailard étaient parvenus à l'écartier de la scène publique; c'est pourquoi il avait terminé tranquillement, et ignoré du monde, sa laborieuse carrière. Mais l'activité d'un homme véritablement grand n'est pas inhérente à sa personne : la vérité, une fois publiée, passe de bouche en bouche, et produit souvent de plus grands résultats que ceux désirés ou attendus par celui qui veut la propager. Si des milliers d'auditeurs, qui entendirent avec admiration ce grand maître, ne furent que surpris de la souplesse de son esprit, de la subtilité de sa dialectique, et ne firent qu'étudier à son école la controverse, il y en eut d'autres qui cherchèrent à le suivre dans ses profondes spéculations philosophiques. Un jeune homme au cœur ardent, à l'énergie vivace, avait senti ce qu'il y avait de plus saint dans son enseignement et dans sa vie; il avait senti l'esprit moral et sincère de la religion, esprit qui condamnait les vices du clergé et la corruption de l'Église. Il était de Bresce, ville de l'Italie septentrionale, située au pied des Alpes Rhétiennes, et se nommait Arnaud. Ayant exercé l'emploi de lecteur, et se trouvant placé à l'extrémité de la hiérarchie ec-

clésiastique, il vint en France (1) pour acquérir, dans ce foyer de la science, les connaissances littéraires que réclamait son état. Il devint l'un des auditeurs d'Abailard, se soumit, comme les autres disciples de ce maître, à une vie austère, et chercha à satisfaire plutôt les besoins de l'esprit que ceux du corps. Quand Abailard enseignait que la vertu nécessaire à un moine était celle de diriger vers Dieu, et vers l'éternité, un esprit concentré en lui-même; quand il citait la vie de l'apôtre pour peindre l'image du vrai docteur chrétien; quand il rappelait l'Église à l'action spirituelle qui lui était propre; quand, dans les élans d'un pieux zèle, il franchissait les barrières que lui opposait le dogme de l'Église, les paroles du maître pénétraient profondément dans l'âme d'Arnaud. Si les Évangiles, qu'Abailard citait fréquemment, lui faisaient reconnaître la destination primitive de l'Église fondée par Jésus-Christ; s'il s'enflammait à la description, faite dans les traditions apostoliques, de la vie de l'apôtre, de la vie de la première société chrétienne, son mécontentement

(1) V. Otto Fris. d. g. F., l. I, 1, c. 20. Gonthier Ligurinus, I, III, p. 322, ap. Reuber, dit au sujet d'Arnaud : « Tenui nutritiv Gallia sumptu edocuitque diu. » Comparez ce que dit Abailard, *Hist. Calamitat.*, de la vie austère que menait son disciple : « Quanto duriorum in doctrina nostra vitam sustinebant, tanto amplius mihi æmuli aestimabant gloriosum, sibi ignominiosum. »

s'augmentait aussi lorsqu'il voyait l'état ecclésiastique et l'Église de son siècle, dégénérés, défigurés et livrés à tant de choses temporelles contraires à leur destination primitive. Dans sa polémique contre l'Église, il alla plus loin que son maître ; l'esprit dominant chez lui, lui donna des allures plus libres, le rendit plus audacieux ; il préférait la pratique à la spéculation. A la vérité, il savait moins qu'Abailard tourner les difficultés opposées à la réalisation de l'idée qui le dominait, il savait moins travailler à son développement graduel. Il était animé de l'idée d'une Église vraiment chrétienne, n'agissant que pour le spirituel, et par le spirituel, et il voulait renverser ce qui, affectant une pensée terrestre et impie, s'opposait à la réalisation de cette pensée.

L'époque était mûre pour la manifestation de semblables idées ; les différends entre l'Empire et l'Église, et qui avaient troublé pendant un demi-siècle les deux parties de la société, et en particulier les empereurs et les papes, avaient eu pour conséquence salutaire d'amener un examen plus rigoureux des limites de la puissance spirituelle et temporelle. L'étude du droit romain, à laquelle on était revenu avec zèle, avait également porté à examiner les droits de l'autorité temporelle, les prétentions des églises agissant au delà de leur propre domaine. Les contestations élevées à raison des limites des deux pouvoirs avaient

amené l'Église à contester aux princes l'investiture *cum baculo et annulo*, parce que c'étaient des symboles du caractère ecclésiastique; parce que, par cette investiture, les princes paraissaient empiéter sur une juridiction sainte. *Investitura sacramentum est*, disait Pierre de Vendôme (1), *sacrum signum, quo episcopus a cæteris hominibus discernitur atque super christianum gregem cura pastoralis ei tribuitur*. Les princes objectaient de leur côté que l'Église en s'étendant elle-même au delà de sa juridiction, avait amené les États à cet empiétement. On trouve dans Geroch (2) les principes soutenus par les princes et leurs partisans, lors des guerres des investitures; ils ne diffèrent pas de ceux soutenus plus tard par Arnaud: « Le dixième et
 « les oblations, ainsi que les dons volontaires des communes laissant l'Église entièrement indépendante
 « de l'autorité des princes, devaient lui suffire. Les
 « ecclésiastiques, d'après les préceptes de Jésus-Christ,
 « ne devaient s'occuper que du spirituel, ne point
 « revêtir des dignités séculières opposées aux devoirs
 « de leur charge; ils devaient laisser à l'Empereur ce
 « qui appartenait à l'Empereur; ne point s'immiscer
 « dans des affaires hétérogènes, afin que rien ne s'op-
 « posât à ce qu'ils rendissent à Dieu ce qui lui appartenait; s'ils pensaient pouvoir suffire aux charges spirituelles et temporelles, les monarques devaient pré-

(1) Opus. II.

(2) Geroch R. de Ecclesiæ statu cæt. c. 21.

« sider à leur nomination, puisque la dignité de l'Em-
 « pire s'opposait à ce qu'un seigneur fût admis au rang
 « des princes de l'Empire par une personne autre que
 « par l'Empereur, et sans l'avis des autres princes. » A
 cette époque, les juristes contestaient déjà la domina-
 tion absolue des papes, et ils combattaient la légalité
 de la donation faite par Constantin, bien que pour le
 faire ils ne s'appuyassent point encore sur des fonde-
 ments solides. Geroch prétendait avoir appris à Rome,
 de juristes, que les privilèges octroyés par Constantin
 à l'Église étaient nuls, parce que cet empereur avait
 été baptisé par un arien (il avait reçu le baptême
 de l'évêque Eusèbe de Nicomède, protecteur des
 ariens en cette ville), parce que les biens de l'État
 étaient inaliénables (1).

Cependant Arnaud, revenu dans sa patrie, était de-
 venu un nouvel homme ; il s'était éloigné des ecclésias-
 tiques séculiers, et s'était couvert des habits de moine.
 Ses ennemis, tout en prétendant qu'il prenait le
 masque de l'hypocrisie, qui était celui de l'hérésie,
 furent obligés de convenir qu'il menait une vie
 pieuse et austère (2). Dans des harangues publiques, il

(1) *Rem publicam non posse usucapi.* — V. Geroch, lib. *De corrupto Ecclesiæ statu*, ap. Baluz., t. V, Miscell., p. 81.

(2) Voici comment saint Bernard parle de lui dans l'épître CXCIV :
 « Plût à Dieu que sa doctrine fût aussi saine que sa vie paraît austère !
 C'est un homme qui ne mange ni ne boit ; semblable au démon, il n'a
 faim et n'est altéré que du sang des âmes ; il est du nombre de ceux

opposa avec feu les préceptes de la Bible à la vie mondaine et dissolue des ecclésiastiques et des moines. Il attribuait la corruption de l'Église, à ce qu'elle avait dépassé les limites de sa destination, à ce qu'elle s'était emparée de biens, de droits et d'honneurs temporels, et il prétendait que les moines et les ecclésiastiques devaient, à l'exemple de l'apôtre, vivre dans la communauté de la charité, et ne point posséder de propriétés ; il prétendait que, pour que l'Église s'améliorât, il fallait que les abbés et les évêques restituassent aux princes tous les biens temporels et les droits régaliens ; il soutenait que ces derniers devaient administrer, dans l'intérêt de leurs peuples, les biens dont les ecclésiastiques employaient les revenus en débauches ; qu'il ne fallait consacrer à l'entretien de ceux-ci que les prémices et le dixième des produits de la terre, s'ils suffisaient à leur nourriture, car, selon lui, s'ils suivaient leur vocation de tout cœur, ils ne devaient pas en désirer davantage (1).

Arnaud, qui se préoccupait surtout de la pratique dans la religion chrétienne, semble ne pas avoir autrement combattu les dogmes de l'Église ; mais quand il s'élevait contre les cérémonies de l'Église, céré-

dont l'apôtre fait le portrait lorsqu'il dit : « *Ils ont une apparence de piété, mais ils en détruisent entièrement la vérité et l'esprit* (a). »

(1) Gonthier dit seulement : « *Articulos fidei certumque tenorem non satis exacta pietate fovebat.* » Et Otto Frising : « *Præter hæc de sacramento et baptismo parvulorum non sane dicitur sensisse.* »

(a) Tim. III.

monies qu'il considérait comme nuisibles à la religion, il s'écartait ou semblait s'écarter du dogme, à cause de son mysticisme pratique. Ainsi, cherchant vraiment à amener une conversion, il prétendait que le baptême, purement extérieur, était inutile aux hommes, si le baptême du Saint-Esprit, seul baptême réel, qui purifiait et sanctifiait les vrais chrétiens, ne se liait à cette cérémonie ; il disait que ce n'était pas la communion extérieure qui réconciliait les hommes avec Dieu, mais bien la foi intérieure, parce que par elle on recevait intérieurement le Christ qui, se liant intimement à l'homme, révélait cette union par une vie sainte.

Les discours violents d'Arnaud enflammèrent ceux qui attribuèrent à la négligence des ministres chargés de prêcher la vertu vivifiante de la religion, de n'avoir pas encore ressenti cette vertu vivifiante. Leur mépris et leur colère tombèrent donc naturellement sur ceux qui, ayant les clefs de la science, n'y pénétraient pas, et s'opposaient à ce que d'autres y pénétrassent. Les ecclésiastiques furent haïs et dédaignés, la pompe magique des prêtres ne fit plus impression. D'après la marche des choses d'ici-bas, quelques motifs impurs vinrent sans doute s'incorporer aux intentions si pures d'Arnaud, quand il proclamait hautement le besoin d'une restitution de tous les biens temporels de l'Église aux États dont ils dépendaient ;

ses principes durent flatter l'avidité de plus d'un grand seigneur. L'évêque de Bresce, connaissant ces principes qui étaient si dangereux pour l'Église, le dénonça comme fauteur de troubles, au concile tenu à Rome en 1139. Le pape imposa silence à Arnaud, et le chassa d'Italie ; il dut s'engager par serment à n'y point rentrer du vivant de ce pape, à moins d'une autorisation expresse. Cependant on ne put précisément lui reprocher d'hérésies ; ce qui le prouve, c'est que ses doctrines ne furent pas nommément condamnées à Rome, c'est qu'il ne fut point excommunié. Il se rendit en France à l'époque où Abailard était vivement attaqué par ses nombreux ennemis, et il prit d'autant plus chaudement parti pour son ancien maître, qu'il considéra l'extrême franchise avec laquelle il avait parlé en faveur de la vérité, comme étant la cause de sa persécution. Il devait attirer sur lui même le ressentiment qui frappait le maître ; aussi saint Bernard le dénonça-t-il au pape comme étant le héraut et le porte-étendard de ce dernier, dont il partagea le sort. Il fut excommunié, et condamné à rester prisonnier dans un couvent. Une semblable condamnation, qui avait été prononcée contre Abailard, n'eut pas d'effet, par suite de la médiation de l'abbé Pierre de Cluny ; mais le jeune et ardent Arnaud n'était pas disposé à chercher, comme celui-ci, la paix dans le silence et dans la solitude. Cependant, aucun évêque français ne voulut faire met-

tre à exécution la sentence rendue contre lui (1). Chassé de France, il se rendit en Suisse, et il trouva un refuge à Zurich, où il fut toléré par l'évêque de Constance, qui connaissait ses erreurs. Le cardinal Guy de Castellis, légat du pape, et ami d'Abailard, s'intéressant à Arnaud, et lui ayant donné toute sa confiance, saint Bernard lui écrivit : « On dit que vous
 « le recevez chez vous, et que vous lui donnez un re-
 « fuge. Prenez garde, je vous en conjure : une telle
 « conduite, à son égard, est faite pour l'enhardir à
 « répandre ses erreurs, car il a l'art et la volonté de
 « le faire ; si vous lui donnez votre appui, il se for-
 « mera un triple lien qu'on ne pourra rompre qu'a-
 « vec bien de la peine. Au reste, si on sait que vous
 « conversez souvent et familièrement avec lui, et que
 « vous lui faites l'honneur de l'admettre à votre ta-
 « ble, n'aura-t-on pas quelque raison de penser que
 « vous le protégez ; et lui-même, ne se couvrira-t-il
 « pas de cette faveur pour exercer sa rage contre
 « l'Église ? En effet, ne trouvera-t-il pas, dans sa qua-
 « lité d'ami et de compagnon du légat du pape, un

(1) *Non fuit qui faceret bonum*, dit saint Bernard, au sujet de cette sentence. Ep. CXCIH (a).

(*) L'épître que cite M. Néander est adressée au cardinal Yves, auquel notre saint se plaint de ce qu'il se trouve à la cour romaine des gens qui protègent Abailard et ses erreurs. C'est dans la CXCV^e épître, destinée à Hermann d'Arbona, évêque de Constance, que se trouvent les paroles citées. Cette épître est uniquement relative à Arnaud de Bresce. (T. Vial.)

« moyen assuré de propager et d'insinuer ses erreurs ?
« Et certes, qui oserait soupçonner un légat du pape
« de favoriser un hérétique, et d'être le protecteur
« de ses erreurs ? Et cependant, quand même il ferait
« profession publique de prêcher l'erreur, qui ose-
« rait lui résister en face, tant qu'on le verra tranquil-
« lement à vos côtés ? » Saint Bernard espérait, par sa
lettre, dessiller les yeux au légat ; toutefois, les rapports
de ce dernier avec Arnaud, dont les discours firent
grand effet à Zurich, ne changèrent point.

A dater de cette époque (1140), cet hérétique disparut pendant quelques années de la scène publique, mais ses principes n'avaient déjà plus besoin, pour se répandre, du secours de sa personne. La condamnation du saint-siège avait puissamment contribué à les faire apprécier à Rome, où ils avaient produit un certain éclat. Les Romains, pensant toujours dans leur orgueil que l'Empereur, placé au milieu du sénat de la ville éternelle, continuait à gouverner le monde, n'avaient nulle inclination pour l'autorité ecclésiastique, qui, n'ayant que des prêtres pour conseillers, ne faisait pas participer les grands au pouvoir. Ceux-ci, en hostilité avec les papes, approuvaient donc les principes d'Arnaud, parce qu'ils tenaient à ce que les prêtres ne coopérassent qu'aux choses spirituelles et s'abstinsent de toute domination temporelle. Un fait particulier contribua encore à rendre la domination papale odieuse aux Romains. In-

nocent avait conclu la paix avec les Tiburtins, leurs ennemis les plus acharnés, sans leur imposer les dures conditions qui souriaient à leur haine. Mécontents, ils résolurent de renverser le pape ; ils s'emparèrent violemment du Capitole, nommèrent un sénat pour gouverner la ville, et recommencèrent les hostilités contre les Tiburtins. Innocent mourut dans ces entrefaites, en 1144.

Pour dominer les troubles on avait besoin d'un chef ayant de l'autorité et de la considération : les cardinaux se rendirent donc avec plus d'empressement que de coutume à l'élection du successeur d'Innocent, et le péril commun fit taire chez eux l'intérêt privé. Ils élurent, d'une voix unanime, le cardinal Guy, que les Romains aimaient et honoraient pour sa modération et sa douceur ; il prit le nom de Célestin II ; il était l'ami d'Abailard et d'Arnaud. Cette élection répondit à l'attente générale, et elle eut pour résultat le rétablissement de la paix. Pierre le Vénérable exprima en ces termes, au cardinal Guy, la part qu'il prenait à l'heureux événement qui le plaçait sur la chaire pontificale : « Ce n'est point la
« vanité humaine, l'égoïsme, l'esprit de parti des
« Romains, si décrié et qui d'ordinaire trouble
« l'univers, qui ont amené ce résultat ; il est dû à
« cet esprit dont l'action douce fait cesser les inimi-
« tiés, unit ce qui est séparé. Notre âme est remplie
« de joie, car il n'a pas été nécessaire que la cause

« de Dieu fût défendue par la force et par des armées
« menaçantes ; la paix a été rétablie par la protec-
« tion d'un Dieu de miséricorde (1). »

Les négociations de Célestin furent toutes pacifiques. Louis VII, roi de France, constamment en querelle avec son prédécesseur au sujet de l'élection de l'archevêque de Bourges, lui envoya immédiatement une ambassade pour se réconcilier avec l'Église. Le pape, entouré d'une nombreuse suite, la reçut très-amicalement. Quand elle se présenta devant lui, il quitta son trône et étendit les mains vers la France, pour la bénir et pour lever l'interdit dont elle était frappée. Saint Bernard ayant prié Célestin de s'interposer entre le roi et le comte Thibaut, il parvint, l'année suivante, à faire conclure la paix, ce qui fut un véritable bienfait pour une grande partie de la France. Cependant le nouveau pape ne devait pas réaliser complètement les espérances qu'avaient fait naître son élection et ses premiers actes, car il mourut (1144) après un règne de cinq mois.

Cette mort ayant ramené les soulèvements populaires, les cardinaux se hâtèrent de lui nommer un successeur ; leur choix tomba sur le cardinal Gérard, qui prit le nom de Lucius II. La tempête, calmée par le paisible Célestin, se leva de nouveau, et nous voyons tout à coup apparaître à Rome, sur la scène

(1) Liv. IV, ep. 18.

publique, l'homme dont les discours avaient servi d'aliment aux troubles. Innocent ayant cessé de vivre, Arnaud de Bresce s'était cru délié de son serment. Il semble qu'il s'était rendu à Rome dès qu'il avait appris l'élection de son ami, le cardinal Guy, mais son séjour resta ignoré des écrivains, parce qu'il ne combattit pas publiquement, convaincu que son ami agirait dans des vues autres que ses prédécesseurs, qu'il ne mésuserait pas de l'autorité temporelle unie à l'autorité spirituelle, et qu'il chercherait, autant que possible, à épurer l'Église. Peut-être même, d'après les motifs qui précèdent, ne revint-il à Rome qu'après la mort de Célestin : toujours est-il que de nouvelles agitations s'étaient déjà manifestées dans la capitale de la chrétienté, quand nous l'y retrouvons. Les dispositions du peuple, la faiblesse du pape nouvellement élu, lui faisaient espérer la réalisation du vaste plan qu'il avait conçu. Ce plan, conçu dans des vues autres que celles des Romains, répondait toutefois aux leurs. Considérant l'antiquité comme l'enseignait Abailard, car on n'avait pas alors d'études historiques particulières à l'époque, Arnaud pensait que l'Église avait perdu, par son immixtion dans les affaires temporelles, de sa force et de sa pureté, qu'elle avait altéré son caractère primitif. Il espérait que la société civile et que la société religieuse seraient ramenées à leur première constitution, afin que l'Église, de retour à l'état de servitude, pût agir plus énergi-

quement sur les esprits ; il espérait, enfin, que le siège de l'Empire serait de nouveau transporté à Rome.

Condamnant, d'après la Bible, la soif de domination qui poussait les papes, et les vices qui se remarquaient à leur cour, Arnaud enflamma les Romains ; il leur signalait comme source de la corruption, la domination temporelle que s'arrogeaient les papes, domination qui ne leur appartenait pas plus qu'au restant du clergé, et il prétendait que les chefs de la chrétienté devaient aussi vivre d'oblations. Le développement de ces théories porta les Romains à s'emparer du Capitole. Voulant rétablir l'ancienne constitution, le sénat et l'ordre équestre, ils invitèrent l'empereur Conrad à venir à Rome, et à y transférer le siège de son empire. « Notre désir le plus ardent, lui écrivirent-ils, est que l'autorité qui vous a été confiée par Dieu, contribue à l'élévation et à la grandeur de l'empire romain ; nous aspirons vivement à ramener Rome à l'état où elle se trouvait au temps des empereurs Constantin et Justinien, qui dominaient le monde par l'énergie de leur sénat et par la force du peuple romain. Par la grâce de Dieu, nous avons institué de nouveau le sénat, nous avons abaissé, en grande partie, ceux qui se sont montrés rebelles à votre autorité, pour que vous obteniez tout ce qui revient à l'empereur et à l'empire romain. Et, pour arriver à ces fins, nous avons posé de bons fonde-

« ments, car nous donnons la paix et nous rendons
« justice à chacun; nous nous sommes emparés des
« châteaux des grands qui, de concert avec les Si-
« ciliens et le pape, voulaient s'opposer à votre do-
« mination. Nous avons rasé quelques-uns de ces
« châteaux, et nous en tenons d'autres à votre dispo-
« sition. Le pape, les Franchipani et d'autres sei-
« gneurs s'élèvent contre nous, parce que nous avons
« pris fait et cause pour vous, et ils prétendent nous
« empêcher de placer la couronne impériale sur votre
« tête; mais l'amour ne connaît pas de peines, nous
« souffrons donc volontiers tout cela par amour pour
« vous et votre honneur; nous sommes convaincus
« que vous nous en récompenserez comme le ferait
« un père, et que vous nous vengerez de nos enne-
« mis. Ne trompez point notre espérance, ne vous
« préoccupez pas des mauvais bruits qu'on répand
« sur notre compte, car les personnes qui rendent
« à Votre Majesté un compte défavorable de nous
« se réjouiraient, ce dont Dieu nous préserve, de la
« division qui régnerait entre vous et nous. Mais
« votre royale sagesse empêchera de telles menées,
« elle se souviendra du mal que la cour pontificale
« a fait à ses prédécesseurs, les Franchipani à
« nos concitoyens. Aujourd'hui, s'unissant aux Sici-
« liens, ces personnes cherchent à vous susciter de
« plus grands malheurs encore; mais, les considé-

« rant comme les ennemis les plus dangereux de
« l'Empire, nous les avons chassées de la ville. Que
« votre puissance impériale se rende donc dans nos
« murs; elle obtiendra ici tout ce qui lui sera agréa-
« ble, en un mot, elle établira sa résidence dans la
« capitale du monde, et régnera avec plus de liberté
« et de facilité que la plupart de ses devanciers, sur
« toute l'Italie et toute l'Allemagne, sans qu'elle ait à
« éprouver de résistance de la part de l'autorité spi-
« rituelle. » Ils terminaient ainsi leur lettre : « Que
« l'Empereur obtienne ce qui revient à César, que le
« prêtre obtienne ce qui revient à l'autel, car c'est
« ainsi que l'a ordonné le Christ quand Pierre payait
« la dîme. »

Arnaud comptait trop sur l'enthousiasme des frivoles Romains, enthousiasme qui n'émanait pas, comme chez lui, d'une source pure; il n'était pas assez calme pour apprécier l'autorité que les opinions, ayant cours à cette époque, devaient exercer sur l'esprit des hommes. Le langage ampoulé des Romains parut une bouffonnerie à l'empereur Conrad, qui reçut de la manière la plus honorable l'ambassade du pape, auquel il promit sa protection. Lucius voulant contraindre les Romains à l'obéissance, par la force des armes, pénétra dans le Capitole, suivi de nombreux soldats; mais, repoussé par les Romains, il fut dangereusement blessé d'un coup de pierre, pendant le combat, et il mourut des

suites de cette blessure, au printemps de l'année 1148, avant d'avoir régné une année consécutive (1).

(1) D'après Godefroi de Viterbe et act. Vatican ap. Baron ad a. 1145, n° 1.

LIVRE III.

De 1145 à 1153.

Lucius ayant succombé dans la lutte, les cardinaux s'assemblèrent à la hâte pour élire un nouveau pape. Ils ne choisirent pas, comme ils l'avaient fait précédemment, l'un d'entre eux, mais ils élevèrent à cette dignité l'abbé Bernard, supérieur d'un couvent romain, ami et disciple de l'abbé de Clairvaux. Celui-là, pour se livrer, sous la direction de ce dernier, à la vie du cloître, s'était démis de l'intendance (1) des biens épiscopaux de l'église de Pise, charge aussi lucrative qu'honorable. Innocent ayant voulu fonder un cloître cistercien à Rome, après l'extinction du schisme, avait donné des pouvoirs à cet égard à l'abbé de Clairvaux, qui avait placé à la tête de ce cloître l'abbé Bernard, de Pise. Il fut élevé, de simple moine qu'il était, à la dignité suprême, et il est connu dans l'histoire sous le nom d'Eugène III. Les Romains ayant voulu le forcer à renoncer au gouvernement de leur ville, et à accepter

(1) *Vicedominus*.

leur constitution, il fut obligé de quitter Rome pour échapper à leurs violences, et, accompagné des cardinaux, il se rendit dans un cloître voisin de cette capitale, où il fut sacré pape. Les troubles ayant continué à Rome, et ne pouvant y rentrer, il fixa sa résidence à Viterbe.

Mais les idées d'Arnaud de Bresce ne pouvaient se produire, dans toute leur pureté, à Rome, cet ancien foyer de corruption ; il se trompait donc en espérant y trouver des hommes purs, et capables de comprendre sa doctrine. Là dominaient un esprit de sédition et des passions humaines ; aussi, des violences y furent-elles commises, les palais de plusieurs cardinaux et autres grands seigneurs y furent-ils pillés et démolis. Il est difficile, d'après les documents que nous possédons, d'indiquer la part qu'Arnaud prit aux troubles, car ici le témoignage d'un historien qui le détestait, comme hérétique, ne saurait être décisif. Il est probable que s'il eût continué, à cette époque, à jouer un rôle principal, saint Bernard ne l'eût pas épargné dans sa lettre aux Romains ; et cependant celui-ci ne s'éleva, dans cette lettre, que contre les grands qui avaient trempé dans le schisme. Sous les papes Eugène et Anasthase, Arnaud resta paisiblement à Rome jusqu'en l'année 1155, la protection de quelques grands seigneurs de cette capitale le mettant à l'abri de tous dangers. Mais, plus tard, le pape Adrien recourut à des

mesures énergiques pour s'emparer de sa personne, parce que, sous son pontificat, l'occasion sembla favorable. En effet, un cardinal ayant été attaqué, en pleine rue, par un soi-disant *Arnudiste*, et ayant été mortellement blessé, il se détermina à étendre un interdit sur toute la ville. Ce moyen fit, au cas particulier, une profonde impression sur le peuple. Son mécontentement retomba sur les sénateurs qui protégeaient Arnaud; ils furent contraints de promettre, sous serment, qu'ils chasseraient de Rome cet hérétique et ses partisans, s'ils ne rentraient dans l'obéissance. L'interdit ne fut levé que lorsqu'ils eurent exécuté leur promesse, et Arnaud dut quitter Rome. Cependant un cardinal s'étant emparé de sa personne lorsqu'il fuyait, il n'obtint sa liberté que par suite de l'intervention de trois seigneurs italiens qui le vénéraient à l'égal d'un prophète. L'empereur Frédéric I^{er} étant venu à Rome sur ces entrefaites, le pape demanda l'extradition d'Arnaud, qu'on avait signalé à cet empereur comme un hérétique et un séditieux : livré au préfet de la ville éternelle, il fut condamné à la potence et exécuté. Crainte que le peuple ne réunît ses ossements, et ne les vénérât comme étant les reliques d'un martyr, ils furent brûlés, et les cendres furent jetées dans le Tibre (1).

Les principes émis par Arnaud touchant les rela-

(1) Cf. Acta Vatican., ap. Baron., ad ann. 1155. Gonthier Ligurin. Otto Frising, *de Gest.*, F. I, l. 11, c. 20.

tions entre l'Église et l'Empire, produisirent peut-être quelque impression sur Frédéric qui l'avait fait livrer à ses ennemis; le développement de ces principes contribua sans doute à la lutte qui s'éleva, plus tard, entre les Hohenstaufen et les papes. Ce qui prouve qu'Arnaud était doué d'autre chose que d'une éloquence populaire, c'est que ses idées se maintinrent longtemps dans les contrées qu'il avait habitées, bien que le clergé mît tout en œuvre pour les faire oublier (1).

Mais revenons à Eugène; l'anarchie qui régnait à Rome devait se détruire elle-même. De Viterbe, il excommunia les auteurs des troubles et leurs adhérents, et il recourut aux armes temporelles, après avoir employé celles de l'Église. Allié aux Tiburtins, qui étaient, comme nous l'avons vu, les ennemis des Romains, il soumit ces derniers, et ne leur donna la paix qu'à condition de rétablir l'ancienne forme de gouvernement. Il fut donné à ce pontife de célébrer paisiblement, à Rome, la fête de Noël.

Saint Bernard, qui s'occupait avec tant de sollicitude des affaires de l'Église, participa d'une manière d'autant plus active à l'élévation, sur le siège ponti-

(1) Gonthier dit, au sujet de l'extension que sa doctrine prit en Tyrol: « Quod adhuc ni fallor in illa gente nocet multumque sacro detruncat honori. » Et, en parlant de la Suisse: « Unde venerato dudum corrupta sapore, et nimium falsi doctrinæ vatis inhærens servat adhuc vitæ gestum gens illa paternæ. »

fical, de son élève et ami, qu'il espérait lui voir réaliser quelques-uns des projets qu'il avait formés pour le bien général. « Je n'ose plus vous nommer mon « fils, lui écrivit-il, puisque vous êtes devenu mon « père, et moi votre fils ; mais je ne suis pas jaloux « de votre élévation ; j'espère trouver en vous ce qui « me manque, car si vous êtes placé au-dessus de moi, « je puis dire que c'est moi qui vous ai formé. Daignez « vous rappeler que je vous ai engendré par la vertu « de l'Évangile. Combien ne doivent pas être grandes « mes espérances ! la sagesse d'un fils ne fait-elle pas « honneur au père ? Toutefois, je ne vous appellerai « plus mon fils, car le Seigneur vous a donné lui- « même un nom nouveau ; c'est la main du Très-Haut « qui a opéré ce changement, et bien des peuples en « concevront de la joie. Ainsi, comme autrefois, « Abram fut appelé Abraham ; Jacob, Israël ; et, pour « citer vos prédécesseurs, Simon, fut appelé Pierre, et « Saül, Paul ; de même, mon fils Bernard, par un heu- « reux changement qui, j'espère, sera utile à l'Église, se « nomme Eugène, et par là il est devenu mon père. « Après ce changement en votre personne, il convient « d'en opérer un autre quant à l'épouse que vous te- « nez du Seigneur : que désormais elle ne s'appelle « plus Saraï, mais Sara ; le Seigneur vous donnera « lui-même l'intelligence de ce que je veux vous insi- « nuer. Si vous êtes vraiment l'ami de l'époux, ne « nommez pas son Église la vôtre, seulement dans

« ce sens que vous seriez disposé, s'il le fallait, à lui
« faire le sacrifice de votre propre vie. Si vous avez
« réellement reçu votre mission de Jésus-Christ,
« vous serez bien convaincu que votre élévation
« n'a pas eu lieu pour que vous soyez servi, mais
« bien pour que vous serviez vos frères. L'héritier et
« le successeur de saint Pierre doit dire avec lui :
« *Nous ne devons pas dominer sur l'héritage du Sei-*
« *gneur, mais nous devons être les modèles du trou-*
« *peau* (1). » En agissant ainsi, l'Église, d'esclave
« qu'elle est, deviendra libre. A Dieu ne plaise que
« vous recherchiez vos propres intérêts dans l'héri-
« tage du Seigneur, vous qui aviez si heureusement
« appris, non-seulement à ne pas conserver vos pro-
« pres biens, mais encore à renoncer à vous-même!

« L'Église fonde donc sur vous des espérances
« qu'elle n'a pu, depuis longtemps, fonder sur aucun
« de vos prédécesseurs; elle tressaille de joie et d'al-
« légresse; elle bénit le Seigneur, et se glorifie de votre
« exaltation; mais c'est la portion de l'Église univer-
« selle, qui vous a porté dans son sein, qui vous a
« nourri du lait de ses mamelles, qui se livre surtout à
« à ces joyeux sentiments (2). Ne m'est-il pas donné
« de me réjouir avec ceux qui sont dans la joie, de
« partager l'allégresse générale? Je l'avoue, j'ai tres-

(1) I, Pier. V.

(2) Eugène avait été élevé à Clairvaux.

« sailli de plaisir, mais la crainte et la terreur se sont
« emparées de moi ; car, si j'ai perdu pour vous le titre
« de père, je ne me suis pas dépouillé des craintes,
« des inquiétudes, des sentiments et de la tendresse d'un
« père. Je considère avec admiration la dignité à la-
« quelle on vous a élevé, et je redoute une chute ter-
« rible ; je contemple votre grandeur suprême, et je
« vois en même temps à vos pieds un abîme profond ;
« je regarde avec étonnement la puissance souveraine
« que vous avez reçue, et je frémis à la vue du danger
« que vous courez. S'il est vrai que la place que vous
« occupez soit plus élevée que celle des autres, elle
« présente plus de dangers ; si elle est plus sainte et
« plus respectable, elle n'offre guère de sécurité.
« Oui, oui, le lieu où vous êtes à présent doit vous
« effrayer ; c'est une terre sainte, c'est la place de
« saint Pierre, c'est là où s'est fixé le premier des
« apôtres ; c'est là où le Seigneur l'a établi maître de
« sa maison, et chef de son héritage. Si vous vous
« écartiez de la route tracée par le Seigneur, sou-
« venez-vous que Pierre repose dans le lieu où vous
« vous trouvez, et qu'il viendrait témoigner contre
« vous. Ce ne fut pas sans raison que, pendant que
« l'Église était comme dans l'enfance, Dieu la confia
« aux soins d'un tel pasteur, et lui donna un père
« si tendre et si dévoué. Elle avait besoin d'appren-
« dre, d'un maître si saint et si parfait, à fouler aux
« pieds toutes les choses de ce monde. Oh ! com-

« bien ce grand apôtre était loin de se laisser cor-
« rompre par des présents ! combien son cœur et sa
« conscience étaient purs , lorsqu'il disait : *Je n'ai ni*
« *or ni argent* (1) ! »

Puis , ayant exhorté le nouveau pape à prouver à l'évêque de Winchester et à l'archevêque d'York , qui persécutaient l'archevêque de Cantorbéry, qu'il y avait un prophète dans Israël, le saint continua : « Que je m'estimerais heureux, s'il m'était accordé ,
« avant de quitter la vie, de voir l'Église dans l'état
« où elle était autrefois, lorsque les apôtres, mépri-
« sant l'or et l'argent, ne s'appliquaient qu'à conver-
« tir les cœurs et à sauver les âmes ! Combien vivement
« je désire que vous puissiez dire avec l'apôtre auquel
« vous avez succédé : « *Que votre argent périsse avec*
« *vous* (2) ; paroles magiques et puissantes, pro-
« pres à épouvanter et à confondre les ennemis de
« Sion ! Ce que votre mère, la sainte Église, attend de
« vous, ce qu'elle demande avec instance et autorité,
« ce que ses enfants, soit petits, soit grands, dési-
« rent avec ardeur et souhaitent avec passion, c'est
« que vos mains sacrées arrachent impitoyable-
« ment toute plante que le Père céleste n'a point
« plantée. En effet, vous n'avez été placé au-dessus
« des peuples et des empires, que pour arracher et

(1) Act. III, v. 6.

(2) Act. VIII, v. 20.

« pour détruire, que pour édifier et pour planter.
 « Bien des personnes, en apprenant votre exaltation,
 « ont dit : La cognée est à la racine de l'arbre. Mais
 « ne perdez jamais de vue, dans toutes vos œuvres,
 « que vous n'êtes qu'un faible mortel ; que la crainte
 « de celui qui fait disparaître, quand il lui plaît, les
 « princes de dessus la terre, habite continuellement
 « dans votre cœur. Hélas ! en peu de temps, combien
 « n'avez-vous pas vu mourir de papes ; combien élo-
 « quemment la mort de vos prédécesseurs vous parle
 « de la vôtre, et vous la montre comme très-cer-
 « taine et très-prochaine ! Oh ! que la brièveté de
 « leur règne vous dépeint vivement le peu de durée
 « qu'aura le vôtre ! Or donc, au milieu des prétendus
 « charmes d'une gloire passagère, songez sans cesse
 « à votre fin dernière, et rappelez-vous que vous ne
 « tarderez pas à suivre au tombeau ces différents
 « pontifes (1). »

Mais saint Bernard fut bientôt réuni à Eugène, et mis à même de l'aider de ses conseils et d'agir dans ses intérêts. Ce pape ne partageant pas la haine indélébile que les Romains portaient aux Tiburtins, ceux-là se soulevèrent de nouveau, et l'obligèrent d'abandonner une seconde fois le siège pontifical, au commencement de 1146 ; il se réfugia en France, où plusieurs de ses prédécesseurs s'étaient déjà retirés. Lors

(1) CCXXXVIII.

de cette seconde sédition, saint Bernard avait cherché à gagner les Romains, soit en flattant leur orgueil, soit en les intimidant par des menaces. Dans ce but il leur avait écrit la lettre suivante : « Frère Bernard, « abbé de Clairvaux, exhorte les grands et tout le « peuple de Rome à fuir le mal et à pratiquer le « bien. — Je vous écris, peuple illustre et puissant, « bien que je ne sois qu'un être vil. Mais je préfère être « couvert de confusion devant les hommes, que d'être « condamné, par mon silence criminel, au tribunal terrible du Seigneur. Malgré mon indignité et « ma bassesse, je prends la liberté d'écrire, d'un pays « éloigné, d'au delà des monts, à un peuple célèbre, « aux habitants de Rome ; je leur écris pour leur représenter les dangers auxquels ils s'exposent, la « faute qu'ils font ; pour les engager à revenir sur « leurs pas, et à rentrer dans le devoir. N'a-t-on pas « vu autrefois, à Babylone, un peuple séduit par les « témoignages mensongers de deux infâmes vieillards, « revenir, à la voix d'un jeune enfant, sur un jugement qui avait été prononcé contre la vérité et la « justice, et délivrer l'innocence sacrifiée (1) ? Cette « raison est-elle insuffisante, j'en ai une seconde. « En effet, il s'agit ici d'une affaire qui regarde tout « le monde ; les petits et les grands y sont intéressés. « Quand la tête est malade, il n'est point de partie

[(1) Daniel, XIII.

« sur tout le corps, quelque petite et éloignée qu'elle
« soit, qui ne participe à sa douleur. Mais, ô ci-
« toyens de Rome! à quoi avez-vous donc songé,
« lorsque vous vous êtes déterminés à outrager les
« princes de l'Église, vos protecteurs particuliers? O
« peuple insensé et imprévoyant! ô colombe égarée et
« privée de sentiment! vous ne voyez pas que le pape
« est votre tête, et que les cardinaux sont vos yeux! A
« quoi peut-on maintenant comparer la ville de Rome?
« à un corps sans tête, à une tête sans yeux et sans
« lumière. Cependant ce n'est là que le commence-
« ment de vos maux, car, j'en redoute pour vous,
« de bien autrement graves. Hélas! si vous persistez
« dans votre malice, je vous vois marcher à votre
« ruine. O Rome! nouvelle Sunamite, rentre donc
« en toi-même, et considère, quoique un peu tard,
« la grandeur de tes malheurs, et les personnes qui
« te les ont attirés; rappelle à ton esprit ces temps
« de triste mémoire, où les trésors précieux de toutes
« les Églises furent indignement pillés: dis-moi quelle
« fut la cause, la fin, les auteurs et l'emploi de cette
« sacrilège déprédation (1). Tout ce qu'il y avait de
« précieux sur les autels pour le service divin, les
« vases sacrés, les statues d'or et d'argent, tout fut
« enlevé, et devint la proie des impies. Or, que pos-
« sèdes-tu maintenant de toutes ces richesses sacrées?

(1) Ceci a rapport au schisme sous Pierre de Léon.

« Que sont-elles devenues ? N'ont-ils point été perdus
« à jamais, ces ornements magnifiques qui décoraient
« la maison du Seigneur ? Comment as-tu pu renou-
« veler tes plaies, en te livrant aux mêmes excès ?
« Dans la circonstance présente, trouves-tu des avan-
« tages plus considérables, en prévois-tu de plus cer-
« tains ? Mais quoi ! ta conduite actuelle n'est-elle pas
« plus insensée et plus téméraire que celle que tu tins
« dans le temps dont je te parle ? Alors ce n'était pas
« seulement le peuple, mais encore quelques mem-
« bres du clergé et quelques princes qui favorisaient
« tes désordres ; aujourd'hui tu es seule contre tout
« l'univers, et tout l'univers est contre toi. Malheur
« donc à toi, ville criminelle ! et doublement malheur !
« car ce ne sont pas des nations ennemies, des peu-
« ples barbares, des armes étrangères qui font ta
« ruine ; tu te détruis toi-même : ce sont tes propres
« enfants, tes amis qui te renversent. Je vous en cou-
« jure, au nom de Jésus-Christ, Romains, réconci-
« liez-vous avec Dieu, réconciliez-vous avec les apô-
« tres Pierre et Paul, protecteurs de votre ville. Vous
« les avez honteusement chassés de votre cité dans
« la personne d'Eugène, leur vicaire et leur succes-
« seur. Réconciliez-vous avec les princes chrétiens,
« car vous êtes menacés par les armes de l'univers
« entier ; que votre folie criminelle ne vous attire
« pas ce malheur ! Ignorez-vous combien vous êtes
« peu de chose, s'ils sont vos ennemis, combien vous

« êtes puissants, s'ils sont vos amis? Ah! sous la
« protection des rois chrétiens vous n'avez rien à
« craindre, lors même que d'innombrables bataillons
« d'ennemis vous assiégeraient. Citoyens d'une ville
« illustre, et enfants des héros, réconciliez-vous donc
« avec eux, réconciliez-vous avec tant de milliers de
« martyrs dont les cendres reposent dans l'enceinte de
« vos murs, et que vous avez irrités par le crime
« horrible que vous avez commis, et plus encore par
« votre opiniâtreté à y persévérer; réconciliez-vous
« avec tous vos frères dans la foi, que vous avez
« scandalisés par votre injuste rébellion. Si vous ne
« le faites pas, cette lettre déposera contre vous; vos
« apôtres et vos martyrs s'élèveront contre vous qui
« les avez déshonorés, et qui leur avez ravi le fruit
« de leurs travaux (1). »

Les représentations de l'abbé de Clairvaux étant restées sans succès, il écrivit (1146) à Conrad pour l'exhorter à défendre le pape: « Le siège apostolique,
« lui manda-t-il, n'est-il pas la capitale de votre em-
« pire, comme il est la capitale du peuple chrétien?
« Eh! certes, quand même il ne s'agirait pas ici de
« l'Église, serait-il convenable à l'Empereur d'avoir
« des États et un empire mutilés? J'ignore les con-
« seils que peuvent vous donner, sur cette affaire,
« vos ministres et les grands qui vous entourent, mais

(1) Ep. CCXLII.

« je ne saurais vous cacher mon opinion. Ceignez
« donc votre épée, prince très-puissant, pour vous
« faire rendre, en votre qualité de César, ce qui ap-
« partient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.
« Comme souverain, vous devez faire respecter votre
« couronné; comme avocat et protecteur de l'Église,
« vous devez la défendre. J'ai confiance dans le Sei-
« gneur, et j'ose prédire une victoire certaine à vos
« armes. Vous le savez, les Romains, pleins d'or-
« gueil et d'arrogance, manquent d'énergie et de
« courage. Trouverait-on dans tout l'univers un
« grand, un puissant, soit parmi les rois ou les empe-
« reurs, qui eût osé entreprendre contre l'empire et
« le sacerdoce une action aussi abominable que celle
« dont ils se sont rendus coupables? Mais ce peuple
« qui ne se plaît que dans le trouble, qui ne sait ni
« mesurer ses forces, ni connaître ce qu'il se propose,
« ni prévoir les conséquences funestes de ses dé-
« marches, n'a suivi, dans la conjoncture présente,
« que les mouvements d'une fureur aveugle et in-
« sensée. Soyez convaincu que cette populace témé-
« raire et mutinée ne saurait tenir un seul instant en
« présence des armées de Votre Majesté (1). »

Conrad ne répondit pas à cet appel, et des évé-
nements d'un ordre supérieur détournèrent l'atten-
tion générale de la lutte élevée entre le pape et les

(1) Ep. CCXLIV.

Romains. Le saint-père ne devait plus attendre la considération dont il jouissait de sa prépondérance à Rome ; les yeux se fixaient désormais sur lui comme chef d'une expédition grande et sainte, il pouvait donc abandonner à leurs passions les Romains, dont l'insolence devait tomber d'elle-même.

On avait appris, en Occident (1145), que le nouvel empire chrétien fondé en Orient gémissait sous une oppression profonde. Édesse, dont les rois passaient pour avoir été convertis par Jésus-Christ lui-même ; Édesse, boulevard de cet empire, et, suivant la tradition, la plus ancienne ville romaine, était tombée au pouvoir des Sarrasins (1) ; Antioche et Jérusalem étaient menacées. A cette époque, Louis VII, qui se

(1) La tradition attribue la fondation de cette capitale de l'Osrôène à Nemrod, ce grand chasseur, qui le premier usurpa la puissance souveraine sur les hommes. Les Édesséniens rendaient, dans le principe, un culte au soleil, mais ils se convertirent au christianisme sous Abgar V, dit le Noir, l'un de leurs rois. Celui-ci, souffrant de la goutte, et ayant entendu parler des prodiges de Jésus-Christ, lui écrivit, pour le prier de le guérir, une lettre qui se trouve, ainsi que la réponse, dans Eusèbe. Avant l'arrivée d'Alexandre dans ces contrées, Édesse était organisée en république ; à la mort de ce conquérant, elle échut à Séleucus. Placée entre deux ennemis puissants, les Parthes et les Romains, elle eut à soutenir des guerres nombreuses, et reçut des souverains parthes, arabes et syriens, jusqu'à ce que Caracalla en fit une province romaine. En 1097, elle ouvrit ses portes à Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, et devint, sous le titre de comté, l'une des principales colonies des États chrétiens en Orient. Deux Baudouin ayant successivement déposé la couronne de comte pour régner sur la cité sainte, Josselin de Courtenay fut mis en possession d'Édesse ; Josselin II, son fils, hérita de ses États, mais

reprochait amèrement les cruautés commises pendant la guerre contre le comte Thibaut de Champagne, désirait soulager sa conscience par une œuvre pie. Des députés étant venus d'Antioche et de Jérusalem pour demander protection aux princes chrétiens, il se montra très-disposé à marcher au secours du saint sépulcre. Il communiqua ses intentions, à cet égard,

non de ses vertus guerrières. Retiré, avec ses chevaliers, à Turbessel, sur les bords de l'Euphrate, il y menait une vie de délices, quand Zengui, politique aussi profond que général habile, qui exerçait à Mossoul l'autorité suprême, tout en ne se présentant sur la scène que comme vizir d'un prince de la maison des Selgialbides, vint mettre, en 1144, le siège devant sa capitale, et le forcer à être spectateur de cette conquête. Le vingt-huitième jour les remparts, totalement minés par les sapeurs alepins que Zengui tenait à sa solde, étaient aux mains du vainqueur, qui faisait mettre à mort une grande partie des habitants de la ville, et réduire l'autre en esclavage. Si nous en jugeons par les écrits des chroniqueurs arabes, la prise d'Édesse dut avoir autant de retentissement en Orient qu'en Occident. « Après cette conquête, dit, en effet, Ibn-Alatir, auteur d'une histoire des Atabecs, princes qui s'emparèrent successivement de Mossoul, d'Alep et de Damas, l'islamisme *avança ses cornes* dans la contrée; il déploya sa force et les signes de sa victoire, conformément à ces paroles du Coran : « Dieu a promis à ceux qui croient en lui, et qui font le bien, « de les laisser sur la terre pour qu'ils la gardent jusqu'au jour du « trépas. » Et ailleurs, en parlant de la mort de Zengui, l'un des plus fermes protecteurs du mahométisme : « Privé d'un tel soutien, l'islamisme *maigrît* et montra un regard sombre. L'infidélité (parlant du « christianisme), délivrée de son plus cruel ennemi, apparut pleine « de joie, et prit de l'embonpoint. »

Josselin ayant recouvré ses États par surprise, Nourredin, second fils du sultan de Mossoul, vint combler l'œuvre de destruction de son père; après s'être repu du sang des chrétiens, il fit abattre Édesse, l'une des plus belles cités de l'Orient; cet événement déterminait la seconde croisade dont saint Bernard fut le promoteur. (Th. Vial.)

aux grands du royaume, lorsque, réunis autour de sa personne à Noël (1145), il se faisait couronner, pendant cette solennité, comme c'était l'usage des rois de France. D'après le conseil de saint Bernard, une ambassade fut envoyée au pape Eugène, qui se trouvait encore à Viterbe, pour le prier de convoquer, dans le même but, les chrétiens d'Occident. Ce pontife, ayant approuvé le plan qui lui fut soumis, adressa une circulaire au roi, aux grands, et à tous les fidèles de la France, pour les exhorter à marcher contre les ennemis de la chrétienté. A l'exemple d'Urbain II, et en vertu de son autorité apostolique, il promit l'absolution à tous ceux qui, après s'être confessés avec un cœur contrit et humilié, prendraient part à cette expédition, ou y perdraient la vie. « Nous-mêmes nous aurions désiré nous « rendre en France, écrivait-il, pour convoquer les fi- « dèles, comme le fit Urbain notre prédécesseur (1) ; « mais la lutte que nous avons à soutenir avec les « Romains s'opposant à notre projet, nous confions « nos pouvoirs apostoliques à l'abbé de Clairvaux. »

Celui-ci devait donc, lors d'un concile tenu à Vézelay, à la fête de Pâques (1146), donner le signal de cette expédition. La réunion était si nombreuse que le

(1) Urbain II avait, en effet, passé lui-même les Alpes, et était venu tenir à Clermont en Auvergne (1075), après avoir parcouru le midi de la France, le célèbre concile où les croisades furent décidées. (Th. Vial.)

château ne put contenir tout le monde, et qu'on fut obligé de s'assembler en plein air et au dehors de la ville. Louis se plaça, avec saint Bernard, dans une tribune en bois, qu'on avait fait élever, et ce dernier parla en ces termes à l'assemblée : « Si l'on venait vous
« annoncer que l'ennemi fût entré dans vos cités, qu'il
« eût ravi vos épouses et vos filles, profané vos temples,
« qui de vous ne volerait aux armes? Eh bien, tous
« ces malheurs, et des malheurs plus grands encore,
« sont arrivés : la famille de Jésus-Christ, qui est la
« vôtre, a été dispersée par le glaive des païens; des
« barbares ont renversé la demeure de Dieu, et se
« sont partagé son héritage. Qu'attendez-vous donc
« pour réparer tant de maux, pour venger tant d'ou-
« trages? Laissez-vous les infidèles contempler en
« paix les ravages qu'ils ont faits chez des peuples
« chrétiens? Songez que leur triomphe sera un sujet
« de douleur inconsolable pour tous les siècles, et
« d'éternel opprobre pour la génération qui l'a souf-
« fert. Oui, le Dieu vivant m'a chargé de vous annoncer
« qu'il punira ceux qui ne l'auront pas défendu contre
« ses ennemis. Volez donc aux armes. Qu'une sainte
« colère vous anime dans ce combat, et que le monde
« chrétien retentisse de ces paroles du prophète :
« *Malheur à celui qui n'ensanglante pas son épée!*

« Si le Seigneur vous appelle à sa propre défense,
« ne croyez pas que sa main soit devenue moins
« puissante. Il ne tiendrait qu'à lui d'envoyer douze

« légions d'anges, ou de dire une parole, et les
« ennemis tomberaient en poussière. Mais Dieu a
« regardé les fils des hommes, et il veut leur ou-
« vrir le chemin de sa miséricorde; sa bonté a fait
« lever pour vous le jour du salut. C'est vous qu'il a
« choisis pour être les instruments de ses vengeances;
« c'est à vous seuls qu'il veut devoir la ruine de ses
« ennemis, le triomphe de sa justice. Oui, le Dieu
« tout-puissant vous appelle à expier vos péchés
« en défendant sa gloire et son nom. Guerriers
« chrétiens, voilà des combats dignes de vous, des
« combats où la victoire vous attirera les bénédic-
« tions de la terre et du ciel; où la mort même
« sera pour vous comme une autre victoire. Il-
« lustres chevaliers, généreux défenseurs de la croix,
« rappelez-vous l'exemple de vos pères qui ont con-
« quis Jérusalem, et dont le nom est écrit au livre
« de vie; abandonnez, comme eux, des biens péris-
« sables pour cueillir des palmes éternelles, et pour
« conquérir un royaume qui ne finit point. »

Ce discours fit un tel effet sur l'assemblée, qu'elle s'écria, d'une voix unanime, *Dieu le veut, à la croix! à la croix!* Tous se portèrent vers la tribune pour recevoir, des mains de saint Bernard, le signe de la croix; il fut obligé, comme le rapporte un contemporain, de la semer plutôt que de la donner. Celles qu'il avait à sa disposition ne suffisant pas, il fut obligé de déchirer ses vêtements pour en faire des

signes de ralliement. Louis le Jeune, animé d'une véritable piété, vivement ému des paroles qu'il venait d'entendre, adressa aussi, en cette circonstance, le discours suivant aux grands de son royaume :

« Quelle honte rejaillirait sur vous, si le Philistin
« allait vaincre la famille de David ; si la nation du
« démon s'emparait de l'héritage que posséda long-
« temps le peuple voué au culte divin ; si des chiens
« morts se jouaient du courage vivant, et surtout du
« courage des Français, dont la vertu reste libre
« même dans les fers ! Cette vertu ne sut jamais sup-
« porter les outrages ; elle est accoutumée à secourir
« les amis de la France ; à poursuivre ses ennemis
« jusqu'au delà du tombeau. Que la vertu française
« soit toujours forte et puissante ; qu'elle aille rele-
« ver les amis de Dieu qui sont aussi nos amis ; qu'elle
« aille épouvanter et détruire nos vils ennemis, in-
« dignes du nom d'hommes. Marchons, guerriers
« courageux ; marchons contre les adorateurs des
« idoles. Partons pour cette terre que foulèrent jadis
« les pieds de l'homme-Dieu, pour cette terre con-
« sacrée par la présence corporelle du Sauveur. Dieu
« se lèvera avec nous ; ses ennemis seront dissipés ,
« et ceux qui le haïssent fuiront devant notre face.
« Ils seront confondus, dis-je, ils seront mis en fuite,
« tous ceux pour qui Sion est un objet de haine, si
« notre courage est inébranlable, ainsi que notre
« confiance en Dieu. Sachez que je suis déjà tout dé-
« voué à cette guerre ; c'est pourquoi je vous prie et

« vous conjure de fortifier ma volonté par votre association et vos secours (1). »

Saint Bernard, qui s'intéressait vivement à la croisade, insista auprès du pape Eugène, pour qu'il le soutînt encore plus énergiquement qu'il l'avait fait. « Je ne peux que louer Votre Sainteté, lui manda-t-il, d'avoir écrit aux évêques de France, car, dans les circonstances graves et importantes où se trouvent les affaires générales de l'Église, il ne faut pas se laisser abattre, mais il faut montrer de la fermeté et de la constance. Je me rappelle avoir lu dans un ancien philosophe : *Un homme de cœur sent croître son courage en présence des difficultés* (2). Pour moi, je dis que c'est surtout le chrétien fidèle et vertueux, dont le cœur doit se remplir de courage et de force dans l'adversité. Puisque le divin Sauveur est condamné à souffrir une seconde passion sur les lieux mêmes où il a enduré la première, il faut tirer du fourreau les deux épées de saint Pierre. Votre Sainteté tient en son pouvoir ces deux glaives ; elle doit donc, selon la nécessité, se servir de l'un en exhortant et en sollicitant, et de l'autre en agissant elle-même. Mais remarquez que lorsque

(1) J'ai cru devoir intercaler ici les discours prononcés par saint Bernard et par Louis le Jeune. Ils ne se trouvent, le premier, que dans l'histoire des croisades, le second, que dans la chronique de Morigny (de 1108 à 1147), écrite par Teulfé et d'autres religieux de ce monastère. Les sources de nos annales sont recherchées avec tant d'empressement aujourd'hui, qu'on me saura gré, je le pense, de cette interpolation. (Th. Vial.)

(2) Seneca, ep. II, ad Lucil.

« Pierre voulut employer le glaive qu'il ne lui convenait pas d'employer, il lui fut dit : *Remettez votre épée dans le fourreau* (1). Cette épée lui appartenait donc; mais il ne devait pas s'en servir « lui-même (2). »

Ce saint abbé, qui, selon l'expression d'un contemporain, cachait dans un corps faible et presque mourant une âme forte et ardente, se mit à parcourir la France; ses harangues causèrent partout un enthousiasme tel qu'il put bientôt écrire au pape, que les villes et les châteaux se vidaient, que sept femmes avaient peine à trouver un mari, et qu'elles étaient veuves du vivant de ceux-ci (3). Dans une assemblée tenue à Chartres, le troisième dimanche après Pâques, il fut choisi, d'une voix unanime, pour commander l'armée, ce qu'il refusa. Ayant visité les diverses parties de la France, il se hâta de passer en Allemagne, pour engager les princes et les peuples de ces contrées à prendre la croix, et pour lever les obstacles qui s'opposaient à ce que l'idée d'une croisade y fût généralisée. Là, en effet, les princes et les grands, en guerre entre eux, ne songeaient point à la cause commune.

Dans les environs de Reims, un fanatisme sauvage s'était mêlé à l'enthousiasme qu'inspirait la

(1) Jean XVIII.

(2) Ep. CCLVI.

(3) Ep. CCLVII.

croisade ; mais ce fanatisme , détruisant toute espèce d'ordre , s'opposait à une réunion solide et régulière. Un moine inconsidéré , nommé Raoul , y était monté en chaire , et était parvenu à réunir autour de sa personne des milliers d'hommes accourus de Cologne , de Mayence , de Strasbourg , de Worms et de Spire. Ayant excité le peuple contre les juifs , qu'il considérait comme les ennemis du Christ , des bandes considérables de fanatiques étaient tombées sur ces malheureux qu'ils avaient égorgés. L'abbé de Clairvaux blâma ces cruautés , avec une vive indignation , dans une lettre qu'il adressa à Henri , archevêque de Mayence. « La personne
 « dont vous me parlez dans votre lettre , écrivait-il ,
 « n'a reçu pour prêcher aucune mission , ni de Dieu
 « ni des hommes. Si donc cet homme allègue avec
 « ostentation , pour justifier sa conduite , qu'il est
 « moine ou ermite , il peut et doit savoir cette sen-
 « tence : *Le devoir d'un moine ne consiste pas à*
 « *prêcher et à donner des leçons , mais à s'humilier et*
 « *à pleurer ; le séjour des villes doit être pour lui*
 « *comme une véritable prison , et la solitude comme*
 « *un paradis* (1). Mais ce Raoul , au contraire , fuit
 « la solitude comme une horrible prison , et regarde
 « le séjour des villes comme un paradis délicieux.—
 « Et puis l'Église ne triomphe-t-elle pas tous les jours
 « d'une manière plus glorieuse des juifs , en les éclai-

(1) Saint Jérôme contre Vigil. , chap. VI.

« rant et en les convertissant à la foi , qu'en les fai-
 « sant exterminer dans un massacre général. Est-ce
 « en vain que , depuis l'orient jusqu'à l'occident ,
 « l'Église adresse à Dieu ses prières en faveur des juifs ;
 « est-ce en vain qu'elle conjure le Seigneur de lever le
 « voile ténébreux qui leur cache la lumière , et de les
 « tirer de leur funeste aveuglement ? Ses prières ne
 « signifieraient rien , si elle n'avait lieu d'espérer
 « que ces infidèles embrasseront un jour la foi : mais
 « elle sait que le Seigneur rend le bien pour le mal ,
 « l'amour pour la haine. Que deviendraient d'ail-
 « leurs ces paroles de l'Écriture : *Ne les faites pas*
 « *mourir* (1) ; *quand la plénitude des Gentils sera en-*
 « *trée dans l'Église , tout Israël sera sauvé* (2) ; puis
 « enfin celles-ci : *Le Seigneur bâtit Jérusalem , et il*
 « *rassemblera tous les enfants d'Israël* (3) ?

« Or , misérable , ferez-vous mentir tous les pro-
 « phètes ? anéantirez-vous les trésors inépuisables de
 « la bonté et des miséricordes de Jésus-Christ ? La
 « doctrine que vous enseignez ne vient pas de vous ,
 « mais de votre père , qui vous a envoyé pour la ré-
 « pandre , et je crois que , comme disciple , vous n'a-
 « vez d'autre ambition que de ressembler à votre
 « maître ; or , dès le commencement , il a été homi-
 « cide. Oh ! que votre science est affreuse , que votre

(1) Ps. LVIII.

(2) Rom. XI, 26.

(3) Ps. CXLVI.

« sagesse est infernale ! elles sont, l'une et l'autre, op-
 « posées aux prophètes et aux apôtres ; elles ne ten-
 « dent qu'à bouleverser la piété, et à renverser les
 « trésors des grâces célestes. Cette doctrine sacri-
 « lége, formée par l'esprit d'erreur et de mensonge,
 « ne peut produire que des fruits funestes et dou-
 « loureux. Je m'arrête : les paroles et les actions de
 « cet homme montrent qu'il cherche à se faire un
 « grand nom dans le monde, mais les moyens lui
 « manquent pour y parvenir (1). »

Tandis que saint Bernard prenait ainsi la dé-
 fense des juifs, non-seulement en Allemagne, mais
 encore en Angleterre, où la persécution était fu-
 rieuse, Pierre de Cluny, d'ordinaire si tolérant et si
 modéré, ne montrait point, à leur égard un esprit,
 très-évangélique. Après avoir dit au roi de France
 combien était grande l'entreprise à laquelle il
 s'était voué, il s'exprimait dans les termes suivants
 sur les Israélites : « Mais, que servira-t-il de poursui-
 « vre les ennemis des espérances chrétiennes dans les
 « contrées lointaines, si, au milieu de nous, les juifs
 « criminels et blasphémateurs, bien pires que les
 « Sarrasins, blasphèment, foulent aux pieds, et
 « souillent impunément le Christ et tous les sacre-
 « ments chrétiens ! Comment le zèle de Dieu dé-
 « vorera-t-il les fils de Dieu, si les juifs, ces grands

(1) Ep. CCCLXV

« ennemis du Christ et des chrétiens, sont ainsi
« épargnés et respectés ? Le roi des chrétiens a-t-il
« donc oublié ce que disait, autrefois, un saint roi des
« juifs : *Ne haïssais-je pas, ô Seigneur, ceux qui te*
« *haïssaient ? Ne séchais-je pas de douleur à l'aspect*
« *de tes ennemis ? Oui, je les haïssais de toute ma*
« *haine.* Si nous devons détester les Sarrasins, qui,
« tout en avouant avec nous que le Christ est né
« d'une vierge, et en partageant plusieurs de nos
« croyances sur le Sauveur, nient pourtant qu'il soit
« Dieu, et surtout fils de Dieu, et qui contestent sa
« mort et sa résurrection, dans lesquelles se résume
« notre salut, combien ne devons-nous pas haïr et
« exécrer les juifs, qui, ne partageant aucun de nos
« sentiments sur le Christ et sur la foi chrétienne, re-
« jettent, blasphèment et raillent la conception de la
« Vierge et tous les sacrements de la Rédemption
« humaine ? Et je ne dis pas cela pour aiguïser contre
« eux le glaive des rois et des chrétiens, pour deman-
« der la mort de ces grands coupables ; car je sais qu'il
« est écrit dans le divin psaume où le prophète parle
« selon l'esprit de Dieu : *Le Seigneur m'a rendu maî-*
« *tre de mes ennemis, afin que j'épargne leur vie.*
« Car Dieu ne veut pas la mort et la ruine entière
« des mauvais ; mais il les réserve, comme Caïn le
« fratricide, à un plus affreux supplice, et à une plus
« grande ignominie ; il les condamne à une vie
« pire que la mort. Lorsque Caïn, après avoir ré-

«pandu le sang de son frère, disait à Dieu : *Tous*
 «*ceux qui me rencontreront voudront me tuer*; Dieu
 «lui répondit : *Tu ne mourras point, comme tu le*
 «*crois, mais tu seras gémissant et vagabond sur cette*
 «*terre qui s'est abreuvée du sang de ton frère, et qui a*
 «*reçu, dans son sein, le corps que tu as tué de ta main.*
 «C'est ce même arrêt que la juste sévérité de Dieu a
 «prononcé, dès le jour de la passion et de la mort
 «du Christ, et qu'il exécutera jusqu'à la fin du monde,
 «sur les juifs coupables et réprouvés. Puisqu'ils ont
 «aussi versé le sang du Christ, leur frère selon la
 «chair, ils demeureront esclaves, misérables, hon-
 «teux, gémissants, errants sur toute la terre, jus-
 «qu'à ce que, selon le prophète, *les débris de cette*
 «*nation lamentable se convertissent à Dieu avec tout*
 «*le reste des nations, et qu'ainsi, selon l'apôtre,*
 «*Israël tout entier soit sauvé.*

«Je ne demande donc pas qu'on tue les juifs, mais
 «seulement qu'on leur applique une peine en har-
 «monie avec leur méchanceté. Et quelle manière plus
 «convenable de les punir, que de recourir à celle qui,
 «tout en condamnant l'iniquité, viendrait en aide à la
 «charité? Quoi de plus juste que de les priver de ce
 «qu'ils ont gagné frauduleusement, et de leur enle-
 «ver, comme à des voleurs, et, qui plus est, des
 «voleurs audacieux et impunis, ce qu'ils ont crimi-
 «nellement volé? Ce que je dis est connu de tout
 «le monde: car ce n'est point par les simples tra-

« vaux d'agriculture, ni par le service militaire, en-
« core moins par d'honorables et d'utiles fonctions,
« qu'ils remplissent leurs greniers d'abondantes ré-
« coltes, leurs caves de vin, leurs bourses d'écus,
« leurs coffres-forts d'or et d'argent; mais c'est à
« l'aide de ce qu'ils dérobent indignement aux ser-
« viteurs du Christ, et en achetant à vil prix des
« choses très-précieuses que leur vendent furtivement
« ceux qui les ont volées. Si quelque voleur nocturne
« brise les portes des églises chrétiennes, et que, dans
« son audace sacrilège, il enlève les candélabres, les
« vases saints, les encensoirs, et jusqu'aux croix
« saintes et aux calices consacrés, il fuit les chré-
« tiens et se réfugie auprès des juifs. Parmi eux il
« jouit d'une indigne sécurité; ils le reçoivent et
« le recèlent, puis il vend aux synagogues de Satan
« ce qu'il a volé aux églises consacrées. Il trafique
« des vases qui ont contenu le corps et le sang du
« Christ, avec ceux qui ont tué le corps et versé le
« sang du Christ, avec ceux qui l'ont couvert, autant
« qu'ils l'ont pu, d'injures et d'outrages, lorsqu'il
« vivait au milieu des hommes, et qui ne cessent
« de le poursuivre de leurs audacieux et insolents
« blasphèmes, maintenant qu'il est assis dans la
« majesté de la divinité éternelle. Les vases sacrés
« eux-mêmes, qui sont en quelque sorte en captivité
« chez eux, comme autrefois chez les Chaldéens, ne
« sont pas à l'abri de leurs outrages, tout insensibles

« qu'ils soient. C'est dans ces vases qui lui sont con-
« sacrés, que le Christ subit encore les avanies ju-
« daïques que les vases ne peuvent ressentir, car je
« tiens d'hommes dignes de foi que ces misérables font
« servir ces vases divins, à la honte de Jésus et à notre
« grande honte; qu'ils les font servir à d'épouvantables
« usages sur lesquels la pensée se porte avec horreur,
« et qu'il est détestable de nommer. Bien plus, pour
« donner plus de sécurité à ce criminel commerce
« des voleurs et des juifs, une loi déjà ancienne,
« mais une loi vraiment diabolique, a été rendue par
« les princes chrétiens, qui déclare que si une chose
« d'église, ou, ce qui est pire encore, quelque vase
« sacré est trouvé chez un juif, celui-ci ne sera pas
« forcé de rendre la chose qu'il possède par suite
« d'un vol sacrilège, et qu'il sera dispensé de
« découvrir le voleur. On laisse ainsi impunie dans
« le juif une action exécrationnable, qu'on punit chez les
« chrétiens par l'horrible supplice de la pendaison.
« Ainsi, là où le juif s'engraisse et s'entoure de dé-
« lices, le chrétien est pendu.

« Que l'on enlève donc aux juifs, ou que du moins
« l'on diminue considérablement, cet excès de riches-
« ses mal acquises, et que l'armée chrétienne, qui,
« dans son amour pour le Christ, son Seigneur,
« n'épargne pas son argent et ses terres pour vaincre
« les Sarrasins, n'épargne pas non plus les trésors
« des juifs, si détestablement accumulés. Qu'on leur

« laisse la vie, mais non la fortune, afin que les Sar-
« rasins infidèles soient défaits, par les mains chré-
« tiennes, avec le secours de l'argent des juifs blas-
« phémateurs. Que les richesses juives servent aux
« peuples chrétiens, même malgré eux, comme au-
« trefois, lorsque les ancêtres des juifs plaisaient au
« Seigneur, les richesses des Égyptiens leur furent
« livrées par ordre de Dieu, pour qu'ils en fissent
« usage. Je vous ai écrit cela, ô excellent roi, par
« amour du Christ, de vous et de l'armée chrétienne ;
« il serait insensé, en effet, et presque offensant, à
« mon avis, pour la Divinité, que les richesses des
« profanes ne fussent pas employées, à plus forte
« raison, dans une expédition sainte à laquelle toutes
« les ressources des chrétiens vont équitablement
« contribuer. »

Cependant saint Bernard était allé en Allemagne, tant pour calmer le soulèvement contre les juifs, que pour ramener la paix au milieu des princes germaniques, et pour déterminer l'Empereur et les princes les plus considérables à s'enrôler dans la milice sainte. Partout il fut reçu avec respect ; dans les villes où il se présentait, la foule se portait à sa rencontre, lui amenait des malades pour les guérir, ce qui répandit bientôt au loin le bruit de ses miracles. Le moine Raoul étant un vrai démagogue, auquel le peuple était tout dévoué, il fallait, pour le faire rentrer dans l'obéissance du cloître, un homme jouissant

d'une aussi grande considération que saint Bernard, et ayant une aussi grande énergie que lui. Ce dernier parvint difficilement à décider l'empereur Conrad, qui ne se souciait nullement alors de quitter son royaume, à prendre part à la croisade. Il eut d'abord une entrevue particulière avec lui à Francfort-sur-le-Mein ; mais l'Empereur lui ayant manifesté peu de goût pour cette expédition, il n'insista pas. Cependant, ayant rétabli la paix entre plusieurs princes, il prononça, à la diète de Spire, tenue lors de la fête de Noël, un discours public, dans lequel il exhorta l'Empereur et les grands à se joindre à la croisade. Trois jours après, il vit l'Empereur seul et l'engagea amicalement à ne pas laisser échapper l'occasion d'une pénitence si courte, si légère, si salutaire et si glorieuse. L'Empereur, déjà plus favorablement disposé, lui répondit qu'il consulterait son conseil, et qu'il lui rendrait réponse le lendemain.

Au milieu de la célébration des saints mystères, à laquelle il se livrait à Spire, l'abbé de Clairvaux se mit à prêcher sans qu'on s'y attendît. Il avait pris pour texte de son sermon l'expédition sainte. Quand il fut achevé, il alla trouver l'Empereur, et lui parla avec une liberté évangélique. Il lui rappela le jugement dernier, les biens que Jésus-Christ avait répandus sur lui, le rang auquel il l'avait élevé, et il ne lui laissa point ignorer qu'il lui demanderait compte de

ses richesses, de ses conseils, de son courage, de sa puissance. L'Empereur, touché jusqu'aux larmes, s'écria alors : « Je reconnais les dons de la grâce divine, et je ne me montrerai point ingrat. Je servirai Dieu, puisque lui-même me l'ordonne. » Ces paroles répandirent une allégresse générale ; Conrad reçut immédiatement la croix des mains du saint abbé ; il en fut de même du jeune Frédéric, son neveu, et d'un grand nombre d'autres princes. Puis saint Bernard ayant pris sur l'autel l'étendard qui avait été béni, le remit à l'Empereur, pour que celui-ci le portât à la tête de la croisade.

Ayant, comme nous venons de le voir, terminé les différends élevés entre les princes allemands, il revint en France, où le pape avait cherché un refuge. Cependant, avant de quitter l'Allemagne, il avait nommé, pour le représenter dans ces contrées, l'abbé Adam d'Eberach, qu'il avait chargé de prêcher et de distribuer la croix. Il lui avait aussi laissé l'appel suivant, rédigé pour le peuple germanique, et qu'il devait lire quand les grands du pays seraient assemblés : « L'abbé Bernard souhaite la plénitude de l'esprit de force à ses chers seigneurs et pères, aux archevêques, évêques, au clergé et aux peuples de la Franconie et de la Bavière orientale. — Je vous parle de la cause du Christ, auquel nous devons notre salut ; je le dis, afin que l'autorité du Seigneur justifie l'indignité de l'orateur. S'il eût

« été possible, j'aurais préféré m'entretenir oralement
« avec vous. La terre est agitée et s'ébranle, parce
« que le Dieu du ciel est en danger de perdre
« son empire ; son empire, dis-je, où la parole du
« Père céleste fut enseignée pendant plus de trente
« ans au milieu des hommes ; son empire, glorifié
« par ses miracles, sanctifié par son sang, et où les
« premiers symptômes de la résurrection se mani-
« festèrent. — Maintenant, pour nous punir de nos
« péchés, les ennemis de la croix ont relevé leur
« tête profane, ils ont dévasté la terre promise. Ils
« sont prêts à entrer dans la ville du Seigneur vi-
« vant, si personne ne leur résiste, à ravager l'œu-
« vre de notre rédemption, les lieux teints du sang
« de l'agneau sans tache. Ils ont même l'audace
« de vouloir surprendre et combler la retraite où
« décéda, à cause de nous, celui qui est notre vie.
« Que faites-vous, hommes de cœur ? Que faites-vous,
« serviteurs de la croix ? Combien de pécheurs ont
« obtenu dans ces contrées le pardon de leurs pé-
« chés, en les confessant les larmes aux yeux, avant
« que l'épée de nos pères y eût anéanti l'abomi-
« nation des infidèles ! L'ennemi pervers s'en aper-
« çoit, dessèche de rage, agite l'instrument de l'ou-
« trage, et il ne laissera subsister dans ces lieux aucun
« signe, aucune trace de cet amour divin, s'il par-
« vient, ce dont Dieu nous garde, à s'emparer du
« saint des saints ! Ce serait pour les siècles à venir,

« une douleur éternelle, une perte irréparable, et
« particulièrement pour cette race impie, un oppro-
« bre infini, un affront éternel. A quoi songeons-
« nous, mes frères ? le bras du Seigneur s'est-il rac-
« courci, ou est-il devenu impuissant, qu'il charge
« de misérables vers de défendre et de rétablir son
« héritage ? N'est-il pas en son pouvoir d'envoyer plus
« de douze légions d'anges ? est-il besoin d'autre
« chose que de sa parole, pour délivrer le pays ?
« Certes il a ce pouvoir, s'il le veut ; mais le Seigneur
« a pitié de son peuple, et offre un moyen de salut
« à ceux qui ont fait une chute grave. En effet, on
« doit considérer comme une occasion de salut of-
« ferte par Dieu lui-même aux hommes, qu'il daigne
« rappeler à leur devoir, comme il le ferait à l'égard
« d'un peuple légitime, des meurtriers, des voleurs,
« des adultères, des parjures et d'autres criminels.
« Votre pays étant riche en hommes courageux, et
« possédant une jeunesse pleine d'énergie, il convient
« que vous vous prépariez comme des hommes, et
« que vous preniez avec zèle les armes pour soutenir
« le nom chrétien. Cette mauvaise guerre que vous
« vous faites, par laquelle vous vous détruisez
« mutuellement, doit avoir un terme. S'exposer,
« comme vous le faites, aux dangers de l'âme et du
« corps, ce n'est point du courage, mais de la témé-
« rité et du délire. Au contraire, courageux guer-
« riers, vous pouvez combattre sans danger dans cette

« lutte sainte, car il y a gloire à vaincre et profit à
« mourir. Du reste, mes frères, je vous exhorte, ou
« plutôt l'apôtre vous exhorte avec moi, à ne pas croire
« à tout esprit. Nous avons appris avec joie le zèle
« qui vous enflamme pour la cause de Dieu, mais il
« faut encore que les lumières ne vous manquent
« pas. Il ne faut pas persécuter les juifs, répandre
« leur sang, et les chasser : réfutez-les par les saintes
« Écritures. Les juifs sont pour nous des images vi-
« vantes de la passion de Notre-Seigneur; ils sont
« dispersés en tous pays, afin que, portant la juste
« peine d'un si grand forfait, ils soient témoins de
« notre rédemption. Cependant Dieu dirigera aussi
« ses regards vers eux, quand leur temps sera venu.
« S'il était permis d'espérer, de la même sorte, la
« conversion des Sarrasins, il vaudrait mieux les to-
« lérer que les poursuivre avec l'épée; mais ils ont
« commencé les violences; que ceux qui ne portent
« pas sans motifs l'épée repoussent donc la force par
« la force. Il est de la charité chrétienne de com-
« battre ainsi les arrogants, d'épargner ceux qui sont
« assujettis, surtout ceux auxquels des promesses
« avaient été faites, ceux dont les anciens pères et
« Jésus-Christ, suivant la chair, tirent leur origine.
« Je ne veux pas rappeler que, malheureusement,
« là où les juifs manquent, les usuriers chrétiens
« sont pires que les juifs, et qu'ils devraient être
« nommés juifs baptisés plutôt que chrétiens.

« Je dois encore vous annoncer, mes très-chers
« frères, qu'il est défendu de prévenir, par des ex-
« péditions partielles, l'armée envoyée en terre sainte.
« Si quelqu'un prétend être envoyé par nous, la chose
« est controuvée; s'il montre de nos lettres, considérez-
« les comme fausses et supposées. Il est nécessaire
« d'élire pour chefs des guerriers consommés; et
« tous ceux qui composent l'armée du Seigneur doi-
« vent être réunis pour entrer en campagne, afin de
« présenter une armée formidable. Lors de la pre-
« mière expédition, et avant la prise de Jérusa-
« lem, un nommé Pierre, dont vous avez sans doute
« entendu souvent parler, se porta en avant avec
« les siens, et mit le peuple qui avait cru à ses paroles
« dans un si grand péril, que peu d'hommes échap-
« pèrent à la famine ou à l'épée. Il serait donc à
« craindre que le même sort vous fût réservé, si vous
« agissiez comme eux, ce dont Dieu vous garde;
« la récompense soit dans l'éternité. *Amen.* »

Immédiatement après son arrivée en France, au commencement de l'année 1147, saint Bernard assista, à Étampes, à une assemblée nombreuse des seigneurs français. Lors de cette réunion, l'on choisit les personnes préposées à l'administration du royaume pendant l'absence du roi. Une assemblée plus solennelle encore eut lieu, à Pâques, à l'abbaye de Saint-Denis; ce fut là que Louis reçut du pape la bénédiction et l'étendard sacré. Eugène vint à Saint-

Denis, accompagné de l'abbé de Clairvaux. Le roi étant tombé à leurs pieds, et leur ayant demandé leur bénédiction, ils ouvrirent un coffret d'or, qu'ils avaient apporté, et en tirèrent des crucifix afin de le fortifier, par cette vue, dans sa résolution. Le pape conduisit ensuite le monarque à l'autel, lui remit l'oriflamme et le bourdon, puis il lui donna sa bénédiction (1).

Un corps nombreux de croisés se rendit donc en Orient, dès l'année 1147. A cette époque le sentiment religieux était si prononcé, que les personnes élevées, tout aussi bien que celles appartenant aux conditions inférieures, abandonnaient leurs biens et leur patrie, et faisaient volontiers le sacrifice de leur vie, pour arracher aux infidèles des lieux qui leur semblaient, avec raison, consacrés par ce qu'il y avait de plus sublime, et pour en faciliter l'accès à la piété. Mais il y avait erreur à vouloir conquérir par la violence, et en répandant le sang, des lieux d'où la paix aurait dû venir au genre humain. Aussi, des hommes grossiers passèrent-ils, dans les guerres qui furent soutenues, des sentiments de la piété qu'ils ne surent pas assez

(1) Il reçut aussi la permission de partir pour la terre sainte (*licentiam abeundi*). Cet usage venait sans doute de l'obligation imposée à chaque pèlerin de se munir d'une espèce de passe-port religieux qui constatait son état et appelait sur lui les libéralités des fidèles. Consultez, du reste, pour de plus amples renseignements sur le voyage de Louis VII, en Orient, le livre d'Odon de Deuil, placé en tête de l'ouvrage intitulé : *Sancti Bernardi, Clarevallensis abbatis, genus illustre assertum*, par Pierre-François Chiflet. (Th. Vial.)

comprendre, parce que celle-ci ne les pénétrait point intérieurement, à des passions brutales et sensuelles. Cependant il faut reconnaître que l'enthousiasme qui s'emparait alors de nations entières décelait des tendances vers un but extraordinaire, que cet enthousiasme était un symptôme de l'origine sublime des hommes. Mais vient ensuite la froide raison, qui nie la noble origine du genre humain, qui prend en pitié une époque comme celle dont nous nous occupons ; non que la raison soit animée par la réalité, mais parce qu'elle ne considère comme réelles que les choses les moins sublimes, et parce qu'elle regarde comme étant le fait d'insensés ce que cette époque présente de beau, c'est-à-dire, *travailler et exposer sa vie pour une chose qui ne vit et n'a de valeur que dans le cœur de l'homme.*

Les affaires de l'Église étant terminées en France, saint Bernard se rendit à Trèves, avec le pape, suivant l'invitation de l'archevêque Adalbert. Son intention était de prendre certaines dispositions au sujet de l'Église d'Allemagne, et d'user de la haute considération dont il jouissait pour trancher quelques cas litigieux. Il avait beaucoup entendu parler, lors de son précédent voyage en Germanie, d'une abbesse, habitant un cloître sur le mont Rupert, près Bingen, que l'on vénérât comme sainte et prophétesse (1). Les jugements des hommes différaient

(1) Sainte Hildegarde ; elle dictait à un moine ce que lui inspirait

sur son compte ; un grand nombre d'entre eux admiraient la grâce divine qui, à une époque croissante de corruption pour l'Église, avait fait d'elle une prophétesse, pour éclairer l'Église, punir les vices et les abus dominants, et pour annoncer la vengeance imminente de Dieu. D'autres attribuaient ses discours souvent inintelligibles, et ses visions énigmatiques, à un dérangement d'esprit, ou bien ils les considéraient comme le résultat de l'influence de l'esprit malin, cherchant à tromper les hommes, et à les égarer dans leur orgueil. L'âme étant en rapport avec deux mondes, l'un caché, mais auquel elle atteint, en quelque sorte, par sa partie la plus sublime, et auquel elle appartient par son essence, l'autre étranger à sa véritable essence, mais auquel elle est

l'esprit, et celui-ci traduisait ses pensées d'après les règles du langage. Je cite, ci-après, quelques passages de ses écrits, comme justification du jugement que j'émet. Resp. ad. ep. 51, dans Paez, *Theol. anecd.*, t. II : « Dieu est cette raison sans commencement ni sans fin, par laquelle l'homme est aussi raison. La Bible, miroir à travers lequel nous considérons Dieu au moyen de la foi, découle de cette raison qui est Dieu même. » Resp. ad ep. 132, *ibid.* : « L'homme possède le souffle auquel Dieu a communiqué la vie éternelle, et auquel il a donné l'aptitude à la foi ; élevez-vous donc par la foi, et par un désir ardent, vers la Divinité ; confessez le Dieu dans la pensée duquel vous vivez, et auquel vous devez votre origine. » *Collect. Colon. laudat.*, p. 103 : « Celui qui nie dans son âme l'existence de Dieu, celui-là nie l'existence du ciel, de la terre et de tous les êtres vivants, qui sont en Dieu et avec Dieu ; il nie sa propre existence. C'est grande folie de voir l'homme qui est certain de son existence, douter de cette même existence. »

maintenant incorporée, d'après les lois de son développement pour arriver à sa connaissance intime, il est naturel qu'elle subisse l'influence de ces deux mondes. Mais ces deux influences peuvent facilement se confondre et se troubler, si les rapports de l'âme avec ces deux mondes s'opposent à ce qu'elle se forme d'après la loi qui préside, dans cette vie, à son développement. L'expérience nous montre aussi que le penchant pour la contemplation peut exister isolément, prédominer sur les autres aptitudes de l'esprit; que l'âme peut être modérée ou gênée dans son perfectionnement par la prépondérance des aptitudes inférieures. A diverses époques on vit des hommes chez lesquels le penchant à la contemplation était indépendant de toute culture de l'esprit, et ces hommes, quoique dépourvus d'éducation, eurent au sujet du monde supérieur de grandes idées, auxquelles d'autres hommes n'arrivaient que par des méditations lentes, et en suivant les routes ordinaires de la science humaine. Ceux-là, chez lesquels la puissance de l'âme n'est pas régulièrement coordonnée, sont plus sujets que d'autres à confondre la fantaisie et la sensibilité avec cette révélation du monde supérieur, et, étant incapables de descendre en eux-mêmes, ils prennent souvent pour immédiates, des choses qui ont médiatement pris naissance chez eux, par suite de cette infériorité de la puissance de l'âme. En effet, dans des

questions aussi délicates, un examen rigoureux de l'esprit est nécessaire pour séparer ce qui est céleste, de ce qui est humain et naturel ; et à l'époque où vivait l'abbé de Clairvaux, on était peu capable de se livrer à de semblables examens. Puis ces mêmes personnes ne peuvent communiquer clairement leur pensée intérieure, parce que, étrangères au langage des hommes et à ses limites, elles cherchent à exprimer immédiatement ce qui est immédiat, et à former un langage qu'elles tirent d'elles-mêmes. L'abbesse dont il s'agit, et qui se nommait Hildgarde, était de ce nombre. Depuis sa jeunesse, son âme était nourrie de contemplations et d'images, et cependant elle n'avait pas reçu l'éducation qu'on donnait alors d'ordinaire dans les cloîtres. Pendant de longues années elle avait concentré ses pensées contemplatives ; mais, troublée intérieurement, son corps avait fini par succomber dans la lutte qu'il soutenait contre l'âme, et elle avait dû s'épancher. Ce fut alors seulement qu'elle se trouva allégée.

Pour se faire une idée de cet épanchement extérieur, il convient de lire ce qu'elle dit à cet égard, ainsi que ses contemporains. Suivant elle, une voix divine lui avait ordonné de communiquer aux hommes les révélations qui lui avaient été faites ; la honte l'ayant empêchée d'obéir à cette voix, elle était tombée malade, et n'avait été guérie qu'après

avoir exécuté l'ordre reçu. Bien que les agitations extraordinaires de son âme dussent réagir sur sa nature corporelle, et que sa nature corporelle dût réagir sur son âme, elle parvint à l'âge de quatre-vingts ans. Un sentiment intime de l'affinité de l'esprit humain avec la Divinité, une tendance religieuse et morale se révélaient dans ses discours; elle recommandait une piété active aux hommes, et réprimandait, sans considération de personne, la corruption du clergé, même chez les hommes les plus haut placés; aussi mourut-elle dans la haine de ceux-ci. Les plaintes que la corruption du clergé soulevait alors provoquèrent naturellement des prophéties, et firent naître l'idée d'une lutte constante et croissante entre le bien et le mal, lutte dans laquelle le bien obtenait une glorieuse victoire, comme le prouvent toutes les pages de l'histoire; cette idée avait été inculquée aux juifs, elle le fut par le christianisme. La corruption faisait donc présager une lutte imminente entre le bien et le mal, une épuration de l'Église, enfin le triomphe du bien et l'anéantissement du mal.

Quand saint Bernard avait appris, lors de son premier voyage en Allemagne, le genre de vie que menait Hildegarde, la vénération dont elle jouissait, il lui avait témoigné, dans les lignes suivantes, l'intérêt qu'il lui portait (1146): « Il faut attribuer, non point à mon mérite ni à mes vertus, mais à un faux préjugé,

la bonne opinion que , contrairement au témoignag de ma conscience, certaines personnes ont de moi. Je m'empresse de répondre à votre lettre, qui exprime toute la bienveillance et toute la charité que vous avez pour moi , bien que la multiplicité des affaires me force à le faire en peu de mots. Je vous félicite sincèrement de l'abondance des grâces que vous avez reçues de Dieu, et je vous exhorte affectueusement à répondre avec ferveur et humilité à toutes ces grâces précieuses, et à vous en regarder toujours comme très-indigne. Rappelez-vous constamment ces paroles : « *Dieu résiste aux superbes, et donne ses grâces aux humbles* (1). »

« Suivez cette marche. Mais , après tout , puisque vous avez un maître intérieur dont les divines instructions éclairent votre esprit sur toute chose , et dont l'onction fortifie votre cœur pour le bien, dois-je m'amuser, ici, à vous donner des leçons de vertu et vous exciter à la pratique du bien? Je n'ignore pas, en effet, que le Saint-Esprit, par ses illuminations, vous explique les secrets du ciel, et vous révèle des choses qui dépassent les forces de l'intelligence. Je vous prie et je vous conjure donc de vous souvenir, auprès de Dieu, de moi et des personnes qu'une société toute spirituelle réunit à moi, car je suis convaincu qu'étant si intimement unie à Dieu vos prières nous seront d'un très-grand secours (2).

(1) Jacq. IV.

(2) Ep. CCCLXII.

Il fut question de cette célèbre nonne au synode de Trèves présidé par le pape ; saint Bernard exhorta celui-ci, pour que la grâce de Dieu ne restât pas cachée, et pour qu'Hildegarde ne fût point persécutée et calomniée, à approuver ses discours et ses écrits. A la suite de cette démarche le pape envoya dans le cloître qu'elle habitait quelques hommes dignes de foi, qui lui apportèrent les écrits de cette sainte. Il les fit lire en public, et relut lui-même certains passages qui le surprirent grandement. Les écrits d'Hildegarde furent accueillis avec une bienveillance marquée; comme ils étonnèrent Eugène, il écrivit lui-même à cette sainte les lignes suivantes : « Je suis plus surpris qu'on ne peut l'exprimer, ma fille ; à notre époque, Dieu a donc déjà fait de nouveaux miracles, car il t'a comblée à un tel point de son esprit, que tu connais et révèles les choses cachées. Des personnes dignes de foi, qui t'ont vue et entendue parler, m'ont assuré qu'il en était ainsi. Que pouvons-nous ajouter, nous qui possédons les clefs de la science, nous qui pouvons fermer et ouvrir; tarderions-nous follement à le faire ? »

L'approbation solennelle qu'elle avait reçue à Trèves de l'homme qui était l'oracle de son temps, et du chef de l'Église, avait beaucoup augmenté la considération dont jouissait Hildegarde. Des théologiens la consultèrent désormais au sujet de leurs controverses; des évêques et des papes, des princes et des empereurs, lui témoignèrent verbale-

ment et par écrit leur respect, et lui demandèrent conseil. Parmi ces derniers, on compta même Frédéric I^{er}, qui ne s'inclinait pas superstitieusement devant l'autorité reçue, et qui résista, avec une complète indépendance, aux prétentions des papes. Il est vraiment beau de voir les grands de la terre se plier ainsi devant une puissance qu'ils considéraient comme supérieure aux choses concédées par les hommes, de les voir déposer leur magnificence aux pieds d'une chétive religieuse, qu'ils regardaient comme l'organe de la révélation divine ; il est beau de voir ceux qui s'attribuaient le pouvoir de lier et de délier au ciel et sur la terre, s'humilier à la voix venue immédiatement de l'empire dont, suivant l'opinion du temps, ils avaient la clef.

Eugène ayant passé trois mois chez l'archevêque de Trèves, retourna en France au commencement de 1148, car il avait convoqué à Reims un concile pour le mois de mars. Ce concile devait prendre des mesures pour que les sectes hérétiques ne s'augmentassent pas, et il devait veiller au maintien de l'orthodoxie que la spéculation menaçait de nouveaux dangers. Saint Bernard, qui avait à cœur de maintenir le dogme dans toute sa pureté, prit une grande part aux négociations. Dans cette circonstance, il combattit de nouveau les doctrines de la théologie dialectique, doctrines qu'il avait vainement cherché à étouffer dans la lutte soutenue contre Abailard. Ce-

pendant le parti attaché à la théologie spéculative et dialectique se propagea, bien qu'Abailard n'eût laissé aucun successeur qui pût lui être comparé pour la profondeur et la hardiesse de la pensée. L'un des chefs de ce parti était Gilbert de la Porrée, qui, s'étant livré à l'étude de la dialectique et de la philosophie, et ayant enseigné cette dernière science dans plusieurs villes de France, avait fini par s'adonner à la théologie. La considération qu'il avait acquise était telle, qu'en 1141 il avait été nommé évêque de Poitiers (1). La philosophie plastique s'occupait alors, comme au temps de Socrate, de l'opposition existant entre les méditations humaines et le monde extérieur, entre l'unité et la multiplicité de la conscience humaine; elle s'occupait à rechercher les rapports des idées et des notions générales de l'esprit humain et du monde extérieur; ces questions laissaient à résoudre si ces idées avaient une réalité (substantielle dans le monde ou dans Dieu), ou si elles émanaient d'une synthèse arbitraire et des abstractions de l'esprit humain. Les reproches adressés par Platon aux sophistes de son époque, pouvaient s'appliquer aux philosophes du moyen âge dont il est question. Rarement ils s'élevaient à la hauteur de la difficulté que soulevait la discussion. Formulistes dans leur dialectique

(1) Consultez sur la vie de Gilbert, Boulay, *Hist. univers. Parisiens.*, t. III, p. 204; sur sa doctrine des notions générales, Joh. Salisb. *Metalog.*, I, II, c. IX.

tique, ils s'égarèrent dans des sophismes et des distinctions inutiles, et ne pouvaient s'arrêter à la distinction réelle des notions et des idées. Les discussions philosophiques devaient donc donner ouverture à des discussions théologiques, car les différents partis appliquaient, comme cela avait eu lieu au sixième siècle, dans l'Église grecque, après les discussions sur le monophysisme, leurs preuves sur les idées générales à des matières théologiques.

L'on avait ainsi été amené à déduire l'hérésie d'Abailard, dans l'étude de la Trinité, de son *nominalisme*. Et cependant Abailard avait établi une distinction entre les notions et les idées, et il avait soutenu que celles-là n'avaient rien de réel par elles-mêmes, mais qu'elles étaient des abstractions et des assemblages de l'esprit, utiles seulement pour penser et pour parler ici-bas, parce que les mots ne présentaient que les diverses formes sous lesquelles, d'après la logique, on pouvait envisager les objets (1). De même que l'on avait été amené à déduire du *nominalisme* d'Abailard, son prétendu sabellianisme, de même on déduisit le trithéisme de Gilbert de son réalisme. Gilbert, que l'on peut comparer à Jean Philoponus, soutenait, d'après la doctrine d'Aristote sur les connaissances générales (2), que l'esprit humain

(1) On peut donc prétendre qu'il avait considéré les notions générales comme de purs sermons. V. Joh. Salisb. *Metalogic.*, I, II, c. 17.

(2) *Εἰδη.*

seul séparait les notions des individualités, comme celles-ci divisaient à leur tour celles-là. Il soutenait que les notions n'avaient leur réalité que dans les individualités, et qu'elles n'obtenaient que par celles-ci leur existence déterminée et particulière; que, dans toute chose créée isolément, un grand nombre de notions devaient se rencontrer pour obtenir leur destination positive; que l'unité de la divinité résultait de ce qu'elle était née d'une seule notion, la notion de la divinité; que toutes les autres choses que l'on attribuait à la divinité, la sagesse, la bonté, la toute-puissance, par exemple, n'étaient que des éclaircissements de cette notion générale; que cette notion générale de la divinité n'était point, comme notion, une chose subsistant par elle-même, mais qu'elle avait sa réalité dans les individualités, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le sabellianisme, qui ne considérait le Fils et le Saint-Esprit que comme des manifestations diverses du Dieu unique, ou comme des démonstrations de sa force, mais non comme étant des personnes particulières dans la divinité, naquit de l'impossibilité où l'on fut d'établir une distinction dans la double signification de la nature divine (1). Quoique Abailard eût combattu les doc-

(1) Sabellius comparait le *logos* à un rayon lancé par le soleil pour répandre la lumière et la chaleur; il croyait, en conséquence, que ce *logos*, ou rayon de la force divine primitive, n'avait eu d'action que dans Jésus-Christ et par Jésus-Christ, fait homme pour accomplir

trines de Gilbert de la Porrée sur les notions générales et sur leur application au dogme, ils s'étaient néanmoins rapprochés dans un intérêt commun. L'amour de la philosophie les avait unis, et ils se soutenaient pour défendre cette science contre leurs ennemis. Quand celui-là eut été condamné par le concile de Sens, il en donna avis à Gilbert, et, l'invitant à se tenir sur ses gardes, il lui cita ce vers de Virgile :

Tunc tua res agitur, paries cum proximus ardet.

Cette citation devint par la suite une prophétie.

Deux ecclésiastiques relevant du diocèse de ce même Gilbert avaient trouvé sa doctrine dangereuse ; la discussion ayant encore augmenté leur éloignement, parce que Gilbert, qui attachait un grand prix à ses définitions, les défendait avec zèle, ils se rendirent en Italie pour le dénoncer. Eugène, préoccupé alors de son voyage en France, remit, à son arrivée dans ce pays, l'examen de cette affaire. Mais, dans l'intervalle, les dénonciateurs parvinrent à déterminer saint Bernard à s'unir à eux contre Gilbert, qu'ils représentaient comme corrompant la vraie doctrine. La cause fut examinée au concile de Saint-Denis, tenu, pendant la semaine de Pâques de l'année 1147, sous la présidence du pape Eugène ; là, saint Bernard, assisté de deux maîtres en philo-

l'œuvre de la rédemption. Il ne lui attribuait pas une existence séparée et distincte du Dieu unique. (Th. Vial.)

sophie, se posa comme l'adversaire de l'évêque de Poitiers. Toutefois, il triompha difficilement de ce dialecticien subtil, et le pape renvoya la décision de l'affaire au grand concile de Reims, parce qu'il était décidé à entendre, alors, les deux partis en présence des cardinaux et des hommes les plus instruits de la France. Saint Bernard avait choisi un adversaire plus difficile à combattre que ne l'était Abailard ; en effet, Gilbert s'était soumis, dans ses études, aux règles de l'école, et avait eu pour maîtres les théologiens les plus célèbres. Ne s'étant pas écarté du dogme dans ses recherches, il jouissait d'une considération générale, comptait parmi ses disciples les hommes les plus distingués, et avait de nombreux amis parmi les cardinaux. Il réclama la protection de ces derniers, qui détestaient saint Bernard à cause de la grande influence qu'il exerçait sur le pape.

Toutes les causes portées devant le concile de Reims ayant été vidées, on s'occupa de celle de Gilbert de la Porrée ; elle devait être scrupuleusement examinée par les prélats les plus instruits, qui seuls étaient restés à cet effet. Déjà une journée entière avait été consacrée aux controverses, quand le pape, peu habitué aux subtilités qu'elles engendraient, dit à l'évêque de Poitiers : « Vous avez des connaissances étendues, mon frère, et vous citez justement des passages que nous ne comprenons pas. Mais dites-nous, sans détours, si vous nommez Dieu,

cet Être suprême par qui les trois personnes ne font qu'un Dieu. » Gilbert, fatigué par une longue discussion, répondit non, sans hésiter, car, suivant lui, la divinité commune aux trois personnes était une idée générale. Saint Bernard demanda acte de cette déclaration, afin de pouvoir saisir un adversaire aussi glissant que l'était le sien. Le lendemain la conférence fut reprise; saint Bernard répondit à l'évêque de Poitiers, de manière à blesser les cardinaux. Gilbert l'arrêta à son tour, en lui disant : « Écrivez aussi que la divinité est Dieu. » « Oui, s'écria saint Bernard sans s'émouvoir, qu'on l'écrive avec une plume de fer, avec la pointe d'un diamant; qu'on grave sur la pierre la plus dure, que, la forme, la nature, la divinité, la bonté, la sagesse, la force, la puissance, la grandeur de l'essence divine et tous les autres attributs, sont véritablement Dieu. »

Les cardinaux déclarèrent enfin qu'ils étaient suffisamment instruits, et qu'ils décideraient. Cette déclaration, par laquelle ceux d'entre eux qui étaient favorables à Gilbert, s'attribuaient de résoudre la difficulté, inspira des craintes à l'abbé de Clairvaux : il résolut de prévenir leur jugement, et d'user à cet effet du crédit dont il jouissait auprès du pape et du clergé français. Il réunit en hâte les prélats, les abbés et les maîtres qui n'avaient pas assisté à la discussion, et il les invita à rédiger, et à remettre au pape et à son consistoire, un symbole de foi répondant

fortement aux erreurs de Gilbert; il pensait que c'était le moyen de préserver l'Église gallicane de ces erreurs. Ceux-ci décidèrent donc à l'unanimité, que la confession suivante, sans doute rédigée par saint Bernard, serait remise au pape :

« Nous croyons fermement que la nature divine est Dieu, et qu'on ne saurait nier, d'après les principes de l'Église, que la divinité soit Dieu, et que Dieu soit la divinité. Mais, s'il est dit que, malgré sa sagesse, sa grandeur, sa divinité, Dieu est sage, grand et divin, nous devons ainsi interpréter ces paroles; il n'est sage, grand et divin, que par la sagesse, la grandeur, la divinité, qui sont Dieu même, c'est-à-dire, que, par lui-même, il est sage, grand et Dieu. Si nous parlons des trois personnes de la divinité, nous reconnaissons qu'elles sont un Dieu, une essence divine; et si nous parlons d'un Dieu, d'une essence divine, nous reconnaissons que ce Dieu unique, cette essence divine unique sont trois personnes. Mais, nous croyons que la Trinité seule est éternelle, et qu'on ne peut citer aucun objet, aucun rapport, aucune faculté ou unité qui, existant de toute éternité, ne soient pas Dieu. Nous croyons que la divinité elle-même, ou, si l'on veut, que la substance et la nature divine, se sont converties en la chair du Fils de Dieu. »

Hugues, évêque d'Auxerre, Milon, évêque de Terouane, et Suger, abbé de Saint-Denis, aussi

illustres par leurs vertus, leur bonne réputation, que par leurs connaissances, présentèrent au pape ce symbole de la foi catholique, et s'exprimèrent ainsi : « Par respect, nous n'avons pas murmuré en entendant soutenir des opinions erronées. Comme vous voulez les juger, nous vous offrons notre confession de foi, afin que vous puissiez comparer. Vous avez la confession de notre adversaire, il est juste que vous ayez la nôtre. En vous remettant la sienne, il a dit qu'il était prêt à corriger ce qui vous semblerait mal : nous n'en dirons pas autant. Nous vous offrons, ici, nos vrais sentiments; nous y persévérons, et nous n'y changerons absolument rien. »

Cette profession de foi satisfit le pape, qui la déclara conforme aux doctrines de l'Église romaine. Cependant les cardinaux, vivement irrités de la démarche de saint Bernard, et jaloux d'ailleurs, depuis longtemps, de l'influence qu'il exerçait sur le pontife, se rendirent auprès de ce dernier, et lui parlèrent de la sorte : « Choisi par nous, qui sommes les pôles de l'Église universelle, pour gouverner l'Église, vous êtes devenu, de Père particulier que vous étiez, Père commun. Vous n'êtes plus à vous seul, mais vous êtes à nous, et vous ne devez pas préférer à des liaisons nécessaires et générales, des affections particulières, qu'il vous est libre de ne point avoir. Placé au premier rang de la cour romaine, vous devez agir dans l'intérêt général,

et être attentif aux obligations de votre charge. »

« Que vient de faire votre abbé de Clairvaux, et, avec lui, toute l'Église gallicane? Avec quelle insolence et quelle hardiesse ose-t-il s'élever contre la suprême dignité du siège apostolique? N'est-ce point à cette seule autorité qu'appartient la puissance de lier et de délier? A ce siège seul est commis l'examen de la foi catholique; nul tribunal ne peut usurper un honneur qui n'est dû qu'à la cour de Rome. Cependant ces Français, au mépris de notre présence, ont, sans nous consulter, mis leur profession de foi par écrit, comme si, par une décision sans appel, ils voulaient définitivement prononcer sur les propositions agitées devant nous. Si une semblable affaire se traitait en Orient, à Alexandrie ou à Antioche, devant tous les patriarches, rien ne serait définitivement arrêté sans nous, et, suivant les exemples des anciens Pères, on laisserait la décision à l'examen de la cour romaine. Comment donc ces gens-ci osent-ils, en notre présence, s'arroger un droit que n'ont pas les Églises les plus considérables et les plus éloignées? Nous désirons que vous vous élevez contre une innovation si téméraire, et que vous punissiez sans retard leur arrogance. »

Eugène, n'osant contrarier les cardinaux, et ne voulant non plus blesser son ancien maître, fut très-embarrassé; il mit tout en usage pour apaiser ceux-là, et il fit appeler saint Bernard, qu'il pria d'arranger

l'affaire. L'abbé de Clairvaux calma les cardinaux par la modération de sa conduite; il prétendit que son intention et que celle des évêques français n'avaient point été de définir les propositions agitées; que Gilbert ayant exigé de lui une profession de foi écrite, il s'était contenté de la faire, et qu'il y avait joint l'autorité et le témoignage des évêques, ne voulant pas s'expliquer seul. Cette réponse, humble et modeste, fut bien accueillie. Cependant les cardinaux furent d'avis de ne considérer l'écrit remis au pape que comme une opinion privée, afin qu'il ne passât point pour un symbole, semblable à ceux qu'on avait coutume de poser dans les conciles, pour détruire les hérésies. Ce motif ne fut qu'un prétexte, mais ils avaient raison. Pourquoi, en effet, surcharger le dogme de définitions dialectiques, que la masse ne pouvait comprendre; de définitions qui devaient, en définitive, rétrécir le cœur et l'esprit, et détacher les théologiens de ce qu'il y avait d'essentiel dans la religion? L'autorité des cardinaux s'opposa donc à ce qu'une sentence décisive fût rendue contre Gilbert de la Porrée. Le pape ne se prononça que contre le premier article de sa doctrine, d'où découlait toute sa théorie, et il posa en principe qu'il n'y avait aucune différence entre la nature divine et les personnes; que, dans le sens véritable, la divinité était nommée Dieu. L'évêque de Poitiers accueillit avec respect la sentence papale, et, ses

archidiaques s'étant réconciliés avec lui, il rentra dans son diocèse avec tous les honneurs dus à son rang.

Cependant, suivant la relation des amis de saint Bernard, et suivant le sermon prononcé par celui-ci (1), Gilbert se serait rétracté. Le pape, de son côté, avait défendu la transcription et la lecture du livre condamné et qui contenait les erreurs de Gilbert. L'abbé de Clairvaux n'était, du reste, pas ennemi de la science; il ne s'élevait que contre la dialectique orgueilleuse qui prédominait de son temps. Lui-même, il a fait, sur l'utilité de la science, un sermon où nous trouvons les passages ci-après : « Pierre, André, les fils de Zébédée, et tous les autres disciples, ne sont pas sortis des écoles des rhéteurs et des philosophes, et cependant le Rédempteur a fait par eux le salut du monde. Leur sagesse, plus grande que celle de tous les autres hommes, n'avait pas fait d'eux des saints et des docteurs du genre humain; ce fut leur foi et leur bonté. Ils n'annonçaient pas aux hommes le chemin de la vie, par de sublimes discours, par la science de la sagesse humaine; d'après la volonté de Dieu, ils cherchaient, par la folie de leurs sermons, à conduire les croyants au ciel, parce que le monde, dans sa sagesse, ne le reconnaissait pas. Mais, ajoute-t-il, je vais trop loin dans le blâme de la science. Telle n'est point ma pensée; je sais combien les savants ont été utiles à

(1) *Sermo in cantica*, 80, § 8.

l'Église, combien ils le sont encore, tant pour réfuter ses adversaires, que pour instruire les simples d'esprit. » Puis, établissant la différence qu'il y a entre l'usage raisonnable de la science et l'usage pernicieux, il cite trois manières pernicieuses d'étudier. « Les uns, dit-il à cet égard, ne veulent savoir que pour savoir, ce qui est une mauvaise curiosité; les autres veulent savoir pour faire montre de leur science, ce qui est une sotte vanité; enfin, d'autres encore, ne cherchent la science que pour la changer contre de l'or et des honneurs. Cependant l'usage raisonnable de la science consiste à s'édifier et à édifier les autres. Celui qui s'adonne à la polymathie et néglige la chose la plus essentielle, la connaissance de soi-même, suit une fausse route. L'édifice spirituel ne peut être solide s'il n'est élevé sur le sol de l'humilité, et rien ne contribue autant à l'humilité de l'âme que la connaissance de soi-même. Comment ne serait-elle pas humiliée, puisqu'elle est surchargée de péchés, opprimée par le poids d'un corps terrestre et enveloppée de soucis terrestres? Mais, si elle élève les yeux vers la miséricorde divine, la vue ravissante de Dieu adoucira bientôt l'amère connaissance de soi; la connaissance de soi-même est donc un degré pour arriver à la connaissance de Dieu, et avec cette connaissance l'homme reconnaît Dieu dans l'image de la divinité qui s'est rallumée en lui. »

L'esprit de l'époque s'opposa à ce que la théologie spéculative fût entièrement étouffée. Les luttes soutenues par Abailard et par Gilbert firent d'abord restreindre les limites de cette théologie, qui se défendit, désormais, en s'appuyant de l'autorité de docteurs recommandables, et en se renfermant dans les limites du dogme. Cette nouvelle marche imprimée aux études produisit le livre des sentences, de Pierre Lombard, qui servit d'enseignement aux générations suivantes (1).

Il ne fallait donc point attendre de la théologie spéculative, une réforme de l'Église, un changement dans son système d'enseignement concernant les choses humaines et divines. Les théologiens spéculatifs acceptèrent le dogme tel qu'il leur avait été donné, et, en vertu de la faculté qu'a l'esprit de tout construire et de tout déduire, ils élevèrent un système organique où le vrai et le faux se confondaient, et, par ce moyen, ils captivèrent le cœur et l'esprit des hommes. Les personnes pour lesquelles la spéculation avait le plus grand charme, n'étaient généralement pas en état d'opérer sur tous les esprits, de sorte à réveiller des idées de vraie religion. Puis, comme une opposition en amène une autre, il se produisit,

(1) L'ouvrage des sentences, qui valut à son auteur le nom de *Maître des sentences*, est divisé en quatre livres. Il a été commenté par une foule de théologiens célèbres, et on peut le regarder comme étant la source de la théologie scolastique dans l'Église latine. (Th. Vial.)

à l'époque dont nous parlons, des personnes qui, ne cherchant dans la religion que le dégourdissement, la consolation et l'édification du cœur, furent amenées à aspirer après le christianisme primitif. Celles-ci, dont l'activité était très-énergique, et dont les idées furent bien accueillies, devinrent plus dangereuses pour l'Église que les théologiens adonnés à la spéculation. C'était principalement dans le sud de la France que ces apôtres d'une religion en quelque sorte nouvelle comptaient de nombreuses sectes; saint Bernard, qui tenait tant à l'orthodoxie, devint leur plus ardent adversaire.

Cependant, avant d'entretenir nos lecteurs de la lutte que l'abbé de Clairvaux soutint contre ces sectes, et avant de nous étendre davantage sur leur caractère, il semble utile de reproduire les principaux traits de la théologie de saint Bernard, parce qu'elle est opposée à l'esprit de ces sectes. Cette théologie pouvant être considérée comme résumant les principes des théologiens les plus considérés de l'époque, nous pourrions nous faire une idée juste des rapports existant entre elle et le christianisme pur, pour lequel ces sectes combattaient. Si nous procédions autrement, les plaintes parfois fondées et les accusations passionnées de ces sectes nous rendraient injustes envers les théologiens, et nous ne trouverions bientôt plus dans leur théologie que superstition, qu'idolâtrie, qu'esclavage de cœur et d'esprit.

On ne saurait attribuer à la théologie d'alors les opinions et la superstition du moyen âge. A cette époque, les théologiens en renom combattaient, au contraire, avec un zèle pieux, comme nuisibles à la morale, le culte des cérémonies et la superstition. L'état pitoyable dans lequel se trouvait la majeure partie du clergé, qui ne portait aucun intérêt à la religion et qui manquait de connaissances pour enseigner au peuple les vérités de la religion, était le motif le plus puissant du mal qu'éprouvait l'Église. Cependant, il s'agit de savoir si la théologie de l'époque, bien qu'elle conservât dans sa pureté primitive l'idée qu'on attachait à la divinité, ne renfermait point le germe des idées qui occasionnaient et favorisaient la superstition. En effet, la superstition consiste moins dans une espèce de culte qu'on rend en soi-même, que dans le rapport où ce culte se trouve avec le sentiment religieux intérieur.

Saint Bernard indiqua la source de la corruption intérieure de l'humanité, ainsi que le moyen d'arriver à la véritable conversion intérieure; mais la superstition, considérant tout isolément et extérieurement, ne chercha qu'en dehors de l'homme ce qu'elle devait trouver dans son intérieur. Ce Père de l'Église regardait l'amour de Dieu comme l'âme et la source de toute action vraiment salutaire; l'égoïsme, comme le principe de tout mal. La superstition, ne s'élevant jamais au delà de l'égoïsme, n'ou-

blie jamais, suivant lui, le *moi* qui provoque ses terreurs, et qui le pousse à recourir à toutes sortes de moyens extérieurs pour apaiser Dieu qu'il craint. Il pensait que le sentiment qu'a l'homme de son commerce avec Dieu, l'élève, au contraire, naturellement au-dessus d'une superstition étroite. « Si nous re-
« nonçons à notre propre volonté, dit-il dans l'un
« de ses sermons (1), nous ne perdons rien et nous
« gagnons beaucoup, car nous la convertissons en
« une volonté meilleure; et ce qui était notre vo-
« lonté particulière, devient celle générale; cette
« volonté générale, c'est la charité. Comment
« l'homme, enseveli dans sa propre volonté, et ne
« pouvant partager un sentiment étranger, pour-
« rait-il avoir pitié de ses frères? Ou bien, comment
« celui qui n'aime que le *moi*, pourrait-il aimer le
« bien et haïr le mal? Je nomme donc volonté per-
« sonnelle, celle qui ne nous est pas commune avec
« Dieu et avec tous les hommes; celle où le mobile
« de nos actions n'est point l'honneur de Dieu, le
« bien de nos frères, mais notre propre avantage.
« Dieu déteste-t-il et punit-il autre chose que cette
« volonté personnelle? qu'elle cesse, et il n'existe
« plus d'enfer; toutes les punitions et toutes les pei-
« nes ne s'adressent qu'à cette volonté; anéantie, il
« n'y aurait plus pour nous ni punitions ni peines. La
« volonté personnelle ne connaît pas de limites; le

(1) Opp. p. 907.

« monde ne lui suffit pas; elle veut annihiler l'essence
 « de la divinité, car elle désire que Dieu ne soit ni
 « sage, ni puissant, ni juste; elle désire qu'il ne voie
 « point le mal, qu'il ne puisse ni ne veuille le punir.»

Saint Bernard définit la paix intérieure, une tranquille confiance en Dieu, d'où découle un libre amour pour le bien. « Tu as raison de croire, dit-il, « que tes péchés ne peuvent être détruits que par « celui à l'égard duquel tu as péché, et qui est plus « sublime que le mal; mais il faut croire en outre « qu'il t'a pardonné, car cette croyance prouve que « le Saint-Esprit est descendu dans ton cœur : il faut « aussi que le témoignage du Saint-Esprit te révèle « la vie éternelle, pour que tu puisses y atteindre par « la grâce de Dieu (1).» Il soutenait, d'après ces principes, que, sans cette véritable conversion, toutes les cérémonies extérieures n'étaient qu'hypocrisie; que la confession et la pénitence ecclésiastique, quoique moyens nécessaires de correction, étaient inutiles sans ce rapport avec le sentiment. « Une conduite pieuse, qui n'est qu'extérieure et « superficielle, écrivait-il, ne saurait exister avec l'es- « prit de Dieu, qui pénètre partout et qui habite « l'intérieur des cœurs. Une semblable conduite n'est « autre chose qu'une horrible hypocrisie, travaillant « à éloigner les péchés de la superficie, et non point « à les déraciner intérieurement? Pour voir une ha-

(1) Opp. p. 978. — 1004.

« bitation nette, parée, et cependant vide, considé-
 « rez un homme qui s'est confessé, qui a abandonné
 « ses péchés, qui ne remue les mains que pour rem-
 « plir les commandements, de sorte que, chez lui,
 « les mouvements sont devenus mécaniques sans que
 « son cœur y ait part. Il n'omet pas un iota de tout
 « ce qui est extérieur et d'une utilité secondaire ;
 « il avale un chameau, mais il aperçoit une mouche ;
 « car, dans son cœur, il est esclave de l'égoïsme et
 « de l'ambition. La bassesse s'en impose ainsi à soi-
 « même, mais Dieu ne se laisse point tourner en
 « dérision ; trop de personnes, ainsi déguisées, se
 « trompent elles-mêmes, sans faire attention au ver
 « qui dévore leur intérieur. »

Ces idées n'étaient point entachées de superstition ; elles n'avaient rien que de conforme à l'esprit du christianisme. C'était, suivant nous, une coutume respectable, et élevant l'âme, que celle, contractée par la vieille Église, de célébrer à leur jour de mort la mémoire des hommes saints, qui avaient beaucoup fait pour le royaume de Dieu, que celle de louer la grâce divine qui avait opéré par eux, que celle de les donner pour exemple. Saint Bernard envisageait sous ce point de vue les fêtes des saints, dans les sermons qu'il prononçait aux jours de ces fêtes. « Nous
 « devons moins nous étonner, disait-il à ce sujet, de
 « la puissance de Dieu qui agit par l'intermédiaire des
 « saints que nous instruire par leurs vertus, et nous
 « fortifier par leurs exemples. Efforçons-nous d'imi-

« ter leur caractère, puisqu'il nous serait impossible
« d'imiter leurs merveilles (1). » L'opinion que tous
les membres de l'Église invisible étaient unis par le
lien de la charité, qu'ils se soutenaient comme les
membres d'un même corps, que la mort au lieu de
rompre le lien, le fortifiait, que ceux qui avaient sou-
tenu la lutte de la vie temporelle, et qui avaient obtenu
la couronne de la vie éternelle, conservaient de
leurs faibles frères d'ici-bas un souvenir vivace, et
qu'ils les aidaient avec des forces supérieures dans
la lutte qu'ils avaient encore à soutenir, cette opinion,
qui s'appuie sur le christianisme, est belle; saint Ber-
nard l'exprime ainsi : « Le saint n'a pas obtenu la
« grâce de la gloire pour oublier notre misère et la
« charité. Le pays qu'il habite n'est pas celui de
« l'oubli; ce n'est point la terre, mais le ciel, et l'é-
« tendue du ciel ne rétrécit point les cœurs; elle
« les agrandit. Ces esprits supérieurs qui habi-
« tent depuis le principe le ciel, méprisent-ils pour
« ce motif la terre? Tous sont des esprits servants,
« envoyés pour aider ceux qui obtiennent l'héritage
« du ciel; ceux qui sont sortis de la lutte ne re-
« connaîtraient-ils pas le pays où ils étaient eux-
« mêmes? Maintenant qu'ils habitent la source de
« la miséricorde, ils seront encore plus miséricor-
« dieux. » Mais, il y avait danger à vouloir ériger en
dogme ce qui n'était qu'un pressentiment de l'esprit

(1) Opp. ep. 970.

humain, à considérer comme nécessairement unie à la religion une présupposition particulière de l'âme, à l'égard de laquelle les hommes n'avaient aucune certitude. La révélation divine, dans sa plus pure splendeur, dans la vie de Jésus-Christ, devait inspirer aux hommes une confiance juvénile dans l'origine de leur être; elle devait combler l'abîme existant entre Dieu et les hommes. Mais, au lieu de s'abandonner entièrement à cette confiance, et de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, ceux-ci, ne considérant leurs fautes qu'avec une fausse humilité, cherchèrent des médiateurs plus directs entre eux et les plus purs. « Le Christ, dit saint Bernard (1) à ce sujet, est le « plus parfait dans ses deux natures, car il n'a pas « commis de péché. Comment oserai-je, pécheur « endurci, m'approcher de lui, tandis qu'il ne peut « être plus pur qu'il ne l'est; moi, plus impur que je « ne le suis? Je dois craindre de tomber sous la « main du Dieu vivant, si j'ose m'approcher ou me « tenir près de lui, car un abîme, aussi grand que « celui qui sépare le bien du mal, nous sépare. C'est « par ce motif que Dieu a donné ces hommes, qui, « hommes et pécheurs, et en vérité les plus grands « pécheurs, ont pu apprendre, en eux-mêmes, à être « miséricordieux envers les autres. » Ces idées, qui portaient déjà les hommes à aimer Dieu et le bien pour eux-mêmes, ne nuisaient pas immédiatement au sentiment religieux intérieur. En effet, la con-

(1) Pag. 994.

fiance qu'ils plaçaient dans ces médiateurs ne leur faisait rien négliger pour arriver au bien. Ils n'oubliaient pas le seul médiateur existant entre Dieu et les hommes, et ils honoraient l'amour de Dieu, le Père, dans les saints auxquels ils attribuaient tous les sentiments du bien. La foule grossière, chez laquelle la religion avait encore à faire naître le sentiment moral, et dans le cœur de laquelle l'image de Dieu était encore opprimée par une brutale sensualité, pouvait, d'après cette théorie, se faire une fausse idée de la justice de Dieu et de la réconciliation. Des hommes qui pensaient que la réconciliation avec la Divinité était un acte extérieur, et pour lesquels tout appui était dès lors bon, se reposaient donc sur l'intercession de médiateurs étrangers, au lieu d'aspirer à la communauté intérieure avec Dieu que désavouait leur conduite. Les meilleurs docteurs de l'Église combattirent, à la vérité, ces fausses doctrines, comme nous avons déjà eu occasion de le signaler, mais la foule suivait l'avis des hommes dont elle s'approchait, et puis le nombre des bons ecclésiastiques était trop faible pour obtenir des résultats satisfaisants.

Cependant le christianisme, qui résistait à cette corruption du clergé, se confirma dans tous les temps et dans tous les lieux comme le véritable sel de la terre. Désormais nul pouvoir ne put totalement dépouiller l'humanité de ce qu'il avait produit de saint, dans l'intérêt général; la pensée intime de

l'esprit humain s'était épanouie par la religion, et, si celle-ci fut opprimée pendant quelque temps, ce fut pour se produire plus tard avec plus de force. Si ceux auxquels la clef de la science avait été confiée, ne s'efforçaient pas de l'acquérir, et s'ils en privaient les autres, la doctrine essentielle du christianisme, que son mélange avec les institutions humaines ne pouvait rendre entièrement méconnaissable, conduisit cependant les plus parfaits à une intelligence plus élevée, plus claire, plus intime que celle enseignée par les docteurs, et elle produisit un mysticisme qui éclaira l'esprit par le cœur. La Bible, répandue isolément, conduisit aussi les hommes qui l'étudièrent sans savants commentaires, et sans préoccupations des rapports de temps et de lieu qui avaient présidé à sa rédaction, à une connaissance plus approfondie de leur cœur et de l'essence divine. Les premières incitations d'un sentiment religieux, manifesté avec plus de chaleur et avec plus de liberté que ne l'auraient voulu certains docteurs, vinrent aussi d'Orient, terre qui avait d'abord produit le soleil du monde intellectuel. C'était là qu'avait pris naissance la lutte contre les restrictions des institutions humaines. Malgré de fortes persécutions, des sectes manichéennes et gnostiques (1)

(1) Suivant l'opinion générale, Curbicus, esclave persan émancipé, se posa comme chef de la secte manichéenne, pendant le règne de Marcus Aurélius Probus (280), ce fils d'un jardinier de la Pannonie,

s'y étaient longtemps maintenues; l'orthodoxie littérale du catholicisme, son égoïsme toujours croissant, la froide dialectique de l'Église, avaient enfin porté ces sectes à s'étendre et à se multiplier. Chassées de certaines provinces de l'empire grec, elles s'étaient surtout rassemblées en Arménie; pendant la persécution elles s'étaient purifiées, et avaient adopté un mysticisme chrétien plus pur. Ainsi réformées, elles apparurent, vers la fin du septième siècle, sous le nom de pauliciens. La connaissance

devenu empereur romain par ses vertus et ses talents. Curbicus, pour faire oublier son origine, prit le nom de Manès, et, se disant apôtre de Jésus-Christ, prétendit, à l'instar d'un grand nombre de docteurs originaires de l'Orient, modifier ou compléter le christianisme. Puisant, dans les livres de Terebinthus, cabaliste de la Judée, dans la doctrine des Perses, des Chaldéens et des Indiens, son système et ses erreurs, il y ajouta quelques principes empruntés aux chrétiens, ses plus redoutables ennemis, afin de se les concilier. Novateur plus hardi que Basilide et Cerdon, ses devanciers, il ne se contenta pas d'enseigner la doctrine des parfaits, il se proclama la troisième personne de la Trinité chrétienne, le *paraclet* (παράκλητος) lui-même, rejeta l'Ancien Testament, fit de nombreuses suppressions au Nouveau et eut une foule de partisans. Le système de cet hérésiarque était le *panthéisme*; mais ayant lu, dans les livres sacrés, qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre produire de bons fruits, il crut pouvoir, sur ce passage, modifier ce système par le *dualisme*, cette théorie du bien et du mal que professa jadis tout l'Orient. Choyé d'abord par le fils de Sapor I^{er}, Hormidas, roi des Perses, il vit bientôt diminuer son crédit sous son successeur, auquel il avait promis de guérir un fils qui mourut peu de temps après. Ayant succombé plus tard dans une conférence qu'il eut avec les mages, en présence de Behram I^{er}, roi de Perse, il fut écorché vif, et son corps livré aux bêtes. (Th. Vial.)

intime que leurs membres avaient de la Bible, leurs tendances bibliques, leur avaient donné une onction chrétienne, un esprit religieux pratique, qui devaient attirer à eux un grand nombre d'hommes, et qui devaient produire beaucoup de bien. Ils rappelèrent aux laïques les sources de la religion, et contribuèrent à propager la lecture de la Bible, que les prêtres pharisiens défendaient au peuple. Les doctrines qui leur étaient particulières avaient une base profonde dans l'esprit humain; nous y distinguons cette idée sublime, que toute vie spirituelle est une participation de l'essence divine, destinée à révéler la Divinité, que l'haleine de l'Être suprême est la vie, son amour la création; enfin nous y trouvons l'idée de l'émanation. Toutes ces images sont sensibles, si on les saisit sous le point de vue spirituel, qui peut si facilement troubler notre esprit. Il était bon, toutefois, que les docteurs chrétiens des premiers siècles, qui, dans leur doctrine du λόγος, avaient une théorie de l'émanation, repoussassent en majeure partie la doctrine de l'émanation; car, généralement, les hommes n'étant pas capables de la comprendre, auraient pu être entraînés à des écarts fanatiques, comme le furent quelques sectes gnostiques. En effet, la doctrine chrétienne conduit par une route autre, et plus sûre, à la croyance principale, l'alliance de Dieu avec les hommes. Si l'homme ne peut comprendre une création aussi positive, découlant de l'essence de

la Divinité, il peut cependant la pressentir, s'en faire une idée, par une certaine analogie de sa propre essence divine. Au contraire, il ne considérera pas comme compatible avec l'essence de la Divinité, avec l'amour qui se communique éternellement, le monde temporel ou matériel, loi de la nécessité substituée à la liberté, loi étrangère à l'essence de l'esprit. Par ces motifs, les sectes dont il est question enseignaient un empire du bien et de la lumière, opposé à un empire du mal et des ténèbres; elles enseignaient un esprit de lumière devant triompher un jour complètement du génie des ténèbres, sur lequel il avait une haute supériorité. La croyance à la participation de l'essence divine éleva donc les âmes au-dessus des peines de la vie, les fortifia dans leur lutte pour le bien. Ce fut sous l'empire de semblables idées que la secte manichéenne se propagea, quoique, pendant les huitième et neuvième siècles, des milliers de ses membres périrent sur les bûchers, victimes d'un despotisme de fer qui haïssait tout libre essor de l'esprit. Pendant la persécution, les sectaires se répandirent dans les pays circonvoisins de l'Arménie. Ils trouvèrent facilement faveur en Bulgarie, où l'Église chrétienne, nouvellement établie, n'était pas encore solidement assise, et ce fut sans doute là que prirent naissance les bugari (1), qui

(1) Ils niaient la nécessité du baptême. Comme l'un de leurs articles

plus tard combattirent l'Église. Au milieu des désordres qui se produisirent pendant le dixième siècle, il leur fut possible de s'étendre de la Grèce, en Italie, dans le sud de la France, dans les Pays-Bas et dans l'Allemagne; de la Bulgarie, en Autriche, et dans d'autres contrées de l'Allemagne. Les causes qui avaient accéléré leur propagation en Orient, amenèrent les mêmes résultats en Occident; les bouleversements auxquels ces contrées étaient livrées, leur permirent même d'y rester plus longtemps ignorés qu'en Orient. Il est vrai qu'au onzième siècle des membres de ces sectes, qui s'étaient étendues en Sardaigne et en Espagne (1), avaient été découverts dans plusieurs pays, et conduits à la mort, comme hérétiques, par les peuples et par les rois. Orléans, ville possédant alors une école célèbre, avait vu exécuter, en 1017, des ecclésiastiques instruits et considérés, dénoncés par une personne qu'ils avaient voulu initier aux principes qu'ils professaient, et qu'ils tenaient d'une secte d'origine orientale (2). Huit années plus tard, on avait découvert dans l'Artois une association semblable, d'origine italienne, qui plaçait l'essence de la

de foi ôtait tout espoir de salut au mari qui remplissait ses devoirs naturels envers sa femme, ils furent soupçonnés d'un vice infâme qui leur fit donner l'épithète de bugari ou bugeri. (Th. Vial.)

(1) Rodolphe Glaber, l. II, c. 12.

(2) Gesta synodi Aurelianensis ap. d'Achery Spicileg. Ed. nov, vol. I. Rodolphe Glaber, l. III, c. 18.

religion dans la piété évangélique, et qui considérait les pratiques extérieures comme inutiles. Des catharéens avaient été découverts et exécutés à Goslar en 1052 (1). Enfin, une secte, protégée par le comte de Soissons, et appartenant à cette famille, avait été découverte au commencement du douzième siècle dans les environs de Soissons. Les sectaires se mettaient particulièrement en rapport avec les gens de la campagne; ils avaient des réunions secrètes dans des souterrains et dans des cavernes, ce qui fit croire au peuple qu'ils se portaient à des extravagances dans leurs assemblées. Deux de ces sectes ayant soutenu devant l'évêque qu'elles étaient orthodoxes, furent obligées de se soumettre au jugement de Dieu (*judicium aquæ exorcisatæ*). Quand on les crut convaincues par ce moyen, quand certains sectaires eurent confessé leur hérésie, ils furent incarcérés, et un concile tenu à Beauvais, eut mission d'examiner la cause. La foule fanatique, craignant de voir mollir le clergé (2), prévint le jugement des évêques, et les conduisit au bûcher sur lequel ils montèrent avec résolution (3). Cependant l'hérésie se propagea extraordinairement au douzième siècle, non-seulement dans les classes

(1) Hermann Contract. ad. h. ann. ap. Pistor, pag. 143. — D'Argentré. Collectio judiciorum de nov. errorib. pag. 9.

(2) Verens mollitiem clericalem.

(3) Guibert. Novigent. de Vita sua s. monod. I. III. c. 15 et 16.

inférieures, mais encore parmi les religieux et parmi les moines. Çà et là elle fut protégée par des seigneurs puissants, qui trouvaient dans les doctrines des nouveaux apôtres, plus de bonheur pour leur cœur que dans les lois de l'Église, ou qui étaient portés à se mettre en rapport avec eux, par suite de la haine générale qu'inspirait le clergé.

Ces différentes sectes, connues sous le nom générique de Cathares, n'étaient pas toutes de même espèce et de même origine. En Allemagne, leurs membres se nommaient principalement *cathares*, *catharins*, ou même *chazares*, nom qu'on a fait dériver de *ketzer*, mot allemand qui signifie *hérétique*. Il est possible cependant que ce nom soit d'origine grecque (1). Les *pauliciens* avaient pris le nom de *vrais*, par opposition à l'Église catholique dégénérée; ils pouvaient donc être nommés τὸς τῆς καθαρῆς ἐκκλησίας, τὸς καθαρούς, nom qu'ils prirent aussi parmi les nations de l'Occident, et qui leur resta sans que la signification en soit généralement comprise. En France, ils s'appelèrent *tisserands*, parce qu'un grand nombre de sectaires furent découverts dans ce corps de métier, et *publicains* ou *poplicains*, sans doute du nom des provinces méridionales de la France que l'on

(1) Cette dernière version nous paraît probable. En effet, les hérétiques *novatiens*, qui, au troisième siècle, s'élevèrent contre Corneille I^{er}, avaient pris le nom de *cathares* ou *purs* (καθαρός), et affectaient le rigorisme outré qui fut, huit siècles plus tard, le caractère distinctif des *cathares* d'Allemagne. (Th. Vial.)

nommait alors Gascogne (1), et où les efforts de Pierre de Bruis et de Henri les firent d'abord favorablement accueillir. De ce nom de *poplicains* dérive sans doute celui de *piphles*, qui leur fut donné en Flandre. En Italie, on les désignait sous le nom de *patarins* (2). A Milan, les ordonnances disciplinaires de Grégoire VII, et celles de son successeur, avaient soulevé la plus vive résistance de la part du clergé, qui, fier de la liberté de l'Église d'Ambroise, ne reconnaissait pas l'autorité absolue des papes. Le peuple, au contraire, que révoltait la vie immorale de ce même clergé, voulait le contraindre à se conformer à ces ordonnances disciplinaires. Des meneurs fanatiques s'étant mis à sa tête, des troubles et des soulèvements eurent lieu. Les zéloteurs de la discipline rigoureuse de l'Église se séparèrent alors de la communauté, et ils déclarèrent de nulle valeur les sacrements administrés par un clergé corrompu. Pour les outrager, leurs adversaires les nommèrent *paterini* ou *patarini*, et leur coalition, *pataria* ou *patalia*, nom que Muratori fait dériver du mot milanais *patè* (bosse). Les laïques ainsi soulevés contre le clergé, dont ils blâmaient hautement la corruption, ayant déclaré de nulle valeur l'office fait par de mauvais ecclésiastiques, pouvaient, si les

(1) Novempopulania.

(2) Voyez, pour les noms de ces sectes, Eckbert, *Sermones adv. catharos*, in *Bibl. Pat. Lugd.*

papes ne faisaient droit à leurs réclamations, se séparer de l'Église qu'ils considéraient comme dégénérée; et cette scission pouvait facilement les faire tomber dans un mysticisme pratique. D'autres sectes étant venues s'établir plus tard dans les environs de Milan, s'unirent à eux, sympathisèrent avec leurs opinions religieuses, et ce fut ainsi que le sobriquet servant à désigner les zéloteurs de la hiérarchie, devint, par la suite, le nom d'une secte (1).

Plusieurs des sectes fixées en Occident, n'obtinrent, des sectes orientales, que la première impulsion; ce fut la connaissance de la Bible qui donna à leur vie religieuse un développement tout particulier. Chez d'autres, une étude pieuse de la Bible produisit d'elle-même un mysticisme pratique. Mais il était facile de se tromper au sujet de ces sectes, d'apercevoir entre elles une analogie intérieure, et de leur attribuer le même manichéisme ou le même gnosticisme. En outre des doctrines particulières aux gnostiques, ces sectes se distinguaient par leurs tendances à exécuter à la lettre, et à remplir avec une probité scrupuleuse, les prescriptions de l'Évangile (c'est pourquoi il leur était fait défense de prêter serment), à ramener l'Église à son état primitif, et purement spirituel, à sa simplicité apostolique. Elles s'élevaient contre les dogmes ajoutés aux plus anciennes doctrines de l'Église, contre l'idée du purgatoire,

(1) Pagi ad. an. 1058, n. 4.

contre le culte rendu aux saints, enfin contre l'organisation de l'Église et les formes du culte. Dans leur zèle pour la vraie religion, elles combattaient les cérémonies mécaniques et les actes religieux extérieurs, auxquels on attribuait une vertu magique. « Les prêtres dégénérés de l'Église dominante, disaient-elles, ne peuvent administrer les sacrements d'une manière efficace; car, dans l'espèce, il ne s'agit pas de choses extérieures, mais de sentiments intérieurs, qui leur manquent. Le véritable baptême est celui du Saint-Esprit, baptême qui purifie et qui sanctifie intérieurement l'homme. Le baptême par l'eau est purement symbolique; le baptême des enfants est donc sans utilité, car les enfants ne pouvant prendre la résolution de devenir meilleurs, sont par conséquent incapables de recevoir le Saint-Esprit. » Aucun effet de l'eucharistie ne se révélant dans la vie des hommes, ils considéraient ce sacrement comme ayant une signification toute spirituelle, l'union avec le Christ, véritable pain de l'âme. Alors ils se servaient déjà, pour prouver la signification symbolique de l'eucharistie, des arguments qui furent employés au temps de la réforme; ils invoquaient le sixième chapitre de l'Évangile de Jean, où l'idée, que la chair est mauvaise, se trouve si clairement exprimée. Quelques-uns d'entre eux rapportaient le pronom τοῦτο, placé dans les paroles sacramentales, au corps de Jésus-Christ; d'autres, au

contraire, prétendaient que les paroles sacramentales étaient symboliques, et ils s'appuyaient de passages de la Bible où ce pronom est effectivement employé dans un sens symbolique. Au dire des contemporains, les réunions secrètes de ces sectes étaient touchantes, et elles élevaient l'âme. Pour être reçu dans leur communauté, il fallait se rendre de nuit dans son sein. Les portes étaient alors fermées, et des lumières étaient suspendues à toutes les murailles. Les frères formaient un cercle au milieu duquel s'avancait le récipiendaire, puis le président (1), tenant en main un évangile, lui adressait un petit discours pour l'exhorter à n'avoir foi qu'en Dieu, et à ne fonder que sur lui ses espérances de salut éternel ; ensuite il plaçait l'Évangile sur sa tête, disait un *Pater*, et prononçait les premières paroles de l'Évangile de saint Jean. Cette cérémonie terminée, le récipiendaire donnait au président et aux assistants l'accolade fraternelle, une prière était dite en commun, et il était désormais considéré comme frère.

Pendant longtemps ces sectes s'étaient maintenues et multipliées sans que l'on songeât à les déclarer hérétiques, car elles ne se mettaient pas en lutte ouverte avec l'Église. Pour éloigner tout soupçon, ses membres assistaient en public au service divin ; s'enquerrait-on de leurs croyances, ils récitaient le Symbole des

(1) Major ou ordinatus.

apôtres. C'était en secret qu'ils cherchaient à répandre leurs doctrines, à faire des prosélytes, car ils ne s'élevaient d'abord que contre les pratiques du christianisme; d'une vie pieuse, d'une activité paisible et bienfaisante, ils avaient gagné l'estime et l'affection des hommes, avant qu'on soupçonnât leur hérésie. Ce fut par ce motif, sans doute, qu'Armand Pungilupé, de Ferrare, membre de ces sectes, fut (au treizième siècle) honoré, à Milan, après sa mort, comme un saint, et que le bruit se répandit que des miracles s'étaient opérés sur sa tombe. Et cependant, quand on proposa sa canonisation, les papes s'aperçurent qu'il n'avait été qu'un hérétique (1).

Un ecclésiastique allemand, le prévôt Everwin de Steinfeld, invita saint Bernard à écrire contre ces hérétiques, et à les combattre (2). « Vous avez assez
« écrit, lui manda-t-il à ce sujet, contre le phari-
« saïsme des chrétiens; vous vous êtes élevé, d'un
« bout de la terre à l'autre, contre la tiédeur et la
« corruption des faux chrétiens. Il est temps que vous
« parliez contre les nouveaux hérétiques qui appa-
« raissent dans presque toutes les églises, comme s'ils
« sortaient de l'enfer, et comme si la colère du ciel
« était proche.» La découverte d'un bon nombre d'hérétiques dans les environs de Cologne, découverte

(1) Muratori, *Antiquitat. ital.* t. V. p. 98.

(2) *Opp. Bernard.* p. 1490.

dont le prévôt lui rendait compte, avait provoqué cette lettre.

Deux espèces distinctes d'hérétiques s'étaient fait remarquer parmi ceux-ci; l'une révélait, d'une manière précise, une origine étrangère. Ses membres prétendaient posséder la véritable Église, parce que, seuls, ils suivaient les traces du Christ, parce que, seuls, ils s'adonnaient à une vie apostolique, et ne recherchaient point une vie temporelle. Ils n'avaient ni maisons, ni champs, ni propriétés, Jésus-Christ n'en ayant pas possédé, et n'ayant pas permis que ses disciples en possédassent. « Mais vous, disaient-ils aux catholiques, vous
« vous efforcez d'obtenir les biens du monde. Ceux
« d'entre vous qui passent pour être les plus parfaits,
« tels les moines et les clercs réguliers, possèdent
« des biens en communauté, si ce n'est en propre;
« nous, au contraire, nous sommes les pauvres de
« Jésus-Christ; errant, de ville en ville, comme les
« brebis au milieu des loups, nous menons une vie
« dévote et austère; adonnés au jeûne et à l'absti-
« nence, nous consacrons le jour et la nuit au travail
« et à la prière, et nous ne cherchons à gagner que
« ce qui est rigoureusement nécessaire à notre exis-
« tence. Nous supportons toutes ces misères, parce
« que nous ne sommes pas de ce monde; mais vous,
« vous aimez le monde, et vous vivez en paix avec
« lui. » Les catholiques n'avaient, suivant eux, dans les sacrements, que des institutions purement hu-

tême, était le baptême du Saint-Esprit et du feu, car Jean-Baptiste avait dit, en faisant allusion au Christ : « *Celui-ci vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu; moi, je ne vous baptise que dans l'eau.* »

Dans leurs réunions quotidiennes, les sectaires célébraient la sainte Cène à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, car ils consacraient le pain et le vin, par l'oraison dominicale, et ils s'en nourrissaient comme étant le corps et les membres du Seigneur. Everwin établit une distinction entre cette classe de sectaires et celle qui n'admettait pas les doctrines des manichéens, et qui conservait un mysticisme biblique pur. Les membres de cette dernière classe prétendaient que la dignité apostolique avait disparu de l'Église par le mélange des choses temporelles ; que la sainteté manquant à Pierre, occupant le siège de Pierre, il était déshérité du pouvoir spirituel octroyé à celui-ci ; que les autres membres du clergé ne pouvaient donc se maintenir par lui, et qu'ils ne pouvaient, comme les pharisiens, que tracer des règles qu'on était libre de suivre ou de ne point suivre. S'appuyant de cette sentence de Jésus-Christ : « *L'homme ne doit point séparer ce que Dieu a uni,* » ils nommaient prostitution, les mariages contractés entre personnes non célibataires, prétendaient que l'organisation primitive, à laquelle il fallait revenir, démontrait ce qu'ils avançaient, et que le divorce n'avait été autorisé par Moïse, que par suite de l'immoralité des hommes. Ils

prétendaient aussi, que le jeûne et la pénitence n'étaient nécessaires ni aux justes ni aux pécheurs, parce que, d'après la décision du prophète, il suffisait au pécheur de gémir sur ses péchés, pour en obtenir la rémission. Ces hérétiques ayant été découverts, furent conduits devant une assemblée nombreuse d'ecclésiastiques et de laïques que présidait l'archevêque ; ils défendirent opiniâtrément leurs doctrines, en les étayant d'arguments tirés de la Bible. Ils demandèrent à se faire accompagner de leurs docteurs les plus sages, et promirent de se faire catholiques, si ceux-ci étaient convaincus d'erreur ; au cas contraire, ils préféreraient, disaient-ils, la mort au reniement de leur doctrine. On chercha vainement, pendant trois jours, à les faire changer d'opinion ; puis, contrairement aux intentions du clergé, le peuple s'empara d'eux par la violence, et les conduisit au bûcher. Ils moururent non-seulement avec résignation, mais avec un calme qui parut si extraordinaire, que le prévôt Everwin demanda à saint Bernard comment ces membres de Satan pouvaient parvenir, dans leur hérésie, à une fermeté que l'on trouvait à peine chez des chrétiens très pieux et très-orthodoxes.

L'esprit de vérité, ou le Saint-Esprit, donnait à ces hommes, qui se prétendaient les apôtres de la vérité, l'assurance qu'ils n'étaient pas seuls ; qu'ils appartenaient à une communauté invisible, dont les membres étaient dispersés dans tous les pays. Ils

soutenaient que , depuis les martyrs jusqu'à leur époque, leurs sectes s'étaient cachées en Grèce et dans d'autres pays ; ils se nommaient frères apostoliques, et disaient avoir leur propre pape (1). Il faut entendre cette déclaration dans un sens symbolique, et la rapporter au Christ, le chef invisible ; ou bien il faut la rapporter au Saint-Esprit, qui faisait une communauté de ces sectes, quoiqu'elles fussent dispersées (2). Quelques membres qui, après avoir été surchargés de pénitences publiques, avaient fait défection, non sans doute par conviction sincère, avouaient que beaucoup d'entre eux étaient dispersés dans tous les pays ; qu'ils comptaient parmi eux des ecclésiastiques et des moines. Ces déclarations déterminèrent saint Bernard à s'élever fréquemment contre eux dans

(1) Ce dire est établi par le témoignage d'une autre secte qui vivait au milieu du onzième siècle. Les membres de l'une de ces sectes, découverts alors dans le ressort de l'église de Milan, disaient : « Pontificem habemus, non illum romanum, sed alium qui quotidie per orbem terrarum fratres nostros visitat dispersos. Quando Deus illum nobis ministrat, tunc peccatorum nostrorum venia summa cum devotione nobis donatur; præter nostrum pontificem non alium novimus nec ministerium, sine tonsura caet. » — Landulph. Sen. Hist. Mediolan. I. II. c. 27.

(2) Les anciens manichéens étaient divisés en deux ordres, les auditeurs et les élus. A l'imitation de Manès, qui, s'étant dit le Paraclet, avait choisi douze apôtres, ils donnaient le nom de maître à douze d'entre eux, et ils reconnaissaient un treizième maître pour chef suprême. Les enthousiastes des onzième et douzième siècles n'auraient-ils pas adopté cette division ancienne, et n'auraient-ils pas entendu appliquer cette qualité de pape à ce treizième personnage? (Th. Vial.)

ses sermons (1). « Les femmes, dit-il à ce propos, abandonnent leurs maris, les maris abandonnent leurs femmes, pour se joindre à ces hérétiques; des ecclésiastiques, ayant délaissé leurs églises, des barbons et des imberbes, existent en masse parmi les tisserands. C'est une race commune, composée de paysans sans instruction (2); leurs doctrines, sans profondeur, séduisent cependant au premier abord les femmes de la campagne et les ignorants. » Quelle que fût la haine de saint Bernard pour les hérétiques, il improuvait fortement les exécutions. Il prétendait qu'il fallait les vaincre, non par les armes, mais par le raisonnement; qu'il fallait chercher à leur donner la foi par l'instruction; que si ce but ne pouvait être atteint, c'était à l'autorité temporelle à les mettre hors d'état de nuire. Outre ces sectes, nourries en grande partie de doctrines puisées en Orient et répandues parmi les nations de l'Occident, il se trouvait encore plusieurs hommes, sortis de l'état ecclésiastique, qui s'élevaient contre la constitution de l'Église. Ils désiraient un christianisme plus pur. Une libre

(1) Pag. 1495.

(2) Toutefois, de l'aveu même de saint Bernard, il y avait parmi eux des moines et des ecclésiastiques, et certaines de leurs doctrines démontrent qu'ils comptaient dans leurs rangs des hommes ayant une instruction supérieure. Tous étaient familiarisés avec la Bible. Du reste, les pharisiens et les païens, dont l'éducation avait été soignée, adressaient le même reproche aux disciples de Jésus-Christ.

étude de la Bible, les inspirations du cœur, plutôt qu'une communication extérieure, les guidaient sans doute.

Il est dans la nature des choses humaines que, quand d'une part se manifeste un pur enthousiasme, d'autre part apparaît un fanatisme brutal. Si l'on vit donc apparaître des hommes animés d'une ferveur pure, l'on vit aussi un nommé Tanchelin, démagogue fanatique, se produire à Anvers. Selon les renseignements fournis par des écrivains qui concordent, mais qui étaient ses ennemis, ce fanatique avait quelques points de similitude avec Jean de Leyden. Il avait commencé par attirer à lui le peuple en injuriant le clergé, et avait prêché en plein champ devant des réunions nombreuses; il marchait gravement, et en grande pompe, entouré de trois mille hommes armés, et il avait fini par donner des banquets à ses partisans. Norbert étant venu à Anvers, avait tâché, par ses sermons, de s'opposer à ce fanatique, et était parvenu à déterminer les hommes à reprendre les hosties que, depuis dix ans, ils avaient cachées dans des caisses (1). Un nommé Eudes avait joué en Bretagne le rôle que Tanchelin jouait en Belgique. Mais les hommes plus parfaits, qui, dans la lutte qu'ils soutenaient avec le monde, proclamaient hau-

(1) Robert a Monte, ad ann. 1124. Vit. Norbert, in actis S. S. junii, t. I; et particulièrement epist. Trajectensis ecclesie ad Friedericum episc. Coloniens., in Vetera monumenta contra schismaticos caet. Studio Sebastiani Tengnagel, Ingolstad., 1612. p. 368.

tement les vérités dont leurs cœurs étaient pénétrés, ces hommes, quelque admirables que fussent leurs intentions et leurs vues, ne convenaient pas comme réformateurs. En effet, pour remplir cette mission, il ne faut pas seulement une piété pure, une volonté ferme et ardente; il faut encore la sagesse qui sait distinguer, le ciel de la terre, l'idéal du réel (1). La vérité ne saurait se montrer tout à coup à l'œil habitué aux ténèbres, car elle l'éblouirait. La Providence, qui élève par degrés les hommes aux choses les plus sublimes, peut seule former les réformateurs que dirige son esprit de sagesse. Jésus-Christ, le réformateur du genre humain, ne commença point par combattre isolément les idées nationales, égoïstes et terrestres des Juifs, idées qui, cachées comme le papillon sous la chrysalide, en renfermaient de plus élevées, dont la Providence avait doté ce peuple pour qu'il les conservât et les propageât. Il combattit le sentiment

(2) Luther connaissait, on ne peut mieux, cette distinction. Posant en 1526 les premières règles du culte de la nouvelle Église, il écrivait : Nous ne posons pas ces règles pour ceux qui sont déjà chrétiens, car les choses sans lesquelles on ne saurait vivre ne leur manquent pas : ils vivent pour l'amour de nous, qui ne sommes pas encore chrétiens; ils ont leur culte dans l'esprit. Mais ce culte est nécessaire à ceux qui ont encore à devenir chrétiens, ou qu'il est besoin de fortifier. Le baptême, le verbe et les sacrements ne sont non plus nécessaires au chrétien qui les possède déjà, mais ils sont indispensables au pécheur. Halle. t. X. p. 269.

qui donnait naissance à ces idées, montra l'idée elle-même à ses disciples, convaincu que dès qu'elle aurait pris racine dans les cœurs, elle se dégagerait, de plus en plus, de son enveloppe; qu'elle transformerait le sentiment, comme, d'après l'allusion si belle et si vraie du spirituel Origène, Jésus-Christ s'était transformé pour ceux qui l'avaient suivi dans les hauts lieux; comme, avec lui, et par lui, Moïse et les prophètes s'étaient transformés. Celui qui se présentera dès le début comme un réformateur, et qui, n'écoutant que les impulsions de son cœur, voudra réaliser de suite les idées dominantes en lui, et fera de grandes choses, celui-là ne sera pas un réformateur heureux. Chez lui, ce qui se manifeste, c'est un feu qui se propage promptement, qui ravage plutôt qu'il ne procure une chaleur continue, et qui s'éteint après un éclat impétueux. Cette extinction, il est vrai, n'est qu'apparente, car aucune lutte pour le bien, n'est vaine et sans effet. L'histoire du monde ne nous dit-elle pas, en effet, qu'avant la production d'une grande lumière, de plus petites lumières se font voir; apparaissent dans les ténèbres, et la précèdent, parce qu'elles durent la précéder? Avant un triomphe décisif et général du bien, le sol demande à être purifié par des victimes, par des tentatives infructueuses, parce que le temps du triomphe n'est pas encore venu. L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas que celui qui combat pour le bien, mais pour le bien lui-même,

est sûr de la victoire? S'il succombe, si momentanément son œuvre faiblit, sa défaite contribue cependant au triomphe du bien.

Au commencement du douzième siècle, un prêtre (1) nommé Pierre de Bruis, se montra dans le sud de la France. L'étude du Nouveau Testament lui avait fait saisir l'essence de la pure adoration de Dieu, en esprit et en vérité, mais il n'avait pas assez attentivement observé la direction qu'il convenait de donner au genre humain dans l'enseignement de la Divinité. Il n'avait pas assez étudié l'esprit de la Bible, pour arriver à une appréciation exacte des moyens par lesquels Dieu forme les hommes au véritable sentiment de la religion intérieure. Ayant reconnu, avec raison, que le sentiment intérieur était seul véritable, il voulait, sans avoir égard à ce que la vie temporelle diffère de la vie éternelle, à ce que le Christ et les apôtres avaient lié la vie intérieure à la vie extérieure, que ce sentiment intérieur se maintînt par lui-même au milieu des hommes, et, dans le feu d'une noble indignation, il combattait toute organisation extérieure, comme nuisible au véritable culte divin. Le moyen et le but lui semblaient être confondus par le peuple, la religion lui semblait être appliquée aux choses extérieures, au préjudice de la véritable piété et de la véritable morale. Il parlait donc contre le baptême des enfants, parce que cette céré-

(1) Presbyter in provincia, Abel, *Introd. théol.*, p. 1066.

monie impliquait l'idée superstitieuse et blasphématoire, que ceux qui avaient obtenu le baptême extérieur pouvaient seuls atteindre à la béatitude. Pour soutenir son opinion, il citait ces paroles du Christ : « *Celui qui croit et qui sera baptisé, sera sauvé,* » et il prétendait qu'une foi étrangère ne pouvait profiter à personne. Mais il n'examinait pas si le baptême, qu'on présentait aux hommes sous un signe extérieur, n'avait pas une signification sainte, fondée sur l'essence intime des vérités chrétiennes, et s'il ne fallait pas attribuer à l'opinion, la confusion que l'on faisait de ce signe avec la sainteté extérieure qu'il servait à désigner. S'élevant contre les idées que ses contemporains attachaient aux lieux consacrés, il soutenait, avec raison, que Dieu pouvait être invoqué aussi bien au cabaret qu'à l'église et à l'autel, qu'il pouvait exaucer ceux qui le méritaient; il soutenait que la véritable église ne se composait pas de pierres réunies, mais de la communauté des fidèles. Partant, il prétendit que les églises n'étant pas nécessaires, il fallait les abattre toutes.

Mécontent du faste et de la complication du culte extérieur, qui faisait de ce culte un mécanisme inanimé, blamant les chants sacrés qui occupent plus l'esprit que le cœur, il avait raison de dire que Dieu ne trouve de plaisir que dans les sentiments pieux des hommes, qu'il ne doit pas être invoqué par des voix retentissantes, ni apaisé par des mélodies. Mais,

de cette opinion, il tira cette conséquence forcée que les chants religieux avaient pour objet de tourner Dieu en dérision. Parce que des idées superstitieuses se rattachaient à la croix, il s'éleva, dans son ardeur inconsidérée, contre le monument qui est pour les chrétiens l'objet de la plus sainte piété : « La croix, ce monument des douleurs et du martyre de Jésus-Christ, ne devait pas être vénérée, disait-il ; elle devait être couverte d'opprobre et dé« truite, pour venger sa mort. »

Plein de mépris pour les cérémonies extérieures, sans modération et sans connaissances profondes en théologie, il rejeta complètement la célébration de la communion. Il prétendait qu'avant sa passion, Jésus-Christ n'avait proposé qu'une fois son corps comme étant le pain ; qu'il ne l'avait donné qu'une fois à ses disciples ; qu'il n'y avait donc pas lieu de répéter cette cérémonie. « N'ajou« tez pas foi, disait-il au peuple assemblé, aux pa« roles des prêtres ; quand ils feignent d'engendrer le « corps de Jésus-Christ, et de vous le donner pour le « salut de votre âme, ils vous égarent. Ils vous trom« pent pour le culte, comme ils le font pour d'autres « choses. » Cet homme sincère était rationnel, quand il s'élevait contre l'usage des messes pour le repos des âmes, et contre la distribution des aumônes pour les trépassés ; ces coutumes sont, en effet, contraires à la pratique du christianisme. Il disait qu'a-

près sa mort chacun avait à souffrir selon ses mérites en cette vie, et qu'il n'y avait pas de purgatoire.

Pendant vingt ans, Pierre de Bruis répandit de semblables doctrines dans les Pyrénées, dans la Provence, dans le Languedoc et la Gascogne, et acquit à sa cause de nombreux partisans. Il est vrai qu'il ne montra pas, en toutes circonstances, un enthousiasme pur et paisible, et qu'il n'agit pas avec assez de circonspection pour arriver à des résultats satisfaisants. Au lieu d'anéantir la superstition dans l'esprit, et de purifier le principe chez les hommes, il combattit les choses extérieures : il s'éleva contre l'observation des préceptes de l'Église, contre le jeûne, contre l'abstinence pendant le carême. Cependant il était dangereux que des hommes grossiers rompissent subitement, et sans motifs, la barrière opposée à de certaines passions, et qu'ils persiflassent en présence des faibles, pour lesquels ils étaient encore sacrés, des usages consacrés par le temps. L'enseignement des doctrines dont nous venons de parler, poussa les partisans de Pierre de Bruis à abattre des églises et des autels, à réunir un vendredi saint bon nombre de crucifix auxquels ils mirent le feu, à faire cuire publiquement, contrairement aux ordonnances de l'Église, de la viande dont ils invitaient chacun à manger, à flageller les prêtres, et à forcer les moines à se marier. Que pouvait produire, dans un siècle aussi barbare, un semblable dévergondage de l'esprit ? Il est facile

de le comprendre, quand nous voyons la réforme, époque bien plus éclairée, donner l'élan à tant de brutales passions, par la confusion qu'on fit alors de l'indépendance temporelle et de la liberté chrétienne.

Après avoir ainsi, pendant vingt ans, répandu ses doctrines dans le sud de la France, Pierre de Buis fut saisi, par une troupe de forcenés, près de Saint-Gilles, en Languedoc, et conduit au bûcher. Cependant ses principes s'étaient tellement propagés parmi le peuple, et ils avaient été si diversement interprétés, que Pierre de Cluny, homme du reste si doux et si patient, crut devoir les combattre dans des lettres adressées aux évêques d'Arles, de Gap, et d'Embrun, qu'il engagea à réprimer l'hérésie dans tous les lieux où elle s'était montrée. « Par vos sermons, « vous devriez chasser les hérétiques de leur repaire, « leur écrivait-il, et, s'il était nécessaire, vous devriez les chasser avec le secours des armes séculières ; toutefois, la charité chrétienne ordonne qu'on « cherche plutôt à les convertir qu'à les exterminer. »

Certains principes enseignés par la secte dont nous nous occupons étaient si concluents, qu'ils persuadaient même les membres dévoués de l'Église catholique. Bien des personnes finissaient par douter que les offrandes des vivants pussent profiter aux morts, ce fut pour cela que Pierre le vénérable s'efforça particulièrement à généraliser cette opinion. A ce sujet, il s'éleva avec énergie contre les catholi-

ques qui, comptant sur les messes dites, après leur mort, pour le repos de leur âme, et sur la distribution d'aumônes, négligeaient de réformer leurs mœurs. « Les hérétiques qui nient l'efficacité des bonnes œuvres faites par les vivants en faveur des morts, et contre lesquels je me suis élevé jusqu'à présent, disait-il, ressemblent à ces ultra-orthodoxes qui, se faisant une trop haute idée de cette efficacité des bonnes œuvres, comptent trop sur les pieuses prières des vivants pour les morts. Ceux-ci refroidissent, dans leur zèle, la prière et les bonnes œuvres elles-mêmes, et convertissent en poison ce qui, pour eux, devait être un moyen de salut. La vie éternelle ne peut être obtenue que par la grâce divine, elle ne peut être obtenue que par ceux qui ont été entretenus dans une foi active; celui-là seul, qui quitte le monde ainsi préparé, peut espérer que les bonnes œuvres des fidèles suppléeront à ce qui lui manque, et modéreront les peines du purgatoire. »

Cependant, la réfutation de Pierre le Vénérable ne produisit pas grand effet sur les *pétrebusiens*. Ils avaient pour chef, lorsque parut cette réfutation, un homme d'une activité et d'une énergie ardentes, qui, pour n'avoir point suivi, comme disciple, les principes de Pierre de Bruis, était cependant animé du même esprit. Ce chef, qui s'était montré dans les environs de Lausanne, était un ancien cluniste, nommé Henri. Ses parents l'avaient sans doute confié, dès sa jeunesse,

au cloître où il avait été élevé. Il avait lu avec zèle et dévotion les Évangiles, et s'était imbu des vérités qu'ils renferment. L'image des apôtres parcourant, dans leur pauvreté, le monde pour proclamer la vérité; l'affection, indépendante de tous liens extérieurs, des premiers chrétiens les uns pour les autres, avaient rempli son âme d'un saint enthousiasme. Il éprouvait donc une indignation très-vive en contemplant les maux de son siècle, en voyant la corruption de l'Église qui s'éloignait tant de l'idée apostolique. Dans son ardeur juvénile, et se préoccupant encore moins que Pierre de Bruis de la question de temps et de lieu, il ne sut distinguer l'idéal de la réalité, et il partagea les erreurs de celui-ci. Convaincu qu'il n'était pas lié par les institutions humaines, et las d'ailleurs de la vie du cloître, il l'abandonna pour enseigner au peuple, privé principalement d'une religion manifeste, la doctrine pure de l'Évangile. Il voulait corriger, par la Bible, les maux dominants, et il exhortait les hommes au repentir et à la pénitence. Toujours en costume de pénitent, couvert de vêtements misérables et grossiers, ayant une longue barbe, marchant pieds nus, même en hiver, il portait un bâton, auquel une croix était attachée pour exhorter les hommes à suivre la croix du Seigneur. S'il arrivait dans une ville, il se logeait chez l'un des habitants et se contentait de la nourriture la plus frugale. Il devait obtenir une grande autorité sur le peuple,

car son port était majestueux, sa voix tonnante, la vivacité de son regard animait ses discours. Alerte dans ses mouvements, sa parole, émanant du cœur, était rapide; quand il parlait, sa mémoire lui fournissait toujours des passages de la Bible pour prouver ses propositions. Il jouit bientôt, dans la contrée qu'il habitait, d'une grande réputation de sainteté et de science. Jeunes et vieux, hommes et femmes, se rendaient en foule auprès de lui pour se confesser, et proclamaient qu'ils n'avaient jamais vu un homme aussi rigide et aussi affable en même temps.

Le mercredi des cendres de l'année 1116, jour de pénitence générale, ce même Henri avait envoyé au Mans deux de ses disciples, vêtus en pénitents et porteurs de la bannière, pour annoncer son arrivée à l'évêque Hildebert, et pour lui demander l'autorisation de prêcher en cette ville. Le peuple, qui connaissait depuis longtemps Henri de réputation, désirait ardemment sa venue, et reçut ses messagers comme des anges. Car alors il n'était pas rare de voir des moines parcourir le monde pour prêcher la pénitence, comme le faisait saint Norbert. Hildebert pensa que Henri, qui n'était pas encore connu comme hérétique, était du nombre de ces moines. En effet, jusque là ses propositions avaient plus porté sur les pratiques du christianisme que sur des points du dogme. Puis l'évêque du Mans, appartenant à la classe des hommes d'élite qui avaient à cœur les intérêts de la religion, était

satisfait de recevoir dans son diocèse un réformateur sachant agir sur les esprits et sachant porter les cœurs au bien. D'autre part, il était assez sage pour voir qu'il aigrirait le peuple, et qu'il se ferait détester, s'il refusait l'entrée de sa résidence à Henri. Il reçut donc très-amicalement ses envoyés, leur donna l'hospitalité, et, quoique sur le point de se rendre à Rome, il chargea ses archidiaques de permettre à Henri de faire, sans trouble, son entrée dans la ville et d'y prêcher en toute liberté. Ces religieux se conformèrent à ses ordres; Henri produisit donc bientôt au Mans autant d'effet que dans les autres lieux où il s'était présenté. Plusieurs membres du bas clergé, moins dominés que d'autres par l'intérêt de leur position, furent séduits par ses paroles. Ils sentirent combien il s'élevait avec vérité, dans ses discours, contre la corruption de l'Église, et ils élevèrent eux-mêmes pour lui une tribune d'où il parlait au peuple. Henri eût sagement agi s'il se fût contenté d'exposer paisiblement les vérités évangéliques, et de combattre la corruption, sans attaquer les personnes; mais le feu de la jeunesse l'entraîna à de violentes sorties contre le clergé, et ces sorties trouvèrent faveur auprès de la masse. Les ecclésiastiques furent haïs et méprisés; le peuple ne voulut plus de rapports avec eux, et les principaux bourgeois furent obligés de les protéger contre toute violence. Quelques-uns d'entre eux s'étant présentés à Henri pour lui de-

mander raison de ces persécutions, furent insultés par la populace et durent s'estimer heureux de sauver leurs personnes. Le clergé n'osant excommunier publiquement cet hérétique, lui fit connaître la sentence d'excommunication dans une lettre qui lui fut remise par l'un de ses membres : « Notre église, y était-
« il dit, vous a témoigné un amour fraternel, espérant
« que vous instruiriez le peuple dans le salut des âmes,
« et que vous répandriez dans les cœurs la semence
« de la parole divine; mais vous avez reconnu l'amour
« par la haine, la bénédiction par le blasphème; vous
« avez cherché à troubler l'Église. Vous avez semé
« la discorde entre le clergé et le peuple, vous avez
« armé de gourdins et d'épées la foule turbulente,
« pour la diriger contre l'Église; vous nous avez
« donné le baiser de Judas, vous nous avez traités publi-
« quement d'hérétiques; qui pis est, vous avez atta-
« qué la foi sur plusieurs points. Nous vous défen-
« dons donc, ainsi qu'à vos compagnons, au nom de
« la sainte Trinité, de l'Église catholique, de saint
« Pierre, le chef des apôtres, au nom du pape Pas-
« cal, son vicaire, au nom de l'évêque Hildebert, de
« prêcher secrètement ou publiquement dans l'évêché
« du Mans, et d'y répandre vos doctrines perverses.
« Si, vous opposant à de si puissantes autorités, vous
« continuez à propager le poison, nous vous excom-
« munierions, vous et vos compagnons, en vertu de
« cette autorité; et au jour du jugement dernier, vous

« éprouveriez la malédiction éternelle de celui dont
« vous attaquez sans relâche la divinité. »

Henri, ne reconnaissant pas l'autorité d'un tribunal ecclésiastique, refusa cet écrit. Celui qui était chargé de le lui remettre, fut donc obligé d'en faire lecture, et fut assez imprudent pour couvrir d'invectives, devant la foule irritée, le prédicateur qu'elle chérissait, ce qui l'anima d'autant plus. Henri se contenta de secouer la tête à la lecture de chaque paragraphe de la lettre, et de dire : « Vous mentez. » Il n'avait sans doute pas à se reprocher d'avoir pris part à la sédition qui avait éclaté au Mans, ou de l'avoir provoquée ; cependant elle fut la conséquence de ses discours, et une conduite plus sage l'eût évitée. Qui sait, du reste, si le clergé ne contribua pas à la révolte, et s'il eût été difficile à Henri de se justifier ? Car, il faut le reconnaître, nous puisons la narration des événements qui eurent lieu, chez un adversaire de Henri. Naturellement ce dernier devait se croire obligé de suivre plutôt la voix de Dieu, qui l'inspirait, que la loi des hommes, et il ne devait dès lors avoir aucun égard à la déclaration qui lui était notifiée. Il agit comme par le passé ; son autorité ne fit que s'accroître dans la ville, et ses paroles furent exécutées comme des ordonnances. S'il n'eût été qu'un démagogue avare et égoïste, il eût obtenu autant d'or et d'argent qu'il en eût désiré ; il eût pu armer le peuple contre le clergé et la noblesse, et se

proclamer chef de la cité. Mais il n'usa de son crédit que pour réaliser ses idées dominantes, il n'accepta que l'argent nécessaire à l'exécution du plan qu'il avait conçu. Son but était d'établir la confraternité et la communauté chrétiennes, de combattre la corruption et l'égoïsme du siècle. Pour inspirer une honte salutaire, il obligeait des femmes dont la vie avait été impure, à brûler, en public, leur chevelure et leurs vêtements. Il considérait le célibat, les difficultés des formes canoniques dans le mariage, comme étant les causes principales de la corruption, et il espérait faire obstacle à cette corruption en unissant de bonne heure les jeunes gens, sans avoir égard aux obstacles canoniques qui résultaient, selon lui, des institutions humaines (1). Tout mariage devait être éternel, car, d'après ses principes, les hommes ne devaient pas désunir ce que Dieu avait uni. Les femmes promettaient, en sa présence, fidélité constante à leurs maris, et renonçaient à tout luxe dans les vêtements. L'intérêt ne devait plus exercer d'influence sur les mariages; les personnes que Dieu réunissait, ne devaient

(1) Les meilleurs renseignements sur Henri se trouvent, in *Acta Hildeberti Cenomanensis*, in Mabillon *Analect. vet. ed. nov.* p. 315. — *Nec curavit, est-il dit à son sujet, sive caste seu incestu connubium sortirentur.* — D'après ce passage, je conclus qu'il n'eut nul égard aux obstacles canoniques, et qu'il considéra comme étant totalement inutiles, les formalités suivies par l'Église dans les mariages. Ses vues au sujet du mariage prouvent aussi que ses principes n'étaient pas ceux des policiers.

rechercher ni dot, ni or, ni argent, ni propriétés; la charité chrétienne devait faire disparaître toute distinction de rang, distinction créée par l'intérêt personnel. D'après les principes que nous venons d'analyser, il mariait, contrairement aux usages existants, les serfs avec les personnes libres, et il employait l'argent qu'il recevait à vêtir ceux qui n'avaient rien. Ces conceptions, toutes dictées par un cœur vivant dans un monde supérieur, auraient été belles et admirables, si une communauté semblable à celle que rêvait Henri, avait pu exister dans un monde aussi corrompu que le nôtre; s'il avait pu lire dans l'intérieur des personnes qu'il unissait.

Apprenant la prochaine arrivée de Hildebert, Henri se retira dans les châteaux voisins du Mans. Là, il continua à répandre ses doctrines. Bientôt l'évêque, suivi d'un pompeux cortège, fit son entrée dans la ville; tout y était changé. Quand il voulut donner sa bénédiction à la foule assemblée, elle la refusa en s'écriant : « Nous ne voulons ni votre science, « ni votre bénédiction; bénissez et consacrez la boue, « car nous avons un père, car nous avons un prêtre, « qui vous surpasse en gravité, en sainteté et en « science. Vos prêtres l'abhorrent, parce qu'ils sentent « qu'il découvre leurs crimes avec un esprit prophéti- « que, qu'il blâme avec les saintes Écritures, leurs er- « reurs et leurs écarts. Bientôt ils seront punis d'avoir « voulu défendre à ce saint homme de publier la pa-

« rôle de Dieu. » L'évêque agit, en cette circonstance, avec la sagesse et la modération qui conviennent au clergé. Il connaissait l'esprit du peuple, et il savait que la violence grandit son enthousiasme pour le parti persécuté : il savait aussi que cet enthousiasme n'étant pas combattu, s'éteignait facilement. Il chercha donc à rétablir la tranquillité par la douceur, laissa les injures impunies, et il se rendit auprès de Henri. Il voulait voir par lui-même cet homme, examiner sa science théologique qui était si renommée. Henri, s'étant peu occupé de ce que Hildebert cherchait chez un véritable théologien, déclara qu'il n'était qu'un ignorant, qu'il ne comprenait rien aux choses spirituelles; alors l'évêque lui ordonna de quitter son évêché. Ce dernier eut beaucoup de peine à rétablir la paix entre le peuple et le clergé; par sa sagesse et par sa douceur il obtint cependant de bons résultats. Il s'était fait seconder dans son œuvre par saint Bernard qu'il avait pris en passant à Clairvaux (1). Voici en quels termes celui-ci s'exprimait sur le compte de Henri, en écrivant à Ildefonse, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, qui mourut empoisonné, à Jérusalem, au moment où il allait rendre grâces à Dieu du succès de ses armes contre les Sarrasins : « Hélas ! les basiliques sont
« désertes, les peuples sont sans prêtres, les pasteurs
« légitimes sont méprisés, et les chrétiens sont, pour

(1) Geoffroi, Vie de saint Bernard, liv. III, chap. XVII.

« ainsi dire, sans Christ. On traite nos églises de
« synagogues, on regarde nos divers sanctuaires
« comme des lieux profanes; les sacrements n'ont
« plus rien de saint et de sacré, nos fêtes sont sans
« pompe et sans solennité, les hommes meurent dans
« leurs péchés, et les âmes, je le dis en pleurant,
« les âmes paraissent au tribunal de Dieu, sans être
« réconciliées avec le Seigneur par le sacrement de
« la pénitence, sans être munies du saint viatique.
« Les enfants, eux-mêmes, sont privés de la vie de
« Jésus-Christ, puisqu'on leur refuse le baptême et
« qu'on les empêche de s'approcher du divin Sauveur,
« bien qu'il ait dit à haute voix : *Laissez venir à moi*
« *les petits enfants* (1).

« Ah! certainement il ne vient pas de Dieu, un
« homme qui parle de la sorte, qui se comporte d'une
« manière si contraire à ses desseins. Cependant, ô
« douleur, on l'écoute, et le peuple qui croit à ses
« paroles n'est pas peu nombreux. Peuple infortuné!
« à la voix d'un seul homme qui ne t'annonce que
« des hérésies, tu fermes les oreilles aux divins
« oracles des prophètes et des apôtres qui, animés
« et éclairés par l'esprit de vérité, ont proclamé so-
« lennellement que l'Église serait formée de toutes
« les nations de la terre, dans l'unité d'une même
« foi. Les divines instructions que nous avons reçues

(1) Matth. XIX.

« du ciel nous ont donc trompés; les yeux et la
« raison se sont donc obscurcis chez tout le monde ;
« nous nous sommes donc tous égarés de la voie de
« vérité, en voyant, de nos propres yeux, que les évé-
« nements que nous lisons dans les livres sacrés ont
« été réellement accomplis. Comment se fait-il qu'un
« seul homme soit frappé d'un aveuglement sem-
« blable à celui de la malheureuse nation juive, et
« que , seul, il refuse de croire une vérité si claire,
« ou qu'il n'en reconnaisse l'existence et l'accomplisse-
« ment qu'avec des sentiments d'une détestable envie ?
« Mais, ce qui me frappe davantage dans cet héré-
« siarque, c'est de voir que, par un art diabolique,
« il soit parvenu à rendre bête et stupide tout un
« peuple, et à lui faire croire que ses yeux l'égarant,
« que ses pères l'ont trompé, et qu'il est à présent
« dans une erreur dont il le retire fort heureusement;
« à lui faire croire, enfin, que le monde entier courrait
« à sa perte éternelle, même depuis que, pour le sau-
« ver, Jésus-Christ a versé tout son sang; que tous les
« trésors de la divine miséricorde, et toutes les richesses
« de la grâce, ne sont que pour les personnes qu'il
« endoctrine et qu'il séduit.

« Malgré le mauvais état de ma santé, j'ai cru de-
« voir me rendre dans les lieux exposés aux ravages
« de ce monstre cruel, afin de m'opposer à sa bar-
« barie. En effet, personne n'a le courage de lui ré-
« sister, et de préserver les fidèles de sa rage et de sa

« fureur. — Ne pouvant, à cause de la confusion
« dont ses proches et ses amis ne cessaient de le
« couvrir, demeurer au milieu d'eux ; ou plutôt, les
« éloignant par sa conduite criminelle et infâme, il
« s'est mis à voyager sans savoir où il allait, et il a
« couru de tous côtés, comme un véritable vaga-
« bond. Obligé, pour vivre, de mendier son pain,
« et possédant une certaine érudition, il trafiqua
« de la parole de Dieu : mettant à prix l'Évangile,
« il fit le prédicateur pour gagner sa misérable vie.
« L'argent qu'il pouvait arracher des gens simples,
« il le dépensait, après en avoir pris ce qui lui était
« nécessaire pour vivre, au jeu et à des choses plus
« infâmes. Ainsi, il n'était pas rare qu'après avoir
« reçu de la multitude, pendant le jour, de grands
« applaudissements pour ses excellentes prédications,
« on le trouvât la nuit avec des femmes de mauvaise
« vie, et quelquefois même avec des femmes ma-
« riées. Daignez vous informer de quelle manière il
« est sorti de Lausanne, du Mans, de Poitiers et de
« Bordeaux. Il a laissé dans tous ces lieux des sou-
« venirs si honteux et une mémoire si détestable,
« qu'il est loin d'y oser jamais remettre les pieds. Or,
« comment avez-vous pu espérer qu'un aussi mau-
« vais arbre pût vous donner de bons fruits (1) ? »

(1) Ep. CCXL. Cette épître étant l'une de celles où l'abbé de Clairvaux s'explique le plus longuement sur le compte de Henri, nous avons pensé qu'elle trouvait sa place ici, et nous en avons rapporté les prin-

Un démagogue qui ne se fût distingué par aucune autre science que celle qui consiste à s'emparer de l'esprit du peuple, aurait été promptement oublié; les bases sur lesquelles reposaient les principes prêchés par Henri étaient plus profondes. Aussi bien des années après celles dont nous nous occupons, et alors qu'on avait déjà répandu les bruits les plus défavorables sur le genre de vie de certains hérétiques, le peuple conservait-il encore à Henri des souvenirs affectueux.

Avant l'époque dont il s'agit, l'évêque Hildebert avait convaincu d'erreur deux religieux professant les doctrines de Henri (1). Il avait dit, avec raison, contre l'un d'eux qui s'était fait un parti en soutenant que les prières adressées aux saints étaient inutiles, parce que ceux-ci ignoraient ce qui se passait parmi les hommes : *Doctrina, ibi caritatem excidere somnians, ubi caritas nunquam excidit, quia Deus est omnia in omnibus* (2). Un moine, nommé Héribert, nous a aussi

cipaux passages, qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage de l'écrivain allemand. Sans chercher à invalider l'opinion qu'émet M. Néander sur ce chef des henriciens, sans examiner le fond de la doctrine qu'il professait, il est permis de croire, que certaines imputations graves de saint Bernard sont fondées, que les mœurs de Henri étaient relâchées. Son accusateur, s'il exagère peut-être ses torts, n'eût osé, sur ce point, en imposer complètement au successeur de Raymond, qui, placé à la tête de la province où l'hérésiarque prêchait sa doctrine, était à même d'obtenir sur son compte des renseignements précis. (Th. Vial.)

(1) Ep. XXIII, XXIV.

(2) Consultez, au sujet de l'histoire de Henri, *Analecta*, p. 323.—

parlé d'une secte qui, sous la conduite d'un nommé Pontius, habitait les environs de Périgueux, se proposait la simplicité apostolique du culte, la communauté des biens, l'abandon des propriétés, tendances générales aux sectes du moyen âge (1). Il est difficile d'admettre, comme le pense Mabillon, que ce Pontius fût disciple et successeur de Henri, car l'abstinence du pain et du vin, les fréquentes genuflexions révèlent chez lui une origine catharéenne. Il est vrai que saint Bernard s'était aussi rendu dans les environs de Périgueux pour opérer des conversions; c'est ce qui aura porté Mabillon à croire que les *henriciens* s'étaient étendus jusque-là. Cependant il n'est pas rigoureusement nécessaire que ce fussent des *henriciens* que saint Bernard eût à combattre; il est possible que des cathares, venus en France au onzième siècle, aient répandu leurs principes dans ces contrées, et qu'ils aient préparé le terrain à Pierre de Bruis et à Henri. Ce que dit Héribert prouve que le succès de leurs doctrines était dû aux emprunts qu'ils faisaient à la Bible : « *Quam plures jam non solum nobiles propria relinquentes; sed et clerici, presbyteri, monachi et monachæ pervertuntur. Nullus enim tam rusticus est, si se iis conjunxerit, quin infra octo dies*

Vit. Bern. auct. Gaufred. c. VI. ep. Gaufrid. monach. Claravallens. § 4. — Pag. 1208. t. II. Opp. Bern. Vit. l. 7. cap. 17. p. 1220.

(1) Analect. pag. 483.

« *tam sapiens sit in literis, ut nec verbis nec exemplis*
 « *amplius superari possit.* » De fréquentes genu-
 flexions, et d'autres cérémonies, prouvent que plus
 tard la piété de ces sectes dégénéra en affectation.
 L'oppression dont elles furent par la suite l'objet, leur
 suggéra maints moyens pour y échapper, et les ren-
 dit habiles à donner le change à leurs persécuteurs.
 Certains membres recoururent même à des fraudes
 pies pour attirer le peuple, ce qui porta les catho-
 liques à leur faire une réputation d'habileté dia-
 bolique : « *Nullo modo detineri possunt*, dit Héri-
 « bert, *quia si capiuntur, nulla vincione possunt*
 « *servari, diabolo eos liberante, faciunt quoque multa*
 « *signa, nam sicubi ferreis catenis vincti, missi fue-*
 « *rint in tonnam vinariam, ita ut fundus sursum*
 « *vertatur et custodes fortissimi adhibeantur, in cras-*
 « *tino non inveniuntur, quoad usque iterum se volun-*
 « *tarie repræsentaverint.* »

Mais revenons à Henri. Au retour de l'évêque Hildebert, il se rendit dans le midi de la France, où il fit, à Poitiers et à Bordeaux, un grand effet sur les esprits. En poussant encore plus vers le midi, il rencontra Pierre de Bruis qui, partageant ses sentiments, se joignit à lui. Ce dernier étant mort, Henri, devenu chef de la secte, se mit à parcourir la Provence, le Languedoc et la Gascogne. Les évêques de ces contrées que Pierre le Vénérable avait si instamment

invités à étouffer l'hérésie, mirent tout en œuvre pour s'emparer de lui. L'évêque d'Arles se rendit maître de sa personne en 1134, et l'amena, la même année, à un concile tenu à Pise, où il fut obligé de rétracter ses erreurs. Cependant, pour apprécier à sa juste valeur cette rétractation, il faudrait connaître les circonstances particulières qui la déterminèrent; car la narration de semblables événements dans l'histoire de l'Église demande examen, surtout quand elle est faite par des adversaires.

Henri fut confié à la garde de l'abbé de Clairvaux, qui, tout occupé sans doute de rétablir la paix de l'Église en Italie, ne le surveilla pas assez, car nous le retrouvons bientôt en liberté. Henri se montra dans les environs de Toulouse et d'Albi, pays montagneux, offrant toute sécurité aux sectaires, et résidence de seigneurs indépendants qui les protégeaient, soit à cause de l'impression qu'avaient faite sur eux les discours de Henri, soit à cause de la haine qu'ils portaient au clergé. A Toulouse, ce chef de secte se fit de nombreux partisans dans la basse classe, surtout parmi les tisserands; quelques riches bourgeois adoptèrent aussi ses doctrines. Ses succès grandissant de jour en jour, et ses principes se répandant de plus en plus dans le midi de la France, où des seigneurs puissants, et surtout le comte de Toulouse, le protégeaient, le pape Eugène, alors en France,

prit des mesures énergiques contre lui. Pour étouffer la secte, il envoya dans le midi le cardinal-évêque Albéric d'Ostie et plusieurs évêques (1).

Albéric sachant l'autorité de saint Bernard sur l'esprit du peuple, l'emmena et il lui dut tous ses succès. Celui-là fut très-mal reçu à Albi, où les bourgeois vinrent au-devant de lui sur des ânes et avec des timbales; mais l'abbé de Clairvaux l'y ayant rejoint deux jours plus tard, la considération personnelle dont il jouissait, sa misérable escorte, sa mine étique, produisirent d'autres résultats. Personne n'osa l'insulter, et il fut reçu avec respect et allégresse.

Peu avant son arrivée à Toulouse, l'un des bourgeois les plus considérables de cette ville avait, dans sa ferveur pour les doctrines de Henri, renoncé à ses biens, et s'était rendu, avec sa femme, dans un château voisin où se réunissaient les sectaires. Les représentations des parents de ces nouveaux convertis n'avaient pu les déterminer à revenir sur leur résolution. L'arrivée de saint Bernard, les discours

(1) Ce voyage, dont parle Geoffroi, Vie de saint Bernard, liv. III, chap. VII, mais dont il ne fixe pas l'époque, fut sans doute entrepris en 1147; cela semble du moins résulter de l'épître CCXL, adressée, cette même année par le saint, à Ildefonse, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, épître où il est dit : « C'est donc cet homme qui est « cause de mon voyage dans vos domaines. Je n'y viens sûrement pas « de mon propre mouvement. Je ne compte pas sur moi, mais je fonde « mon espoir sur le secours puissant des saints évêques qui m'accom-
« pagnent.» (Th. Vial.)

qu'il prononça firent effet sur eux. Le bruit de ses miracles, qui se répandit au loin, força Henri et ses partisans à prendre la fuite. Du reste, l'abbé de Clairvaux savait supérieurement combattre les menées démagogiques de certains sectaires. Ayant prêché avec succès à Toulouse, devant une réunion nombreuse, un des sectaires lui dit en public, lorsqu'il montait à cheval pour se retirer : « Messire abbe, sachez que le
« cheval de notre maître, dont vous dites tant de
« mal, n'est pas aussi gras et aussi bien nourri que
« l'est le vôtre. » « Je ne le nie point, mon ami, répondit-
« il, mais vous m'insultez au sujet d'un animal : la desti-
« nation et la nature de l'animal est d'être bien nourri
« et gras ; Dieu ne s'en offense pas ; car ce ne sera
« pas d'après nos chevaux que nous serons jugés,
« mais d'après nos œuvres. » Sur ce, il découvrit son
cou, montra sa face amaigrie ; réfutation éloquente à laquelle il n'y avait pas de réponse.

Les henriciens trouvaient toujours protection dans les châteaux ; toutefois, l'abbé de Clairvaux détermina la majeure partie des grands à s'unir pour retrancher les hérétiques et leurs adhérents de la communauté bourgeoise, avec laquelle ils ne restèrent plus en relation. Ayant quitté Toulouse, saint Bernard écrivit aux habitants de cette ville pour les exhorter à persister dans la foi. L'assurance qu'il leur donna que Dieu ferait, par son intermédiaire, des miracles pour le maintien de l'Église, dut

produire un grand effet sur ceux qui l'avaient vu et entendu parler. « La vérité que je vous ai annoncée « et que je vous ai fait aimer non-seulement par mes « discours, mais encore par des prodiges, leur écri- « vait-il, s'est établie fortement dans vos âmes. On a « découvert les loups qui, pour mieux dévorer les « brebis, se couvraient de leur peau; on a décou- « vert les renards qui ravageaient la vigne du Sei- « gneur, c'est-à-dire, votre ville. Ils ne sont pas « encore arrêtés, poursuivez-les donc à outrance; sai- « sissez-les, et ne cessez de leur faire la guerre qu'au- « tant que vous les aurez chassés loin de votre pays. « Il n'est ni prudent ni sûr de dormir auprès des « serpents. Ces loups et ces renards sont ces hommes « qui, au langage de David, sont en embuscade avec « les riches, dans les lieux cachés, pour donner la « mort aux innocents (1). Soyez fermes dans le « Seigneur, comme j'ai eu la joie de le voir de mes « propres yeux, et comme je me suis permis de vous « y exhorter. Obéissez à votre évêque, et à ceux que « l'Église vous a donnés pour pasteurs et pour maî- « tres. Exercez l'hospitalité, car c'est par ce moyen « qu'un grand nombre de personnes se sont rendues « agréables à Dieu. Abraham, votre père, mérita, « par le soin qu'il prenait de recevoir honorablement « les étrangers chez lui, d'être visité par les anges; « Loth, son neveu, se procura le même honneur,

(1) Ps. IX.

« en suivant les mêmes usages et en pratiquant la
 « même charité (1). Ainsi, exercez l'hospitalité, non
 « point à l'égard des anges, mais à l'égard du maître
 « souverain des anges : c'est ce que vous ferez si vous
 « nourrissez les pauvres, si vous donnez des vêtements
 « à ceux qui n'en ont point, si vous visitez les malades,
 « si vous rachetez les esclaves et les prisonniers. Par
 « des œuvres semblables, par de tels sacrifices, on se
 « rend Dieu favorable, selon cette parole du Sau-
 « veur : *Ce que vous avez fait au moindre de mes*
 « *frères ; c'est à moi-même que vous l'avez fait* (2).

« Ne recevez et n'écoutez aucun prédicateur étran-
 « ger ou inconnu, s'il ne vous est envoyé par le pape
 « ou par votre évêque. Rappelez-vous ces paroles
 « sacrées : « *Comment prêcheront-ils, s'ils n'ont pas*
 « *reçu de mission* (3) ? » Ces prétendus prédicateurs
 « sans mission prennent les apparences de la vertu
 « et de la piété, quoiqu'ils en soient dépourvus, et
 « ils s'étudient à cacher leurs erreurs sous l'écorce
 « flatteuse et mielleuse des mots nouveaux et des ex-
 « pressions presque célestes (4). »

La propagation des sectes doit, en effet, être
 attribuée à ce que leurs membres avaient gagné les
 cœurs en prêchant les pratiques du christianisme

(1) Gen. XVIII et XIX.

(2) Matth. XXV.

(3) Rom. X.

(4) Ep. CCXLI.

avant qu'on eût remarqué leur hétérodoxie. Henri tomba plus tard dans les embûches qui lui furent tendues par les évêques, et fut conduit, enchaîné, au concile de Reims où se trouvait le pape Eugène. Sur la prière de l'évêque de Reims, on lui fit remise des peines prononcées contre lui, à l'exception de celle de rester sa vie durant dans un cloître, où il mourut bientôt. A ce même concile, le pape lança un interdit sur les domaines de tous les seigneurs qui protégeaient les hérétiques. Mais si Pierre de Bruis et Henri avaient été enlevés à leurs partisans, la violence ne pouvait arrêter des manifestations dues à la corruption intérieure des hommes. Les principes que ces chefs avaient répandus continuèrent à se propager, et les provinces françaises où ces principes s'étaient manifestés, restèrent le rendez-vous de toutes les sectes qui combattirent l'Église. Celui qui, dégagé de tout esprit de parti, considérera de loin l'époque dont nous nous occupons, se demandera sans doute comment il se fit que des hommes d'accord, comme l'étaient saint Bernard et Abailard, pour combattre les fondateurs de sectes, et pour vouloir le bien, furent divisés; il se demandera quelle marche eût été imprimée à l'époque, si Abailard, avec son esprit spéculatif, si saint Bernard, avec son esprit contemplatif, eussent adopté le mysticisme sincère des sectes. Car tous deux voulaient sérieusement punir le mal, moraliser

la société; car tous deux considéraient le salut éternel comme étant le seul but vrai des tendances humaines.

Cependant le pape Eugène, ayant consolidé et augmenté son autorité en coopérant en France à un grand nombre d'affaires qui y furent traitées pendant son séjour, songeait, en 1148, à retourner à Rome (1). Suivi de son escorte, il visita son ancien maître, avant d'entreprendre ce voyage, et il parut à Clairvaux comme un simple moine. Bien que pape, il avait conservé, autant qu'il dépendait de lui, les mœurs claustrales, et il portait le froc sous ses riches habits pontificaux.

Après le départ d'Eugène, saint Bernard eut aussi la satisfaction de recevoir, à Clairvaux, l'évêque Malachie qui se rendait à Rome. Cet évêque, qu'il vénérât et qu'il considérait comme le second fondateur de l'Église d'Irlande, avait beaucoup contribué à l'extension de l'ordre monastique en ce pays encore sauvage alors. Le temps, la séparation de cette nation barbare du reste du monde, avaient dissous l'orga-

(1) Sur l'invitation de l'archevêque Adalbéron, il venait de faire un séjour de trois mois à Trèves, où le concile avait achevé l'examen des importantes questions soulevées à l'assemblée de Reims. Eugène avait visité, à la même époque, Cluny, cette institution si puissante sous la sage direction de Pierre le Vénérable; il avait encore visité plusieurs autres monastères de la Bourgogne. Ayant assisté à Clairvaux au chapitre général des abbés de l'ordre, il avait pris part à leurs travaux en qualité de simple moine. (Th. Vial.)

nisation de l'Église d'Irlande, mais Malachie avait fini par lui donner de nouveau une grande solidité, en l'unissant plus étroitement que jamais à celle de Rome. Le pape Innocent, qui lui avait accordé tout ce qu'il lui avait demandé pour le royaume d'Irlande, n'avait, néanmoins, pas voulu lui permettre de finir ses jours à Clairvaux. Ce pape étant toutefois mort, avant l'accomplissement de certaines promesses qu'il avait faites, Malachie, comme primate, avait rassemblé les évêques du royaume, et, de leur consentement, il s'était mis en route, comme député des églises d'Irlande. Tombé malade à Clairvaux, il s'y était endormi du sommeil des justes, le lendemain du jour de la commémoration des morts, et avait été enterré dans le cloître, car alors on tenait à honneur de posséder la dépouille mortelle d'un saint homme. L'abbé de Clairvaux ne se contenta pas de prononcer son oraison funèbre; il crut rendre service à l'Église et aux évêques de son époque, livrés à des idées toutes terrestres, en écrivant son histoire (1).

La seconde croisade, à la tête de laquelle s'é-

(1) Malachie, d'abord abbé de Benchor, puis évêque de Connor, fut nommé, en 1127, archevêque d'Armagh, sa patrie. En 1135, il se démit de cette dernière dignité, pendant l'administration de l'évêché de Dunes le retint en Irlande. Il fut canonisé après sa mort. On lui attribua une *prophétie des papes*, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde (voir le traité de Ménétrier sur ce sujet). Il semblerait, d'après des biographes, que cet ouvrage fut fabriqué dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli. (Th. Vial.)

taient placés deux puissants monarques, Louis VII de France, et Conrad III d'Allemagne, devait inspirer parfaite sécurité aux peuples d'Occident. Ne fut-ce pas pour faire trêve aux attaques des hérétiques et des novateurs, qui se présentaient tant en Orient qu'en Occident, et pour faire revivre chez les fidèles de France l'enthousiasme dont ils avaient déjà fait preuve une première fois, que le pape Eugène III donna la main à une nouvelle guerre sainte, et qu'il proclama cette entreprise dans la bulle qui suit ?

« Le serviteur des serviteurs de Dieu, à son cher
« fils Louis, illustre et glorieux roi des Français, à ses
« chers fils les princes, et à tous les fidèles du royaume
« de France, salut et bénédiction apostolique.

« Nous savons, par l'histoire des temps passés et
« par les traditions de nos pères, combien nos pré-
« décesseurs ont fait d'efforts pour la délivrance de
« l'Église d'Orient. Notre prédécesseur Urbain,
« d'heureuse mémoire, a embouché la trompette
« évangélique, et s'est occupé, avec un zèle sans
« exemple, d'appeler les peuples chrétiens de tou-
« tes les parties du monde, à la défense de la terre
« sainte. A sa voix, les braves et intrépides guer-
« riers du royaume des Francs, les Italiens, enflam-
« més d'une sainte ardeur, ont pris les armes, ont
« délivré, au prix de leur sang, cette ville où notre
« Sauveur a daigné souffrir pour nous, et qui con-
« serve le tombeau, monument de sa passion. Par

« la grâce de Dieu et par le zèle de nos pères, qui ont
« défendu Jérusalem et qui ont cherché à répandre le
« nom chrétien dans ces contrées éloignées, les
« villes conquises en Asie ont été conservées jus-
« qu'à nos jours, et plusieurs villes des infidèles ont
« été attaquées, et sont devenues chrétiennes. Main-
« tenant, par nos péchés, et par ceux du peuple
« chrétien (ce que nous ne pouvons dire sans dou-
« leur et sans gémissements), la ville d'Édesse qui,
« dans notre langue, est appelée Rohas, et qui, si
« l'on en croit l'histoire, resta seule fidèle au chris-
« tianisme, lorsque l'Orient était asservi aux na-
« tions païennes, la ville d'Édesse est tombée au pou-
« voir des ennemis de la croix.

« Plusieurs autres villes chrétiennes ont eu le
« même sort; l'archevêque d'Édesse, avec son
« clergé et plusieurs autres chrétiens, ont été tués;
« les reliques des saints ont été livrées aux outrages
« des infidèles, et dispersées. Le plus grand danger
« menace l'Église de Dieu et toute la chrétienté.
« Nous sommes persuadés que votre prudence et que
« votre zèle éclateront en cette occasion; vous mon-
« trerez la noblesse de vos sentiments et la pureté
« de votre foi. Si les conquêtes faites par la valeur
« des pères sont conservées par la valeur des fils,
« j'espère que vous ne laisserez pas croire que l'hé-
« roïsme des Francs a dégénéré. Nous vous avertis-
« sons, nous vous prions, nous vous recommandons

« de prendre la croix et les armes. Nous vous or-
« donnons, pour la rémission de vos péchés, à vous
« qui êtes les hommes de Dieu, de vous revêtir de
« la puissance et du courage, et d'arrêter les inva-
« sions des infidèles qui se réjouissent de la victoire
« remportée sur nous; nous vous ordonnons de défen-
« dre l'Église d'Orient, délivrée par nos ancêtres; d'ar-
« racher des mains des musulmans plusieurs milliers de
« prisonniers chrétiens qui sont dans les fers. Par là,
« la sainteté du nom chrétien s'accroîtra dans la gé-
« nération présente, et votre valeur, dont la réputa-
« tion est répandue dans tout l'univers, se conservera
« sans tache, et prendra un nouvel éclat. Prenez
« pour exemple ce vertueux Mathathias, qui, pour
« conserver les lois de ses ancêtres, ne craignit
« point de s'exposer à la mort avec ses fils et sa fa-
« mille, qui n'hésita pas à abandonner tout ce qu'il
« possédait dans le monde, et qui, avec le secours du
« ciel, triompha de ses ennemis, après mille travaux.
« Nous qui veillons sur l'Église et sur vous avec
« une sollicitude paternelle, nous accordons à ceux
« qui se dévoueront à cette entreprise glorieuse, les
« privilèges que notre prédécesseur Urbain avait
« accordés aux soldats de la croix. Nous avons aussi
« ordonné que leurs femmes et leurs enfants, que
« leurs biens et leurs possessions, fussent mis sous la
« sauvegarde de l'Église, des archevêques, des évê-
« ques et des autres prélats. Nous ordonnons, de

« notre autorité apostolique, que ceux qui auront
« pris la croix soient exempts de toute espèce de
« poursuite pour leurs biens, jusqu'à leur retour ou
« jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles certaines de leur
« mort. Nous ordonnons, en outre, que les soldats
« de Jésus-Christ s'abstiennent de porter des habits
« précieux, de soigner leur parure, d'emmener avec
« eux des chiens de chasse, des faucons, et rien de
« ce qui peut amollir les guerriers. Nous les avertis-
« sons, au nom du Seigneur, qu'ils ne doivent s'oc-
« cuper que de leurs chevaux de bataille, de leurs
« armes, de tout ce qui peut servir à combattre les
« infidèles. La guerre sainte appelle tous leurs ef-
« forts et toutes les facultés qui sont en eux. Ceux
« qui entreprendront le saint voyage avec un cœur
« droit et pur, et qui auront contracté des dettes,
« ne payeront point d'intérêts. Si eux-mêmes, et
« d'autres pour eux, se trouvaient obligés de payer
« des usures, nous les en dispensons par notre au-
« torité apostolique. Si les seigneurs dont ils relè-
« vent ne veulent ou ne peuvent leur prêter l'argent
« nécessaire, il leur sera permis d'engager leurs terres
« et leurs possessions, à des ecclésiastiques ou à toute
« autre personne. Comme l'a fait notre prédécesseur,
« par l'autorité du Dieu tout-puissant, et par celle du
« bienheureux Pierre, prince des apôtres, nous ac-
« cordons l'absolution et la rémission des péchés ;
« nous promettons la vie éternelle à tous ceux qui

« auront entrepris et terminé le saint pèlerinage ,
 « ou qui mourront pour le service de Jésus-Christ ,
 « après avoir confessé leurs fautes avec un cœur con-
 « trit et humilié (1). »

Cependant les résultats ne répondirent pas à l'attente générale. Si l'année 1148 s'était terminée, pour saint Bernard, sous d'heureux auspices, si, pendant qu'elle s'achevait, il lui avait été donné de soupirer en paix vers la céleste patrie, l'année 1149 lui réservait une dernière épreuve : l'opprobre et l'ingratitude des hommes qui, naguère, le considéraient encore comme le grand arbitre des choses divines et humaines, le maître des chrétiens, la ferme et éclatante colonne non-seulement de tous les ordres religieux, mais aussi de toute l'Église (2). L'insuccès de la croisade, entreprise par ses conseils, avait répandu la consternation en Occident. On disait que la majeure partie des Allemands et des Français avaient péri en Orient ; qu'ils étaient tombés dans les pièges que leur avaient tendus les Grecs ; que ces chrétiens perfides les avaient conduits dans d'affreux déserts, où les uns étaient morts de faim, les autres ensevelis sous les eaux ; que le roi de France, après quelques légères victoires, avait dû céder par suite de l'infidélité de ces lâches, et qu'il avait été fait prisonnier,

(1) Michaud, Hist. des croisades, t. 2, pag. 929.

(2) Petr. Clun. apud Bern. Ep. 264.

après avoir perdu plusieurs milliers d'hommes; on rapportait, enfin, que les Esclavons avaient rompu l'alliance. Ceux qui pleuraient la perte de leurs biens, de quelques personnes qui leur étaient chères, prétendaient que les croisés avaient été conduits en Orient, moins pour y défendre leurs frères que pour y périr; qu'on les avait envoyés en Syrie pour être enterrés sous des montagnes de sable, comme si les sépulcres eussent manqué en France et en Allemagne (1).

Ces résultats malheureux, s'ils ne troublèrent pas chez ce zélé serviteur de Dieu, la paix intérieure que donne une conscience sans reproche, entraînent, toutefois, bien des personnes à considérer saint Bernard comme un faux prophète, et comme ayant agi avec précipitation dans une cause aussi grave. Il crut longtemps que le meilleur moyen d'imposer silence à ses ennemis était d'abandonner au Très-Haut le soin de sa défense. S'étant aperçu, cependant, qu'il n'était pas seul en cause, il se justifia, enfin, et il attribua les suites fâcheuses de la croisade, entreprise du reste à titre d'œuvre divine, aux vices et aux fautes des princes et des chevaliers, indignes, par leur genre de vie, de servir d'instrument à la Divinité.

Voici comment il s'exprime, à ce sujet, dans le

(1) On faisait revivre, alors, les accusations que les Israélites avaient portées contre Moïse, leur prophète, quand il les eut conduits dans le désert. (Th. Vial.)

second livre de la *Considération*, traité écrit, on le sait, pour le pape Eugène : « Nous avons eu des
« temps de disgrâce qui semblent nous interdire
« l'usage de la vie, à plus forte raison celui de
« l'étude. Le Seigneur, irrité, a voulu juger l'univers
« avant le temps, avec justice, à la vérité, mais aussi
« sans le souvenir de sa miséricorde. Il n'a épargné
« ni son peuple ni son nom. Toutes les nations di-
« sent : Où est leur Dieu ? et cela n'est pas surprenant.
« Les enfants de l'Église ont été livrés à la mort dans
« le désert, ou massacrés par le glaive, ou dévorés
« par la faim. Le mépris du Seigneur s'est répandu
« sur les princes, qui se sont égarés dans des routes
« inconnues ; toutes sortes de peines et d'afflictions
« ont été semées sur leurs pas. La confusion, la
« tristesse, la frayeur ont pénétré jusque dans le
« sanctuaire des rois ; quelle honte pour ceux qui
« promirent partout la paix et le bien ! Nous avons
« annoncé la paix, et elle n'est pas ici ; nous avons
« promis le bien, et nous trouvons la destruction !
« Ne dirait-on pas que nous avons agi avec témérité
« et avec légèreté dans cette circonstance ? Ce n'est ce-
« pendant pas sans réflexion que nous avons pris
« cette direction ; elle nous fut inspirée par vous, ou
« plutôt par le Dieu dont vous nous avez communi-
« qué les ordres. Pourquoi donc n'a-t-il pas eu pitié
« de nos jeûnes ? Pourquoi a-t-il ignoré nos humilia-
« tions ? Comment tant de châtimens n'ont-ils pas

« apaisé sa fureur ? et comment sa main est-elle tou-
« jours levée ? Il entend, avec patience, la voix sa-
« crilège et les blasphèmes des Égyptiens. C'est par
« artifice, disent-ils, que leur Dieu les a conduits
« dans le désert, pour les y faire périr. Cependant,
« remémorons-nous les jugements de Dieu depuis la
« création de l'univers, et voyons s'ils ne nous of-
« frent pas quelques consolations.

« Ce que je dis, chacun le sait, et personne ne
« veut le savoir. Tel est le cœur humain : il oublie
« dans le besoin ce qu'il sait quand il n'en a que
« faire. Lorsque Moïse fit sortir son peuple d'Égypte,
« il lui promit un pays meilleur ; comment ce peu-
« ple, n'aspirant qu'après les choses terrestres, l'eût-
« il autrement suivi ? Il le fit donc sortir d'Égypte,
« mais il ne le conduisit pas dans la terre promise ;
« toutefois, on ne saurait attribuer à la témérité du
« conducteur l'issue malheureuse et inattendue de
« cette émigration. Moïse avait tout fait d'après les
« ordres de Dieu, avec l'aide de Dieu, qui ratifia
« l'œuvre par des miracles.

« Mais, direz-vous, il s'agissait d'un peuple obs-
« tiné, rebelle envers le Seigneur et envers Moïse,
« son serviteur. Bien ; les Israélites étaient donc des
« infidèles et des rebelles ; mais qu'étaient ceux-là ?
« Interrogez-les eux-mêmes ; pourquoi nous éton-
« ner ensuite, qu'ayant agi comme les Israélites, ils
« aient éprouvé le même sort ? Si la chute des pre-

« miers ne détruit pas la promesse de Dieu, la
« chute des seconds ne saurait, de même, être en op-
« position avec la promesse de Dieu, qui ne préju-
« dicie jamais à sa justice.

« Benjamin commet un péché; toutes les autres
« tribus s'arment pour la vengeance, après que Dieu
« l'a ordonné, et qu'il a nommé le chef qui doit les
« mener au combat. Pouvaient-ils combattre avec
« de meilleures armes, pour une meilleure cause,
« avec un plus puissant secours? Mais, que Dieu est
« terrible dans ses desseins sur les enfants des hom-
« mes! Les vengeurs du crime fuient devant ceux
« qui l'ont commis; le plus grand nombre fuit devant
« le plus petit. Ils invoquent Dieu qui leur dit: Al-
« lez, allez une seconde fois au combat. Ils y vont,
« et, pour la seconde fois, ils sont défaits et couverts
« de honte. C'est ainsi que les justes succombent
« dans une guerre injuste, entreprise d'abord avec
« la protection de Dieu, et ensuite par son ordre.
« Mais plus ils plient dans le combat, plus ils tien-
« nent ferme dans leur foi. Et, cependant, que di-
« raient de moi ces hommes, si, à ma prière,
« ils se rendaient une seconde fois dans la terre
« sainte, pour y succomber de nouveau? et si, sur
« mes exhortations, ils tentaient une troisième ex-
« pédition après qu'ils auraient déjà été trompés une
« et deux fois? Les Israélites reviennent néanmoins
« à la charge après une double déception, et ils sont

« vainqueurs la troisième fois. Mais ces hommes me
« diront peut-être : Comment pouvons-nous savoir
« que vos paroles vous soient venues de Dieu ?
« Quelles preuves nous donnez-vous pour qu'on
« vous croie ? A cela, je n'ai rien à répondre, et
« ne veux pas humilier ma modestie. Répondez pour
« moi et pour vous-même, très-saint père, répondez
« d'après ce que vous avez vu et entendu.

« Que ce peu de paroles me servent d'apologie,
« afin que vous ayez quelque raison de me justifier
« auprès de vous-même, si ce n'est auprès de ceux
« qui jugent des entreprises par l'événement. La meil-
« leure et la plus solide justification d'une personne,
« c'est le témoignage de sa conscience. Je me soucie
« peu d'être condamné par ceux qui donnent au
« bien le nom de mal, et au mal le nom de bien,
« qui prennent la lumière pour les ténèbres, et les
« ténèbres pour la lumière; d'ailleurs je préfère que
« l'on murmure contre moi que contre Dieu. Je suis
« trop heureux s'il daigne me prendre pour son
« bouclier, et je reçois volontiers les traits de la ca-
« lomnie et le venin des blasphémateurs (1). »

(1) La grande dissolution de mœurs d'une armée où l'on avait admis des femmes, des vieillards et des enfants, où l'on avait entassé le rebut de la société, devait infailliblement amener, avec l'imprévoyance, l'avidité, la corruption des chefs, et surtout avec leur esprit de jalousie, des résultats semblables à ceux obtenus : la déroute complète des Allemands dans les montagnes de la Lycaonie, celle de l'armée française non loin de Laodicée, devant Attalie, et enfin la retraite

Saint Bernard acheva dans les derniers moments de sa vie l'ouvrage où cette justification se trouve consignée, cette œuvre considérable qu'il avait souvent interrompue, qu'il intitula de la *Considération*, et qu'il dédia au pape Eugène. Éloigné de ce pontife, qui avait été jadis son élève, il voulait tout

de Damas, ville dont les chefs chrétiens s'étaient déjà disputé la souveraineté. Saint Bernard avait donc raison d'attribuer les désastres de cette seconde croisade à l'anathème dont Israël avait été souillé. Otton de Frisingen, historien contemporain, souvent hostile au promoteur de cette entreprise, ne dit-il pas que l'orgueil et le libertinage des Francs les ont empêchés de suivre de salutaires avis^(a)? Guillaume de Newbrige ne s'exprime-t-il pas ainsi, en parlant de cette expédition : « Les péchés et les vices de notre armée violaient à un tel point, non-seulement les lois militaires, mais encore les lois chrétiennes, qu'on comprend que la faveur divine n'ait pas secondé l'entreprise de ces hommes si impurs et si corrompus^(b)? »

L'état de paix dans lequel Manuel Comnène vivait avec les musulmans fut une autre cause d'insuccès pour les croisés. Il ne fut pas porté, dès lors, à les soutenir comme l'avait fait son oncle Alexis I^{er}. D'ailleurs, quelques-uns d'entre ceux-ci n'avaient-ils point, avant d'avoir reconnu la dissimulation de leurs prétendus alliés, manifesté le projet de s'emparer de Constantinople, cette barrière importante, suivant l'évêque de Langres, entre l'Occident et l'Orient? L'idée de cette conquête, mise en question, semble ne pas avoir eu de solution complète; mais, reconnaissons-le, une armée indisciplinée, vivant souvent de rapines et de pillage, devait faire trembler, pour sa couronne, dans les murs de Byzance, Manuel, déjà blessé d'avoir vu passer entre les mains de Conrad certains débris de l'empire romain. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, des désastres de la seconde croisade, puisque, avec peu d'éléments de succès, les croisés eurent non-seulement à combattre les Turcs, mais encore à lutter contre les ruses des Grecs. (Th. Vial.)

(a) Ott. Fris. De Gestis Fred. II.

(b) Guill. Newbr. Rer. Angl.

au moins lui montrer la route qu'il avait à suivre dans les hautes fonctions qu'il remplissait comme successeur de saint Pierre. Dans ce but, il l'exhorta à séparer de la papauté les éléments hétérogènes qui s'y étaient mêlés dans la suite des temps. Ce fut pour détacher l'esprit de ce pontife de toute pensée terrestre, pour lui montrer la voie la plus sublime que peut suivre l'esprit humain, que fut écrit cet ouvrage remarquable, où saint Bernard expose ses idées sur la hiérarchie, les rapports de celle-ci avec la papauté, ainsi que ses idées sur la contemplation.

Dans un siècle où la violence était souvent considérée comme le droit, non-seulement dans les rapports généraux, mais encore dans les rapports particuliers; dans un siècle où un arbitraire déréglé bravait toutes les lois, l'idée d'un juge suprême sur la terre devait avoir quelque chose d'attrayant et de consolant pour les peuples. Ainsi, quand on vit, en certaines circonstances, des papes soutenir la loi et le droit en lutte avec cet arbitraire déréglé, quand on les vit prendre fait et cause pour les opprimés, et s'élever contre l'injustice, les esprits furent facilement disposés à admettre qu'ils étaient les représentants du juge suprême sur la terre. Cependant ceux auxquels on avait confié une aussi grande autorité, n'étaient que des hommes soumis, comme tous les hommes, à l'influence du mal, et d'autant plus exposés qu'ils occupaient sur la terre la première

position. Dans l'exercice de leur autorité, il leur était facile de confondre le temporel et le spirituel, de s'engager dans des luttes avec le pouvoir, de s'immiscer dans une juridiction étrangère à la leur. Par ces motifs, sans doute, un libre exercice de leur autorité judiciaire leur était nécessaire, ils devaient occuper une résidence où ils ne fussent pas soumis à l'influence immédiate d'un monarque, car autrement ils auraient pu facilement tomber sous la dépendance de certains princes, subir leur influence et ne point agir impartialement à l'égard de toutes les nations. Les évêques, parce qu'ils étaient isolés, avaient été souvent obligés de suivre la volonté des princes, avant qu'ils eussent l'appui des papes. Mais, les papes étant devenus des princes temporels, leur caractère religieux put facilement se confondre avec leur caractère séculier; il leur fut facile d'employer leur efficacité spirituelle pour servir leurs intérêts temporels. Pour exercer leur puissance, pour surveiller toutes les églises isolées, il fallut que des prélats fussent placés sous leurs ordres; plus le nombre de ceux-ci s'accrut, plus la corruption devint facile, plus les papes furent dominés par des passions étrangères. Saint Bernard, qui considérait le chef de l'Église, fidèle à sa vocation purement spirituelle, comme un juge moral, comme un gardien de la condition religieuse et morale des nations, faisant entendre en tous lieux la loi de Dieu; saint Bernard, qui se faisait du chef de l'Église une

si sublime image, sentait les grandes difficultés que présenterait la réalisation de ses idées, tant que l'Église et la cour romaine seraient en quelque sorte confondues.

« Par où commencerai-je? dit-il au pape en débu-
« tant. Parlons de vos affaires, car je prends la part
« la plus vive à votre affliction; si vous n'éprouvez
« la même douleur que moi, la mienne sera d'autant
« plus vive, car le malade est dans une situation d'au-
« tant plus dangereuse qu'il ne sent pas son mal. Loin
« de moi, cependant, de soupçonner semblable chose
« de vous! Je sais la sécurité d'esprit dont vous jouis-
« siez précédemment; vous avez dû éprouver de la
« douleur quand elle vous fut si subitement ravie, et
« cette douleur doit se renouveler journellement, puis-
« qu'on vous arrache, malgré vous, à votre douce
« contemplation. Mais, ne vous fiez pas trop aux im-
« pressions que vous éprouvez maintenant; rien n'est
« assez profondément gravé dans l'âme, pour que
« la négligence et le temps ne le détruisent. Une dou-
« leur vive ne saurait être continue. Une chose vous
« paraît d'abord insupportable; le temps et l'habitude
« la rendent moins insupportable, et bientôt elle
« finit par devenir agréable. De même, une douleur
« violente, continue, a une prompte fin; ou bien elle
« nous rétablit, ou bien elle nous rend insensibles.

« Que de pensées puisées dans le cœur humain
« naissent de l'expérience que chaque homme a de

« lui-même! Le désir d'une meilleure patrie, le senti-
 « ment douloureux résultant du contraste entre nous-
 « mêmes et l'idéal, notre meilleure nature, sont très-
 « salutaires ; ils nous guérissent insensiblement en
 « s'opposant à ce que nous nous confondions avec le
 « monde qui est en nous et hors de nous, en s'opposant
 « à ce que nous soyons amenés à nier notre meilleure
 « nature. Puis ces sentiments nous portent à combattre
 « sans cesse pour obtenir ce qui appartient à notre vraie
 « essence. Mais nous nous arrêtons trop volontiers à
 « cette douleur, qui, s'émoissant par des rapports
 « continus avec l'élément hétérogène, finit par nous
 « faire prendre goût à ce qui nous répugnait d'abord.»

Saint Bernard rappelle ensuite à Eugène, qu'il doit
 gémir des occupations diverses qui absorbent son
 temps, et il place au premier rang de ses douleurs les
 nombreux procès qu'il a à juger, et qui ne se rapportent
 qu'à des choses temporelles. « Pourquoi entendre plai-
 « der, dit-il, depuis le matin jusqu'au soir? A peine
 « avez-vous donné à votre corps le repos que réclame
 « la nature, qu'il faut se lever pour entendre de nou-
 « velles plaidoiries. Éveillez-vous, alarmez-vous du
 « joug qui vous oppresse ; ou bien ne vous considérez-
 « riez-vous pas comme un esclave, parce qu'au lieu
 « de servir un maître, vous les servez tous? Il n'est
 « point de servitude plus humiliante et plus pesante
 « que celle des juifs, servitude qui les suit en tous
 « lieux, parce que partout ils rencontrent des maîtres.

« Dites-moi où vous êtes libre, où vous êtes en sûreté,
« où, en un mot, vous êtes vous-même? Les cris et le
« vacarme vous environnent, l'esclavage vous oppresse
« de toutes parts! Et ne m'opposez pas les paroles de
« l'apôtre : « *Car, bien qu'indépendant, je me suis fait*
« *l'esclave de quelqu'un* (1). » L'apôtre se fit-il jamais
« l'esclave des hommes pour favoriser leur honteux
« amour du gain? Les ambitieux, les avarés, les ec-
« clésiastiques à l'âme vénale, les prostituées se pré-
« cipitaient-ils vers lui pour obtenir, par sa considé-
« ration apostolique, des dignités religieuses? Les
« hommes qui vécurent par la mort de Jésus-Christ,
« se firent les serviteurs des hommes pour les gagner
« au christianisme, mais non pour augmenter chez
« eux l'avidité du gain. Il conviendrait mieux à votre
« caractère apostolique, il serait plus salutaire à votre
« conscience, plus utile à l'Église de Dieu, que vous
« prissiez acte de ces paroles de saint Paul : « *Vous*
« *avez été chèrement racheté, afin que vous ne deveniez*
« *pas l'esclave des hommes* (2). » Est-il rien de plus ser-
« vile et de plus malséant en même temps pour un pape,
« que d'entendre non-seulement de semblables causes,
« mais encore de semblables hommes, non-seulement
« chaque jour, mais encore à chaque heure du jour?
« Quand prions-nous donc? Quand songeons-nous à

(1) I. Cor. 9. 19.

(2) I. Cor. 7. 23.

« l'instruction de la communauté, à l'édification des
« chrétiens? Quand parlons-nous de la loi? Tous les
« jours on invoque les lois dans votre palais, mais
« ce sont les lois de Justinien et non point celles du
« Seigneur. Cela est-il juste? jugez-vous même! La loi
« du Seigneur est telle qu'elle corrige les cœurs; celle
« de Justinien, au contraire, n'est qu'une source de
« disputes et de ruses qui détruisent le droit. Com-
« ment, pasteur et évêque des âmes, pouvez-vous
« donc supporter que la loi de Dieu soit muette en
« votre présence, et qu'il soit toujours question de
« celle-ci? Paul, donnant le modèle d'un évêque, a
« dit (1) : *Celui qui sert Dieu ne doit point se mêler*
« *d'affaires profanes*. Cependant, je vous épargne; je
« n'exige pas de vous ce qui est le mieux, mais seu-
« lement ce qui est possible. Croyez-vous que notre
« siècle tolérera que vous fassiez entendre ces paroles
« du Seigneur aux hommes qui, disputant pour des
« biens terrestres, vous demandent une sentence :
« *Qui m'a donc fait votre juge, ô hommes!* Et cepen-
« dant, je crois que celui qui juge comme vous le faites,
« qui s'érige en juge sur les hommes, qui limite des
« pays et qui partage des provinces, ne pourra se mon-
« trer comme un apôtre? Les apôtres se sont fait ju-
« ger, mais je ne vois nulle part qu'ils furent juges.
« Ils devaient juger dans l'avenir et non dans le pré-

(1) 2 Tim. 2, 4.

« sent. Si l'on pensait que la dignité des apôtres ou celle
« de leurs successeurs seraient compromises, parce que
« ceux-ci ne jugeraient pas ici-bas, ce serait une er-
« reur, car ils ont à connaître de choses bien plus éle-
« vées que de celles de ce monde. Votre puissance
« s'étend aux choses morales et non point aux choses
« terrestres. L'autorité qui a pour mission de pardon-
« ner les péchés, vous semblerait-elle moins grande
« que celle qui préside au partage des biens? Les rois
« et les princes sont institués pour régner sur les choses
« terrestres, pourquoi donc empiétez-vous sur des
« droits qui ne sont pas les vôtres? »

Cependant, dans l'état où se trouvaient les affaires de l'Église, saint Bernard ne conseilla pas au pape de renoncer totalement à des relations qui lui étaient étrangères, pour se livrer exclusivement à la tranquillité d'esprit que réclamait son caractère. « Vos prédé-
« cesseurs n'ayant pas agi ainsi, lui disait-il, bien des
« personnes s'élèveraient contre vous, si vous aban-
« donniez subitement les traces de vos pères; vous
« paraîtriez agir ainsi pour les déprécier, et, pensant
« que vous cherchez à exciter l'admiration, l'on vous
« appliquerait ce proverbe : *Qui fait ce que nul ne
« fait, est admiré de tous.* Il n'est non plus possible
« de porter remède, d'un seul coup, à tout ce qui
« est mal; d'après la sagesse que vous avez obtenue
« de Dieu, il faut agir par degrés, et prendre le temps
« nécessaire. Tâchez de convertir, autant qu'il dépen-

« dra de vous, le mal en bien. Si vous vouliez prendre
« exemple des bons papes, mais non point des dén-
« niés, vous verriez qu'ils ne manquaient pas, et qu'au-
« milieu des plus grandes occupations, ceux-là par-
« venaient à trouver la tranquillité d'esprit. Cepen-
« dant les temps sont changés; le dol, la ruse, la
« violence dominant sur la terre; beaucoup d'hommes
« cherchent à étouffer, par la finesse, le droit qui a
« désormais peu de défenseurs. Partout les puissants
« oppriment les faibles, et vous ne pouvez refuser votre
« protection aux opprimés; mais on ne peut juger
« sans que les parties aient été entendues, sans que des
« procès aient lieu. Qu'il en soit donc ainsi, que des
« procédures s'engagent, mais qu'on procède d'une
« bonne manière; celle suivie actuellement est dé-
« testable et ne convient ni à la juridiction de l'Église
« ni même à la juridiction civile. Je suis surpris que vo-
« tre oreille pieuse supporte les subtilités de vos avo-
« cats, obscurcissant la vérité au lieu de la mettre
« en relief. Corrigez les mauvaises habitudes, fermez
« la bouche aux imposteurs, car ces hommes habi-
« tués à défendre le faux, le font triompher du droit.
« Rien ne faisant plus facilement connaître la vérité
« qu'un exposé court et lucide, je voudrais que vous
« décidassiez promptement les causes portées devant
« vous, que vous missiez un terme à ces délais trom-
« peurs que désire l'intrigue. Que la cause de la veuve
« de l'orphelin, qui ne sauraient rien donner, soi-

« portée devant vous. Confiez à d'autres la connais-
 « sance d'affaires d'une nature différente; n'écoutez
 « pas du tout certaines personnes, dont l'effronterie
 « est si grande qu'elles n'ont pas honte de demander
 « à être entendues, et à se mettre à découvert en
 « public, bien que toute leur cause révèle l'intrigue,
 « et que leur propre conscience devrait leur inspirer
 « assez de honte. L'Église est pleine des intrigues de
 « l'ambition qui marche sans retenue. Que votre
 « zèle s'enflamme si vous êtes le disciple du Christ,
 « car celui-ci n'était pas disposé à donner audience en
 « de semblables occasions, mais il était prêt à saisir le
 « fouet pour battre ceux qui avaient fait un lieu de
 « négoce de la maison de Dieu. Agissez de même; que
 « ceux qui trafiquent de ce qu'il y a de plus sacré
 « vous redoutent; armez-vous du fouet, si la honte
 « ne les saisit en rencontrant votre regard. »

Rappelant plus loin la destination et le caractère religieux des papes, qu'il met en contraste avec le rang politique qu'ils ont accepté, saint Bernard continue. « Nous ne pouvons nier que votre position ne soit
 « élevée; cependant, nous ne croyons pas que vous
 « ayez été appelé à régner, car il fut dit au prophète,
 « quand il fut élevé de la même manière: *Arrachez et*
 « *détruisez, élevez et plantez* (1). Laquelle de ces ex-
 « pressions se rapporte au faste temporel? L'œuvre
 « religieuse est représentée comme une peine rude

(1) Jérém. 1. 10.

« et amère. Ainsi, vous devez apprendre, par l'exem-
« ple du prophète, que vous avez obtenu la première
« place, moins pour dominer que pour faire ce que
« réclame l'époque. Vous pouvez obtenir de l'or, de
« l'argent, arriver à la domination, mais ce ne sont
« pas là des droits apostoliques, car l'apôtre ne pou-
« vait vous donner ce qu'il n'avait pas lui-même; il
« vous donna ce qu'il avait, le soin de l'Église. » Saint
Bernard invitait en outre le pape à ne pas oublier qu'il
était homme, bien qu'il exerçât la plus haute autorité
religieuse; à ne pas oublier qu'il n'était que poussière,
parce qu'il était sorti nu du sein de sa mère.

Depuis quelque temps on avait fait la triste expé-
rience que les papes, institués, dans le principe,
pour maintenir l'ordre dans tous les rapports de
l'Église, pour la protéger contre l'arbitraire de l'au-
torité temporelle, ne remplissaient pas l'objet de leur
mission, et que les abus, engendrés par l'égoïsme,
menaçaient de dissolution l'organisation reli-
gieuse et civile. Si les papes se fussent réellement
préoccupés de cette grande question, leur auto-
rité aurait dû déterminer partout l'exécution des
lois de l'Église, dont le despotisme égoïste des
princes et les inclinations mondaines du clergé
avaient détruit la force et la considération. Le
pouvoir absolu des hommes placés à la tête de
l'Église, pouvoir inaccessible à de petites considé-
rations, protégeant les faibles et les opprimés, pu-

nissant, avec justice, les religieux oublieux de leurs devoirs, était salutaire à cette époque. Aussi le droit d'appel, au tribunal supérieur du pape, trouva-t-il faveur, parce que son application fut utile dans l'état de barbarie où se trouvaient les relations internationales. On avait reconnu dans maintes circonstances qu'il était efficace, pour l'Église et pour le restant de la société, qu'une surveillance supérieure s'exerçât, sur tous les points, par des légats qui rétablissaient l'ordre, punissaient la corruption du clergé, et qui rendaient justice aux opprimés. Mais si les papes ne profitaient de leur puissance que pour augmenter et pour fortifier leur autorité, ils manquaient à leur institution qui ne tendait plus alors qu'à dissoudre tous les liens du corps ecclésiastique, pour fortifier ceux qui unissaient l'Église à ses chefs suprêmes. Si donc ils devaient paraître respectables aux nations lorsqu'ils usaient de leur autorité en leur faveur, le caractère sacré et la considération dont ils jouissaient, devaient s'affaiblir, quand ils abusaient, dans un intérêt personnel, de leur autorité, ou qu'ils nuisaient aux intérêts du peuple.

Écoutons sur ce sujet saint Bernard, qui désirait sincèrement le salut de l'Église, et qui n'ignorait pas la corruption de son siècle et l'esprit qui l'animait. Parlant des appels portés devant le saint-siège, il s'exprime ainsi : « Dans l'espèce, il faut de
« grandes et de pieuses précautions pour que ce

« qui fut le résultat d'une pressante nécessité ne de-
« vienne pas inutile par l'abus. Si l'invocation de
« votre nom est un refuge pour les opprimés, si
« cette invocation coupe toute retraite à la ruse,
« est-il rien qui convienne plus à votre dignité? Mais
« n'est-il pas choquant de voir se réjouir celui qui
« a mal agi, de voir se fatiguer vainement celui qui
« a éprouvé du dommage? Éveillez-vous, homme de
« Dieu, quand de telles choses arrivent; le droit im-
« muable, la loi des appels, elle-même, vous tracent
« cette règle de justice, qu'un appel injuste ne doit
« point profiter à l'intimé ou nuire à son adversaire.
« Un appel injuste, resté impuni, est la source d'un
« plus grand nombre d'appels plus injustes encore.
« L'homme déloyal seul ose, sans griefs notoires,
« appeler avant le prononcé de la sentence. Celui
« qui interjette appel sans avoir été l'objet d'une in-
« justice, prouve qu'il est dans l'intention de recou-
« rir à l'injuste ou de gagner du temps; mais alors l'ap-
« pel n'est plus une ressource, c'est une échappatoire.
« Au moyen de semblables échappatoires quelques
« hommes se sont permis de mal faire durant leur vie.
« Combien de temps encore resterez-vous sourd aux
« murmures du monde; ou bien les ignorez-vous? Au-
« jourd'hui le contre-poison est devenu un poison. Par
« les appels, les mauvais empêchent les bons de faire
« le bien. Les évêques ne peuvent plus dissoudre
« des unions illégitimes, éloigner de charges saintes

« des hommes indignes, punir les outrages et les lar-
« cins faits aux saints. Vous me direz : Pourquoi celui
« qui est inquiété par un appel ne se présente-t-il pas
« devant mon tribunal, pour publier son innocence
« et démasquer la méchanceté? A quoi ils répondent :
« Mais nous ne voulons pas être ballottés de droite
« à gauche; il est à la cour de Rome des per-
« sonnes favorables aux intimés et aux appels; nous
« préférons rester chez nous, considérer notre cause
« comme étant perdue, car elle est déjà jugée à Rome. »
Puis le saint cite plusieurs exemples de l'influence per-
nicieuse que cet abus de l'appel a introduite dans les
rapports sociaux. « Un mariage légitime se célébrait
« publiquement à Paris, dit-il; le jour de la cérémonie
« était venu, tout était prêt, les convives étaient invi-
« tés, mais une personne éprise de la fiancée s'avisa de
« former appel, sous prétexte qu'elle lui avait d'abord
« été promise. La surprise et la consternation furent
« générales; le prêtre n'ose continuer, et la fiancée dut
« se séparer de son fiancé jusqu'à ce qu'une réponse fût
« venue de Rome. Ailleurs, dans un cas identique, le
« fiancé ne se laissa pas intimider par un appel injuste,
« et il passa outre (1). »

(1) Ces exemples disent peu, à notre sens, contre le droit d'appel :
là, les parties sont arrêtées par des mesures comminatoires; ici, fortes
du bon droit, elles passent outre. Mais les institutions humaines,
quelle que soit leur perfection, auraient-elles donc complètement fait
disparaître la possibilité de l'injuste, ou auraient-elles donné totale
garantie à tous les intérêts? Les inconvénients qui résultaient du
droit d'appel au moyen âge, et dont on se prévaut, ne se retrouvent-ils

Des abus de la nature de ceux qui ont été cités, ayant eu pour résultat de déconsidérer l'appel, saint Bernard engagea le pape à en ramener l'application dans les limites légales. Les exemptions ecclésiastiques, qui tendaient à rompre tous les joints de l'édifice ecclésiastique, furent aussi l'objet de ses attaques. « Quoi de plus indigne de vous, disait-il au « pape, que de chercher à vous emparer de quelques « faibles parties de ce tout qui vous est confié! ce « tout ne vous appartient-il pas déjà? Vous vous « trompez si vous pensez que la charge suprême soit « la seule qui ait été fondée par Dieu. Vous faites « un monstre du corps, si vous séparez les doigts de « la main, si vous faites uniquement dépendre cette « dernière de la tête; de même, si vous donnez aux « membres du corps de Jésus-Christ d'autres rapports « que ceux fixés par Dieu. Votre devoir est de main- « tenir l'ordre et la subordination dans toutes les par- « ties détachées de l'Église, de veiller à l'exécution « des lois et des ordonnances qui font sa force et sa « puissance. »

Saint Bernard n'ignorait pas que les tiraillements de l'Église étaient moins du fait des papes, que de celui de leur entourage; il n'ignorait pas que ceux-là devaient non-seulement être mus par un bon vouloir, mais qu'ils devaient encore être des hommes d'expérience et d'énergie. En effet, il était difficile de

pas journallement, après une expérimentation de huit à neuf siècles, dans l'application de notre droit moderne? (Th. Vial.)

trouver à Rome, réceptacle d'ambition, de misère, de cupidité, d'intrigue et d'orgueil, des hommes qui travaillassent sérieusement au bien de l'Église. « Qui me désignerez-vous dans cette grande « ville, écrivait-il au pape, qui vous reconnaisse « comme arbitre suprême, sans qu'il y soit déterminé « par le gain ou par l'espoir du gain? Quand ceux qui « vous entourent promirent de vous servir, ils songeaient plus que jamais à dominer; ils vous promirent fidélité, pour vous nuire plus facilement si « vous aviez confiance en eux. Vous n'aurez pas de « projets dont vous puissiez les tenir à l'écart, pas « de secret dont ils ne sachent s'emparer. — Pour « quoi acheter, aux frais de l'Église, les suffrages de « telles personnes? Pourquoi, vous qui êtes le pasteur des âmes, circulez-vous au milieu de votre « troupeau, couvert d'or et d'habits somptueux? « Cette conduite, disons-le, conviendrait mieux au « pasteur qui conduit des diables qu'à celui chargé « de la direction de moutons. Paul ne se montra point « ainsi. Le clergé ne met de zèle qu'à défendre votre « dignité; tout se rapporte à votre dignité, peu ou « rien à votre dévotion. Vous montrez-vous humble « et humain, on dit : Ceci est contraire aux bienséances, ne convient pas à l'époque, n'est pas conforme « à votre dignité. L'humilité est considérée par vos « courtisans comme un affront, et ils préféreraient « être humbles à le paraître. — Je sais que vous

« vivez parmi des loups, et non parmi des brebis ;
« cependant, vous êtes leur médecin, songez-y ; con-
« vertissez-les pour qu'ils ne vous entraînent pas dans
« leur corruption. Vous occupez la place de saint
« Pierre ; toutefois, l'on ne voit nulle part qu'il se
« promenait, couvert de pierreries, de soie et d'or,
« sur un cheval blanc, entouré de soldats ou d'une
« valetaille bruyante. Vous n'avez donc pas imité
« l'apôtre Pierre, mais bien l'empereur Constantin.
« Ne tolérez ces choses que par égard aux idées du
« siècle, et ne les désirez pas comme vous étant dues.
« Quand vous marchez couvert de pourpre et d'or,
« que le nom de pasteur ne vous inspire pas de
« honte. Vous ne serez justifié qu'autant que votre
« conduite aura été telle à l'égard du peuple, que
« vous puissiez dire : *Mon peuple, j'ai fait pour toi ce*
« *que je devais faire, et je n'ai rien négligé.* Mais si
« vous avez tout fait et que vous n'avez rien achevé, il
« vous reste encore un moyen de justification. Éloi-
« gnez-vous de la ville des Chaldéens, et dites : *J'ai*
« *encore à annoncer l'Évangile à d'autres cités.* Je
« pense que vous ne regretterez pas l'exil, quand vous
« aurez changé la ville contre l'univers. Et que peut
« votre bonne volonté seule ? Vous êtes considéré
« comme étant le promoteur de tout le mal et de
« tout le bien, parce que vous avez pris à votre service
« les hommes qui le font. »

L'abbé de Clairvaux, voyant que des limites

avaient été posées au pape par les cardinaux entourant sa personne, cardinaux déjà en fonctions lors de l'arrivée de celui-ci au pouvoir, continue : « Je ne saurais, à la vérité, tenir ce langage à l'égard de tous ; il est des personnes qui n'ont pas été choisies par vous, mais qui vous ont choisi : cependant, elles n'ont d'autre autorité que celle que vous leur concédez, car tout revient à vous. » Ayant cité le légat Martin et le respectable évêque Godefroi, de Chartres, qui étaient des modèles à suivre, il s'écrie : « Oh ! s'il y avait beaucoup d'hommes de cette espèce, qui serait plus heureux que vous ? quelle époque serait préférable à la nôtre ? Si je vous connais, vous vous sentez consterné et vous dites en poussant de profonds soupirs : Ceci puisse-t-il arriver de mon vivant ! puisse-je voir l'Église reposer sur de semblables piliers ! Qui serait plus heureux, plus en sûreté que moi, si de semblables hommes étaient à mes côtés comme les témoins et les gardiens de ma vie ? » Saint Bernard termine ensuite son exhortation en traçant ainsi le portrait du véritable pape : « Il est le modèle de la piété, l'instituteur des peuples, le défenseur de la foi, le refuge des opprimés, l'espoir des malheureux, la terreur des tyrans, le père des rois, le conservateur des lois, l'administrateur des lois de l'Église. »

Ayant traité de la vie extérieure des papes, il s'occupe de leur vie intérieure, et ramène l'examen,

comme il le dit, du monde étranger à la mère patrie. Il prétendait qu'une contemplation graduelle n'était nécessaire, pour s'élever jusqu'à Dieu, qu'aux hommes éloignés de la vraie patrie de leur esprit. « Les créatures célestes contemp-
 « lent la parole de Dieu, dit-il, et dans ses paroles elles reconnaissent la création. Il n'est pas nécessaire qu'elles
 « mendient la connaissance du Créateur par la création ; pour obtenir cette connaissance, elles la cher-
 « chent où elle existe, dans un degré de perfection supérieur à la leur, où, comme le dit Platon, dans les
 « idées. Ces créatures n'ont pas besoin d'un sens étranger, elles ont leur sens particulier et elles de-
 « viennent par elles-mêmes ce qu'elles sont intérieure-
 « ment. Il y a trois genres de connaissance ; le premier est efficace (1) et, selon la volonté de Dieu,
 « il emploie les sens et les choses sensibles ; le second est propre aux êtres créés, et tend à arriver,
 « par la connaissance de l'homme, à la connaissance de Dieu ; le troisième, le plus élevé de tous et auquel
 « tout se rapporte, est la contemplation intérieure ; soutenue par elle et par la vertu divine, l'âme se dé-
 « tache des choses humaines pour s'élever à la contemplation de Dieu. Celui qui, au lieu de s'élever
 « graduellement, prend subitement son essor et atteint à la contemplation des choses les plus sublimes, obtient le degré de connaissance supérieur. »

† (1) *Dispensativa.*

Saint Bernard détermine ensuite les rapports qui existent entre la contemplation, la foi et l'opinion. La foi et la contemplation peuvent se tromper, car pour toutes deux la certitude est la même, car elles ne diffèrent que par la clarté de la notion. La contemplation (1) est la notion véritable et manifeste d'une vérité invisible; la foi est un pressentiment certain d'une vérité conçue intérieurement par la volonté, mais encore cachée à nos yeux (2). La foi est aussi sûre que la contemplation, mais elle a un voile que n'a pas la contemplation. Le sentiment, placé entre le vrai et le faux, peut se tromper en ne suivant que ce qui est vraisemblable, et en se comparant à la contemplation; avec lui il faut se garder de toute confusion, pour que la foi ne se ressente pas de l'indécision qui s'attache au sentiment, ou pour que le sentiment ne fasse pas révoquer en doute la solidité de la foi. « Ce qu'il y a de plus sublime, dit encore saint Bernard, est indicible, ne se communique pas par les « mots; cet état ne se révèle que par l'esprit; on n'y « atteint pas par la discussion, mais par la sainteté « de la vie. Demandes-tu comment on y arrive? je ré- « ponds: Tu es arrivé à cet état, tu le connais, quand « tu es pieux. Ne l'es-tu pas? tâche de le devenir, car « alors ta propre expérience te fera connaître ce qu'il « y a de plus sublime. »

(1) Intellectus, νόησις.

(2) Voluntaria quædam et certa prælibatio necdum propalatae veritatis.

L'ouvrage auquel nous venons de faire de si nombreux emprunts, miroir où se reflète la honte des papes des siècles suivants, fut le dernier monument auquel le saint travailla. Il acheva en 1152 le quatrième livre de la *Considération*, dans lequel il exhorte le pape à remédier, s'il est possible, au faste et à l'arrogance des Romains. Mais si son esprit conservait encore alors sa force et sa tranquillité, son corps se décomposait déjà, et les dernières pensées de cet ouvrage échappaient à un homme las du fardeau de la vie et en contemplation devant un autre monde. En effet, une maladie qui ne lui permettait pas de quitter son lit et qui engourdissait son corps, lui faisait présager sa fin prochaine.

Le pape Eugène, vieil ami du saint, ne put poursuivre la mise en pratique du modèle qui lui avait été proposé. Rentré à Rome après la destruction complète des partisans d'Arnaud, les chaleurs excessives l'obligèrent de se retirer à Tivoli, où il mourut le 8 juillet, précédant d'un mois saint Bernard au tombeau. Dans ses derniers moments, l'abbé de Clairvaux éleva, au milieu des douleurs les plus vives et les plus continues, non-seulement son âme à la contemplation de l'Être suprême, édifia non-seulement les moines de son ordre et ses amis, par ses exhortations pieuses, mais il prit encore la part la plus active aux affaires d'un monde qu'il était prêt à quitter, et il chercha à accélérer l'organisation de l'Église. En

correspondance suivie avec la cour de Rome, il protégeait les opprimés, appelait la sévérité de l'autorité ecclésiastique sur les prélats livrés aux idées mondaines, et mettait tout en œuvre pour détruire les abus dont gémissait encore l'Église.

L'issue malheureuse de la croisade, dont il avait conçu les plus belles espérances, lui avait causé un vif chagrin. Il avait gémi de voir les saints monuments de l'amour divin arrachés à la piété des fidèles, et il avait craint qu'ils ne fussent violés par des mains profanes. Son indignation était surtout vive contre les grands, qui, en guerre entre eux, avaient épuisé leurs forces au lieu de les réunir contre l'ennemi commun de la chrétienté. Ceci résulte de quelques lignes qu'il écrivit, à cette époque (1153), à André, son oncle, chevalier du Temple, qui se trouvait à Jérusalem, et qu'il eût désiré voir avant sa mort. « Malheur à nos prin-
« ces ! ils n'ont rien fait de bien dans le pays du Sei-
« gneur et ils sont revenus dans leurs États, avec un
« ridicule empressement, pour y exercer toute sorte
« de malices. Hélas ! ils n'ont aucune pitié de l'afflic-
« tion cruelle de Joseph ; espérons cependant que
« *le Seigneur ne délaissera pas son peuple, et qu'il*
« *n'abandonnera pas son héritage* (1). La main du
« Seigneur fera encore des prodiges ; celui-ci viendra au
« secours de ses enfants, pour que chacun sache qu'il

(1) Ps. XCIII.

« vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur
 « que dans les princes de la terre (1). » Présageant sa
 fin prochaine, il ajoutait : « Si vous devez venir, ne
 « tardez pas plus longtemps, autrement vous pour-
 « riez bien ne pas me trouver. Je suis comme une
 « victime qui, ayant reçu l'aspersion, pense quitter
 « bientôt cette terre. Me sera-t-il donné de jouir avant
 « de votre douce et aimable présence ? Serai-je assez
 « heureux pour vous embrasser ? » Du reste, le pas-
 sage suivant de la même lettre prouve la disposition
 d'esprit de saint Bernard à cette époque : « Vous
 « avez raison de vous comparer à une fourmi ; que
 « sommes-nous, pauvres enfants de la terre, autre
 « chose que des fourmis, nous fatiguant beaucoup à des
 « riens et à des inutilités ? Que retire l'homme de tout
 « le travail qu'il fait sous le soleil ? Élevons-nous
 « donc au-dessus du soleil, montons jusqu'au ciel ;
 « que nos âmes y fixent leurs affections, y établis-
 « sent leur conversation, avant que nos corps eux-
 « mêmes puissent y parvenir : là, nous trouverons le
 « fruit et la récompense de nos travaux. La terre
 « n'est pour nous qu'un champ de bataille ; nous
 « combattons pour mériter le ciel, car la récom-
 « pense que nous attendons n'est pas terrestre, elle
 « est céleste et d'un prix infini. Sous le soleil, pau-
 « vreté et misère ; dans le ciel, abondance et plai-

(1) Ps. CXVII.

« sir (1). » Il désirait ardemment sortir de cette vie, qui lui semblait être la mort, pour passer à une vie meilleure. Cependant il triompha encore quelque temps de la maladie; par sa puissance d'esprit il réunit des forces prêtes à l'abandonner, et consacra ses derniers moments au maintien de la paix entre les hommes.

La guerre avait éclaté entre les bourgeois de Metz et les seigneurs du voisinage, qui ravageaient le pays (1152). Islin, archevêque de Trèves, dont Metz était suffragant, vint à Clairvaux pour prier saint Bernard d'être médiateur. Mais, pendant son absence, les habitants de Metz, outrés des indignes traitements dont ils étaient l'objet, avaient fait une sortie malheureuse : défaits et resserrés entre une montagne et un bras de la Moselle, ils eurent, en une heure, plus de deux mille hommes tant tués que noyés. Oubliant sa maladie, saint Bernard s'était levé, et avait quitté Clairvaux avec l'archevêque de Trèves. Les députés des deux partis s'étant rencontrés aux bords de la Moselle, il les exhorta à la paix. Les chevaliers, fiers de leur dernière victoire, n'écoutèrent aucune proposition, et, craignant de se laisser convaincre par lui, le quittèrent sans le saluer. Des deux côtés on se disposait au combat, qui devait se livrer le lendemain; cependant saint Bernard dit à

(1) Ep. CCLXXXVII.

ceux qui l'accompagnaient : « Ne vous troublez pas ;
« après bien des obstacles, la paix se fera comme vous
« le désirez. J'ai eu un songe cette nuit ; je croyais
« dire la messe, pendant ce songe, quand, tout à coup,
« je fus honteux en me ressouvenant que j'avais passé
« le cantique de l'ange : *Gloire à Dieu dans le ciel!*
« J'entonnai donc avec vous ce cantique. »

La prédiction du saint devait se réaliser. En effet, dans l'après-midi, il reçut une députation des princes qui déclaraient se repentir d'avoir fait souffrir tant de maux au peuple de Metz. On le voit, ses exhortations avaient opéré en silence. Plein de joie, il dit alors à ses amis : « Voilà le préliminaire du
« cantique que nous avons encore à chanter : *Gloire*
« *à Dieu dans le ciel et paix entre les hommes sur la*
« *terre.* » Les négociations furent reprises ; mais tant de difficultés surgirent de nouveau, qu'on eût désespéré de leur succès, si l'on n'eût eu une entière confiance aux promesses du saint. Enfin, les chefs des deux partis s'étant rassemblés dans une île située au milieu du fleuve, et tout ayant été réglé suivant l'avis de l'abbé de Clairvaux, la réconciliation devint complète.

Ayant ramené la paix dans le duché de Lorraine, il retourna à Clairvaux. Là, la maladie, momentanément dominée par sa puissance de volonté, reprit bientôt le dessus, et elle le conduisit rapidement au tombeau. Peu de temps avant sa mort, il adressa à Arnaud de Chartres, abbé de Bonneval, la dernière

lettre qu'il ait écrite, et où se peint la situation de son esprit. « J'ai reçu avec une vive reconnaissance, « y lit-on, les marques de votre affection; mais « quelle joie peut goûter un cœur abîmé dans l'a- « mertume? Les moments où je souffre le moins « sont ceux où je puis me passer de prendre quel- « que nourriture. Le sommeil m'a fui; une faiblesse « de l'estomac, qui, jour et nuit, demande à être « fortifié par quelques gouttes de liqueur, est la « cause de tout ce que je souffre. — Mais pour ne « rien cacher à un ami, dont l'amitié s'intéresse à « tout, je vous avouerai, avec quelque confusion, « qu'au milieu de tous ces maux, l'homme intérieur « ne s'abat pas, et que l'affaiblissement de la chair « n'ôte rien à l'activité de l'esprit. Priez le Sauveur, « qui ne veut pas la mort du coupable, de ne pas « différer de m'appeler à lui, et de me soutenir dans « ce terrible passage. Que vos prières viennent en « aide à un homme dénué de mérites, pour que « l'ennemi qui lui tend des pièges ne puisse le blesser « de sa dent meurtrière. — Pour vous prouver com- « bien je vous aime, j'ai voulu vous écrire de ma « propre main. »

Saint Bernard, ayant mené, pendant près de quarante ans, malgré sa faible constitution, la vie la plus active, et ayant participé à tous les grands actes de son siècle, mourut, le 20 août 1153, à l'âge de soixante-trois ans. Honoré comme un saint de son

vivant, le souvenir de ses bienfaits lui acquit encore plus de vénération après sa mort. Dix ans plus tard, on parlait déjà de sa canonisation. Le pape Alexandre III l'annonça, dans les termes suivants, aux religieux de Clairvaux, par une lettre apostolique donnée à Anagni, le 15 février 1174 :

« Votre piété, votre zèle religieux, la foi solide qui
« vous anime, nous sont depuis longtemps connus,
« en ayant eu des preuves manifestes. J'espère que
« vous n'avez point dégénéré de la sainteté de votre
« père, et Dieu veuille, par le secours de sa grâce,
« que cela n'arrive jamais! Cette grâce, qui abondait
« en lui, l'a sanctifié; ses œuvres vous ont servi
« d'exemple, car vous savez, et vous en conservez
« sans cesse le respectueux souvenir, combien Ber-
« nard, de bienheureuse mémoire, premier abbé
« de votre monastère, et votre principal fondateur,
« s'est rendu agréable à Dieu par sa vertu et sa
« piété; à l'Église, par la plénitude de son dévoue-
« ment et de sa dévotion. Et certes, vous seriez bien
« coupables, si vous négligiez, en quelque point que
« ce fût, de l'imiter et de le vénérer. Aussi avons-
« nous été réjoui de voir la sollicitude filiale que
« vous avez montrée pour un père si saint, en de-
« mandant, avec de louables instances, sa canonisa-
« tion. Et notre cœur, toujours incliné à obtempérer
« à vos prières, et à contribuer à tout ce qui peut
« vous être utile, à cause de vos pieux sentiments,

« de votre soumission et du zèle religieux qui anime
« votre maison, a reçu avec clémence l'expression
« de vos vœux, que nous avons exaucés. Nous aimons
« à vous donner la preuve de notre grâce et de notre
« bienveillance.

« Nous rappelant donc la vie de ce bienheureux
« confesseur, sa foi, sa piété, sa doctrine, qui l'ont
« fait briller d'une si vive lumière dans l'Église de
« Dieu, nous avons, plein de confiance dans la mi-
« séricorde divine, et nous appuyant sur l'autorité
« des apôtres Pierre et Paul, et après avoir consulté
« l'assemblée de nos frères, fait inscrire dans le ca-
« talogue des saints, celui dont nous reconnaissons
« les mérites, et nous avons fixé le jour de sa mort
« au nombre des jours de fête solennelle.

« C'est à vous surtout, mes chers fils, qu'il im-
« porte d'imiter sa vie, d'honorer sa gloire; efforcez-
« vous donc de suivre fidèlement son exemple, de
« marcher sur ses traces, et célébrez sa mémoire
« de telle sorte, qu'après avoir eu le bonheur de vi-
« vre en sa société sur la terre, vous vous rendiez
« dignes de participer à sa béatitude au ciel. »

Il est superflu de porter un jugement sur l'homme; sa vie, ses actes le peignent assez, si les sentiments intérieurs peuvent se révéler par la vie extérieure. Une époque où un homme parvient, sans éclat temporel, par la seule force et la seule élévation de son esprit, au degré de considération

et d'influence qu'il sut atteindre, une semblable époque, il faut le dire, ne nous paraît pas à dédaigner. Cependant il n'y avait pas lieu de l'appeler saint, comme le fit, après sa mort, son église. Les saints ne se rencontrent que là où l'esprit malin n'a point accès, où le vin est pur. Ils se trouvent difficilement parmi ceux qui furent engendrés par la femme, parmi ceux qui, jouissant de considération dans le monde, ont des moyens puissants d'action sur lui. En effet, il est difficile, il est grand, il est beau d'y renoncer quand on s'y trouve dans de telles conditions. Quel vin, disait le spirituel Bérenger, faisant allusion à saint Bernard, peut séjourner dans la poix sans changer de goût?

TABLE.

LIVRE PREMIER.

Introduction	v
Préface de l'auteur.....	xxxv
Naissance de saint Bernard. Mœurs de l'époque. Vision d'Aleth. Tentatives faites pour entraîner saint Bernard dans la vie du siècle. Il prend la résolution d'embrasser la vie monastique.	1
Fondation du monastère appelé <i>Billette</i> . Saint Bernard et ses compagnons à Cîteaux. Fondation de Clairvaux.....	6
Austérités de saint Bernard. Ses idées touchant la charité. Il intervient auprès de Thibaut de Champagne pour faire rendre justice à un opprimé. Il refuse au même Thibaut de faire obtenir à son fils une charge ecclésiastique.....	11
De la vénalité des charges ecclésiastiques.....	26
Des prêtres irréguliers, ou <i>Hippocentauros</i>	27
Saint Bernard exhorte l'archevêque Henry, de Sens, à changer de conduite. Il critique la soif, qui se manifeste, des char- ges ecclésiastiques, et prédit la mort de Philippe de France. Haiméric, chancelier du saint-siège.....	29
Institution de l'ordre des Templiers. Opinion de Pierre le Vé- nérable sur cet ordre.....	43
Saint Bernard et Pierre le Vénérable. Cluny sous l'autorité abbatiale de Pontius de Mergueil.....	51
Des Bernardins et des Cisterciens. Saint Bernard blâme le pha- risaïsme de ceux-ci.....	53
Des pompes extérieures de l'Église.....	57
Jugement que porte Pierre le Vénérable des moines de Cîteaux et de Cluny. Il défend les modifications apportées à la règle de Saint-Benoît.....	59
Lettre de Pierre le Vénérable au sujet de la querelle des Cis- terciens et des Clunistes.....	64

LIVRE SECOND.

Honorius II. Double élection d'Innocent II et de Pierre de Léon. Innocent implore la protection de Louis VI, et vient en France. Sa réception à Cluny.....	67
Anaclet et Innocent sollicitent l'appui de Lothaire, empereur d'Allemagne. Celui-ci se rencontre avec Innocent à Liège. Question des investitures.....	78
L'évêque Gérard, d'Angoulême. Le parti d'Anaclet offre de soumettre la solution des difficultés soulevées par la double élection à un concile général.....	81
Concile de Reims. Couronnement de Louis le Jeune. Lothaire, empereur d'Allemagne, se rend en Italie. Innocent quitte Rome et se réfugie à Pise, où il tient un concile.....	85
Anselme de Pusterla, archevêque de Milan. Les Milanais invi- tent saint Bernard à les réconcilier avec le pape et avec Lo- thaire. Ils lui proposent de devenir leur archevêque.....	92
Retour de saint Bernard en France. Voyage en Aquitaine. Il invite Lothaire à se rendre de nouveau en Italie.....	98

Roger, de Sicile. Réunion de Salerne. Pierre de Pise soutient l'élection d'Analet Fin du schisme.....	105
Divorce de Raoul, comte de Vermandois Interdit qui frappe la France. Louis VII ravage de nouveau les possessions de Thibaut de Champagne. Meurtre de Thomas de Saint-Victor et de l'archidiacre Archambaud.....	109
LUTTE DE SAINT BERNARD CONTRE ABAILARD ET ARNAUD DE BRESCE.	
Considérations générales. Pierre Bérenger, Lanfranc, Roscelin, Pierre Abailard. Son introduction à l'étude de la théologie. Du libre arbitre.....	119
Maître Gautier de Mauritanie. Synode de Soissons. Le Paraclet. Synode de Sens. Condamnation d'Abailard.....	142
Saint Bernard. L'examen n'est pas, selon lui, le chemin de la foi. Abailard. Son exposé du dogme de la rédemption. Ses quatorze erreurs. Sa condamnation au concile de Rome....	157
Pierre Bérenger poursuit de ses satires les juges d'Abailard, son maître. Celui-ci se retire à Cluny Lettre de Pierre le Vénéralle à Héloïse.....	168
Arnaud de Bresce. Election de Célestin II. Lucius II. Les Romains invitent Conrad, empereur d'Allemagne, à transférer à Rome le siège de l'empire.....	177
LIVRE TROISIÈME.	
Eugène III. Chassé de Rome, il se réfugie en France. Saint Bernard écrit en sa faveur aux Romains.....	194
Prise d'Édesse. Louis VII manifeste l'intention de marcher au secours du saint sépulcre. Réunion de Vézelay.....	208
Saint Bernard. Il prêche la croisade en France et en Allemagne. Il s'élève contre la persécution des Juifs. Le moine Raoul..	215
Pierre le Vénéralle. Il écrit au roi de France contre les Juifs.	218
Conrad, empereur d'Allemagne. Il est invité à se joindre à la croisade. Appel aux peuples de la Franconie et de la Bavière orientale.....	224
Sainte Hildegarde.....	231
Concile de Reims. Gilbert de la Porrée. Du nominalisme et du sabellianisme.....	238
Concile de Saint-Denis. Confession de foi de l'Église gallicane....	242
Saint Bernard. Ses idées sur la science. Pierre Lombard. Le livre des sentences. Principaux caractères de la théologie de l'abbé de Clairvaux.....	249
Les manichéens, les gnostiques, les cathares.....	260
Pierre de Bruis. Le moine Henri. Concile de Pise. Saint Bernard se rend dans le midi de la France pour combattre l'hérésie. Condamnation de Henri au concile de Reims.....	280
L'évêque Malachie. Touchant la seconde croisade. Le livre de la <i>Considération</i>	306
Mort du pape Eugène. Saint Bernard se rend à Metz. Son retour à Clairvaux. Sa mort. Sa canonisation.....	338



BX Neander, August
4700 Histoire de Saint Bernard
B5N4314 et de son siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 11 03 14 003 1